LA TERRE DE CHEZ NOUS

Vol. 69, n°18 — Deux cahiers - 48 pages — Longueuil, semaine du 11 au 17 juin 1998

Port payé à Montréal — Courrier deuxième classe
Envoi de Poste-publication - Enregistrement No 07665







Assouplissement au règlement sur la pollution

Des mesures qui devraient faire débloquer des projets **Page 3**

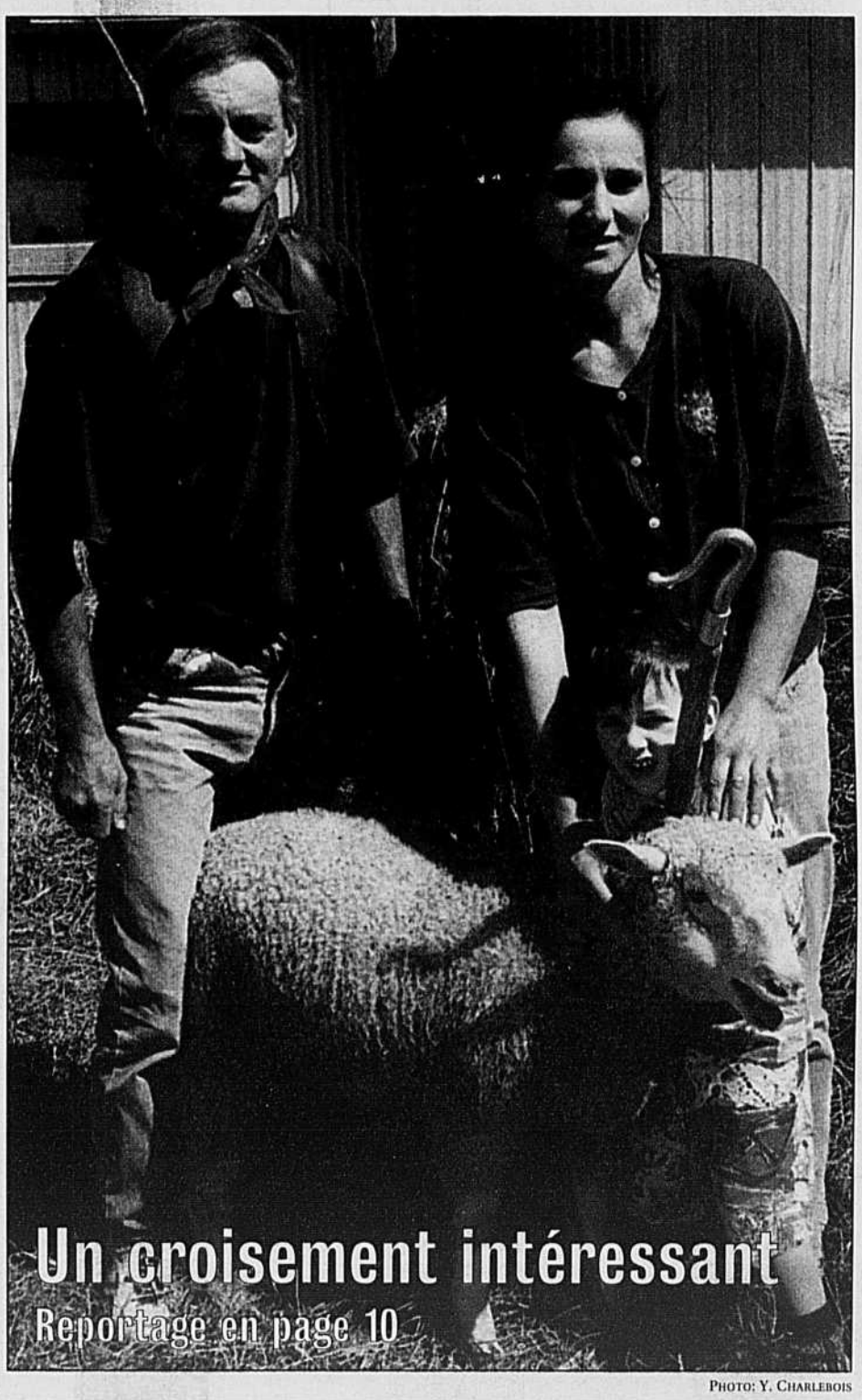


PHOTO: Y. CHARLEBOIS

Le gel détruit les bleuetières

Loïc Hamon

Les mauvaises nouvelles se confirment. Les deux nuits de gel intense de la fin de mai ont détruit 90 pour cent des plants de bleuets des bleuetières du Saguenay-Lac-Saint-Jean, une perte estimée à plus 20 M$ pour la région.

Il faudra cependant quelques jours de floraison supplémentaires pour connaître l'importance des dégâts en forêt, d'où provient 40 pour cent de la récolte. Le froid pourrait par ailleurs avoir épargné certaines parcelles, mais il faudra aussi attendre pour en avoir le coeur net.

La floraison était en avance de deux semaines ce qui a rendu les plants plus vulnérables au gel. Dans les nuits du 26 au 27 mai et du 30 au 31 mai, le mercure a plongé sous les moins dix dans certaines bleuetières.

La Régie des assurances agricoles estime que la récolte n'atteindra que 30 % de son niveau de l'an dernier. En 1997, la récolte avait atteint 7,7 M de kg. Les producteurs s'attendaient à une aussi bonne récolte cette année.

«Ça tombe très mal!»

«Ça tombe très mal pour les producteurs comme pour les milliers de cueilleurs et leur famille qui comptaient comme à chaque année sur le revenu d'appoint de la récolte», a

VOIR **GEL** À LA PAGE 2



CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR.

ACTIVITÉS CHAMPÊTRES

Marché public à Orford

Une première année positive a incité la Table de concertation agroalimentaire Memphrémagog à rouvrir son marché public à Orford. Il ouvrira officiellement le samedi 20 juin de 9 h à 17 h et reviendra chaque samedi jusqu'au 26 septembre inclusivement. L'objectif du marché est d'offrir aux producteurs et transformateurs du secteur bioalimentaire un lieu de commercialisation de leurs produits. La majorité des producteurs de l'an dernier reviendront et d'autres s'ajouteront pour offrir de nouveaux produits. Une petite ferme permettra aux intéressés de voir les animaux.

Marché champêtre à Saint-Antoine

Tous les dimanches, jusqu'au 11 octobre 1998, de 9 à 17 heures, au coeur de Saint-Antoine-sur-Richelieu se tient un marché champêtre regroupant maraîchers, artisans, brocanteurs et antiquaires. De plus, des animateurs font revivre les métiers traditionnels. Le 14 juin, un forgeron sera sur place. L'accès au site est gratuit. Il y a un casse-croûte sur place et de l'espace pour pique-niquer et de la musique. On peut s'informer au (514) 787-2125 ou 787-1187.

SOMMAIRE

Reportage 10
Forêt 12
Territoire 16-17
Classées .....21 à 25
Carrières 26-27
Marché 28
Productions 29
Chroniques .....13 à 15
Chez nous 18-19
Radio/télé 20

Les embouteilleurs crient à l'injustice

L'Association des embouteilleurs d'eau du Québec a de nouveau réclamé la levée du moratoire «discriminatoire» et injustifié qui «paralyse» cette industrie, le 3 juin. Cette fois, l'Association plaidait devant la Commission des transports et de l'environnement qui étudie le projet de loi 405 favorisant la protection des eaux souterraines.

Le président Pierre Rivard a fait valoir que ce moratoire ternissait indûment la réputation d'une industrie dont les pratiques sont exemplaires. «Nous sommes la seule industrie utilisatrice d'eau souterraine à être soumise à des conditions strictes du ministère de l'Environnement et celle qui capte la plus petite quantité d'eau, soit moins de 1% de l'ensemble de la resssource renouvelable prélevée au Québec», a-t-il dit. Il s'est dit étonné «qu'on décrète un moratoire sur le développement économique d'une industrie prometteuse, non polluante, respectueuse de l'environnement, créatrice de milliers d'emplois et qui offre un produit de santé pour les consommateurs».

L'Association a plutôt proposé l'application immédiate du projet de règlement sur le captage des eaux souterraines élaboré par le ministère de l'Environnement et de la Faune (MEFQ) depuis 1994. Ce règlement aurait pour effet de soumettre tous les projets de captage qui utilisent d'importantes quantités d'eau souterraine à l'autorisation du MEFQ et à une partie des conditions qui touchent déjà les embouteilleurs, avance-t-elle.

Le moratoire a débuté le 18 décembre 1997 et prendra fin au plus tard le 1er janvier 1999. Durant cette période, on ne peut établir de nouveaux points de captage d'eaux souterraines destinées à être commercialisées pour la consommation humaine. Et on ne peut augmenter le débit d'une prise d'eau existante au-delà du débit maximal autorisé. Ces interdictions ne touchent pas les projets soumis au ministre avant le 18 décembre et qui n'ont pas encore reçu d'autorisation.

Lors du Symposium sur l'eau, en décembre 1997, les participants avaient appris que Breuvages Nora et Aquaterra, les deux plus importants embouteilleurs d'eau souterraine au Québec, avaient obtenu des augmentations substantielles de leur débit de pompage. **J.-C.G.**

Les deux nuits de gel ont détruit 90% des plants des bleuetières

GEL

SUITE DE LA PAGE 1

déploré Jacques Dallaire, président du Syndicat des producteurs de bleuets du Québec. Le quart des 150 producteurs vivent exclusivement des activités reliées à la récolte du bleuet, estime-t-il.

La perte de récolte aura aussi un impact sur les opérations des usines de transformation. «Nous allons nous approvisionner dans d'autres régions productrices pour fournir notre clientèle et maintenir nos activités, mais on peut déjà prévoir qu'il faudra rationaliser dans nos usines», a indiqué à ce sujet le directeur de l'Usine de congélation de Saint-Bruno, Jeannot Côté.

La Côte-Nord aurait été épargnée par le gel mais sa production annuelle, d'environ 300 000 kg selon le MAPAQ, s'avère insuffisante pour suppléer aux approvisionnements. Un producteur a aussi subi du gel en Abitibi. Les usines peuvent cependant se retourner vers les Maritimes ou l'État du Maine. Environ 80 % de la production est transformée à l'Usine de Saint-Bruno et de Bleuets Mistassini.

Il est trop tôt pour prédire quel sera l'impact de ce gel sur les prix selon Jeannot Côté. «Ça n'a pas nécessairement à voir, a-t-il expliqué. Les prix se fixent généralement au mois d'août quand on connaît le niveau de la récolte nord-américaine.» Joseph Savard, conseiller au MAPAQ, avance que la perspective de prix élevés poussera les cueilleurs en forêt. «Si les prix sont bons et s'il y a moindrement du bleuet en forêt, il va sortir!» Le Syndicat des producteurs, qui tente toujours de conclure une première convention de mise en marché avec les acheteurs, s'attend aussi à ce que les prix grimpent. Notons qu'en vertu d'un règlement adopté récemment par la Régie des marchés agricoles, le Syndicat devait percevoir des prélevés sur le bleuet mis en marché pour la première fois depuis quatre ans...



PHOTO: L. HAMON

80% des coûts de production assurés

Les producteurs qui exploitent une bleuetière peuvent bénéficier du programme d'assurance récolte, selon le régime individuel, instauré en 1978. Le nombre de producteurs assurés est de 67 selon la Régie des assurances agricoles et ce nombre inclut toutes les grandes bleuetières, soit quelque 7500 ha. Une cinquantaine ont déjà déposé leur réclamation. En vertu de ce régime, les producteurs peuvent s'attendre à recevoir des indemnités couvrant 80 % de leur coût de production, ce qui représenterait une somme globale de 1,84 M $.Le Syndicat des producteurs de bleuets a quant à lui l'intention de demander l'aide du gouvernement une fois que l'étendue des dommages sera mieux connue.



ASSOUPLISSEMENTS AU RÈGLEMENT SUR LA POLLUTION

Les projets de construction pourraient reprendre

Jean-Charles Gagné

L'été s'annonce moins lourd en agriculture. Le Conseil des ministres a donné son aval le 3 juin à des assouplissements d'urgence au règlement sur la réduction de la pollution d'origine agricole. Ces changements n'entreront toutefois en vigueur qu'à leur publication dans la Gazette officielle, le 17 juin, semble-t-il. Ces mesures devraient permettre de débloquer plusieurs projets, la construction de fosses à fumier notamment.

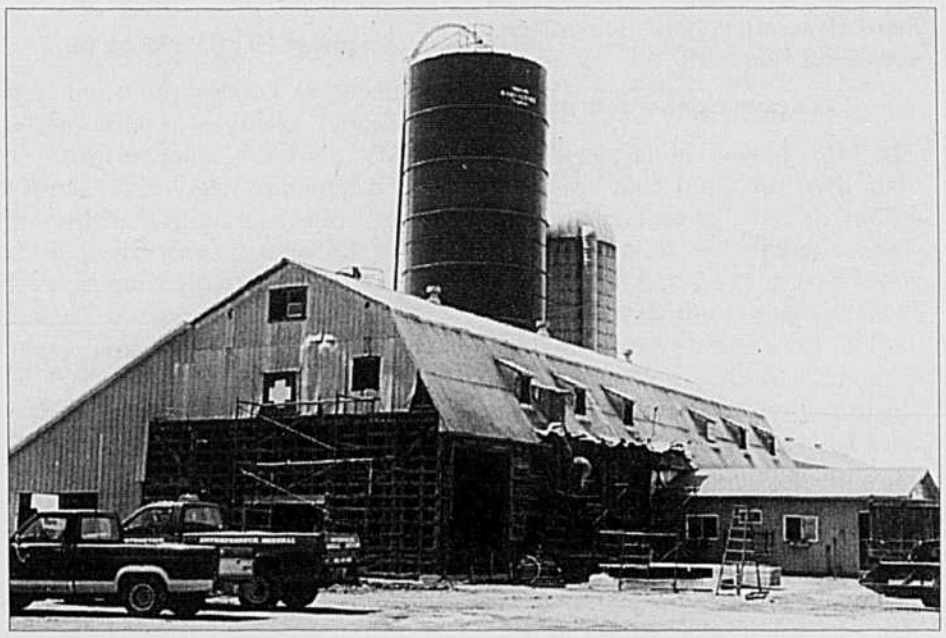


PHOTO: TCN

Moins de 50 unités animales

Ainsi, les éleveurs n'auront plus à fournir de plans agroenvironnementaux de fertilisation avec leur demande d'autorisation pour des augmentations de moins de 50 unités animales. La même règle prévaudra pour la construction de fosses à fumier.

Ces éleveurs devront cependant produire de tels plans selon l'échéancier progressif prévu au règlement, au plus tard en octobre 2002. Les fermes en surplus de fumiers sont d'abord visées et celles ayant un nombre élevé d'unités animales.

Le décret maintient l'obligation de fournir un plan de fertilisation avec une demande de permis relative aux projets de plus de 50 unités animales. Les agriculteurs bénéficieront toutefois d'un délai de cinq ans pour se conformer aux prescriptions de leur plan de fertilisation. Les fermes sous fumier liquide situées dans des municipalités en surplus devront avoir les terres requises pour l'épandage. Pour les terres riches et excessivement riches en phosphore, ces superficies seront déterminées en tenant compte des prélèvements en phosphore des cultures.

Distance du puits

Le décret accorde une exemption quant au respect des 30 mètres du puits individuel d'un éleveur lors d'un agrandissement de bâtiments d'élevage ou de la construction d'une fosse. Les fermes de moins de 50 unités animales, sur fumier solide, étaient déjà exemptées de l'obligation de détenir une fosse étanche. Leurs installations d'élevage devaient toutefois être localisées à 75 mètres de leur puits individuel. Le décret adopté le 3 juin met fin à cette exigence.

Le décret apporte aussi des correctifs touchant spécifiquement les régions de Lanaudière et de Chaudière-Appalaches. Vu l'absence d'organisme accrédité de gestion des surplus de fumiers en Chaudière-Appalaches, les éleveurs pourront conclure ou renouveler leurs ententes d'épandage de fumier liquide provenant d'une ferme située dans une municipalité en surplus. La coopérative de fertilisation organique Fertior n'a toujours pas reçu son accréditation du ministère de l'Environnement et de la Faune.

Les municipalités situées dans le bassin de la rivière L'Assomption et qui ne sont pas en surplus de fumiers pourront désormais conclure ou renouveler des ententes d'épandage de fumier liquide provenant d'une municipalité en surplus.

Le Vérificateur réprimande la Régie des marchés

André Belzile

Le Vérificateur général du Québec n'est pas tendre pour la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Elle n'appliquerait pas complètement la loi; ses délais seraient trop longs et son fonctionnement pas assez transparent. De plus, la Régie ne disposerait pas des ressources humaines nécessaires pour bien accomplir sa mission. Le Vérificateur général a fait un examen exhaustif de la Régie l'hiver dernier et vient de publier ses conclusions.

Une supervision déficiente

Selon le Vérificateur, la Régie ne s'acquitte pas bien de son mandat de surveillance des plans conjoints. Parce qu'elle ne dispose pas d'un bon système de gestion de l'information, la Régie ne peut pas déceler les situations qui méritaient qu'elle intervienne. Par exemple, la question des conflits d'intérêts des administrateurs de plans conjoints n'est pas adéquatement suivie; elle ne demande pas systématiquement aux administrateurs des plans de déclarer leurs intérêts commerciaux.

En 1997, 84% des plans conjoints n'ont pas fourni à la Régie leurs états financiers dans les délais prescrits. D'ailleurs quatre organismes ne les avaient pas encore transmis en février 1998. Et dans certains cas, les derniers états reçus par la Régie dataient de 1994. En vertu de la loi, la Régie doit à chaque cinq ans procéder à l'évaluation de l'efficacité de chaque plan conjoint. Mais depuis le lancement de cette opération de révision en 1990, elle n'a toujours pas examiné les deux plus importants, le lait et le porc. De plus, son examen des différents plans conjoints ne se fait pas toujours selon les même critères.

Enfin, la Régie n'a pas de portrait d'ensemble de l'évolution des plans conjoints : pas d'inventaires complets des conventions en vigueur, des modalités de mise en marché (prix, contingentement, gestion des surplus...). Il lui est donc difficile de juger de leur efficacité. De plus, la Régie ne s'est jamais assurée que les producteurs étaient informés de résultats de sa révision.

Deux comptabilités

Depuis 1990, la loi stipule que les fédérations qui administrent des plans conjoints doivent clairement séparer les activités de mise en marché et d'organisation syndicale. Pour l'instant, seulement 14 des 27 fédérations concernées le font et dans quatre cas, l'information fournie serait insuffisante. De toute façon, il n'existe pas de règles de présentation des états financiers de sorte que certaines dépenses, comme les prélevés versés à l'UPA, apparaissent dans des postes différents selon les fédérations. La loi stipule aussi que les fédérations doivent se doter de règles de régie interne; six plans conjoints n'en ont toujours pas.

Le Vérificateur a porté une attention particulière au Fonds d'assurance garantie de paiement du lait qu'administre la Régie. Le Fonds, créé en 1967, sert à compenser la Fédération des producteurs de lait en cas de faillite d'un acheteur. Il dispose actuellement de 2,7M$ alors que le montant des ventes assurées pour certaines entreprises peut atteindre 50M$. Si une réclamation dépasse la capacité financière du Fonds, le gouvernement du Québec payera la différence. Les primes payées par les industriels n'ont pas bougé depuis 1983. Le Vérificateur croit donc qu'il est temps qu'on les révise pour assurer son autosuffisance. De plus, la Régie devrait classifier les risques des différents acheteurs.

Gestion interne

La Régie a plusieurs mandats différents : supervision, règlement des différends, arbitrage, conciliation, émission de permis.... Selon le Vérificateur, la Régie n'a pas de mécanismes adéquats pour assurer la transparence de son fonctionnement, gérer l'information qui en découle, et contrôler ses délais d'intervention. Par exemple, on ne connaît les règles qui président au choix des régisseurs qui siégeront lors d'une audience. On ne sait pas non plus quelles règles s'imposent les régisseurs pour éviter les conflits d'intérêts.

Du côté de l'analyse économique et financière, la Régie ne dispose pas des ressources humaines pour effecteur convenablement sa tâche. Par exemple, elle a retenu comme prioritaire l'analyse des données économiques mais n'a pas d'employé pour la faire. Elle ne dispose pas non plus de ressources habilitées à analyser les états financiers des plans conjoints. De plus, la Régie ne mesure pas ses délais d'intervention. Et le rapport annuel qu'elle transmet au ministre ne rend pas compte pleinement de ses activités.

La Régie réplique

Dans sa réponse au Vérificateur général, la Régie explique que la majorité de ces critiques sont plus ou moins fondées ou bien elle avait déjà entrepris de régler ces problèmes. Pour ce qui est de la révision quinquennale des plans conjoints, la Régie a mis en place une nouvelle procédure cette année. L'exercice de révision deviendra public et le document qui sera préparé par les fédérations concernées devra suivre un plan déterminé. De plus, on a établi un échéancier pour couvrir tous les plans d'ici 2002. Par ailleurs, les plans conjoints du lait et du porc passeront sous la loupe de la Régie en juin de cette année.

Côté transparence, la Régie publiera dans les prochaines semaines ses règles de fonctionnement interne et un guide d'accès à ses services. On mettra en place un registre des décisions pour permettre à tous les intervenants de pouvoir les consulter plus adéquatement. La Régie entend aussi mieux contrôler ses délais. Quant au Fonds de garantie dans le lait, la Régie souhaite implanter des modifications d'ici la fin de 1998, en concertation avec le secteur. **A.B.**

DÉPOLLUER LE SAINT-LAURENT

Peu d'argent neuf accompagne l'annonce

Jean-Charles Gagné

Québec et Ottawa veulent accentuer les efforts consacrés à l'assainissement agricole. La phase III du Plan d'action Saint-Laurent, dévoilée le 8 juin par les ministres fédéral et provincial de l'Environnement, prévoit 87M$ à cet égard. Mais attention ! Seulement 4,5M$ provenant du fédéral constituent de l'argent neuf.

Ce qui fait dire au président de l'UPA, Laurent Pellerin, que «les sommes dégagées pour le Plan d'action Saint-Laurent sont des budgets recyclés pour les fins de l'annonce, budgets déjà prévus dans les ministères concernés». Il ajoute «qu'on cherche en vain l'argent neuf qui permettra aux agriculteurs d'intensifier leurs démarches vers une agriculture durable».

«Les agriculteurs déplorent grandement que Québec n'ait consacré qu'un peu plus d'une centaine des 380M$ prévus au départ pour la dépollution agricole», a-t-il précisé. «À l'évidence, ce n'est pas avec la phase III du Plan d'action Saint-Laurent que cet argent, toujours attendu, va arriver», a noté le président de l'UPA.

L'essentiel du soutien gouvernemental (82,3M$) provient du Québec, en vertu du programme d'aide à l'investissement en agroenvironnement (PAIA) du MAPAQ. Ce programme accorde une assistance financière aux agriculteurs pour la construction de fosses à fumiers, la formation de clubs conseils, l'adoption de nouvelles technologies, etc. Québec a bonifié l'enveloppe du PAIA de 81M$ à la suite de la Conférence sur l'agriculture de Saint-Hyacinthe pour la porter à 400M$ sur cinq ans.

Les pesticides d'abord

Le volet agricole de la phase III du Plan d'action Saint-Laurent vise à réduire de 50% l'utilisation des pesticides et obtenir 70% des superficies de grandes cultures en lutte intégrée d'ici 2003. Des études ont permis de constater la présence de pesticides agricoles, des herbicides notamment, dans plusieurs rivières tributaires du fleuve Saint-Laurent, signale-t-on.

Près de la moitié des 4,5M$ injectés par le fédéral vont servir à bonifier l'argent déjà consacré par Québec dans le cadre de sa Stratégie phytosanitaire. Le MAPAQ avait lancé cette stratégie en 1992 avec l'objectif de réduire les pesticides de 50% avant l'an 2000. Le dernier bilan officiel remonte à 1995 et révélait une réduction de 15%.

La phase III du Plan d'action Saint-Laurent cherche aussi à diminuer la perte d'éléments fertilisants dans l'environnement. On veut en outre établir cinq clubs conseils en agroenvironnement dans le bassin versant de la rivière Boyer.

La phase I (1988-1993) ne comportait pas de volet agricole. Elle était d'abord consacrée à la diminution des rejets toxiques d'une cinquantaine d'entreprises situées le long du fleuve. La phase II (1993-1998) faisait place à un volet assainissement agricole, avec une enveloppe de 500 000$ sur cinq ans. L'argent a servi pour élaborer des diagnostics au sujet des rivières Richelieu, Yamaska, Boyer et L'Assomption.

La phase III : 239M$ au total

Québec et Ottawa prévoient donc consacrer, presque à parts égales, 239M$ (dont 23% d'argent neuf) sur cinq ans pour protéger et conserver le fleuve Saint-Laurent. Ils veulent poursuivre les efforts consentis dans les phases antérieures au chapitre de la biodiversité, de la protection de la santé des riverains et de l'assainissement industriel. Outre un accent sur l'agriculture, la phase III veut s'attaquer à la gestion de la navigation et étudier l'impact de la variation des niveaux d'eau due aux ouvrages de régularisation et aux changements climatiques sur l'écosystème du Saint-Laurent.

NÉGOCIATIONS SUR LE VERGLAS

Un «grand pas» aurait été franchi

Loïc Hamon

Un «grand pas» aurait été franchi dans les négociations entre les gouvernements fédéral et provincial entourant le dédommagement des producteurs agricoles victimes de la tempête de verglas. Selon le cabinet du ministre québécois de l'Agriculture, Guy Julien, Ottawa serait en effet sur le point de donner son aval aux modalités d'application de l'aide financière par production agricole.

Une entente avec le fédéral donnerait le coup d'envoi aux indemnisations du programme d'aide financière annoncé par Québec en mars.

En vertu de l'Accord d'aide financière en cas de catastrophe, Ottawa doit assumer 90 % des coûts de l'aide financière pour les exploitations agricoles à temps plein et 50 % des coûts de l'aide aux producteurs à temps partiel. Même si le programme avait déjà été annoncé, il restait à en ajuster les modalités aux particularités des différentes productions dans le respect des lignes directrices de l'Accord. Dans le cas des acériculteurs par exemple, une méthode d'évaluation des arbres décimés, une perte qui n'était pas considérée auparavant, a dû être mise au point. Jusqu'ici, quelque 6000 demandes de remboursement ont été adressées dans le cadre de ce programme, dont la date limite a été repoussée au 11 septembre.

L'assentiment que s'apprêterait à donner le fédéral ne résout pas le différend concernant la part de chacun des gouvernements dans l'aide aux producteurs à temps partiel, qui représentent environ 30 % des 8000 producteurs sinistrés. Québec refuse d'assumer plus que la part de 10 % prévue à l'Accord, ce qui laisse un manque à gagner de 40 % pour les producteurs à temps partiel.

RATITES

Une coopérative pour les nouvelles viandes

La Coopérative des producteurs de ratites ouvrira ses portes aux producteurs de grands gibiers, le 20 juin. Elle deviendra alors la Coopérative des producteurs de nouvelles viandes.

Le projet a déjà été entériné par les deux conseils d'administration et accepté par les membres des deux groupes. La Coopérative des producteurs de ratites est déjà en opération et possède des installations de découpe et d'emballage à Saint-Thomas-d'Aquin, près de Saint-Hyacinthe. Il s'agit d'un investissement de un million de dollars financé par les producteurs, le ministère de l'Agriculture et la Société de financement agricole.

La coopérative des producteurs de grands gibiers était en formation. À l'assemblée de fondation de cette dernière, le 18 avril, l'alliance avec la première avait été envisagée. C'est cette avenue qui a finalement été retenue.

Les deux groupes devraient y gagner. Pour Martin Durand, président de la Coopérative et producteur d'autruches à L'Ancienne-Lorette au nord de Québec, les ventes dépassaient déjà les



attentes des producteurs. L'ouverture de nos portes ne fera que combler une demande. Dans l'autruche notamment, la production ne répond pas encore à la demande.

Pour Mme Johanne Saint-Pierre, présidente du comité chargé de la fondation de la Coopérative des grands gibiers, il s'agissait du meilleur moyen pour aller vite. Les éleveurs pourront alors se concentrer sur l'élevage et auront plus facilement accès au crédit nécessaire au développement de leurs élevages. Ils bénéficieront d'une structure de commercialisation pour prendre en charge la vente de la viande produite.

La Coopérative des producteurs de ratites y trouve également son compte. Elle doit rentabiliser des investissements importants et un réseau de commercialisation qui compte quelque 500 points de vente des trois grandes chaînes. Pour augmenter les ventes, il faut également pouvoir occuper plus d'espace sur les tablettes des détaillants. La gamme des grands gibiers comprend les cervidés, les bisons et les sangliers. À l'émeu et l'autruche, la Coopérative ajoutera ces viandes au détail. Elle sera donc plus visible des consommateurs. L'achat des nouvelles viandes est d'abord impulsive. Les personnes qui aiment cuisiner aiment également expérimenter. Les nouvelles viandes offrent la nouveauté recherchée.

Il n'y aura donc qu'un intervenant majeur dans le domaine de la découpe des nouvelles viandes pour le marché du détail. La Coopérative détient un permis fédéral et peut donc entrer dans les grandes chaînes.

Avec la Coopérative, les éleveurs de nouvelles viandes auront accès au marché du détail. Ils pourront donc produire de la viande sans craindre de ne pouvoir la vendre. **R. B.**

Innovateur et créatif

La marque Vivenda sous laquelle la Coopérative commercialise ses produits au détail a remporté le Grand Prix canadien des produits nouveaux, dans la catégorie des viandes. Cette reconnaissance de l'innovation et de la créativité dans le domaine de l'épicerie est décernée annuellement par le Conseil canadien de la distribution alimentaire.

Le jury a commenté cette nouvelle saveur comme très subtile, elle offre une très bonne alternative malgré la nouveauté qui en limitera la distribution. Elle est d'une bonne valeur.

AUX PRISES AVEC LE FISC

Un avis de cotisation de 9 000$

Agriculteurs à temps partiel, Denis et Sylvie Pouliot espèrent qu'un jour leur ferme pourra faire vivre leur famille. Pour l'instant, leur rêve vient de subir un recul de quelques années, courtoisie de Revenu Québec. Ils ont en effet reçu un avis de cotisation de presque 9 000$ parce qu'on juge que leur ferme ne sera jamais rentable.



LE FISC À VOS TROUSSES

André Belzile

Une ferme bovine

Le couple Pouliot s'est établi en 1990 sur une ferme de Ste-Justine de Newton. Sylvie travaille dans son salon de coiffure alors que Denis est mécanicien dans un abattoir. De deux vaches en 1990, leur troupeau a graduellement grandi pour atteindre cette année 39 vaches de boucherie. «On gardait toutes les génisses et on vendait les mâles» raconte Sylvie Pouliot. En parallèle, ils agrandissent l'étable, bâtissent un entrepôt à machineries, rénovent la maison qui date de 135 ans et achètent la machinerie pour faire fonctionner leur ferme. Ils essayent aussi plusieurs production : l'agneau, les fraises, les bleuets... Ils veulent trouver la combinaison gagnante : «On veut une ferme rentable. Mon mari arrêtera de travailler à l'extérieur et la ferme nous fera vivre avec nos trois enfants.»

Des pertes agricoles

La ferme est une copropriété des époux Pouliot. Ils séparent donc entre leurs deux rapports d'impôt les revenus et les dépenses de la ferme. Même si les revenus de la ferme augmentent graduellement, les profits se font rares. À chaque année, Sylvie et Denis déclarent des pertes agricoles qui sont acceptées par Québec et Ottawa.Mais en novembre 1997, ils reçoivent une lettre de Revenu Québec : on refuse leurs pertes agricoles pour 1994, 1995 et 1996. Au téléphone, on leur dit que cinq ans, c'était assez pour faire de l'argent avec une ferme. Revenu Québec considère donc qu'il n'y a pas d'expectative raisonnable de profits sur leur ferme : entre d'autres mots, vous ne ferez jamais d'argent avec cela.

On frappe un mur

Plusieurs conversations téléphoniques avec Revenu Québec ont laissé les Pouliot avec une certitude : «On se bat avec des gens qui ne connaissent pas l'agriculture. Ils ne comprennent même pas par exemple que ça prend deux ans avant de faire de l'argent avec une vache.» Et les façons de faire de Revenu Québec laissent aussi beaucoup à désirer. «Nous avons envoyé un dossier complet pour leur montrer comment notre entreprise avait évolué dans le temps.» Mais on leur a répondu que c'était prématuré et qu'il fallait attendre l'avis de cotisation. Ils doivent donc recommencer à monter leur dossier. Et c'est sans parler des papiers que Mme Pouliot avaient envoyés à Revenu Québec et qui ont été retournés par mégarde au concessionnaire de machineries agricoles du coin.

Dans leur quête d'aide pour régler ce dossier, les Pouliot ont pu compter sur un agronome du MAPAQ et sur leur comptable pour se battre avec eux. Le Syndicat des agricultrices de St-Jean-Valleyfield les a aussi appuyés. Mais ils sont restés amers de l'approche qu'ils ont faite à la fédération régionale de l'UPA. «Tout ce qu'ils ont fait, c'est de nous donner l'adresse où envoyer notre avis d'opposition.» Pour l'instant, ils doivent payer une facture de presque 9 000$. Et ils s'attendent que Revenu Canada suive prochainement.

Le temps partiel dans la mire du Revenu

En s'attaquant à l'évasion fiscale, le ministère du Revenu du Québec a frappé de plein fouet les agriculteurs à temps partiel. Toutes les entreprises qui ont déclaré des pertes à répétition ont reçu un questionnaire. Peu de temps après suit un avis de cotisation.

Le Bureau de lutte à l'évasion fiscale

En octobre 1996, le gouvernement du Québec lançait une vaste offensive pour récupérer des revenus qui lui échappaient : on a donc créé le Bureau de lutte à l'évasion fiscale. On visait les revenus non déclarés comme les pourboires dans les restaurants ou le travail au noir dans la construction. Mais le ministère du Revenu s'est aussi intéressé aux contribuables qui réclament des pertes à répétition pour une entreprise à temps partiel.

Revenu Québec a décidé de passer en revue les quatre groupes où on retrouvait le plus de contribuables répondant à ces critères : les petits propriétaires immobiliers (de condos ou d'appartements à louer), les professionnels qui exploitent à temps partiel des petites firmes de consultation, les artistes et les agriculteurs à temps partiel.

L'expectative de profits

Selon Revenu Québec, un contribuable qui lance une entreprise devrait normalement commencer à faire des profits après quatre, cinq ou six ans. À tout le moins, il devrait cesser de faire des pertes. Sinon, il pourrait s'agir d'un moyen pour réduire ses impôts. Comme c'est une question qui ne se tranche pas au couteau, les ministères québécois du Revenu et des Finances ont mis sur pied un comité de travail pour clarifier la notion d'expectative raisonnable de profits. Le rapport est prévu pour cet automne. Revenu Québec s'est quand même mis à l'oeuvre l'an dernier : on a vérifié systématiquement les déclarations d'impôts des trois dernières années de tous les contribuables de ces groupes qui avaient déclaré des pertes durant sept, huit ou neuf ans de suite. La première étape consistait en un questionnaire pour permettre aux personnes visées d'expliquer les dépenses de leur entreprise et les perspectives de profits. Si les explications fournies n'étaient pas concluantes, le ministère expédiait un projet de cotisation : on avertissait le contribuable qu'il recevrait une facture de Revenu Québec dans les semaines qui suivaient. Le projet mentionnait les dépenses qui n'étaient pas admissibles et le montant supplémentaire d'impôt à payer. Le projet d'avis était signé par un agent du ministère. Le contribuable était invité à s'adresser à cet agent pour fournir d'autres données ou des explications supplémentaires. Suivait ensuite l'avis de cotisation. Les montants qui y figuraient (dépenses non admissibles et impôt à payer) pouvaient être différents selon les explications fournies par le contribuable à l'étape précédente.



LE FISC À VOS TROUSSES

Il faut payer tout de suite

Que le contribuable décide de s'opposer ou non, le montant d'impôt à payer devient exigible dès qu'un avis de cotisation est émis. En s'adressant au ministère, il peut être possible d'étaler le paiement de l'impôt exigé. Il faut démontrer qu'on est incapable de payer le montant en un seul versement.

Il faut aussi savoir que Revenu Québec et Revenu Canada ont signé une entente de réciprocité : donc les contribuables qui sont visés par Revenu Québec doivent s'attendre à voir Revenu Canada leur exiger aussi des arrérages d'impôts.

On peut s'opposer à la décision de Revenu Québec. Après avoir reçu l'avis de cotisation, on doit dans un premier temps s'adresser au ministère si on croit que ses agents n'ont pas tenu compte de certaines informations qui leur ont été transmises ou qu'on a des informations supplémentaires à fournir.

La décision du ministère ne prend que quelques semaines. Si on n'est toujours pas satisfait, les affaires se compliquent.

Il faut alors engager un avocat et traîner Revenu Québec en cour. Avec les frais et les délais qui s'ensuivent.

A.B.

Est-ce une véritable entreprise?

Revenu Québec a l'intention de continuer sa campagne de vérification des entreprises qui réclament des pertes année après année. Si vous êtes visés, vous devriez répondre promptement au questionnaire avec l'aide d'un expert-comptable. C'est le conseil que donne Marc St-Roch, le directeur du service de fiscalité de l'UPA.

Une vraie entreprise

Selon Marc St-Roch, l'agriculteur doit démontrer à Revenu Québec qu'il exploite une véritable entreprise. Pour ce faire, s'il a un plan d'affaires, une prévision d'évolution de la ferme, un plan de développement, il doit en fournir copie à Revenu Québec. Fournissez aussi la liste des professionnels que vous avez consultés avant de vous lancer en affaires. Une chose à ne pas faire : attendre que tout ça se tasse. Dès que vous recevez une lettre de Revenu Québec, il faut agir au plus vite. Si le ministère ne reçoit rien de vous, les procédures continueront. Dès l'étape du questionnaire, il vaut mieux demander l'aide d'un comptable : ce qui vous semble évident ne l'est peut-être pas d'un point de vue fiscal. Votre comptable saura quelle est la meilleure façon de répondre à Revenu Québec.

Les réponses que vous fournirez à cette étape pourraient influencer grandement les décisions futures de Revenu Québec dans votre dossier. Il vaut donc mieux être clair et précis.

Vous aurez affaire à un fonctionnaire qui ne connaît probablement rien à l'agriculture, qui a plusieurs dossiers à régler le plus rapidement possible et qui ne viendra pas voir votre ferme. Préparez-vous à bien expliquer comment votre entreprise fonctionne et pourquoi vous faites des pertes à répétition.

Si on vous demande de répondre dans un laps de temps trop court, demandez un délai supplémentaire.

A.B.

ÉDITORIAL

La Régie rappelée à l'ordre

La semaine dernière, le Vérificateur général a rendu publique la première partie de son rapport annuel.



LAURENT PELLERIN
Président général de l'UPA

Parmi ses cibles, la Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec. Le Vérificateur n'est pas tendre envers l'organisme, l'accusant plusieurs fois de pécher au chapitre de l'optimisation des ressources. La Régie, reproche-t-il, n'évalue pas adéquatement les plans conjoints, déroge à certaines modalités de sa loi constitutive et manque de transparence dans son mode de fonctionnement. Parfois, le Vérificateur vise juste et touche la cible; c'est le cas quand il met directement la Régie en cause. Parfois, il passe à côté; c'est le cas quand il déborde sur la question des plans conjoints.

C'est ainsi qu'il manque son tir quand il qualifie les plans conjoints de monopoles. Un monopole est le fait d'une seule entreprise qui exerce un contrôle absolu sur l'offre et les prix. Le cas des plans conjoints est différent. C'est un mécanisme légal et démocratique prévu par le législateur et voté par les producteurs qui oblige acheteurs et producteurs à négocier les prix de vente, une sorte de « convention collective » de vente. On est loin d'un contrôle absolu sur les prix à la façon d'un monopole. Les tribunaux ont d'ailleurs déjà clairement confirmé que les plans conjoints ne sont pas des monopoles. En recourant à ce qualificatif, le Vérificateur contribue à entretenir de fausses perceptions sur la gestion de l'offre et à jeter le discrédit sur un système qui joue à l'avantage de l'agriculture, de l'agroalimentaire et des consommateurs.

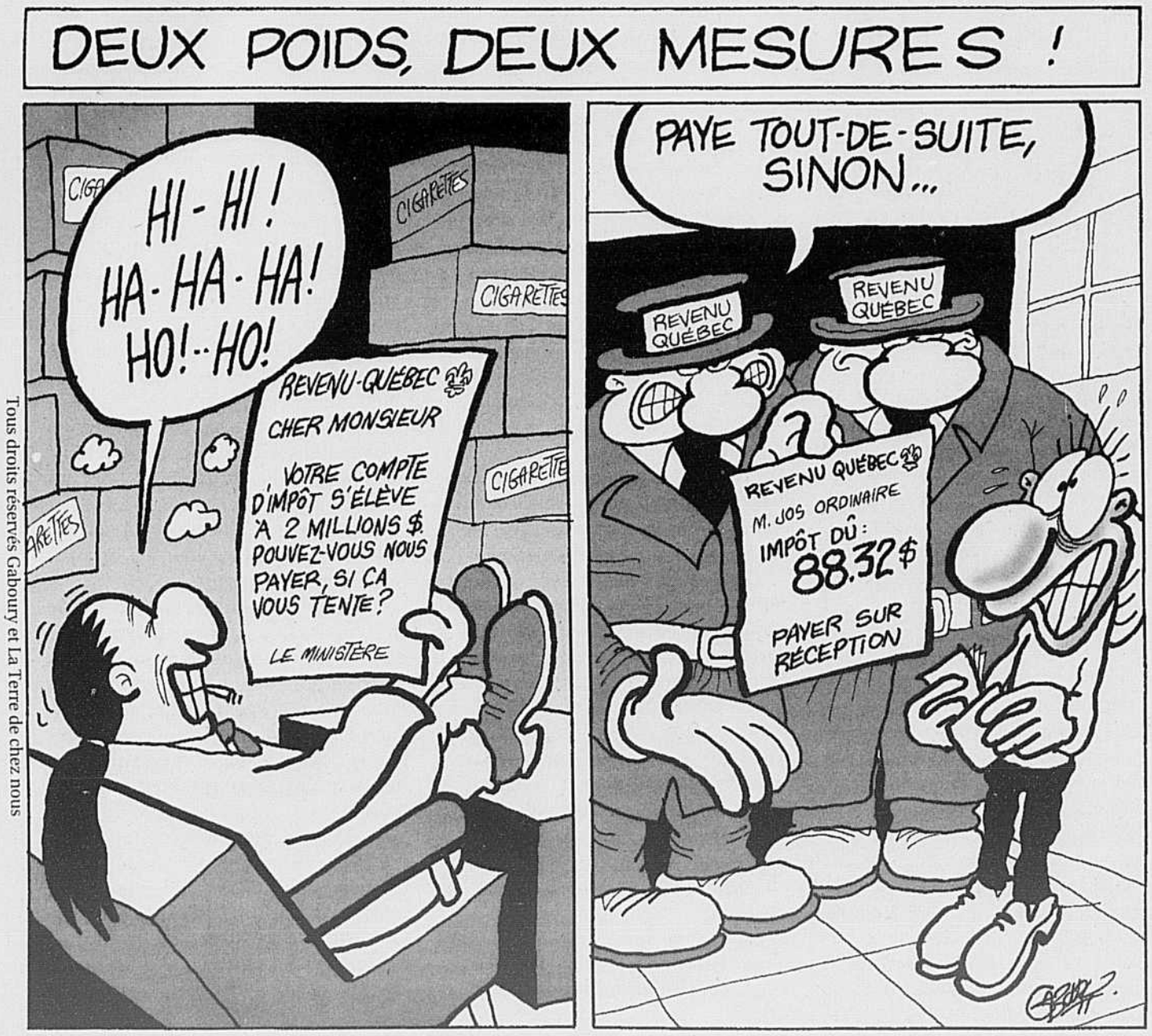
Le Vérificateur manque également la cible lorsqu'il fait le reproche à la Régie de ne pas évaluer adéquatement l'efficacité des plans conjoints. La loi ne lui confère pas un tel pouvoir. La Régie le rappelle d'ailleurs, dans sa réplique au Vérificateur, en signalant qu'il revient aux producteurs d'évaluer l'évolution et la performance des plans conjoints, en fonction des objectifs qu'ils se donnent et que c'est à eux de se procurer de tels moyens de contrôle. S'il était allé sur le « terrain », le Vérificateur aurait eu l'occasion par ailleurs de se rendre compte que les plans conjoints font l'objet d'un processus continu d'évaluation dans le jeu des négociations entre producteurs et acheteurs. Ce sont effectivement les producteurs qui sont le plus à même de savoir si leur situation s'améliore ou se détériore et d'apporter éventuellement les ajustements pertinents.

Une observation s'impose ici. Si le Vérificateur général, qui a passé des semaines à scruter les activités de la Régie, ne saisit pas les particularités et les bienfaits de la gestion de l'offre, qui les saisira? Pareille constatation nous renvoie à nos devoirs. C'est à nous, producteurs et productrices agricoles, qu'il appartient d'expliquer la gestion de l'offre et à démontrer que les plans conjoints ont une incidence positive sur la stabilité de l'industrie, l'amélioration de la qualité des produits agricoles et le niveau des prix à la consommation. Personne ne peut le faire mieux que nous; nous sommes la première et la meilleure ligne de défense. Nous avons donc, nous aussi, une mission d'efficacité, efficacité au chapitre de la gestion, de la transparence, de la crédibilité et de la promotion de nos outils collectifs de mise en marché.

Là où le Vérificateur vise dans le mille, c'est quand il reproche à la Régie de ne pas avoir de mécanismes adéquats pour assurer la transparence de son fonctionnement. Ses règles de régie interne ne sont pas connues, déplore-t-il, et elle n'est pas dotée de règles de procédure. De nombreuses fois, l'UPA a fait la même observation. Un code de régie interne réglerait une bonne partie des irritants reprochés à l'organisme, tout en conférant à la Régie la transparence indispensable à sa crédibilité en tant que «gardienne » de la *Loi sur la mise en marché*. La clientèle de la Régie va donc accueillir avec soulagement la publication, annoncée pour bientôt, de ses règles de régie interne et d'un guide d'accès à ses services.

Un code de régie interne réglerait une bonne partie des irritants reprochés à l'organisme

La Régie écope aussi ailleurs : manquements à sa loi constitutive, gestion de l'information, reddition de comptes, etc. Rien cependant qui remet en cause son intégrité. Heureusement. Le Vérificateur allume néanmoins plusieurs feux jaunes. La Régie doit se ressaisir. Non seulement sur la « forme », mais sur le « fond » aussi, car son intervention s'est malheureusement édulcorée au fil du temps sous la poussée des intérêts corporatistes. La Régie est « gardienne » de *Loi sur la mise en marché*; elle doit éviter de prêter le flanc à la critique et de dévier de son mandat d'origine, sinon c'est tout le système qui est mis en cause. Rappelons-nous, en guise d'avertissement, que c'est une perte de crédibilité et une attitude de mépris envers la volonté démocratique des producteurs qui a fini par conduire au démantèlement des *marketing board* en Angleterre. Une leçon sur laquelle réfléchir.



Tous droits réservés Gaboury et La Terre de chez nous

LA TERRE
DE CHEZ NOUS

FONDÉE EN 1929

TÉL. **(450) 679-8483** FAX **(450) 670-4788**
INTERNET: **tcn@tcn.upa.qc.ca**

ÉDITEUR: **L'Union des producteurs agricoles**
DIRECTEUR: **Hugues Belzile**
RÉDACTEUR EN CHEF PAR INTÉRIM: **André Belzile**
RÉDACTEUR EN CHEF ADJOINT, RESPONSABLE DES PUBLICATIONS SPÉCIALISÉES: **Victor Larivière**

ABONNEMENTS: **(450) 679-0540** poste **290**
RESPONSABLE DE LA PRODUCTION: **Carole Lalancette**

PUBLICITÉ: **(450) 679-8483** poste **275**
Courrier électronique : mlabelle@tcn.upa.qc.ca
DIRECTEUR DE LA PUBLICITÉ: **Réal Loiseau**
REPRÉSENTANTS PUBLICITAIRES: **Christian Guinard, Robert Bissonnette, Sylvain Joubert**

REPRÉSENTANT HORS QUÉBEC: **Jacques Long**
Tél. Toronto **(905) 335-5700** Fax **(905) 335-5001**
Courrier électronique : jlong@idirect.com

RESPONSABLE DU TIRAGE: **Micheline Courchesne**
ADMINISTRATION: **Jocelyne Gareau**
MONTAGE: **La Terre de chez nous**
IMPRESSION: **Imprimerie Transmag**

ABONNEMENT:
Québec 1 an: 33,36 $ 2 ans: 57,51 $ 3 ans: 79,37 $
Abonnement hors Canada: 1 an: 100 $ Taxe incluse
Chèque ou mandat à l'ordre de La Terre de chez nous et adressé au:
Service du tirage
La Terre de chez nous
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec) J4H 3Y9

Où directement au représentant

Dépôts légaux:
Bibliothèque nationale du Québec - 1992
Bibliothèque nationale du Canada ISSN 0040 - 3830
Enregistrement No 1051 Courrier de deuxième classe
États-Unis deuxième classe payé Champlain N-Y.

OPINION RURALE

Projet de restructuration de SOQUIA

Nous reproduisons cette semaine une lettre qui a été expédiée au Vice-Premier Ministre le 28 mai dernier.

Monsieur le Vice-Premier Ministre,

Faisant suite à notre récente discussion concernant le sujet cité en rubrique, je vous fais part, par la présente, de l'essentiel des attentes de l'Union des producteurs agricoles (UPA) et de ses affiliés concernant la restructuration de SOQUIA et de ses filiales ou, du moins, ce qu'on en connaît.

J'aimerais d'abord vous rappeler que le Centre de distribution des médicaments vétérinaires (CDMV), le Centre d'insémination artificielle du Québec (CIAQ) et le Centre d'insémination porcine du Québec (CIPQ) font l'orgueil du monde agricole.

Il s'agit d'entreprises efficaces, rentables, véritables joyaux de notre savoir-faire agricole et porte-étendards de l'expertise québécoise sur les marchés étrangers. D'où tout l'intérêt qu'on leur porte. Plus important cependant, ce sont des outils de développement de premier plan pour notre signature, maillon initial de la chaîne agroalimentaire.

Il faut également souligner que le succès du CDMV, du CIAQ et du CIPQ s'explique très largement par l'implication des producteurs et des productrices agricoles. Ce sont eux, en tant qu'utilisateurs et administrateurs (pour certains), qui en ont fait le succès en y «adhérant» massivement. Ils ont raison à bon droit de penser que ça leur appartient un peu beaucoup et de se sentir très concernés.

Outre ces considérations déjà incontournables, plusieurs raisons militent en faveur d'une acquisition de la trilogie de SOQUIA par les producteurs et leurs partenaires du secteur agroalimentaire. Voici les principales:

- le CDMV, le CIAQ et le CIPQ doivent absolument demeurer des outils de développement de l'agriculture et, dans ce sens, être avant tout au service de la classe agricole;
- les producteurs agricoles, déjà présents au sein de ces sociétés, sont bien placés, croyons-nous, pour cautionner la qualité de l'offre de service de ces entreprises, bien branchés qu'ils sont sur les attentes du milieu (le passé est garant de l'avenir à cet égard);
- plus que la simple logique de la rentabilité financière, la «raison agricole» doit guider le fonctionnement de ces entreprises, sinon elles perdront ce qui a fait leur raison d'être et ce qui, aussi, a fait leur succès et leur réussite;
- il importe que, dans l'avenir, les profits générés par ces entreprises «retournent» vers l'agriculture et soient réinvestis dans le développement de la filière agroalimentaire;
- finalement, compte tenu des consensus de la récente conférence de Saint-Hyacinthe sur l'agriculture et l'agroalimentaire, nous croyons que le CDMV, le CIAQ et le CIPQ sont au nombre de ces outils de choix qui nous permettront de mettre le cap sur les objectifs du nouveau «projet agricole» québécois.

la «raison agricole» doit guider le fonctionnement de ces entreprises

L'UPA est très sensible à l'intérêt du gouvernement pour l'agroalimentaire, qui voit là un secteur de développement économique et de création d'emplois à privilégier. Elle voit également d'un bon oeil une éventuelle implication de la Caisse de dépôt ou de la SGF dans la mesure où celle-ci s'harmonise avec les préoccupations légitimes du monde agricole.

Dans cet esprit, nous sommes intéressés à discuter avec le gouvernement d'un partenariat qui allierait les forces vives du secteur agricole aux outils financiers gérés par l'État et, plus particulièrement, ceux qui sont déjà présents dans le giron du MAPAQ.

Souhaitant instamment que cette requête débouche sur de plus amples discussions sur le sujet avec vous et votre gouvernement, je vous prie de croire, Monsieur le Vice-Premier Ministre, en l'assurance de notre considération.

Le directeur général, UPA
Jean Larose

Votre opinion S.V.P.

Dans le but d'offrir la chance au plus grand nombre de lecteurs possible d'exprimer leurs opinions dans le journal, nous vous demandons de vous en tenir à un maximum d'une page de texte à interligne double. Nous accordons la priorité aux questions traitées dans le journal et nous nous réservons le droit de couper les textes trop longs.

1-800-LA TERRE

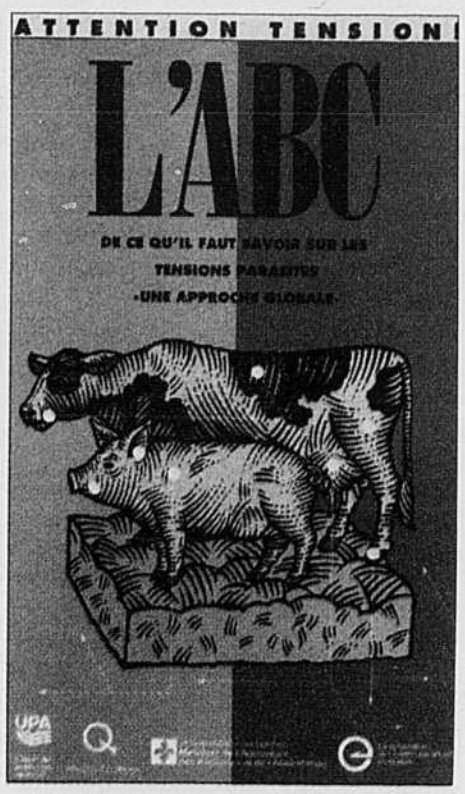
Nous mettons à votre disposition un numéro téléphonique sans frais. Ce numéro est exclusivement réservé pour recueillir sur boîte vocale vos commentaires sur le contenu du journal ou encore pour nous communiquer des nouvelles qui seraient d'intérêt général. La Terre, faites-en votre affaire!

1-800-528-3773

ACTUALITÉS

Moins de problèmes liés aux tensions parasites

L'approche globale a permis de mettre en place une démarche rigoureuse pour régler la plupart des problèmes qu'on pouvait attribuer à des tensions parasites, c'est du moins ce qu'avance le Comité mixte sur les tensions parasites, composé de l'Union des producteurs agricoles, du ministère de l'Agriculture et d'Hydro-Québec.



Récemment, des pochettes d'information ont été distribuées pour faire connaître les étapes à suivre aux agriculteurs qui croient déceler des problèmes de tensions parasites. Elles fournissent les données essentielles de la démarche de soutien technique. Le Comité souhaite par cette action faciliter la recherche de solutions des exploitants agricoles aux prises avec des problèmes.

Les pochettes d'information sont disponibles, pour consultation, aux bureaux régionaux du ministère de l'Agiculture, d'Hydro-Québec et de l'UPA

Pour le responsable du dossier à l'UPA, M. Gratien D'Amours, le nombre de problèmes causés par les tensions parasites a beaucoup diminué. Il faut cependant continuer de s'intéresser à la question pour aider les agriculteurs confrontés à des problèmes.

La ferme forme un tout

L'approche globale préconise de considérer la ferme comme un ensemble complexe. Le producteur, qui constate des problèmes de comportement ou de productivité de ses animaux, s'adresse à son bureau de renseignements agricoles du ministère de l'Agriculture.

Les divers experts doivent par la suite procéder à des diagnostics pour identifier le problème. L'électricien doit vérifier le réseau de la ferme. Le vétérinaire doit évaluer la santé du troupeau. L'agronome analyse la régie tandis que l'ingénieur se penche sur les conditions environnementales. Pour les fermes laitières, il est important de faire faire une inspection et un réglage du système de traite. L'application des recommandations des experts assure qu'on a éliminé les autres causes possibles de problèmes. Elle est suivie d'une période d'observation de trois à six mois et, par la suite, d'une réévaluation.

Si le problème persiste et si on mesure des tensions parasites, il faut alors penser à l'installation d'un dispositif de correction. L'expérience des dernières années a démontré qu'avec cette approche on pouvait solutionner plusieurs des problèmes rencontrés avant de devoir envisager l'installation d'un système correcteur. Les problèmes peuvent être causés par des appareils défectueux, une régie déficiente, des maladies des animaux, etc. L'approche globale permet de faire un diagnostic de l'ensemble du système de production.

Les pochettes d'information sont disponibles, pour consultation, aux bureaux régionaux du ministère de l'Agriculture, d'Hydro-Québec et de l'UPA. Les agriculteurs et autres personnes intéressées peuvent donc s'y référer pour prendre connaissance de «l'ABC de ce qu'il faut savoir sur les tensions parasites», et les autres publications québécoises qui ont trait aux tensions parasites contenues dans la pochette d'information. **R. B.**

BRÈVES

Approvisionnement des usines laitières : les travaux avancent

Les travaux du comité de concertation dans le secteur laitier vont bon train. Sous la conduite du premier ministre Bouchard, les parties se concentrent sur les sujets qui ont un impact immédiat. C'est ainsi que, suite à la réunion du 5 juin, deux rencontres techniques ont eu lieu cette semaine pour discuter des modalités d'approvisionnement des usines. Les parties cherchent à privilégier les marchés intérieurs sans nuire aux exportations. Il semble qu'on ait peu discuté le 5 juin de la demande du Conseil de l'industrie laitière pour qu'il n'y ait qu'une seule organisation accréditée pour représenter les transformateurs. Ni de sa demande de modifier la loi sur la mise en marché des produits agricoles pour enlever aux coopératives leur rôle distinct. Comme l'échéancier demeure la fin de juin, il ne restera au comité de concertation que deux petites semaines pour déboucher sur des solutions concrètes. **A.B.**

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR.

L'UPA D'EST EN OUEST

LA FÉDÉRATION DES PRODUCTEURS EN SERRE

Horticulture ornementale, croissance et CSRN

Tout récemment, des données relatives à la performance économique du secteur non-comestible de l'horticulture ornementale indiquaient un taux de croissance de 4,5 % entre 1988 et 1996. Parallèlement, selon les données de Statistique Canada, la comparaison entre la serriculture au Québec et dans les autres provinces pour la période de 1993 et 1996 démontre que, tandis que l'Ontario augmentait ses ventes de fleurs et de plantes ornementales de 22 % et que la Colombie-Britannique les augmentait de 34 %, le Québec affichait une diminution des ventes de 5 %...

Cette croissance des ventes se traduit en Ontario par un investissement massif dans leurs infrastructures, tandis que la valeur de la production québécoise de plants et de fleurs d'ornement est en régression.

Formulaires CSRN

En premier lieu, le Syndicat des producteurs en serre du Québec croit que la venue tardive du CSRN en horticulture ornementale explique en bonne partie le retard du Québec sur les autres provinces du Canada.

En second lieu, le faible niveau d'investissement pour la recherche et le développement dans le secteur ornemental au Québec contribue à maintenir cet écart.

Pour tendre à reconquérir un meilleur équilibre, le Syndicat rappelle que la date limite pour retourner les formulaires de demande pour le Compte de stabilisation du revenu net (CSRN) est le 15 juin 1998 pour les particuliers, et le 30 juin 1998 pour les compagnies. Adhérer au CSRN, c'est en somme utiliser judicieusement un outil de développement mis à la disposition des producteurs qui a une portée sur l'ensemble de la production.

Agissez vite...

Évolution comparée de la production serricole au Québec et en Ontario, 1993-1996

	QUÉBEC			ONTARIO		
	1993	1996	Variation	1993	1996	Variation
Ventes fleurs et plantes :	91 721 556 $	87 400 000 $	- 5 %	302 191 159 $	367 969 000 $	22 %
Ventes légumes de serre :	32 228 638 $	41 534 000 $	29 %	53 895 197 $	77 453 000 $	44 %
Ventes totales :	123 950 194 $	128 934 000 $	4 %	356 086 356 $	445 422 000 $	25 %
Nombre de producteurs :	1 188	1 150	- 3 %	1 155	1 350	17 %
Superficie de production (ha) :	216	235	9 %	413	561	36 %
Investissement global :	268 240 865 $	250 500 000 $	- 7 %	590 011 791 $	717 435 000 $	22 %

Source : Statistique Canada, catalogue annuel 22-202

LA FÉDÉRATION DE LANAUDIÈRE

Nouvel exécutif

Lors de son dernier conseil d'administration, la Fédération a complété son conseil exécutif: M. Pierre Breault a été élu 4e membre de l'exécutif et M. Martin Dufresne, 5e membre. Le conseil exécutif de la Fédération pour 1998-1999 est donc composé de: Mme Annette Coutu, présidente; ler vice-président: M. Gaston Beaudoin, président du Syndicat des producteurs de cultures commerciales de Lanaudière; 2e vice-président: M. Donald Bernêche, président du Syndicat du Sablé; 4e membre: M. Pierre Breault, président du Syndicat du Nord; 5e membre: M. Martin Dufresne, vice-président du Syndicat des producteurs de volailles de Lanaudière. Félicitations à tous ces élus.

Corvée d'idées

Solidarité rurale, à titre d'instance conseil du gouvernement du Québec en matière de développement rural, mène une «corvée d'idées» à travers le Québec afin de produire un avis pour la mise en place d'une politique gouvernementale du développement rural.

Dans Lanaudière, la corvée a eu lieu le 11 mai dernier et a permis à la Fédération de déposer un mémoire dans lequel elle rappelle quelques conditions pour que l'agriculture collabore à la revitalisation du milieu rural ou à son maintien.

La Fédération a souligné que la performance économique ne veut pas dire concentration des entreprises. Le modèle de la ferme familiale ou la ferme citoyenne peut très bien assurer la croissance agricole à condition que les producteurs, les gens du milieu et le gouvernement approuvent ce modèle. Concernant le développement agricole durable et l'occupation du territoire, la Fédération soutient que les outils légaux mis en oeuvre récemment ainsi que la stratégie agro-environnementale auront à moyen terme des effets bénéfiques sur le monde rural, même s'il faudra une bonne période d'ajustement et d'effort de concertation entre les différents partenaires.

Réseau en production porcine

Devant les difficultés grandissantes des naisseurs pour écouler leurs porcelets, le Syndicat des producteurs de porcs, en collaboration avec le MAPAQ, s'est penché au cours des dernières semaines sur la problématique en vue d'y trouver des solutions.

Parmi les meilleures solutions avancées, le syndicat envisage la mise sur pied d'un réseau régional de producteurs soutenu par un club d'encadrement technique. Le réseau de production qui regroupera naisseurs et finisseurs aura comme principal objectif d'assurer la compatibilité des troupeaux au niveau sanitaire et génétique pour permettre l'écoulement du produit selon les besoins du marché. Pour le syndicat, l'approche réseau constitue une opportunité offrant aux producteurs indépendants un canevas qui assurera la pérennité et la préservation de la ferme familiale en production porcine.

Conseil de développement bioalimentaire

Lors de son assemblée annuelle tenue le 24 avril dernier, le CDBL s'est doté d'un nouveau conseil exécutif. Voici sa composition: Présidente: Mme Annette Coutu, FUPAL; 1er vice-président: M. Pierre Goyette, MRC de l'Assomption; 2e vice-président: M. Richard Pelletier, MAPAQ; Secrétaire: M. Louis Roy, Coopératives bioalimentaires; Trésorier: M. Victor Théberge, Institutions financières.

DACO MC

ERRATUM

PPE

Laboratoires Daco voudrait corriger une erreur qui s'est glissée dans le texte de l'encart publicitaire du Plan de production environnementale (PPE) paru dans la Terre de chez nous du 8 janvier dernier.

MM. Gary Roberts, Stephen Clare et Dale Peters furent présentés comme des agronomes, toutefois, en vertu des lois québécoises applicables, ils ne peuvent porter le titre d'agronome, ni exercer la profession d'agronome au Québec.

MM. Roberts et Clare possèdent tous deux un B.Sc.A et une maîtrise en sciences (agriculture). Ils sont membres de l'Ontario Institute of Agrologists (OIA) et de l'Institut agricole du Canada (AIC). M. Dale Peters est actuellement conseiller certifié en culture détenant des certificats du Michigan et de la province d'Ontario. Tous trois sont des consultants ressources pour Laboratoires Daco, compagnie qui offre des services dans plusieurs autres provinces canadiennes ainsi qu'aux États-Unis. Ces trois consultants ont cumulé une expérience totale de 80 années en fertilisation des sols.

Afin de mieux vous servir avec son Plan de production environnementale (PPE), Laboratoires Daco a récemment engagé un agronome, membre de l'Ordre des agronomes du Québec, M. Bob Dalton qui fera la promotion du PPE ainsi que la consultation auprès des producteurs du Québec. M. Dalton a 20 années d'expérience en agriculture. Hélène Leclerc, agronome, est aussi à l'emploi de Laboratoires Daco depuis plus de 10 ans. Elle possède un B.Sc.A. en agronomie et une maîtrise en sciences de l'Université McGill. De plus, Laboratoires Daco est présentement en période de sélection pour engager un ou une autre agronome.

Dans son laboratoire d'analyses de sols, il y a une équipe de 10 personnes totalisant une expérience de 100 années sous la direction du Dr Jim Brimner qui a lui-même 30 années d'expérience.

C'est donc avec son équipe qualifiée et dynamique que Laboratoires Daco s'engage à vous offrir des produits et des services de qualité qui sauront vous satisfaire.

Pour de plus amples informations concernant le Plan de production environnementale (PPE), veuillez nous contacter au bureau de Waterloo au 1-800-363-8975 ou au 1-514-359-1876.

Monsanto acquiert First Line Seeds de Guelph

Monsanto Canada vient d'acquérir une participation majoritaire dans le capital de l'entreprise de semences, First Line Seeds de Guelph, en Ontario. Ce partenariat devrait permettre d'élargir la gamme de semences de soja dotées de nouveaux caractères agronomiques.

«Cette association avec First Line Seeds nous permet de partager nos ressources internationales avec une entreprise ontarienne dont l'objectif primordial est de répondre aux besoins des producteurs de soja canadiens», signale Jim Inksetter, directeur commercial, maïs et soja, de Monsanto Canada à Mississauga. Dans l'immédiat, quelques variétés de soja Asgrow (la compagnie de semences qui appartient à 100% à Monsanto) seront offertes dans le réseau de distribution de First Line Seeds. Pour le printemps 1998, la majorité des produits offerts par les deux entreprises continuer d'être distribué dans les réseaux existants.

Fusion de Monsanto avec AHP

Parallèlement, on apprenait cette semaine que la compagnie mère Monsanto et American Home Products(AHP)- une compagnie pharmaceutique de la Côte Est américaine - fusionnaient. Les actionnaires de AHP détiendront 65% des parts de la nouvelle entité dont on ne connaît pas encore le nom. Le conseil d'administration du nouveau groupe sera par contre représenté à parts égales par des représentants des deux compagnies.

Les deux groupes prévoient réaliser conjointement des ventes annuelles de l'ordre de 23 milliards de dollars. Les produits pharmaceutiques devraient représenter la moitié des ventes, et le secteur agricole devrait générer 6 milliards par année. La fusion de ces deux géants s'inscrit dans l'essor du nouveau concept - en recherche et développement- des «sciences de la vie». Une orientation qui exige des entreprises d'importants investissements en termes de recherches et de marketing. Plusieurs croient que les sciences médicales et agricoles ont beaucoup en commun en termes de recherche fondamentale, surtout depuis l'avènement de la biotechnologie et l'essor des techniques de recombinaison génétique.

L'agriculture a de nouveau la cote auprès des multinationales, car on croit que les changements de régime alimentaire des pays en voie de développement augmenteront les besoins. On estime qu'au cours des 20 prochaines années, il faudra doubler la quantité de grains produite dans le monde pour répondre à la croissance du bétail de plus en plus en demande en Asie. D'où l'importance, selon les compagnies, de développer le secteur des semences et produits modifiés génétiquement.

Plus de 30 millions d'acres seront ensemencées cette année avec des semences modifiées génétiquement (surtout dans le coton, le soja et le maïs). La popularité de ces semences est à la hausse partout dans le monde, sauf en Europe où l'on observe une forte résistance des consommateurs à cet égard. **I.P.**

MAÏS

L'ontarien ou le québécois?

La valeur alimentaire du maïs-grain québécois se compare bien à celle du maïs ontarien importé. C'est du moins ce que concluent les inspecteurs du secteur des grains de la Régie des marchés suite aux analyses effectuées sur des échantillons de la récolte de maïs 1997.

Les analyses ont ainsi démontré que l'énergie nette de lactation est légèrement supérieure à celle des échantillons de maïs ontarien et s'est maintenue par rapport à 1996 (1,75 contre 1,74). Le taux de protéine a par contre augmenté de 0,97% comparé à la récolte de l'année précédente, mais il demeure inférieur de 0,27% à celui du maïs ontarien. En 1996, le poids spécifique était de 66,8, soit 2 kg/hl de moins qu'en 1996. Il demeure toutefois égal à celui de l'Ontario. Même si le poids spécifique a diminué en 1997, signale Prime Pichette, de la Régie, l'analyse chimique de la récolte 1997 est supérieure à celle de 1996. **I.P.**

Classement et analyse du maïs

	Québec	Ontario
Poids spécifique moyen	66,8	67,0
Grains cassés	1,27	1,05
Grains chauffés	0,06	0,12
Total grains abîmés	1,78	2,28

Analyse chimique (base 14% teneur en eau)

Protéine brute	8,47	8,74
Énergie nette lactation	1,75	1,74
Fibre A.D.F.	3,25	3,58

Source : Régie des marchés agricoles et alimentaires du Québec



Ferme Cloche des Alpes

Aventure au pays des croisements ovins

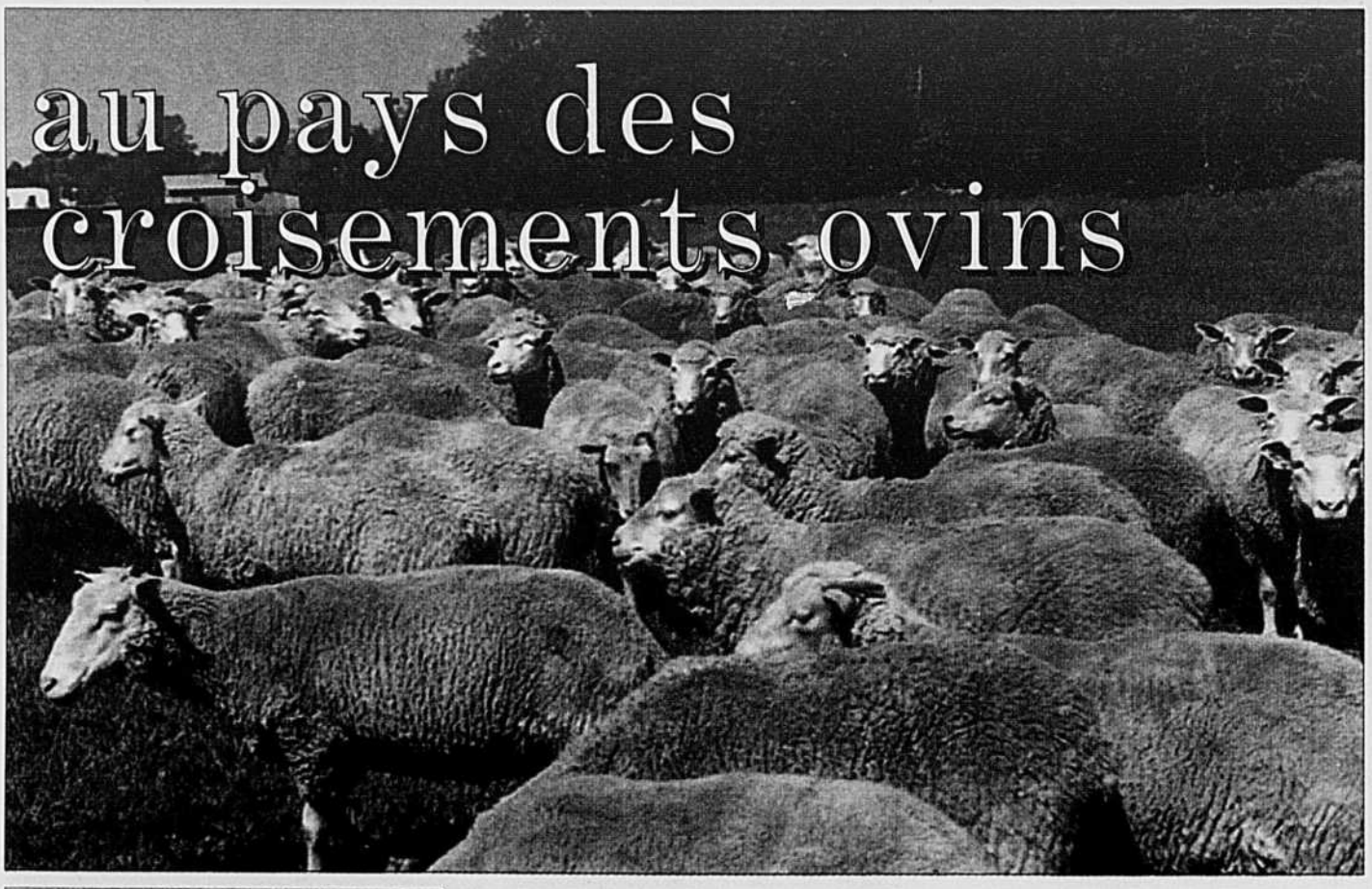


PHOTO: Y. CHARLEBOIS

La Cloche des Alpes possède un troupeau de 400 brebis dont la moitié de race Boolys.

Yves Charlebois
COLLABORATION SPÉCIALE

À Sainte-Sophie-de- Mégantic, les propriétaires de la ferme La Cloche des Alpes, Mme Luzia Imhof et Denis Lavallée, ne se contentent pas de simplement élever des moutons.

Ils cherchent depuis des années la race parfaite: prolifique et de bonne carcasse. Cette fois, avec la Boolys, ils pensent y être.

Au milieu des années 70, Denis Lavallée s'achète une ferme. Il était alors professeur. Luzia est une Suisse allemande arrivée au pays il y a plus de vingt ans. Denis s'intéresse au mouton, cependant les races utilisées ont toujours eu des inconvénients à ses yeux : les moutons sont trop petits, pas assez prolifiques ou ne se reproduisent pas assez longtemps durant l'année à l'état naturel. En effet, la majorité des races de moutons ne se reproduise que six mois par année.

De recherche en recherche

En 1981, Denis entend parler de la race Polypai, créée par des chercheurs de l'Iowa.Leur particularité est de pouvoir se reproduire huit mois par année et ce, naturellement. Il a alors acquis quelques sujets.



PHOTO: Y. CHARLEBOIS

Denis Lavallée, Luzia Imhof et leur fils Fabien devant un sujet du nouveau croisement Boolys.

Quelques années plus tard, c'est le Merino de la Nouvelle-Zélande qui retient son attention. Le Merino est porteur du gène Booroola qui permet aux ovins de se reproduire naturellement douze mois par année. Luzia et Denis en trouvent à l'ancienne ferme expérimentale d'Agriculture Canada à La Pocatière.

Ces brebis peuvent avoir jusqu'à 2,5 agneaux annuellement. Cependant, la qualité des gigots laisse à désirer.

Avec le soutien du Conseil de recherche en pêche et en agroalimentaire du Québec (CORPAQ), le couple collabore à une recherche d'évaluation de croisements. Grâce à une enveloppe de 80 000$, de 1994 à 1997, les chercheurs François Castonguay de l'Université Laval et Mike Fahmy de la station de recherche d'Agriculture Canada à Lennoxville ont travaillé à évaluer différents croisements.

La nouvelle race mise au point comprend une portion de Merino Booroola et une autre de la race ovine DLS. Selon M. Mike Fahmy, les nouveaux sujets en sont rendus à une quatrième génération. Il a constaté que le caractère prolifique des Merino Booroola est maintenu ainsi que les qualités de carcasse des DLS. Le chercheur tentera de faire homologuer cette nouvelle race auprès de l'Association canadienne des éleveurs de moutons de race pure.

Enfin une production régulière

Luzia et Denis ont réussi à livrer une vingtaine d'agneaux de qualité à chaque semaine depuis la dernière année. Le couple n'a pas recours aux traitements hormonaux pour les brebis.

Cette nouvelle race portera le nom de Boolys, «Boo» pour Booroola et «Lys» pour le petit côté souverainiste de nos bergers. Le couple Imhof-Lavallée souhaite vendre des sujets d'ici la fin du millénaire.



PHOTO: Y. CHARLEBOIS

Les sujets ont été croisés pour à la fois mettre en valeur la prolificité et une bonne carcasse.

OPTIMISEZ VOS FERMENTATIONS !



De la récolte du fourrage jusqu'au rumen, les experts d'**Alltech** vous apportent le meilleur des Biotechnologies:

- l'inoculant d'ensilage **Sil-All** (viabilité de plusieurs souches de bactéries et d'enzymes pour réussir des ensilages de qualité)
- le conservateur de foin sec **Excelfoin (Alfa-Save)** (formulation d'acide propionique unique non-corrosif pour une bonne réussite de récolte de foin jusqu'à 30%)

" Produits reconnus par les scientifiques et les producteurs laitiers du Québec depuis 10 ans"

Rien ne sert de courir pour réussir son foin !

ROBIOTECH **Agent exclusif Alltech au Québec**
Pour connaître votre distributeur local, composez 1-800-267-7252

L'abattoir de lapins est racheté

Jean-Charles Gagné

L'abattage à forfait peut reprendre son rythme de croisière à Saint-Apollinaire. Le 4 juin, le syndic a en effet accepté l'offre d'achat de quatre producteurs agricoles pour cet établissement sous inspection fédérale qui abat des lapins et divers oiseaux. Les nouveaux acquéreurs ont déjà pris possession des lieux et rebaptisé l'établissement «L'Abattoir des Agriculteurs». Ils deviendront officiellement propriétaires de l'usine d'ici le 3 juillet. L'abattoir avait déclaré faillite le 10 mars.

Le président, Jean-Marie Desharnais, éleveur à Saint-Honoré-de-Shenley, en Beauce, met en marché quelque 25 000 lapins par an. Il est en production cunicole depuis cinq ans. Jean-Claude Delage, éleveur cunicole à Honfleur, est vice-président. Claude Prévost, éleveur de pintades, d'oies et de perdrix, à Saint-Michel-de-Bellechasse, est le secrétaire. Benoît Prévost, éleveur de canards à LaDurantaye, complète le quatuor des actionnaires.

Une perte d'au moins 75% pour les éleveurs

L'abattoir a été acquis pour 251 000$. Cette somme servira à éponger des créances garanties et à payer les frais d'administration. Les créanciers non garantis, dont des éleveurs, subiront une perte d'au moins 75%, selon Louis Langevin, qui administre la faillite. L'abattoir devait plus de 150 000$ à des éleveurs de poulets, de cailles et de lapins.

L'abattoir n'avait pas cessé ses opérations. Il a été maintenu à bout de bras par un regroupement d'une dizaine d'éleveurs qui avait fait une offre d'achat (175 000$) deux jours avant la faillite. Cette offre d'achat a été annulée par la Cour supérieure le 8 mai. Le syndic a reçu trois soumissions privées, le 3 juin. Les deux propositions soumises par ce regroupement n'ont pas été retenues. L'une était une offre d'achat de 212 807$. L'autre était une location (2 600$ par mois) avec option d'achat (240 000$) avant le 8 décembre 1998.

L'abattoir est un outil, pas une fin en soi

Pour Jean-Marie Desharnais, l'abattoir n'est pas une fin en soi, mais «un outil au service de tous les producteurs». «Nous avons acquis l'abattoir dans le but de stabiliser le prix du lapin à un niveau raisonnable de façon à mieux pénétrer le marché. Nous voulons faire baisser le prix sans faire assumer cette diminution par les éleveurs. Dans cette perspective, l'abattoir ne visera pas à faire des profits, mais à couvrir ses frais», a-t-il dit.

M. Desharnais souhaite que les éleveurs se sentent chez eux dans cet établissement. Il les invite d'ailleurs à venir discuter des ajustements appropriés (journées d'abattage, etc.). M. Desharnais dit entreprendre cette aventure dans un esprit de collaboration et d'ouverture face aux autres partenaires, dont Les Producteurs de lapins du Québec. L'Abattoir des Agriculteurs ne fera pas de distribution même si M. Desharnais possède sa propre agence qui traite de petits volumes. Les actionnaires ont préféré s'en remettre aux distributeurs déjà bien implantés dans le lapin, la caille et le canard, a-t-il dit.

Les créanciers non garantis, dont les éleveurs, subiront une perte d'au moins 75%

«J'ai acheté l'abattoir pour qu'il ne soit pas vendu à un étranger, a-t-il dit. Autrement, on n'aurait pas mis fin à l'état de dépendance dans lequel nous baignons depuis longtemps et qui empêche le développement de la production cunicole», a-t-il dit. Selon lui, l'offre d'autres éleveurs cunicoles de, louer d'abord ne garantissait pas la même perspective de stabilité à long terme.

Selon M. Desharnais, «L'Abattoir des Agriculteurs» peut disposer de 4 500 lapins par semaine et d'au moins 50 000 oiseaux (poulets, cailles, oies, canards, etc.), sur un quart de travail. Il projette d'instituer un deuxième quart de travail. Il y a de la place pour tout le monde, a-t-il dit, pour rassurer les éleveurs inquiets de voir une production marginaliser les autres. Depuis quelque temps, l'établissement ne fonctionnait que trois jours par semaine.

De l'amertume chez les éleveurs évincés

Deux groupes d'éleveurs se disputaient l'abattoir en bout de ligne. Chez le regroupement initial d'éleveurs, «ce n'était pas la joie», pour reprendre une expression de Jacques Therrien, éleveur cunicole à Saint-Léon-de-Standon, en Beauce. Ces éleveurs qui voulaient créer une coopérative intégrant plusieurs productions se sont donc fait damer le pion. Au départ membre de ce regroupement, le président des Producteurs de lapins du Québec, Pierre Pilon, a eu une réaction mitigée. «Nous voulions nous assurer que l'abattoir continue à opérer, ce qui est fait, même si nous avions envisagé un fonctionnement différent», a-t-il noté. Par ailleurs, «la transaction met fin à la confusion créée chez certains éleveurs par l'implication d'administrateurs du syndicat dans l'achat d'un abattoir. Nous pourrons consacrer notre énergie à la relance du projet d'agence de vente mis en veilleuse depuis quelques mois», a-t-il ajouté.

Aussi du regroupement, Jean-Luc Croteau, éleveur de lapins à Sainte-Gertrude, a perdu environ 14 000$ dans la faillite actuelle et celle de 1995. «On n'est pas gagnant, car on on n'a pas la mainmise sur la conduite de l'abattoir», a-t-il dit.

Il n'était pas rassuré quant au fonctionnement futur de l'abattoir. Il craignait par exemple que l'abattage de lapins soit marginalisé par rapport à d'autres productions.

BRÈVES

La croissance porcine pour l'exportation d'abord

Le nombre de porcs par ferme a presque doublé au cours des dix dernières années au Canada et s'établit à 615 têtes, selon Statistique Canada. Le nombre d'éleveurs est toutefois passé sous les 20 000 pour la première fois depuis qu'on recueille des données. La consommation de viande de porc a chuté de 2% l'an dernier pour se situer à 25,2 kilos. En conséquence, la croissance de la production porcine est presque entièrement vouée à l'exportation. **J.-C.G.**

Hollande : feu vert pour exporter des porcs vivants

Les experts vétérinaires de l'Union européenne ont voté en faveur de la levée de l'interdiction faite à la Hollande d'exporter des porcs vivants, au début de mai. Cette interdiction avait été déclarée en février 1997 en raison d'une épidémie de fièvre porcine. L'interdiction n'est maintenue que sur un petit territoire, au sud du pays, où était situé le coeur de l'épidémie. Cette maladie contagieuse pour les porcs, pas pour les humains, a entraîné l'abattage de 10 millions de porcs. *(Western Producer, 14 mai)* **J.C.G.**

CÉRÈS

Vous êtes un candidat idéal pour le concours Cérès si :
- Vous êtes un gestionnaire averti
- La rentabilité de votre ferme est enviable
- Vous avez appliqué des idées et des produits novateurs

Trois catégories de bourses :
(trois finalistes par catégorie)
- Ferme de trois personnes et moins
- Ferme de quatre personnes et plus
- Exploitant(e) depuis moins de dix ans

Les neufs finalistes se méritent :
- Deux billets pour le Gala Cérès
- Une nuitée pour deux personnes à l'Auberge des Seigneurs
- Un trophée Cérès
- Deux laissez-passer pour toutes les activités du Salon 99
- De la visibilité médiatique
- Une bourse de 1500$ pour chacun des trois prix d'excellence

Les parrains des finalistes bénéficieront d'une visibilité importante:
- Guide du Salon
- Programme-souvenir
- Diaporama et allocution lors du Gala
- Communiqués de presse

Ils recevront en plus :
- Un billet pour le Gala Cérès
- Un laissez-passer pour toutes les activités du Salon 99



Lauréats, finalistes et parrains, Gala Cérès 1998

CONCOURS CÉRÈS

INSCRIPTION

Pour obtenir un dossier de participation, remplissez ce coupon et retournez-le immédiatement

Adresse de retour:
CONCOURS CÉRÈS
2285 Saint-Germain
Saint-Hyacinthe
(Québec) J2S 8N7
Tél./Fax: (514) 771-1226

Nom et prénom: _____

Nom de l'entreprise: _____

Adresse: _____

_____

Code postal: _____

CONGRÈS EN GASPÉSIE

Les producteurs de bois adoptent tout un train de résolutions sur la fiscalité

Alain Lavoie
COLLABORATION SPÉCIALE

CARLETON-La réforme de l'évaluation foncière et la fiscalité du revenu ont été au coeur des débats des quelque 200 délégués réunis à Carleton, la semaine dernière, dans le cadre du congrès de la Fédération des producteurs de bois du Québec.

Dans son discours d'ouverture, le président, Jean-Claude Nadeau, a donné le ton aux discussions : «Je crois qu'il est maintenant temps que les gouvernements adoptent des mesures fiscales qui appuient les producteurs qui oeuvrent en aménagement forestier.»



PHOTO: ALAIN LAVOIE

Près de 200 membres de la Fédération des producteurs de bois du Québec étaient en congrès, jeudi et vendredi derniers, à Carleton en Gaspésie.

Des demandes soutenues

Lors de l'assemblée, les producteurs n'ont pas lésiné sur leurs demandes et les résolutions ont été adoptées en vitesse après quelques discussions seulement.

L'urgence de la situation commande un tel nombre de résolutions sur la fiscalité, a indiqué le président sur le parquet du congrès. Il apparaît selon Jean-Claude Nadeau que des réformes fiscales sont incontournables... Sinon, le développement de pratiques forestières durables pourrait bien s'embourber dans les méandres des discussions. Sur les quatorze résolutions adoptées par les producteurs de bois du Québec, dix portent exclusivement sur l'aspect de la fiscalité. Le statut fiscal du propriétaire forestier, l'impôt foncier, remboursement des taxes foncières, TPS, TVQ, taxe sur les opérations forestières, révision de la fiscalité municipale et différentes demandes pour les sinistrés du verglas étaient au menu des délibérations. Jean-Claude Nadeau insiste également sur l'importance de la fiscalité dans les débats du congrès annuel. «Si on a mis l'accent sur la fiscalité, cette année, c'est qu'on touche une quantité importante de producteurs qu'on n'a pas l'occasion de toucher normalement. L'argent, c'est le nerf de la guerre. Nos producteurs, présentement, sont différents des années 50 et 60. Ces nouveaux producteurs, ce sont des cols blancs, des professionnels ou encore des gens qui s'en vont vers la retraite et qui veulent se bâtir un fonds de retraite dans certains cas», explique le président. Ces producteurs sont «toujours pognés avec la fiscalité actuelle, dit M. Nadeau. Alors, cela les empêche de faire de l'aménagement durable dans certains cas».

Jean-Claude Nadeau affirme par ailleurs que ces nouveaux producteurs «apporteront beaucoup à la forêt privée par leurs connaissances. Tous ces professionnels ont beaucoup à apporter s'ils se regroupent au sein des producteurs de bois du Québec. Je crois que par la fiscalité on pourra les attirer».

La Fédération défendra ses propriétaires dans leur droit de gérance de leurs boisés. «Avec la mise en place des Agences régionales, où il y a un partenariat, on se fait tasser par le ministère et par l'industrie dans le droit de gérance des propriétaires. Les producteurs sont rendus très sensibles à ça. Ils doivent savoir qu'on est là pour les défendre et on va dénoncer les situations où les producteurs n'auront pas leur place ni leur mot à dire», conclut le président Nadeau.

SELON JEAN-CLAUDE NADEAU

«Nous irons à Ottawa, mais pas pour faire de la politique partisane»

Alain Lavoie
COLLABORATION SPÉCIALE

Voilà la réponse du président des producteurs de bois du Québec à l'invitation lancée, la semaine dernière, par Jean-Pierre Jolivet.

Rappelons que le ministre désire avoir l'appui de la Fédération dans ses démarches pour faire infléchir Ottawa dans le dossier du programme de dédommagement du verglas doté d'un budget sur trois ans de 12 millions de dollars. Ce dernier souligne qu'il a trouvé très «curieux» la demande d'appui des producteurs de bois du Québec pour aller à Ottawa. «J'accepte d'y aller avec lui mais je ne voudrais pas que ça vire en politique partisane pour que les producteurs soient pris en otage entre les deux gouvernements.»

Interrogé sur la portée et l'importance du programme auprès des producteurs touchés par le verglas, M. Nadeau a précisé que «ce ne sont pas là les attentes des producteurs. Par contre, on ne peut pas refuser de l'aide technique dans le transfert de la connaissance».



PHOTO ALAIN LAVOIE

Le président de la Fédération des producteurs de bois du Québec, Jean-Claude Nadeau.

Le marché sera inondé

Lors de son allocution, le ministre Jolivet a fait la mise en garde suivante aux producteurs: «Nous voulons éviter que le marché soit engorgé par du bois qui serait coupé prématurément, sans que ce soit vraiment nécessaire. Si tous les arbres touchés par le verglas étaient coupés, il y aurait des pertes...»

Par ailleurs, le président Nadeau insiste sur la prudence avant de mettre en marché le bois affecté. «Même si on n'avait pas le sinistre du verglas, dans toute la province, on a un problème de mise en marché du feuillu, souligne Jean-Claude Nadeau. La forêt publique submerge le marché à des prix que les producteurs ne peuvent pas compétitionner.»

TEMPÊTE DE VERGLAS

Québec aidera les producteurs si le fédéral embarque...

Alain Lavoie
COLLABORATION SPÉCIALE

CARLETON- Le ministre délégué au Développement des régions et aux Forêts, Jean-Pierre Jolivet, a annoncé la semaine dernière en Gaspésie que le Conseil des ministres avait donné son accord de principe pour la mise en place d'un programme d'assistance aux propriétaires de boisés affectés par la tempête de verglas. Le programme échelonné sur une période de trois ans nécessiterait, selon le ministre, un budget de 12 millions. Toutes les interventions doivent se terminer le 31 mars 2001.



PHOTO ALAIN LAVOIE

Jean-Pierre Jolivet a annoncé la semaine dernière un programme pour dédommager les producteurs du triangle de verglas... si le fédéral accepte.

Présent au congrès de la Fédération des producteurs de bois du Québec, en Gaspésie, M. Jolivet a indiqué que «tous les propriétaires possédant un boisé de 4 hectares et plus sur le territoire d'une MRC seraient admissibles». Le programme, a-t-il expliqué, vise la meilleure gestion des boisés qui ont été atteints. L'aide consisterait tout d'abord à procéder à des constats de dommages et à orienter les propriétaires qui en feraient la demande, vers une remise de leur boisé dans un état productif.

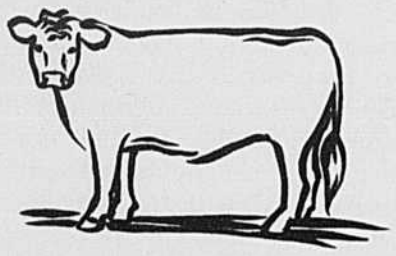
L'application du programme sera confiée aux agences régionales de mise en valeur des forêts privées. Ces agences recrevront, promet Jolivet, les ressources financières et pourront effectuer le paiement des travaux réalisés.

Litige fédéral/provincial

Le ministre a souligné que la mise en oeuvre du programme était conditionnelle à la participation financière du gouvernement fédéral. Selon le ministre, le fédéral aurait signifié au cours de rencontres préliminaires qu'il ne serait pas en mesure de participer au financement du programme. En vertu de ses règles, le fédéral ne pourrait s'engager qu'auprès des propriétaires qui tirent leur revenu principal du boisé affecté par le verglas. «Pour nous, cette limite est beaucoup trop restrictive, dit le ministre, puisque seulement 3% des propriétaires touchés recevraient de l'assistance.»

Par ailleurs, le ministre a indiqué aux producteurs que le ministère du Revenu avait réévalué son interprétation des lois fiscales s'appliquant dans le cas du Programme de mise en valeur des forêts privées. Le ministre faisait allusion au paiement par les producteurs de la TPS et TVQ sur le coût des services reçus des conseillers forestiers. Jean-Pierre Jolivet a annoncé que la mesure a été suspendue pour un an.

CHRONIQUE



BOVINAGE

Loïc Hamon

La BVD: c'est insuffisant

La Fédération des producteurs de bovins du Québec demande au ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, Guy Julien, d'allouer des sommes supplémentaires pour couvrir l'ensemble des pertes encourues par les producteurs lors des épisodes de diarrhée virale bovine, BVD, de 1992 à 1997. Les 147 bénéficiaires du programme d'aide financière instauré par le gouvernement ont récemment reçu leur chèque de compensation, mais celui-ci ne couvre que 39 % des pertes totales qui totalisent 4,8 M $. La Fédération estime que les pertes ont été sous-évaluées lorsque fut établi le budget fermé du programme d'aide et demande donc 2 M$ supplémentaires. *Source: FPBQ.*

Certification des veaux de grain

La Fédération des producteurs de bovins a obtenu une subvention de 50 000$ du Conseil de développement de l'agriculture du Québec pour l'implantation de la certification obligatoire dans la production de veaux de grain. Cette subvention permettra d'encadrer la mise en application du cahier de charges chez les 250 producteurs. La version finale du nouveau Règlement sur la mise en marché des veaux de grain certifiés devrait être adoptée prochainement par le Comité de mise en marché. Les représentants du comité ont préalablement rencontré les chaînes d'alimentation, le lundi 25 mai, afin de définir les principales composantes d'une entente d'approvisionnement de veaux certifiés en matière de prix, de quantité et de qualité. Les échanges, qualifiés de «positifs», doivent toutefois se poursuivre, notamment avec les abattoirs. La Régie des marchés agricoles et agroalimentaires devra également approuver le futur règlement. Les producteurs comptent notamment sur la certification pour standardiser et hausser la qualité du veau de grain québécois afin d'assurer de meilleurs prix et un marché plus stable. Depuis le début de l'année, le prix a constamment fluctué entre 1,20$/lb et 1,60$/lb. *Source: FPBQ.*

Hormones de croissance: non à l'UE

L'arbitre de l'Organisation mondiale du commerce, OMC, donne un an à l'Union européenne, UE, pour rendre ses mesures relatives à l'importation de boeuf canadien conformes aux règles de l'Organisation. En février 1998, le groupe spécial de règlement des différends de l'OMC avait adopté le rapport qui confirmait qu'en interdisant l'importation de boeuf canadien traité aux hormones de croissance, l'UE violait ses obligations envers l'OMC. L'Union européenne avait demandé un délai de quatre ans pour s'y conformer. La question avait été soumise à l'arbitre qui a statué qu'il n'y avait aucune circonstance particulière qui justifiait que l'UE dépasse le délai de 15 mois imposé après l'adoption du rapport. L'UE a interdit l'importation de boeuf canadien traité aux hormones de croissance en 1989. Le Canada avait demandé en 1996 la mise sur pied d'un groupe spécial de règlement des différends après l'échec des pourparlers directs.

Le ministre canadien de l'Agriculture, Lyle Vanclief, s'est dit satisfait de cette décision rendue quelques jours avant la visite au Canada du commissaire à l'Agriculture de l'Union européenne, M. Franz Fischler. Séjour durant lequel sera abordée la question de la réouverture du marché européen au boeuf canadien. Rappelons qu'au début mai, l'UE a proposé au Canada de conclure un accord sur des mesures sanitaires destinées à faciliter le commerce bilatéral des animaux. *Sources: ministère des Affaires étrangères et Reuter.*

Fin de l'embargo sur le boeuf désossé d'Ulster

L'Irlande du Nord, frappée d'embargo depuis deux ans en raison de la maladie de la vache folle, peut de nouveau exporter, depuis le 1er juin, de la viande de boeuf désossée dans le monde entier. Le ministre britannique de l'Agriculture, Jack Cunningham, s'est réjoui de cette décision de l'Union européenne tout en ajoutant que son gouvernement poursuivrait ses efforts pour une levée plus large de l'embargo. *D'après l'AFP.*

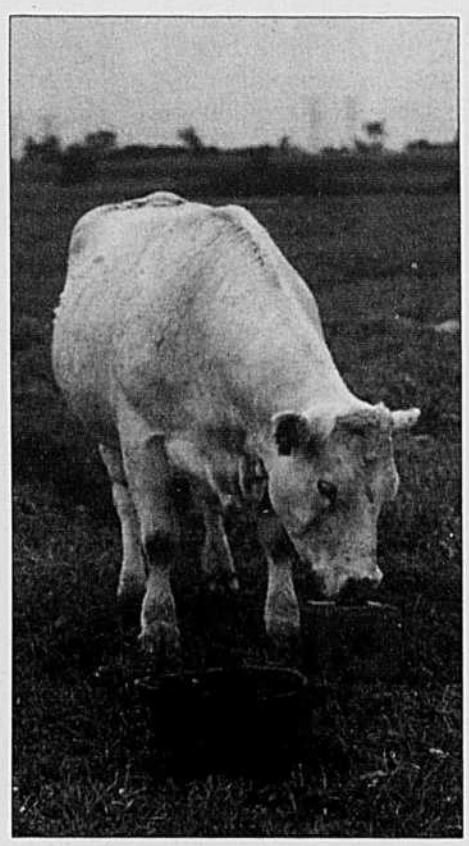


PHOTO: TCN

McDonald vandalisé en Hollande

Une centaine de militants végétariens ont vandalisé un restaurant McDonald, dans la ville de Leyde, en Hollande, le 11 avril dernier, au cours d'une manifestation qui a dégénéré. Plusieurs dizaines de manifestants ont pénétré dans le McDonald brisant les vitres et renversant les tables. Les protestataires avaient annoncé la veille leur intention d'agir pour dénoncer le «martyre» des animaux tués pour les besoins de la fabrication de hamburgers et les campagnes publicitaires de McDonald qui incitent les petits Néerlandais à manger de la viande, en particulier ses hamburgers. Un vandale a été arrêté après l'intervention de la police. *D'après AFP.*

BRÈVES

La Fédérée et UAP s'entendent

La Coopérative fédérée de Québec et le Groupe UAP/NAPA ont conclu une entente pour l'approvisionnement des stations service Sonic. UAP devient le fournisseur en pièces de remplacement pour automobile pour le réseau des 185 stations service portant la bannière Sonic. UAP est un leader canadien de la distribution de pièces d'auto. Quant à Sonic, la division des produits pétroliers de la Fédérée, il s'agit du plus important distributeur indépendant de produits pétroliers au Québec. Ses stations services sont répandues dans tout le Québec, particulièrement dans les régions semi-urbaines et rurales. **A.B.**

Incendie d'une porcherie

Le feu a détruit, le mercredi 27 mai à 11 h 30, la porcherie de Laurent Lemieux au 85, 1er Rang à Saint-Raphaël dans le comté de Bellechasse près de Montmagny. Le bâtiment, d'une dimension de 40 pieds par 115 pieds, abritait 300 porcs à l'engraissement, 4 chèvres, 1 veau et 1 pouliche. Tous les animaux ont péri.

Selon la Sûreté du Québec, des fluctuations électriques auraient été observées avant l'incendie, ce qui amènent les enquêteurs à déduire que l'origine serait due à une défectuosité électrique. Les dommages s'élèvent à 150 000 dollars. **Y.C.**

Les Abris économiques

TÉL.: (800) 897-2027

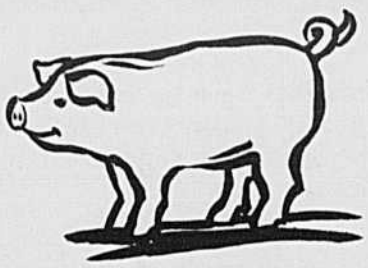


Le recouvrement est garanti 15 ans.
Plus de 10,000 abris vendus et ça continu

COVER-ALL Shelter Systems "Établit le standard de qualité"

Utilisés pour bétail, foin, machinerie, recouvrement de fosses à fumier, véhicules récréatifs, bateaux de plaisance et autres. Les bouts peuvent être ouverts ou fermés.





A BON PORC

Jean-Charles Gagné

Manque de porcs à l'abattoir de Burlington

Les Viandes Maple Leaf tentent de retrouver la vitesse de croisière antérieure à la grève à leur usine d'abattage de Burlington, en Ontario. À cet effet, la compagnie offre des primes aux éleveurs ontariens qui vont signer des contrats dans le cadre de son programme Signature Pork. Les contrats d'un an procureront 50$ par porc aux éleveurs. Ils recevront 105$ et 165$ par porc pour des contrats de deux et trois ans, respectivement. L'offre tient jusqu'au 15 juillet. Les Viandes Maple Leaf veulent ainsi rapatrier les porcs maintenant abattus au Québec. L'abattoir situé à Burlington abat environ 20 000 porcs par semaine, soit 15 000 de moins qu'avant la grève.

Génétiporc plus présent au Brésil

Génétiporc poursuit sa percée sur le marché brésilien. L'entreprise a récemment vendu 400 truies GP Landrace à une coopérative agricole dans le but d'approvisionner un réseau de plus de 7 000 truies. Cette coopérative possède aussi un abattoir et un centre d'insémination artificielle dont les verrats proviennent tous de Génétiporc. Génétiporc effectue aussi des livraisons de truies et de verrats à des intérêts privés brésiliens.

Recours collectif contre l'industrie porcine

L'industrie porcine et le gouvernement de l'Ontario s'exposent à un recours collectif d'un milliard de dollars pour avoir pollué le lac Huron. Le groupe environnemental Huron's Edge se donne jusqu'au 1er octobre pour déposer cette poursuite en dommages contre l'Ontario Pork et les ministères de l'agriculture et de l'environnement. Pour sa part, la Huron Environmental Farm Coalition estime que les chalets et les municipalités sont aussi responsables de la pollution. *(Ontario Farmer, 5 mai)*

Le tiers des porcs vendus par blocs

L'Ontario Pork vend maintenant 22 000 porcs par semaine en blocs, soit près de 30% de tous les abattages ontariens. Quality Packers, située à Toronto, a récemment signé deux contrats pour acheter 10 000 porcs par semaine selon cette formule. L'Ontario Pork vend les 12 000 autres porcs à des abattoirs québécois.*(Ontario Farmer, 19 mai)*

Éleveurs australiens en difficulté

Sans aide gouvernementale, plusieurs des 3 400 éleveurs de porcs australiens pourraient faire faillite, soutient Peter Brechin, président d'une organisation d'éleveurs équivalente au Conseil canadien du porc. Ils accusent les importations canadiennes de viande de porc d'être responsables des très bas prix qu'ils reçoivent. Ils réclament des quotas pour ces importations. L'industrie porcine australienne génère 600M$ par an. *(Western Producer)*

Concurrence déloyale du Danemark ?

Les États-Unis, le Canada et le Mexique pourraient déposer une plainte contre le Danemark s'ils réussissent à prouver que ce pays coupe de façon déloyale les prix de ses produits exportés en Corée.

Manitoba : champion des coûts de production

Il en coûte moins cher d'élever des porcs au Manitoba qu'ailleurs au Canada, aux États-Unis ou dans des pays faisant partie du peloton de tête en production porcine.

Élever du porc au Manitoba coûte entre 74,45$ et 90,26$, selon la taille de la porcherie, selon une étude réalisée par le Centre George Morris, à Guelph. L'étude comparait des coûts de production de cinq régions canadiennes, de quatre régions américaines, de l'Argentine, de la Hollande, du Danemark et du Chili. L'alimentation à bon marché explique cette performance, mais aussi les faibles taux d'intérêts et le coût peu élevé de la main-d'oeuvre. *(Ontario Farmer)*

L'insémination artificielle progresse

L'insémination artificielle va bon train en Ontario. L'Ontario Swine Improvement (OSI) a récemment procédé à l'ouverture officielle d'une nouvelle station abritant 200 verrats, à Innerkip. Le bâtiment a nécessité un investissement de 800 000$ et contient presque deux fois plus de têtes que l'actuelle porcherie de l'OSI, située près de Woodstock. Des verrats proviennent du Québec et de l'Alberta. Cette construction a suscité de la controverse vu que des centres d'insémination privés augmentent aussi leurs activités.

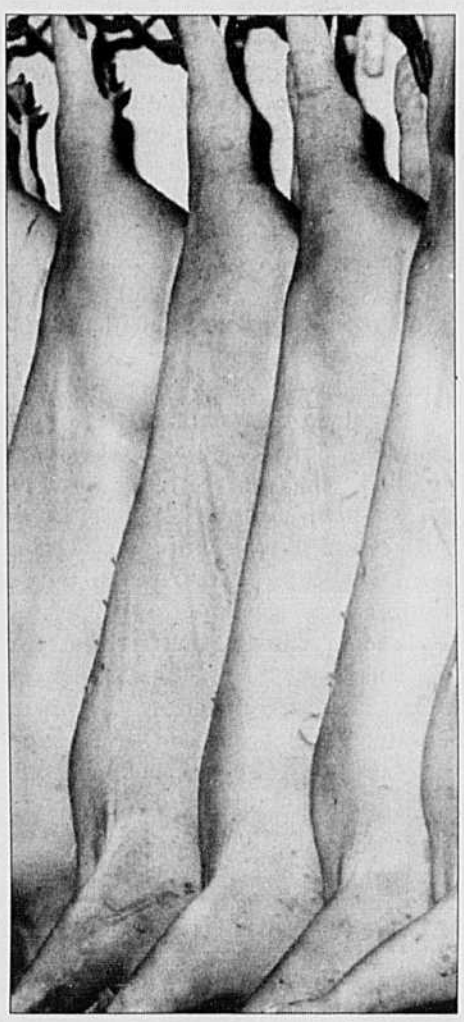


PHOTO: TCN

Prolapsus du rectum

Les planchers de béton lattés constituent un environnement inadéquat pour les porcs de 25 à 50 kilos, selon Mike Muirhead, un vétérinaire britannique réputé. Il a constaté que les porcs d'un tel poids, surtout les femelles, avaient des prolapsus (descentes) du rectum.

Ce phénomène survient après leur transfert dans des bâtiments avec planchers lattés, contrôlés automatiquement et à ventilation naturelle. Il a noté que la proportion augmentait en fonction du nombre de porcs qui se regroupent sur ces lattes pour garder leur chaleur.

Certains animaux ont dû être abattus avant d'atteindre le poids requis par le marché. M. Muirhead a constaté que les descentes rectales ont cessé lorsque les porcs ont passé quatre semaines sur la paille avant leur transfert sur des planchers lattés. *(Western Producer, 30 avril)*

Pseudorage aux États-Unis

Les Américains poursuivent leur lutte à la pseudorage qu'ils veulent éradiquer d'ici l'an 2000. Le programme fédéral d'éradication de cette maladie comporte de nouvelles normes depuis janvier dernier.

Les truies dont les tests se révèlent positifs avant ou à la mise bas doivent être abattues ou isolées pour abattage en deçà de 15 jours de sevrage.

Les verrats doivent subir des tests aux trois mois et doivent être abattus en cas de réaction positive. Vingt-neuf États américains sont exempts de pseudorage. *(Ontario Farmer)*

Génétique : partenariat avec la Chine

Jiangsu Middle East Co., une entreprise chinoise spécialisée en génétique, a conclu une entente avec Struthers, une compagnie ontarienne évoluant en génétique porcine.

Il s'agit d'une transaction de 50M$ selon le gouvernement ontarien. Struthers doit d'abord implanter un nucleus en Chine et ensuite en tirer 30 troupeaux reproducteurs.

PROCHAIN NUMÉRO AOÛT 1998

«Porc Québec», la revue des producteurs de porcs du Québec s'est méritée lors du gala «Best of C.A.M.A. 1996» le prix de la meilleure revue agricole de la langue française au Canada décerné par l'Association canadienne d'Agri-Marketing.

Ce prix reconnait la qualité de l'écriture, la pertinence des sujets, la qualité de production et l'attrait général de la publication.

DATE DE TOMBÉE POUR ESPACE PUBLICITAIRE: LE 3 JUILLET 1998

Pour information

	LONGUEUIL	TORONTO
Téléphone	(514) 679-0530	(905) 335-5700
Télécopieur	(514) 670-4788	(905) 335-5001



SE SONT DISTINGUÉS

Congrès du porc 1998

Chaque année, le Congrès du porc récompense les éleveurs qui ont obtenu le meilleur classement, indice de qualité et strate de poids, pour leurs porcs d'abattage.



Pour la catégorie de 226 à 2000 porcs, Mme Gisèle Laliberté et M. Michel Bisson, de la Ferme Migi de Saints-Anges, reçoivent la plaque de M. Roland Gagné, au centre, de la Confédération des caisses populaires Desjardins. Ils ont obtenu un indice de 111,9155 pour leurs 959 porcs mis en marché.



Pour la catégorie 2001 à 4000 porcs, Mme et M. Léo Lamontagne, de la Ferme Agri-marché (57) de Sainte-Claire, reçoivent la plaque de M. Jean-Claude Gaudreault, au centre, de Godro inc. Ils ont obtenu un indice de 111,4439 pour leurs 2007 porcs mis en marché.



Pour la catégorie 4001 porcs et plus, Mme Micheline et M. Daniel Giguère, de la Ferme Damilie porcs de Saint-Barnabé, reçoivent la plaque de M. Yvan Lacroix, au centre, de Shur-Gain. Ils ont obtenu un indice de 111,1247 pour leurs 4316 porcs mis en marché.

Pour la catégorie 201 à 1780 porcs, M. Fidèle Filion et Mme Line Filion Tanguay, de la Ferme Adeline de Saint-Nazaire, reçoivent la plaque de M. André Auger, au centre, président du Centre de développement du porc. Ils ont classé 97,4 % de leurs porcs.





Pour la catégorie 1781 à 3560 porcs, Mme Isabelle Proteau, de la Ferme Fermiporc de Stratford, reçoit la plaque de M. Pierre Falardeau, directeur général du CDPQ. Elle a classé 96,14 % de ses porcs.



Pour la catégorie 3561 porcs et plus, M. Roger Tessier et Mme Réjeanne Ménard, de la Ferme des Rêves de Lefebvre, reçoivent la plaque de M. Maurice Lapalme, au centre, premier vice-président de la Coopérative Fédérée. Ils ont classé 96,43 % de leurs porcs.

Aide aux sinistrés du verglas



Au nom de la Table ronde du Club des millionnaires, MM. Jacques Poirier et Ronald Thivierge, du Groupe financier Empire, remettaient au président de l'UPA, M. Laurent Pellerin, un chèque de 5000$ pour venir en aide aux producteurs et productrices agricoles victimes du verglas.



SOLIDARITÉ RURALE

En tournée dans 47 villages du Québec

Jean-Charles Gagné

À entendre Jacques Proulx, président de Solidarité rurale du Québec, pas un village ne mérite d'être fermé au Québec. «Et ceux qui rêvent encore d'en fermer sont mieux de se lever de bonne heure», a-t-il dit en entrevue, le 2 juin.

M. Proulx a renforcé cette conviction au cours de la tournée qui l'aura amené dans 47 villages de la province. Cette consultation constitue l'un des trois volets de la Corvée d'idées entreprise par Solidarité rurale avant d'élaborer un avis au sujet d'une future Politique québécoise de développement rural. À cet égard, Jacques Proulx affirme avoir toute la latitude nécessaire même si la politique provinciale de développement local, que Solidarité rurale avait durement critiquée, est en vigueur depuis avril dernier. Solidarité rurale compte remettre son avis final au ministre Chevrette à la mi-octobre.

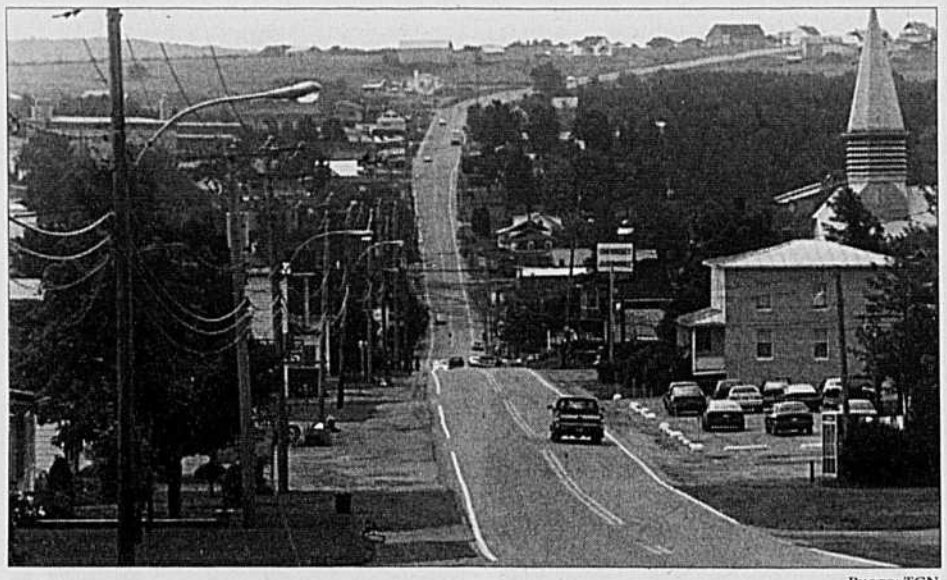


PHOTO: TCN

Des absents : les financiers et la grande entreprise

Jacques Proulx parle d'une bonne participation de la population rurale. «En moyenne, une cinquantaine de citoyens ont assisté aux veillées rurales alors que de 5 à 7 organismes de toutes sortes sont venus nous rencontrer en après-midi», a-t-il dit. Mais le monde des finances (banques et caisses) et la grande entreprise ont boudé la Corvée d'idées. «Cela confirme que la seule chose qui leur importe, c'est de faire des profits», a dit M. Proulx, peu surpris de cette attitude. «L'avis remis au ministre Chevrette n'en sera pas entaché. Car nous avons reçu des propriétaires de PME, dont des agriculteurs, qui font aussi des affaires», a-t-il dit.

Sans doute accaparés par d'autres problèmes, peu de syndicats se sont présentés, «ce qui n'est pas normal dans une société en santé», a commenté M. Proulx.

Ces absences jurent d'autant plus que la création d'emplois est l'un des thèmes les plus abordés. Sauf que «les gens sont souvent dépourvus quant aux pistes de solution», a noté le président de Solidarité rurale. On a toutefois avancé la pertinence de primes pour inciter les jeunes à revenir au pays et pour faciliter leur établissement (pas seulement en agriculture), à l'image des incitatifs aux médecins.

Le pouvoir : vers le bas s'il vous plaît

«Les ruraux sont très majoritairement ouverts à un gouvernement plus proche des citoyens, la MRC notamment. Mais ils sont d'abord d'un village, de Maria, de Natashquan, etc.», a souligné M. Proulx. «Le local, c'est leur municipalité et non la MRC comme le mentionne la politique de développement local du gouvernement». Les ruraux «endossent les objectifs de cette politique, mais demandent du temps et de la flexibilité au sujet des Centres locaux de développement (CLD)» qui se veulent un guichet unique de services aux entreprises. M. Proulx a constaté que les ruraux entretiennent souvent une «grande agressivité à l'égard des régions voisines et une méfiance de l'État. Ils ne veulent plus rien savoir de la façon dont ils sont administrés par les gouvernements supérieurs. Ils voient la standardisation réglementaire et la bureaucratie comme des freins majeurs à leur développement». «L'identité nationale s'effrite», conclut le président de Solidarité rurale.

«Les ruraux sont très majoritairement ouverts à un gouvernement mais ils sont d'abord d'un village»

Plusieurs municipalités ont su se donner des services en commun par le biais de leur MRC au lieu de procéder à des fusions, a évoqué Jacques Proulx. Cela confirme l'approche de Solidarité rurale qui promeut les fusions volontaires. Chose certaine, les ruraux font consensus sur leur droit d'être traités équitablement quant aux services publics (écoles, santé, bureaux de poste, etc.).

L'agriculture, toujours le moteur

«L'agriculture est vue comme le moteur de l'économie rurale et même davantage. Mais le nombre de fermes baisse constamment et il faut développer les autres secteurs.» Il y a consensus sur la nécessité d'une loi sur le zonage agricole. Les organismes, y compris des syndicats de base de l'UPA, dénoncent toutefois son application standardisée dans toutes les régions du Québec.

Des régions dites éloignées sont considérées comme dès «régions ressources», un modèle qui procure peu de retombées, selon Jacques Proulx. Il a rappelé «que nous avions collectivement siphonné ces régions. Nous en avons profité, nous avons maintenant une responsabilité envers elles. D'autant plus que ces populations permettent d'occuper le territoire».

Les ruraux veulent dorénavant mettre l'accent sur la valeur ajoutée. Ils ont aussi plaidé en faveur de redevances sur leurs ressources afin d'instituer des alternatives de développement. Les habitants de la Côte-Nord, d'où provient beaucoup d'électricité, disposeraient ainsi d'une source de financement intéressante.

SERVICES DE SANTÉ

Les Québécois jugent sévèrement la réforme

Gaétan Nadeau

COLLABORATION SPÉCIALE

Le ministère de la Santé et des Services Sociaux a fait sonder les humeurs des Québécois pour connaître leurs opinions sur la réforme actuelle des services de santé et sur leurs attentes à la suite de ces transformations. La firme SOM a donc préparé un portrait de la situation pour le ministre de la Santé.

Pour ce qui est de la qualité des services depuis un an, 88 % des Québécois estiment qu'elle se maintient ou qu'elle se détériore (62,6 % détérioration - 25,4 % maintien). Pour ce qui est de la situation des urgences depuis la réforme, on trouve 59,4 % des Québécois qui constatent une détérioration et 25,1 % qui ne notent aucun changement, ce qui ne laisse qu'un mince 7,5 % qui perçoivent une amélioration. Le sondage a été mené au mois de mars auprès de trois mille cent treize foyers répartis sur l'ensemble du territoire québécois. M. Sylvain Roy, chargé de projet chez SOM, estime que la marge d'erreur est d'au plus 2 %.

Il semble que les campagnes de publicité du MSSS n'ont pas obtenu un impact immédiat sur l'opinion que se font les Québécois de l'état de leur système de santé. Malgré la campagne publicitaire qui précédait ce sondage, d'ailleurs initié pour en examiner l'efficacité, 63,9 % des personnes sondées se prononçaient en désaccord avec la réforme de M. Rochon. Quand on demande aux Québécois ce qui, à leur avis, pouvait justifier la réforme de la santé, on répond à 63,6 % que ce n'est qu'un projet pour réduire les dépenses gouvernementales. Pour ce qui est des délais d'attente des services de santé, les Québécois sont convaincus dans une proportion de 47 % que c'est la pénurie de personnel qui en est la cause. La liste d'attente est l'objet des inquiétudes de 79 % des répondants. Malgré la réforme en cours, 68,8 % des personnes interrogées estiment que les délais d'accessibilité aux services vont se maintenir dans le meilleur des cas ou se détériorer (37 %). Les fruits de la réforme ne sont pas perceptibles pour les répondants qui estiment dans une proportion de 66,8 % que la qualité des services se maintiendra ou se détériorera (42 %). Mais à travers cette vision pessimiste de la réforme actuelle et de son avenir, on note que 72 % des Québécois estiment qu'ils sont bien soignés. Au palmarès de la qualité des soins, les Québécois déclarent faire assez ou totalement confiance à leurs C.L.S.C. (74,5 %), aux hôpitaux (73,9 %), aux cliniques médicales (80 %) et aux centres d'hébergement (50,2 %).

Les Québécois font confiance à leur réseau de la santé. Ils croient que la situation s'est détériorée depuis le début de la réforme actuelle. Cette réforme, à leurs yeux, n'a qu'un fondement budgétaire.

Bien que les attentes à l'endroit de la réforme soient pour le moins minimales, on remarque un glissement de l'opinion qui voit une amélioration à l'horizon. En fait, il s'agit de répondants qui prévoient une diminution de la détérioration des services. À défaut de guérir le patient on réussira probablement à stabiliser son état.

Agriculture et tourisme font bon ménage dans Charlevoix

Sylvain Desmeules
COLLABORATION SPÉCIALE

Mercredi dernier, on a lancé la première vraie saison du Réseau de fermes écho-touristiques de Charlevoix, une initiative qui prouve que le mariage entre agriculture et tourisme est possible.

L'objectif premier de ce réseau inauguré en août 1997 est de promouvoir la profession agricole. Pour ce faire, six entreprises ouvrent toutes grandes leurs portes faisant découvrir le visage contemporain de l'agriculture locale.

Si l'agriculture fait partie intégrante du paysage charlevoisien, elle participe dorénavant à son rayonnement en proposant des visites à la fois touristiques et pédagogiques selon une formule qui correspond à la clientèle familiale.

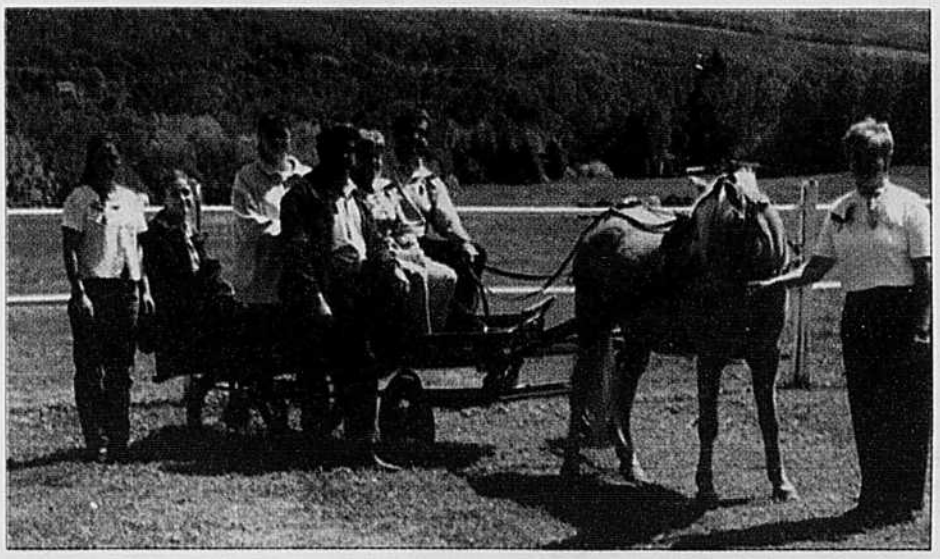
« C'est une première dans la province de Québec, un réseau structuré et des agriculteurs qui ont suivi une formation pour faire l'accueil », a lancé Jacinthe Gagnon, présidente de l'UPA Rive-Nord et présidente du Réseau de fermes. Près de 300 étudiants ont déjà visité certaines fermes et 300 autres sont attendus dans les prochains mois. Pour rendre visible le réseau, on a imprimé 20 000 dépliants et autant de sous-verres destinés à orner les tables des terrasses locales.

Six fermes

La passion des chevaux est transmise aux Écuries La Rémi à Baie-Saint-Paul, un centre équestre spécialisé dans l'élevage, l'entraînement et la formation de cavaliers. Toujours à Baie-Saint-Paul, la ferme La Marre profite d'une technologie de pointe pour accueillir les visiteurs à l'intérieur de leur ferme laitière. À la ferme Éboulmontaise, c'est l'élevage ovin qui est à l'honneur avec un troupeau impressionnant de brebis reproductrices et d'agneaux. La culture maraîchère est également bien visible à cette exploitation située aux Éboulements. À Saint-Hilarion, des poulaillers de 24 000 pondeuses et poulettes d'élevage et une technologie ultramoderne font de la ferme avicole Rosaire Lavoie un incontournable du Réseau.

Au coeur des montagnes charlevoisiennes, il y a la famille Tremblay de la ferme Séva qui ouvre les portes de son entreprise laitière, une entreprise qui vise l'excellence à tous les niveaux. Quelques kilomètres plus loin, la ferme Albri montre ce à quoi ressemble une exploitation bovine.

Les six fermes du réseau sont situées dans un rayon de 25 kilomètres. Visites touristiques et pédagogiques sont offertes sur réservation (418-435-2939). Il en coûte 2 $ par enfant et 5 $ par adulte pour une incursion de deux heures. Dans le cas du centre équestre, l'aventure dure trois heures et coûte 5 $ par enfant et 10 $ par adulte.



L'écurie La Rémi est l'une des six fermes du Réseau. Sandra Thériault, Marie-Hélène Girard, Valérie Blackburn, Léo Simard, Marie Noël, Louis Simard et Danielle Larouche à l'avant plan forment l'équipe du centre équestre.

Deux incendies et amende

Le feu a détruit, le mercredi 27 mai à 11 h 30, la porcherie de Laurent Lemieux au 85, 1er Rang à Saint-Raphaël dans le comté de Bellechasse près de Montmagny. Le bâtiment, d'une dimension de 40 pieds par 115 pieds, abritait 300 porcs à l'engraissement, 4 chèvres, 1 veau et 1 pouliche. Tous les animaux ont péri. Selon la Sûreté du Québec, des fluctuations électriques auraient été observées avant l'incendie, ce qui amène les enquêteurs à déduire que l'origine serait due à une défectuosité électrique. Les dommages s'élèvent à 150 000 dollars.

À Sainte-Ursule près de Louiseville, 10 000 dindons ont péri le 5 juin vers 2 h du matin. Le poulailler, propriété de Jocelyn et François Laterreur, était situé au 1350 de la route Principale. Encore une fois, un problème électrique aurait conduit à ce sinistre. Le tout est évalué à 330 000 dollars.

Par ailleurs, la Ferme avicole Hébert ltée, située au 1170, boulevard Tourville à Saint-Nicéphore près de Drummondville, a été reconnue coupable le 7 mai dernier d'avoir exploité un abattoir sans être détentrice d'un permis. Le juge l'a condamnée à une amende de 5 000 dollars. L'infraction remontait au 8 février 1995, depuis lors, l'abattoir a cessé ses opérations. **Y.C.**

PUBLICITÉ

Hydro-Québec sera présente en Montérégie, dans le Centre-du-Québec et dans les Cantons-de-l'Est au cours des prochains mois

Les employés d'Hydro-Québec seront nombreux à travailler dans les régions de la Montérégie, du Centre-du-Québec et des Cantons-de-l'Est au cours des prochains mois. Ils s'affaireront principalement à rendre permanentes les réparations temporaires des équipements et des installations électriques effectuées à la suite de la tempête de verglas de janvier dernier.

Habituellement, quand Hydro-Québec intervient chez des propriétaires, elle les avise à l'avance. Cependant, comme le réseau est plus fragile, il se peut qu'Hydro-Québec ait à intervenir en urgence. Il devient alors plus difficile de rejoindre certains propriétaires ou de les prévenir à l'avance. Hydro-Québec s'excuse auprès des propriétaires concernés et leur demande d'être compréhensifs en permettant à ses employés d'effectuer les travaux nécessaires.

C'est rendus sur place que les employés d'Hydro-Québec seront à même de constater l'ampleur des travaux à exécuter pour remettre le réseau en état. Cependant, nous pouvons affirmer, sans risque de nous tromper, que quiconque a sur ses terres des installations électriques d'Hydro-Québec aura, à un moment ou à un autre, la visite d'une équipe d'Hydro-Québec.

Hydro-Québec recommande à chaque propriétaire de suivre son calendrier de production agricole sans tenir compte du passage éventuel de ses équipes. Si l'exploitation agricole est affectée d'une manière ou d'une autre, Hydro-Québec s'engage à entendre les préoccupations des propriétaires et à traiter leur demande de dédommagement. Les personnes qui désirent obtenir plus de renseignements à ce sujet peuvent rejoindre monsieur Reynald Bousquet en composant le 1 877 653-1138.

De nombreux travaux en perspective

On évalue que 220 kilomètres de lignes de transport ont subi des dommages dans les régions de la Montérégie, du Centre-du-Québec et des Cantons-de-l'Est en début d'année. Hydro-Québec doit procéder à la vérification de ces lignes, de même que de toutes celles qui ont résisté au poids du verglas, afin d'évaluer les dommages qu'elles ont subis et de prévenir des pannes éventuelles.

Trois mille (3 000) pylônes et portiques de bois se sont effondrés. Afin de limiter les dommages qui pourraient être causés à la suite d'événements exceptionnels, Hydro-Québec installera, à certains endroits stratégiques, des pylônes d'acier et des portiques de bois plus robustes, ainsi que des pylônes antichute en cascade.

Par ailleurs, de nombreux câbles de garde ont été coupés et doivent être remplacés. Ces câbles ont un rôle à jouer dans la fiabilité du réseau électrique. Ils sont situés au-dessus des lignes et protègent les installations électriques de la foudre.

Rappel quant au ramassage des équipements endommagés

Hydro-Québec désire rappeler qu'elle achève le ramassage des équipements électriques endommagés lors de la tempête de verglas. Ces équipements sont sa propriété et quiconque en dispose risque des représailles.

Les agriculteurs qui se retrouvent avec de tels équipements sur leur terre peuvent les ranger temporairement et nous en aviser. Les équipes d'Hydro-Québec les ramasseront lors de leur passage.

Hydro-Québec tient à remercier les populations de la Montérégie, du Centre-du-Québec et des Cantons-de-l'Est de leur collaboration et elle tient à préciser qu'elle met tout en oeuvre pour effectuer ses travaux le plus rapidement possible.

Mise au point sur les poteaux d'Hydro

Les agriculteurs se souviendront qu'après la tempête de verglas, pour leur donner un coup de pouce dans la remise en état de leurs réseaux privés alimentant les bâtiments de ferme, Hydro-Québec a consenti à donner et même à livrer sans frais des rebuts de poteaux de plus de 25 pieds dont elle pouvait alors disposer. La situation s'étant régularisée depuis, Hydro-Québec a mis un terme à cet arrangement.

De nombreux agriculteurs s'adressent maintenant à Hydro-Québec pour obtenir des poteaux qu'ils utiliseraient dans la construction de clôtures à bétail. Hydro-Québec ne consent pas à de telles demandes. Ses poteaux sont traités au créosote ou au pentachlorophénol, qui sont des agents de préservation. Ces produits qui prolongent la durée de vie des poteaux de distribution peuvent présenter des risques pour certains usages. Par conséquent, on proscrit l'utilisation de ces poteaux dans l'eau, à proximité des cours d'eau ou de sources d'eau potable, dans les terrains de jeux, dans les jardins ou les potagers, comme bois de construction dans des endroits confinés, comme clôture pour le bétail, comme bois de chauffage ou comme combustible.

Chez nous

Simplicité et rapidité... solution dindon!



Le dindon peut s'apprêter en toute saison, il ne s'associe en rien au rigodon. En effet, depuis quelques années, l'industrie québécoise du dindon a su s'adapter aux goûts et aux besoins des consommateurs d'aujourd'hui. Désormais le dindon est offert, à l'année, en pièces détachées. Alors, dites oui à la variété et à l'innovation d'une cuisine simple et ultrarapide plutôt Dindon! Les découpes sont offertes dans une gamme de succulents morceaux prêts à cuisiner: pilons et ailes, tranches ou steak, escalopes, filets de poitrine, tournedos, dindon haché, languettes ou lanières, cubes pour brochettes ou souvlakis, hauts de cuisse avec ou sans os, rôtis, sans oublier les traditionnelles cuisses, poitrines et demi-poitrines de dindon.

Si, dans le comptoir des viandes, vous ne trouvez pas la découpe qu'il vous faut, demandez à votre gérant des viandes de vous la préparer. Il est toujours prêt à tailler les découpes que vous désirez. Vous aimez vous préparer des repas rapides, faciles et variés. Voilà une proposition qui vous plaira: le livre de recettes «Coup de coeur - Cuisine pas banale pour le monde pressé», conconcté par les producteurs de dindons du Québec. Vous pouvez vous le procurer en communiquant au 1-888-280-3441 ou en écrivant aux producteurs de dindons du Québec, 555 boul. Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9. Coup de coeur est un compagnon de tous les jours.

RECETTE

Bruschetta, du pain sur la planche

1 tasse (250 ml) de petits cubes de dindon cuit d'environ 1/2 po (1 cm)
2 c. à soupe (30 ml) d'huile végétale
2 gousses d'ail émincées
8 tranches de pain baguette de 1 po (2,5 cm) d'épaisseur
1 tomate coupée en petits cubes
1 tasse (250 ml) de mozzarella râpé
3 c. à soupe (45 ml) de parmesan
1 c. à thé (5 ml) de basilic séché ou 4 feuilles de basilic frais
2 c. à soupe (30 ml) de persil frais haché
1/4 c. à thé (1 ml) de poivre
sauce Tabasco au goût

Mélanger l'huile et l'ail ensemble, badigeonner sur les tranches de pain et faire dorer au four des deux côtés. Mélanger le dindon, la tomate, le mozzarella, le parmesan, le basilic, le persil, le poivre et la sauce Tabasco. Étendre le mélange sur le pain. Faire griller au four, jusqu'à ce que le fromage soit fondu.

Portions: 4
Préparation: 15 minutes
Cuisson: 15 minutes

Cuisi-truc: pour un dîner rapide et léger, préparez le mélange de tomates et de fromage à l'avance et gardez-le au réfrigérateur. Pour compléter ce délicieux repas, accompagnez la bruschetta d'une bonne salade maison.

BRICOLAGE

Jeannette Hamel-Bellefeuille

Quilling ou filigrane de papier (1)

Pour répondre à la demande de deux lectrices du courrier de Marie-Josée qui désirent en savoir plus sur le papillotage, voici les premières explications de base pour réaliser une étoile (1). Dans un deuxième article, vous y trouverez d'autres formes pour réaliser un papillon et des fleurs sur encadrement (2).

Cet art d'enrouler des bandes fines de papier pour ensuite les juxtaposer et former des motifs décoratifs, se nomme Quilling en anglais comme en français. Cependant, on peut l'appeler filigrane de papier, tuyautage ou papillotage.

De toute façon, pour exécuter les principales formes, il faut des bandes de papier spécialement réservées pour ce travail. D'autres catégories de papier peuvent servir. Des tests seront utiles pour en déterminer l'efficacité. Le papier choisi doit être coupé avec précision et en bandes très étroites. De plus, sous l'action de l'enroulement, la bande de papier ne doit pas se dédoubler ou se séparer; sinon le travail sera irrégulier. Donc choisir un papier de qualité est très important: certaines boutiques artisanales ont des bandes de papier prétaillées et spécifiquement réservées pour ce travail. On les retrouve sous le nom de papier à quilling.

Il est facile d'apprendre à enrouler les serpentins - base de l'opération - surtout si on a le temps, la patience et le goût d'un travail méticuleux exécuté en miniature.

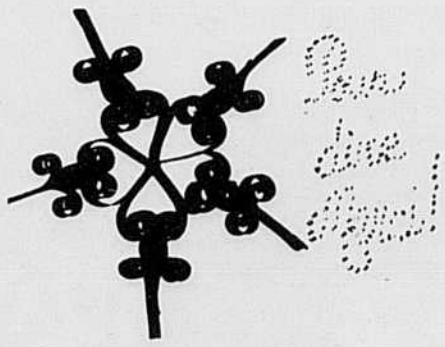
L'enroulement demande un certain coup de main, l'important est de maintenir une tension égale. Par la suite, on peut aborder la partie artistique qui est de disposer selon les couleurs et les formes dont on dispose, en couches à plat ou superposées. L'outil de base peut être une aiguille à tricoter, un petit tuyau. Plus l'outil est fin, plus le trou au centre du cylindre sera petit, ce qui donnera un dessin délicat, tandis que les trous plus importants conviennent à un motif plus lâche. On se sert souvent d'un cure-dent en bois ou d'une épingle à chapeau.

Si vous avez du mal à commencer le rouleau, vous pouvez en humecter l'extrémité du bout des doigts. Pour obtenir de meilleurs résultats, maintenir la tension égale. Une tension trop faible donne un rouleau dont le centre se défait avant que le rouleau ne soit terminé, une tension trop forte l'empêche de s'ouvrir aussi régulièrement ou aussi largement que vous le voulez.

L'extrémité qui se trouve à l'extérieur peut être déchirée pour rendre son bord moins visible.

Une minuscule goutte de colle blanche transparente suffit à fixer la volute qui atteint le volume désiré ou à coller ensemble les motifs qui se touchent. Coller toujours les rouleaux terminés pour ne pas les laisser se défaire et pour conserver la forme recherchée.

Il y a deux formes de base dans les papillotes de papier: les rouleaux et les volutes. Ils peuvent être lâches ou serrés, pincés ou pliés de différentes façons. Certains rouleaux sont collés sans leur laisser le temps de se dérouler. Les autres plus lâches ne sont collés qu'après d'être déroulés jusqu'à la taille voulue.



Rouleaux

Pour l'exercice, favoriser des longueurs de 3 pouces.

1) Rouleau serré: (fig. 1)

Faire un rouleau à partir de l'un des bouts du serpentin et coller l'extérieur sans le laisser se dérouler. Il gardera mieux sa forme si vous le tenez fermé quelques instants avant de mettre la colle.

2) Rouleau lâche (fig. 2)

Faire un rouleau et laissez-le se défaire jusqu'à ce qu'il ait atteint la taille voulue avant de coller l'extrémité extérieure.

Fig. 1) rouleau serré



Fig. 2) rouleau lâche



SUITE LA SEMAINE PROCHAINE

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR.

LE COURRIER DE *Marie-Josée*



Ça me crève le coeur

J'ai 76 ans, femme veuve à sa retraite. Pour la fête des Mères, mon garçon est venu me chercher pour aller chez lui. Il est remarié à une fille qui a un garçon de 15 ans. Il a eu 2 filles avec cette personne. C'est le roi du foyer ce garçon. Il faut pour approcher de la table qu'il soit là et qu'elle le serve le premier. Il ridiculise ses demi-soeurs, quand elles parlent il dit «bla bla bla», leur brise leurs jeux. S'il s'achète quelque chose, il faut que les filles fournissent.
Mon garçon fait tout le lavage, le ménage, cuisine. Il faut qu'elle se repose, elle travaille! Lui aussi pourtant. Le pire c'est qu'elle ne fait que me reprendre quand je parle: «Ce n'est pas cela». C'est jamais correct. Si mon garçon n'est pas là pour le déjeuner, elle me dit: «Si vous voulez des toasts, le pain est congelé, faites-vous en.»
Je suis veuve depuis deux ans, tout ce que nous lui avions donné, un bel orgue cher, etc., elle a tout vendu. Elle n'a rien gardé et me snobe. Elle envoie les enfants jouer au sous-sol, c'est trop bruyant des enfants. Son gars en profite pour maltraiter les filles. Mon garçon ne dit rien.
Je veux bien aller voir mes petits-enfants, mais ça me crève le coeur de voir tant de méchancetés dans cette maison. ***Une triste grand-mère***

Ma chère amie, beaucoup de belles-mères et de grands-mères vont comprendre votre tristesse. Beaucoup d'entre elles reviennent le coeur gros de visites chez leurs enfants. Ce ne sont pas toujours des situations comme celle que vous vivez, mais que de manque d'égards ou de mesquineries peuvent altérer pour un moment notre sérénité.
Dans tout ce que vous racontez, il n'y a pas matière à alerter les autorités; il n'y a pas vraiment abus d'enfants. Même entre véritables frères et soeurs, les adolescents sont souvent difficiles à vivre pour leurs soeurs. Vous ne nous dites pas en avoir glissé un mot à votre fils pour qu'il manifeste un peu d'équilibre dans la situation.
Le meilleur remède c'est pour vous de visiter le moins souvent possible la famille de votre fils. S'ils veulent aller chez vous, soyez généreuse de les accueillir. Il est inutile de se faire mal pour rien en se confrontant à des personnes et des situations sur lesquelles on n'a pas de prise.
Il serait facile de dramatiser la situation en créant de belles grosses chicanes inutiles. Votre bru ne voit sans doute rien de mal à privilégier son fils. Que de mères agissent ainsi, sans s'en rendre compte. Mais vous êtes la dernière personne à pouvoir en parler avec elle. Ce qu'on demande à une belle-mère c'est un silence prudent. Merci à celles qui voudront vous aider.

CONDITIONS DU COURRIER

Se présenter – âge, sexe, situation, – Lettre courte, précise, lisible, détails essentiels – pas plus de 5 pages – Pseudonyme court et original – Pas de service d'échange – Si on réécrit, mentionner pseudonyme et date de publication de la réponse précédente, rappeler le problème précédent – Réponse personnelle dans cas grave et urgent, demandant discrétion spéciale: pour cela, joindre enveloppe adressée à soi et timbrée. Adressez vos lettres à:«Le Courrier de Marie-Josée», La Terre de chez nous, 555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Qc J4H 3Y9.

Acide borique

Je réponds à la fille qui dit puer des pieds, TCN du 16 au 22 avril. Va dans nos bonnes pharmacies et achète-toi un petit bocal d'acide borique. C'est une petite poudre blanche et après avoir bien lavé tes pieds, saupoudres-en dans les pieds de bas et dans tes souliers, et l'hiver dans tes bottes . Moi j'en mets dans une poivrière ou salière (les trous du bouchon sont petits). Après deux applications, ça a été fini, l'odeur a disparu, mais j'en garde toujours à la maison.***Une lectrice***

Tout en crème

Je remercie Francine qui a bien répondu à ma demande pour les recettes du chou-rave. À mon tour, je viens donner mon aide pour la dame qui demandait des recettes-maison pour la crème à mains et le shampooing, voici les recettes que je possède :

CRÈME NOURRISSANTE, de nuit, onctueuse (peau sèche ou normale)
1 cuillerée de crème fraîche à un jaune d'oeuf
ajoutez 2 gouttes de bonne huile d'olive. Couvrez-en votre visage sans oublier le cou et lavez à l'eau tiède au bout d'une heure.
Votre peau sera satinée, et si douce.

CRÈME ÉMOLLIENTE :
Faites chauffer 1 tasse de vaseline et 2 1/2 c. à thé de lanoline anhydre (anhydre veut dire: qui ne contient pas d'eau) au bain-marie.
Il se formera des globules de lanoline sur la vaseline. Par ailleurs, faites chauffer : 2 tasses d'eau et 1 c. à thé de glycérine.
Combiner les deux et laissez refroidir et épaissir avant d'ajouter quelques gouttes d'un parfum ou d'une essence sans huile. Quand la préparation est refroidie, jetez l'eau en excès.

HYDRATANTE :
Mélangez à part égale de la glycérine végétale et de l'eau parfumée aux herbes.
Pour avoir une lotion après-rasage, ajoutez un trait de teinture d'amamélis ou de tafia de laurier.

CRÈME DÉMAQUILLANTE
Mettez 2 tasses d'huile minérale et 1/2 tasse de cire d'abeille blanche au bain-marie. Quand la cire fond, laissez la température tomber à 50 degrés Celsius (120 degrés F.) Par ailleurs, faites chauffer 1 tasse d'eau à 50 degrés C (120 degrés F.) et mélangez-y 1 1/2 c. à soupe de borax. Associez les deux préparations.
Mettez la crème en pot quand elle commence à épaissir.

CRÈME ÉTONNANTE RUSSE:
4 c. à thé de lanoline anhydre (c'est-à-dire qui ne contient pas d'eau)
2 c. à thé d'huile de foie de morue
1/2 c. à thé de poudre d'ail pure
1/2 c. à thé de miel
Battre minutieusement avec une fourchette jusqu'à ce que le mélange de miel ait la couleur de blanc crémeux. Garder couvert hermétiquement dans un pot et utiliser quand nécessaire.
Denise

En parlant d'une belle journée

Certains événements nous marquent plus que d'autres. C'est ce qui m'amène à partager avec le reste de la province une journée organisée par la Fédération de l'UPA d'Abitibi-Témiscamingue visant à émettre un discours positif sur le développement en région. La nature humaine étant ce qu'elle est, nous avons parfois, individuellement ou collectivement, des périodes d'inquiétudes ou de morosité qui ralentissent la croissance et la vitalité de notre secteur agroalimentaire.
Cette journée est un vent de fraîcheur qui nous a été offert pour la deuxième année consécutive en région. D'autres régions ont déjà eu, elles aussi, la chance de se doter d'un tel élixir de positivisme pour le métier qui est pour nous une vocation plus qu'un métier.
Quel bonheur aussi d'entendre des producteurs et productrices nous partager leur amour de la terre.
Permettez-moi de partager avec vous une admiration sans bornes pour un entrepreneur en production bovine de notre région qui nous a raconté son cheminement avec une immense reconnaissance pour des facteurs qu'on a tendance à oublier un peu en «affaires»: l'amour qu'il porte à son épouse, ses filles et ses amis.
Jean-Guy Godbout, tout en nous parlant des étapes de sa vie, n'a cessé de nous exprimer l'amour qu'il porte à Lise, à ses deux filles à qui il apprend la vie et aux amis qu'il ne cesse de louanger pour les conseils si précieux à ses yeux.
À bien y penser, nous n'avions pas réalisé l'évolution de l'entreprise de Ste-Rose-de-Poularies que lui et Lise ont forgée en faisant face aux marées, parfois avec des moyens moins courants.
L'amour, le pétillant dans ses yeux, la dimension humaine de ce producteur que je croyais connaître m'ont particulièrement émue et j'avais envie de lui lever mon chapeau. J'oserais aussi espérer qu'un média d'information tel que la revue «Bovins» puisse un jour vous le présenter lui et son épouse, et vous faire sentir ces dimensions qu'on oublie parfois un peu en affaires: vie de couple et de famille, amour et amitié.
Une admiratrice émue

L'agriculture à part?

En réponse à «Louis Tremblay» dans le courrier, semaine du 9 au 15 avril 1998. C'est drôle, quand de grandes entreprises se dotent d'équipements de haute technologie (ex: Iris fabricant de bas à Montréal), c'est bien. Quand le gouvernement injecte de l'argent dans des entreprises américaines pour sauver des emplois (ex: Kenworth à Ste-Thérèse), c'est encore très bien! Mais les entreprises agricoles, elles, c'est différent! Pas droit au progrès technologique, considéré comme des bébelles pour certains!!! Le gouvernement peut aider tous les secteurs économiques, mais jamais l'agriculture!
D'autre part, l'agriculture n'est pas un jeu pour les enfants. Nous sommes une industrie sérieuse qui vend souvent ses produits en bas du prix de production, pour nourrir des gens qui heureusement n'ont pas tous une opinion rébarbative comme la vôtre.
Finalement, si un milliard de personnes ne mangent pas à leur faim, c'est avant tout un problème politique et non d'agriculture. (Pour en savoir plus sur l'humanité, lire l'État du monde). ***NB***

Contre les marmottes

Y a-t-il un moyen pour éloigner du potager une marmotte (ou un "siffleux" si vous préférez), qui fait des ravages? Aussitôt que les feuilles d'un légume commencent à pousser, durant la nuit ou tôt le matin, cette petite bête vient faire le nettoyage de notre potager.
L'an passé je n'ai jamais pu manger de salade, elle la mangeait à mesure qu'elle poussait, les feuilles de carottes aussi, même les feuilles de tournesol "soleil". Merci à tous ceux et celles qui voudront bien me donner des trucs pour m'en débarrasser ou l'en éloigner à tout jamais. ***Denise N.***

Contre les fourmis

Pour ceux qui ont des problèmes de fourmis, j'ai un truc bien simple et pas cher: des clous de girofle en entier. Mettre dans des endroits comme le garde-manger et l'armoire, cela fait trois ans que j'ai pris cette habitude et plus de fourmis.
Si vous avez du bois dans la cave, achetez-vous du Larvex, produit que l'on a dans toutes les quincailleries. C'est efficace.
Si des personnes sont intéressées à correspondre avec moi (femmes seulement), j'en serais heureuse. Je vais m'appliquer pour mon écriture. Je donne mon adresse à Marie-Josée pour échanger poèmes et chansons. Merci beaucoup.
Francine

Les beaux virages et les moins beaux



RADIO-TÉLÉ

Marie-Stéphane

Nous sommes habitués aux virages au Québec. Dimanche après-midi, les pilotes de Formule 1 ont dû se faire aux virages aigus de notre piste de Villeneuve père, car dans la ville de Maisonneuve, ça vire «de court». Un spectacle qui faisait battre le coeur, surtout au début. Saint Christophe a eu de la job pendant cette course de tamponneuses. De la ferraille brisée, mais pas de conducteurs amochés. Jacques va devoir attendre encore un an pour renouveler avec son titre de champion du monde. En attendant tous nos petits Villeneuve en puissance s'en donnent à tombeau ouvert dans les rangs croches et les routes nationales. Saint Christophe, au secours!

Le temps moche l'est aussi au petit écran. Ce n'est pas avec le nouveau quiz Lingo que Radio-Canada va se sortir de la cave des cotes d'écoute estivales. Paul Houde a beau y mettre du sien, le jeu ne décolle pas. C'est une sorte de scrabble facile, uniquement un choix de mots de cinq lettres, mais avec toutes sortes de petits règlements qui étonnent à première vue. Ensuite, les joueurs doivent choisir une boule numérotée qui leur permettra de faire lingo ou pas. Comprenne qui voudra.

Au Québec, les quiz sont populaires en autant qu'ils mettent en vedette des artistes ou des gens connus. Les jeux de monsieur ou madame tout le monde n'ont plus la cote d'amour. C'est ainsi. On veut des jeux amusants qui font sourire de temps en temps. Pas besoin de tomber dans la vulgarité arrangée de Piment Fort, mais quelque chose d'allègre et de distrayant. Quand les règlements sont trop contraignants, même un animateur chevronné comme Paul Houde y perd de temps en temps son «lingo». On verra à l'usage, ça peut s'améliorer.

Il est peu de personnes qui me déplaisent autant que le fameux psychiatre Mailloux qui fait les belles heures de Télémédia en après-midi. Cet homme à la voix de fausset et à la grande barbe de Dr Chase tonne, entonne, détonne. Je n'aime pas qu'il insulte les pauvres gens qui lui demandent conseil. La semaine dernière il a dit à une personne qui pleurait que son obésité l'empêchait de trouver un homme: «Moi non plus, madame, les grosses et les laides ne me font pas bander!...» Rien que ça. Imaginez la pauvre femme qui se voit ainsi rabrouer par celui en qui elle avait mis quelque espoir de réconfort.

Il faut croire que les gens aiment se faire insulter, car Mailloux a la cote d'écoute la plus haute à la radio. Il emploie des termes déplaisants en parlant des auditeurs et de leur entourage: «Votre Gus, votre Ti-Pit, votre vieille...» et ainsi de suite. Je veux bien croire qu'on n'est pas au Courrier de Marie-Josée avec son renforcement positif, mais il y a une limite à la désinvolture. Mailloux se trouve drôle et souvent sa collaboratrice Manon Lépine doit mettre la pédale douce à ses débordements. Mme Lépine fait figure de psychiatre intelligent à côté de ce personnage adolescent qui aime la controverse et la fronde.

Rien de moins «politically correct» que ce psy. J'aime assez qu'on sorte de sentiers battus quand on fait des commentaires généraux mais pas quand on a devant soi des gens brisés et démunis. C'est très visible que la plupart des personnes qui téléphonent au psy sont démunies à tous points de vue. Il est normal aussi que certaines personnes aient besoin de se faire brasser, mais insulter, je ne le crois pas.

Je prends rarement Mailloux, sauf quand je zappe la radio, j'y cueille des bribes de cas en espérant trouver matière à réflexion. Mais j'en sors enragée et dépressive. Si vous aimez ce style, dites-le moi et nous entreprendrons une petite discussion. À la prochaine.

Nouveau feuilleton: Maria Chapdelaine

Pour répondre aux désirs de nombreux lecteurs et lectrices, La Terre de chez a entrepris pour la troisième année la publication d'un feuilleton. Après les grands succès qu'ont connus «Le Livre du colon», dont on a dû réimprimer plus de 6,000 cahiers, et les misères de «l'Enfant perdu et retrouvé», nous vous présentons cette fois un chef-d'oeuvre de la littérature universelle (page 27).

Maria Chapdelaine, récits du Canada français, est l'oeuvre d'un écrivain français, d'origine bretonne, Louis Hémon. Venu au Québec en 1912, Hémon se rend à Péribonka, sur la rive nord-est du lac Saint-Jean. Il travaille comme garçon de ferme chez Samuel Bédard, où il observe la vie dure des colons, la sérénité étrange de ces êtres coupés du monde et vivant uniquement des richesses de leurs propres ressources. Le 28 décembre, il quitte Péribonka pour Saint-Gédéon. C'est là à l'Hôtel Tremblay qu'il rédige Maria Chapdelaine.

Le 26 juin, il met à la poste son manuscrit adressé au journal Le Temps de Paris. Le 8 juillet 1914, il meurt à Chapleau, en Ontario, heurté par un train du Canadien National. Hémon ne pouvait soupçonner l'énorme succès que devait connaître son feuilleton en France et ensuite partout dans le monde par de nombreuses traductions, dans plus de vingt langues. **R.L.**

DE LA TERRE À LA TABLE

La radio agricole du dimanche matin



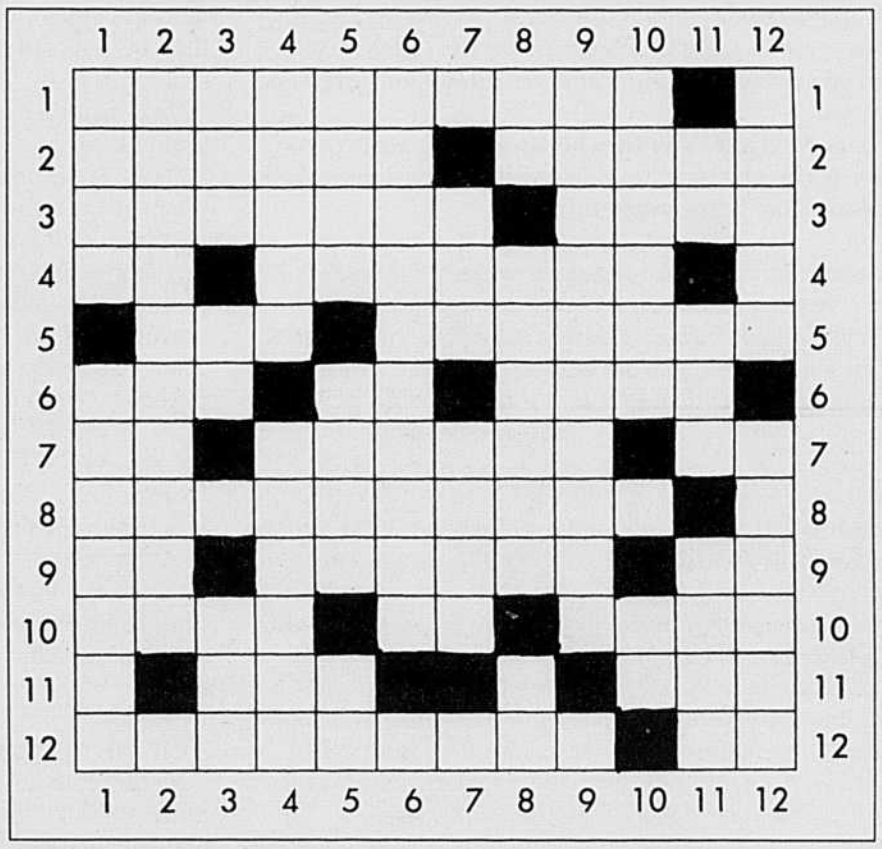
Alphonse Lapointe
agr. animateur

CFZZ	- FM -	St-Jean	6h05
CJSO	- AM -	Sorel	7h15
CHOD	- FM -	Cornwall	8h30

À 9h55

CFEI	- FM -	St-Hyacinthe	CHAI	- FM -	Châteauguay
CKLD	- AM -	Thetford Mines	CFDA	- AM -	Victoriaville
CKFL	- AM -	Lac Mégantic	CJLP	- AM -	Disraéli
CJAN	- AM -	Asbetos			

MOTS CROISÉS



HORIZONTALEMENT

1- Plante tropicale telle que le litchi.
2- Herbe nuisible. - Poisson voisin du hareng.
3- Action de lier. - Vin italien.
4- Oui. - Sous-arbrisseau à fleurs violacées.
5- Première page. - Qui ressemble à une drupe (Bot.).
6- Céréale. - Cela. - Ombellifère aquatique.
7- Astate. - Oiseau. - Conifère.
8- Guérissable.
9- Dette. - Attrape-mouche. - Champion.
10- Équipa des troupes. - Nickel. - Enlèvement.
11- Nommé. - Mesure agraire.
12- Machine à égrener le coton. - Sert à lier.

VERTICALEMENT

1- Réservoir à grain. - Plante à fleurs purpurines.
2- Éleveur de volailles.
3- Pâturage. - Venu au monde. - Étendue d'eau salée.
4- Pied de vers. - Roule à bicyclette.
5- Démentir. - Monnaie du Ghana. - Le premier.
6- État d'un arbre dépouillé.
7- Ville du Liban. - Femme d'un raja.
8- Caesium. - Évêque de Césarée. - Osmium.
9- Disperser.
10- Petite erse. - Fleuve de France.
11- Ampère-tour. - Neuf cent un. - Rugueux.
12- Tronc des palmiers. - Arbrisseau.

SOLUTION SEMAINE DERNIÈRE



ANNONCES CLASSÉES • (514) 679-8483

PRENEZ NOTE QU'UNE TAXE DE 7 % (TPS) et une autre de 7,5 % (TVQ) sont applicables à tous les prix ci-dessous mentionnés.

COÛT DE L'INSERTION

1 à 4 insertions ou insertions non consécutives

- *Prix minimum (20 mots et moins): 11,80$ la parution*
- *Annonce sans cadre: 0,59$ le mot.*
- *Titre en capitales et caractère gras: supplément de 4,85$ plus 0,59$ le mot, la parution.*
- *Annonces encadrées et encans: 3,80$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce:2,5 cm).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 8,85$ la parution*

5 insertions consécutives et plus d'un même texte RABAIS DE 20%

- *Prix minimum (20 mots et moins): 9,40$ la parution.*
- *Annonce sans cadre: 0,47$ le mot.*
- *Titre en capitales et caractère gras: supplément de 3,90$ plus 0,47$ le mot, la parution.*
- *Annonces encadrées et encans: 3,05$ la ligne agate (14 lignes=1 pouce:2,5 cm).*
- *Supplément pour annonce avec numéro de case réservée: 7,10$ la parution*

Annonces classées commerciales: 4,20$ la ligne agate

Représentants: Robert Bissonnette, Christian Guinard et Sylvain Joubert

Indiquer CLAIREMENT vos instructions: nom, adresse, no de téléphone, code régional, nombre d'insertions, etc. (lettres moulées)

LES ANNONCES CLASSÉES SONT PAYABLES À L'AVANCE

VISA MasterCard **ACCEPTÉES**

Le paiement et les textes doivent parvenir aux bureaux de la TCN le **jeudi avant 12h00 (midi)** précédant la date de publication. Adressez toute demande de renseignements comme suit:

LES ANNONCES CLASSÉES
LA TERRE DE CHEZ NOUS
Maison de l'UPA
555, Roland-Therrien, Longueuil (Québec) J4H 3Y9
Tél.: (514) 679-8483 Ligne directe Montréal: 521-4850
Fax: (514) 670-4788 (entre 8h45 et 16h30 seulement)
Courrier électronique:
sdeveault@tcn.upa.qc.ca mmarcil@tcn.upa.qc.ca

A LOUER DIVERS

A LOUER 1 TRACTEUR Case-Inter #5220, 1996, 4 x 4 avec cabine. Tél.:(514) 799-3198.

TRACTEUR John Deere (1995) à louer pour la saison estivale '98. Pour informations veuillez communiquer avec Jean-François Cadieux (514)467-2013.

ANIMAUX DEMANDES

ATTENTION
Je suis acheteur de taures et vaches fraîches ou vêlant bientôt.
Troupeaux complet paierait 1 500,00 $ la vache.
Tél.: (514) 549-4163
entre 19h00 et 21h00

ACHÈTERAIS taures Holstein, ouvertes ou saillies. Pour informations: tél.: (418) 453-2145.

AVONS BESOIN de taures Holstein ouvertes et gestantes, service rapide partout au Québec. YVON HAMEL, St-Étienne,(Qc). Tél.: (418) 836-1119, cell. (418)655-6955.

RECHERCHE bon taureau Charolais sans corne préférence double ou triple polled avec ou sans papier bleu. Tél.:(418) 881-3249.

RECHERCHE troupeau chèvres laitières. Tél.:(514) 246-3770.

RECUPERONS animaux morts ou malades. Service 7 jours. St-Élie d'Orford. RÉCUPÉRATION MAILLÉ. Appelez sans frais: 1-800-490-3907.

ANIMAUX A VENDRE

A vendre au choix TAUREAUX Holstein prêts pour le service. Mères à plus de 10,000 kg de lait. Tél.:(819) 288-5166, fax(819) 288-5757.

ACHETEUR - VENDEUR
VACHES et TAURES Holstein croisées ou pur sang fraîches vêlées ou vêlant sous peu; TAURES gestantes 3 mois et+ et troupeau complet. DONALD JOYAL INC. (514)794-2863.

AGNELLES F2 (100) Dorset Romanov nées en janvier et février. Estrie. Tél.: le soir (819) 658-2208.

AGNELLES TYPE F1, F2
Brebis Dorset saillies Romanov, prix à partir de 165$ au sevrage. (819)878-3545 répondeur laissez message, pagette 573-7569.

BELGES, plusieurs pouliches et poulinières de qualité, pur sang. Tél.: (514) 583-6700, 946-0311.

ANESSE 2 ans; âne de 6 ans; lama brun et noir, 3 ans; 3 chevreaux de 2 mois. Tél.:(418) 738-2938

ASSOCIATION BLONDE D'AQUITAINE. Inf.: Gaétan Hinse, 602 rang Couture, Chesterville, G0P 1J0. Tél.: (819) 359-2397.

ASSOCIATION CHAROLAISE DU QUEBEC
Brigitte Bergeron, 144 Grande Barbue, St-Césaire, J0L 1T0
Tél./Fax: (514) 469-2775

ASSOCIATION DES ÉLEVEURS LIMOUSIN DU QUÉBEC, Jérôme Poirier. Téléphone et télécopieur: (514) 799-4073.

ATTENTION PRODUCTEURS DE BOVINS DE BOUCHERIE
Pur sang Simmental et Angus, aussi commerciaux. La Coop des Producteurs de viandes sélectionnées des Cantons (projet boeuf haut de gamme) est à la recherche de producteurs désirant utiliser la race partenaise dans des vaches de type F1 Simmental/Angus. Possibilité de financement, finition à forfait, rachat de veaux mâles et femelles. Contactez Jean Maher (réprésentant provincial). (819)822-3833.

AUTRUCHES. Liquidation d'un trio noir 6 ans, 5,000$ négociable. Autruchons 125$. Oeufs 50$. Tél.: (819) 268-2527.

BELGE gelding, 11 ans; jument Canadienne P.S.E., 6 ans; pouliche Canadienne P.S.E., 11 mois. Tél.:(514) 299-2212

BÉLIER Dorset, 1 an, race pure: 350$; agneau 3/4 East Friesian, 3 mois: 500$. Tél.:(514) 431-4122

CERFS ROUGES

SPÉCIAL PRINTEMPS
Clôture Langley/Gibler
Programme d'élevage complet
Votre visite, c'est pour nous un plaisir
Ferme Nordique - *Paul Brosseau*
Tél.: (819) 242-0329

BIOSTAT tout équipé avec semences taureaux éprouvés, venant du C.I.A.Q. et USA. Tél.: (514) 548-2463.

BISONS REPRODUCTEURS
De 1 an, 2 ans, 3 ans. Différentes lignées au choix. Tél.: (418) 274-2290.

BLONDE D'AQUITAINE: très beau taureau pur sang musclé 2 ans. Possibilité de livraison. Donald Caron. Tél.: (418) 898-2273.

BORDER COLLIE (chiots). Instinct naturel hors-pair à rassembler les animaux. Excellent chien de famille. Noir, blanc, tan. Enregistrés, vaccinés. 300$. (819)848-2122, fax (819)832-1216.

ANIMAUX A VENDRE

BORDER COLLIE mâle 18 mois, chien exceptionnel, superbement dressé, 500$. Tél.: (418) 822-3656.

BORDER COLLIE: pur, enregistrés, de lignée de champions nés 24/02/98, parents sur les lieux, 350$. 8h00-18h00 (819)663-9384, après 17h00 (819)246-8843.

BORDER-COLLIE
Chiots Border- Collie, les parents travaillent le troupeau. Tél.:(514) 247-0202

BREBIS (100) croisées et F1 et 80 AGNELLES de 3 mois à 8 mois; aussi BÉLIERS et agnelles Dorset. (418)629-5798.

BREBIS Border Cheviot (42), plus 1 bélier, pure race, 210$ ch.; AGNELLES croisées (20) 130$ chacune. Tél.: (418) 736-8002.

CANADIEN gelding: 1,800$; pouliche demi-sang arabe: 600$; poney: 300$; chevrette de l'année: 60$. Le soir (819) 364-7169

CANADIEN: pouliche noire 24 mois p.s., poulain noir 24 mois 15/16, 2 poulains noirs 12 mois 15/16. Soir: (819)395-2994, jour (819)395-4235.

CERFS ROUGES
Programme d'élevage. Soutien financier. Achat de vos petits. Ranch du cervidé D.J.
(819)396-2612

CHAROLAIS 100 têtes et plus pur sang enregistrés et commerciaux, incluant 20 TAUREAUX de 6 à 24 mois. Admissibles à l'A.S.R.A. La majorité de ces taureaux sont des descendants du fameux Poker Ace. RANCH CHAROLAIS GILLES ROBIN. (418)248-4517.

CHAROLAIS
SAINT-VINCENT
Troupeau éprouvé répondant aux normes de l'ASRA. SPÉCIAL TAUREAUX à partir de 1,200$. Inf.: Brigitte (514)836-2590 St-Cuthbert (Québec).

CHAROLAIS
Taureaux (2) pur sang enregistrés d'un an avec papier bleu de l'ASRA dont 1 sans cornes à vendre ou à louer. Ferme Coujo Charolais. (819)336-2511, (819)336-2711.

CHEVAL Clydesdale à moustaches 3 ans, "gelding", queue arrangée, 19 mains, dompté attelage, selle. Tél.: après 17h30 (819) 858-2472.

CHEVAUX (3 gros) Belge pour travail en forêt, très bien dressés, enregistrés; aussi CHARGEUSE à bois s'adaptant aux chevaux. Prix d'aubaine! (418)338-3474.

CHEVAUX Belges: 2 juments gestantes, 3 mâles 1 an, 2 ans et adulte, 1 "gelding"; ÉTALON en service. Tél.:(418) 247-7906.

CHEVAUX Canadiens p.s.e.: 2 juments gestantes, 2 pouliches: 1 an et 4 mois, 1 étalon de 2 ans. Tél.:(514) 584-3861.

VACHES LAITIÈRES

Au choix sur le troupeau de 125 têtes, jeunes vaches fraîches ou vêlant sous peu avec un comptage leucositaire moyen de 105,000. Aussi génisses, taures prêtes à saillir et gestantes, taureaux prêts pour le service. Vaccinés avec Triangle 9 - Livraison partout au Québec
J.M. Leblanc et Fils Inc.
St-Sylvère - Tél.: (819) 285-2929

CHEVAUX Canadiens pur sang enregistrés domptés: jument 8 ans, étalon 3 ans, attelage, traîneaux et selle. Tél.: (418) 828-9171.

CHEVAUX de tire et de parade identiques: 2 Percherons noirs 4,200 lb, 2 Belge 3,300 lb, à prix raisonnable. Cause vente: maladie. Si intéressé tél.: heure des repas (418) 735-2234 Rimouski.

CHEVAUX: 1 Quarter Horse, 4 Arabe, 2 Paint Poney, prêts à pouliner. À partir de 1,000$. Tél.: (514)376-1212, (514) 727-7591.

CHÈVRES Nubienne enr. de 2 mois à 4 ans, bon prix. CHICOUTIMI: tél.:(418) 543-8223.

CHEVRES Nubiennes enregistrées, père grand champion St-Hyacinthe 1996 et 1997, réduction de troupeau chèvres laitières, chevrettes et boucs. Sherbrooke. Après 19h00 (819)346-9447.

CHIOTS BORDER COLLIE enregistrés (KidxSamie) (RoscoXMeg). Reproducteurs bien dressés et progénitures évaluées. Enregistré/vacciné, brochure de dressage à l'achat. Sifflet, cassette-audio. FERME LE MOUTONNOIR, St-Ulric. Tél./Fax.: (418)737-4227
www.cgmatane.qc.ca/moutonnoir

CHIOTS Border-Collie purs, nés 26-2-98, très bons pour rassembler les animaux: 100$. Tél.:(514) 454-4509

CHIOTS Labrador bruns pur sang, vaccinés, vermifugés, 3 mois. Pour informations: (819) 848-2335, (819) 848-2320.

CHIOTS Montagnes des Pyrénées prêts début juin à vendre. Pour informations: (514) 826-0514 répondeur.

ANIMAUX A VENDRE

DAIMS d'Australie, 2 femelles, 1 brune et blanche (Bamby), l'autre beige et blanche; 1 mâle, très bon prix. Tél.:(514) 839-2181

EMEUS 2010: Stocks d'émeus et d'autruches disponibles, soutien technique, viande, huile et cuir. Tél.:(514) 562-1946, télécopieur (514) 562-2920.

EMEUS reproducteurs enregistrés, 5 couples de 4 ans, 175$/chaque émeu (arrêt de l'élevage). Tél.: (450) 293-2840

EMEUS: 25 couples reproducteurs, 500$ le couple. Tél.:(418) 347-4648

FERME GERELI HEREFORD
Taureaux génétique supérieure et femelles, 6 mois à adulte, troupeau PATBQ et THE. Waterloo et Berthierville. (514)836-0334.

HIGHLAND
Taureaux de station d'épreuves certificat pour l'ASRA; aussi TAUREAU adulte avec certificat; TAURES 1 et 2 ans. Tous pur sang enregistrés. Transport inclus. (819)275-7027.

HOLSTEIN ROCHALAIN: Taures et vaches fraîches vêlées. Taureaux prêts pour le service. Les mères T.B. à 10,000 kg. J.Alain Laroche, St-Albert. (819)353-2910.

- Cerf roux & wapiti
- Croisement: Cerf roux et wapiti
- Génétique reconnue mondialement

Venez visiter notre ferme familiale et partager nos nombreuses années d'expérience dans l'élevage du cerf roux et du wapiti.

Ferme d'élevage Yurtland
(613) 764-3825

HOLSTEIN
Taures et vaches fraîches vêlées ou vêlant sous peu. ACHAT - VENTE. Tél: (418) 833-6563.

JERSEY: belle taure 2 1/2 ans vêlage mi-juin, génétique supérieure, 900$. Tél.: (514) 460-7007.

JUMENT Belge enregistrée 13 ans, pèse 2,000 lb; ÉLEVEUSE à poulets au gaz propane. Tél.: (514) 835-4359.

JUMENT Canadienne noire enregistrée 10 ans, avec son poulain 1 semaine, prête à être ressaillie, très bien domptée pour le trafic, parade. Soir (418)423-4681.

JUMENT de travail 13 ans, domptée simple et double, très douce, avec son poulain de 2 mois. Tél.: (418) 598-9166 soir.

JUMENT poney avec petite pouliche née 30 mai; 2 juments poney 2 ans et 1 an; 1 étalon 12 ans; poules noires Chanteclerc + poussins; dindes sauvages + poussins. Soir: (514)564-2695

JUMENT pur sang Belge avec pouliche de 2 semaines, calme et attelle bien. Tél.: (418) 228-2317.

LAMAS (15) 850$ chacun; COCHONS miniatures; MOUTONS Jacob, moutons Barbados; ÂNES; CHEVAUX miniatures. Visite à la ferme tout l'été. (819)336-3817.

LAMAS ET ALPACAS
Liquidation de troupeaux de lamas et d'alpacas, tous enregistrés: 4 femelles lamas et 2 mâles, 5 femelles alpacas et 1 mâle, 25% de rabais à l'achat de 2 animaux ou plus. Visite sur rendez-vous. Gilles Bergeron, 58 route 243, St-Félix-de-Kingsey. Tél.:(819) 848-2506.

LIMOUSIN
Choix de taureaux éligibles à l'A.S.R.A. prix compétitifs. Les Entreprises Everi à St-David. Tél.: (514) 789-2600.

MAGNIFIQUE étalon Arabe (Golden Spider) EN SERVICE au haras Desjourdy pour la saison 1998, entente privée, prix raisonnable. Tél.:(514) 460-7007.

MALE LAMA 1 an castré, dressé pour la promenade; 6 femelles DAIMS gestantes et 1 mâle 3 ans. St-Simon. (514)798-2099.

MÂLES (11) cerfs rouges et hybride, 1 an; 4 mâles cerfs rouges, 2 ans; mâle hybride 3 ans, 75% "super"; mâle rouge pur-sang, 4 ans. Tél.:(819) 395-2611

PERCHERON noir pur sang enregistré 2 1/2 ans, 1,650 lb, descendance Black Home Duck, très bien dompté. Tél.: (514) 789-0122.

ANIMAUX A VENDRE

PAONS (5 races), DINDONNEAUX (3 races), poussins, canards, pintades, perdrix, faisans colliers, faisans dorés, petits porcelets, mangeoires à moulée. (514)564-2720.

PETIT TROUPEAU de chèvres Nubienne à vendre: 8 femelles et 1 bouc. AUSSI, trayeuse. Tél.: (418) 544-9973

VACHES LAITIÈRES

Achat, vente de vaches, taures Holstein croisées ou pur sang, fraîches ou vêlant sous peu. Aussi acheteur de génisses et troupeaux complets.
DONALD LAMONTAGNE
St-Pierre-Baptiste.
Tél.: **(418) 428-3826**
Cellulaire (418) 334-1694

POULICHE de choix Clydesdale 2 ans, domptée, pur sang enregistrée. Tél.: (819) 344-2227.

QUARTER HORSE "gelding" 13 ans enr., couleur baie, avec selle western anglaise, bricole et voiturette 2 roues, 2,000$. Tél.:(514) 453-4736.

SIMMENTAL: bons taureaux avec indice en station 1998, plus (2) 2 ans, (1) 4 ans, avec papier bleu. Tél.:(418) 881-3249.

SIMMENTAL
À vendre: taureau "full blood" avec papier bleu de l'ASRA. S'informer au (418) 453-7725.

TAUREAU Charolais français pur sang; taureau Charolais français domestique 15 mois. Avec certificat bleu EPD. Tél.: (819) 564-3990.

TAUREAUX Angus noir p.s.e. 1 an et 2 ans avec papier bleu, attestation éligible pour le programme Québec stabilisation, génétique supérieure à travers le Canada. J.D. Farms, à Foster. David Young gérant. (514)539-4742.

TAUREAUX Charolais, Simmental, Angus et Limousin provenant de station avec indice éligibles pour l'ASRA, 1,200$ à 2,000$, avec livraison. (418)236-9216.

TAURES Holstein croisées vêlant au mois d'août et septembre. Tél.: (418) 475-6705.

TROUPEAU de Simmental à vendre, 20 bêtes + 1 boeuf. Tél.:(514) 224-2246.

TROUPEAU Holstein pur sang enregistré à vendre au complet ou la moitié du troupeau. Tél.: (514) 296-4450.

VACHES À BOEUF Charolais et Simmental avec veaux; aussi à vendre BALANCE pour peser les animaux. Tél.: (418) 883-2089.

VACHES à boeuf croisées; aussi troupeau jeunes vaches Hereford enregistrées et taureau avec papier de l'ASRA; aussi taures Highland. (418)336-2551.

VEAUX SEVRÉS: lot de 80 à 100 veaux. Réservez dès maintenant. Pour plus d'informations: tél.:(819) 858-2290

TROUPEAU CHAROLAIS À VENDRE

Tous nos animaux sont PUR-SANG écornés ou sans cornes.
Cinq de nos sujets sont enregistrés Français.
- 22 femelles avec veaux
- 6 taures de 2 ans (RAVEN)
- 12 Taures de 1 an (RAVEN)

Les veaux de cette année sont la progéniture des taureaux suivants: Dollar, Caid, Polled Master, HTS Awesome, César. La majorité des vaches seront saillies par TMR Emminence et EVC Hot King.
MARCELLIN LAFOREST
1530 Rang 5, St-Cyrille
Drummond, QC J1Z 1S6
Tél.: (819) 397-4221

VACHES LAITIÈRES pur sang, 1er et 2e veau, aussi JEUNES TAUREAUX, génisses. Ferme Stanfold Holstein Inc., Princeville. Tél./fax (819)364-5789, stanfold@login.net"

WAPITIS 1/4 à 3/4 cerf rouge à vendre, femelles de 1 an à 4 ans. Tél.: (819) 438-2688.

A VENDRE DIVERS

AUBAINE SUCRERIE: Évaporateur 5'x14', 2 brûleurs + finisseur 2'x 6' "stainless", à l'huile. À voir en action. Tél.:(418) 277-2432, (418)277-2444.

BASE de moulange avec moteur 5 forces Farmatic et couteaux: 550$; FENDEUSE à bois sur tracteur, 825$. Tél.: (819) 758-4843.

GANDY
Voir applicateurs Gandy
Gaston Richard Inc.
1-800-361-7907

A VENDRE DIVERS

AUBAINE! Feuilles 4x8 de plastique recyclé, épaisseur 1/4", 3/8", 1/2", 5/8" ne rouille pas, ne pourrit pas, facile à scier, clouer, visser ou peinturer. Idéal pour sous-sol, garage, cabane à sucre, écurie, étable, porcherie, etc... Spéciaux tous les mois. Le plus gros inventaire au Québec au 499 route 139, St-Théodore-d'Acton, (514)546-3411. S.V.P. appellez avant de venir.

BARRES (150) de 30', tuyaux d'irrigation 3" Aims; 50 barres de 30', tuyaux d'irrigation 5" Erico; 100 barres de 40' tuyaux d'irrigation 5" Spramotor. Tél.:(514)889-2037

MOULIN À VENT



Rôle: Oxygénétion de lac et pompage d'eau. Prix avantageux. Un (1) an de garantie sur toutes les pièces.
Pour plus d'information:
Bertrand Gaudreau
Tél.: (418) 867-2564 ou 3208

BATTERIE ÉLECTRIQUE
À vendre batterie électrique pour clôture Gallagher très reconnue, garantie 2 ans. On fait la réparation de ces batteries Gallagher. JOCELYN AUTOTTE, St-Joachim-de-Courval. (819)397-2972.

BROSSEUSE, classeuse, empocheur pour patates ou oignons; FOURNAISE au gaz, 180,000 BTU. FERME GAUTHIER Tél.: (514) 586-2285

BULK TANK
Nous sommes spécialisés dans la vente, achat et installation de bulk tank neuf et usagé de toutes marques, de 200 à 4,000 gallons, avec garantie. Experts en réparation de fuites intérieures, travaux faits sur place avec garantie. Plus de 25 années d'expérience dans le domaine. Les Entreprises André Leblanc et Fils (514)792-6291.

Le "SAUVE-PAS"
Une façon efficace de maximiser votre temps et votre énergie



Chariot à poussins
Permet de transporter 1000 poussins à la fois.
Permet de ramener vos boîtes vides.
COMPAGNIE 9013-4842 QC INC.
A/S Michel St-Pierre
St-Nazaire, J0H 1V0
Tél.: (819) 392-2307
Fax: (819) 392-2330
Nous pouvons expédier par la poste.

BULK TANK
Usagés de 200 à 6,000 gallons, calibrés en place, échange accepté, réserve pour l'eau. LOUISEVILLE RÉFRIGÉRATION INC. (819)228-4468.

CAGES (200) de lapins et poules; aussi PIQUETS de 6 pi. Tél.: (819) 365-4515.

CAGES (60) de gestation, 16 mise-bas, cages à porcelets; système de raclette; couveuses, chariots à moulée; 2 bennes à moulée, plusieurs fans, vari-fan, pompe à pré-fosse et autres articles non énumérés. Pour informations contactez Luc Palin. (514)293-2406, cellulaire (514) 357-0936.

CASSEUSE à maïs sucré FMC, 1 rang, pont en caoutchouc. Tél.: (450) 346-6867

Chaîne d'écureur d'étable
Fabriquons 2 modèles, mêmes spécifications que Idéale ou Houle, s'adapte à tout écureur existant. Neuve (testée par des ingénieurs), fait d'acier gradé de 1re qualité, directement de l'usine, 6,35$/ pi., palette 2". Clients très satisfaits. Comptant. Granby, 600 Moeller, Parc industriel. (514)372-6459, soir 372-8664.

Contenants de plastique
BARILS acier, carton, plastique, différentes grandeurs; CHAUDIÈRES plastique toute utilité; RÉSERVOIRS 220 gallons, en plastique. (514) 792-3386.

DÉLIGNEUR pour billots sur PTO tracteur, peut affiler piquets à clôture, 550$. Tél.:(819) 758-4843.

DÔME en acier 40'x30'; bateau 14' aluminium, 4 sièges neufs, peinture neuve, moteur 33 forces avec remorque; chevaux de selle, différents prix, différentes races; Mercury Sable 1988, bonne condition, prix à discuter; Personnes intéressées seulement. Demander JOHANNE ou LUC. Tél.:(819) 395-4065

FUMIER de veaux de grain à vendre. Région Yamaska. Tél.: (514) 789-3307.

A VENDRE DIVERS

EQUIPEMENT complet d'érablière à vendre marque Darveau pour 2,500 entailles à 5,500 entailles. Tél.: (514) 379-9188.

EVAPORATEUR 18x66 à plis avec hotte à l'huile, FINISSEUR 18x30 à l'huile avec cheminée, 3,000$ le tout. Tél.:(514) 565-3490, cellulaire (514)660-1036. Demander Tim.

EVAPORATEUR 3 1/2x14, pannes en "stainless" et galvanisé, et tuyaux en "stainless" neufs, prix 2,000$. Tél.: (819) 362-3809.

FERTILISANT BIOLOGIQUE
500 Gallons USA d'hydrolisat de poisson, prix spécial, foliant concentré qui améliore santé, qualité, goût de tous fruits et légumes. (514)464-1814.

HUCHES pour veaux, neuves ou usagées, rectangulaires ou rondes. Tél.:(514) 263-5829.

MACHINE à operculer électrique; FOUET électrique pour brasser le sirop dans de grands barils. Prix à discuter. Midi à 17h00 (819)228-2453.

PANNE à sucre 4x4 "stainless" 4 séparations SMALL, comme neuve. Aubaine 300$. Pour informations (819) 344-2227.

PETITE FERMETTE avec maison et bâtiment et 5 arpents de terre, à La Plaine; ainsi qu'un système d'irrigation. Tél.:(514) 477-5496.

PIQUETS de cèdre (2,000) de 6 pi. à 10 pi. Pour informations (819) 344-2095.

RÉSERVOIRS POLYÉTHYLÈNE GRADE ALIMENTAIRE
EXEMPLE DE PRIX:
1100 gal. U.S.: **$648.00**
F.O.B. dépôt
ALPINE CORP.
ENGRAIS LIQUIDE
DÉPÔT
ST-GERMAIN DE GRANTHAM
ST-JEAN-SUR-RICHELIEU
(514) 771-1742

PIPELINE stainless 1.1/2", installation pour 70 vaches avec compresseur Westfalia 5 forces, presque neuf. ST-CÉSAIRE, tél.:(514) 469-4073

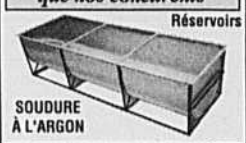
POLYDOMES (40) à veaux en parfaite condition, 250$ chacun. Tél.: (819) 858-2290.

RED CEDAR BEAMS (400') 1'x1', "truss" 2'x6" pour remise ou grange combles français, barils plastique 8$, poutre acier 28'x15". (514)451-5538.

REMORQUE LA CHEVAUCHÉE
Achat, vente, échange. Le plus grand choix au Québec neuves ou usagées (plus 300 unités en inventaire): animaux, utilitaires, plate-forme, tapis caoutchouc, etc... Choix aluminium Barrett et Exiss, garantie minimum 6 ans. Choisissez votre modèle, nous vous le fabriquerons. Financement sur place. Granby. (514)375-2203, 1-877-375-2203.

RESERVOIR "stainless" 5,000 gallons sur roues + système complet pour alimentation lactosérum. Tél.: (819) 845-7552.

L.S BILODEAU
FERBLANTERIE
VENTE D'ÉQUIPEMENT D'ÉRABLIÈRES
Jusqu'à 35% moins cher que nos concurrents



Réservoirs
SOUDURE À L'ARGON
Représentants demandés
Nouveau sans frais
1-888-55SIROP
(557-4767)
TÉL.: 418.484.2013

REMORQUE USAGÉE
Sundoner 7x20 tout aluminium, 7' haut, en bon état, 10,000$, 7'6"x24' acier bon état, mon prix: 5,000$. (819)478-4131.

REMORQUES EBY
Adopté par la majorité des transporteurs d'animaux au Québec, EBY depuis 1933 est reconnu pour sa construction de qualité et de DURABILITÉ de ses remorques. Venez voir nos modèles nouvellement arrivés. Vous serez à même de constater. Tél.:(514) 539-1499. Fax: (514)539-0899.

RÉSERVOIRS et BARILS
Réservoirs de 1,000 litres alimentaires, barils et chaudières de différentes grandeurs. Tél: (514) 777-2902.

A VENDRE DIVERS

REMORQUES RICARD
Agriculteurs venez comparer
Le meilleur choix de remorques animaux chevaux "flatbed" aluminium avec 6 ans garantie, acier 3 ans minimum, 20 remorques en inventaire. Financement sur place 6.9%. Drummondville, sortie 179 (voie de service). Tél.:(819) 478-3993, 1-888-473-3993, fax:(819) 478-0001.

APPLICATEURS GANDY
Avec ou sans souffleur pour presses balles rondes.
Neufs et reconditionnés.
Prix variés
Gaston Richard Inc.
1-800-361-7907

RÉSERVOIR À LAIT Sunset 500 gallons, lavage automatique, 1,900$; VIDEUR Patz 98B, 20', grandes roues, winch, câble d'acier, câble électrique, 2,800$; PIPELINE Chore-Boy, pyrex 1.1/2", réception 2", 4 unités De Laval, installation pour 60 vaches, 800$; COMPRESSEUR à lait moteur 5 h.p., 500$. (514)427-7152.

RESERVOIR à lait Sunset 545 gal. ou 2,100 litres, unité 3 hp, 1,950$; CONVOYEUR à fond de tôle Little Giant 32' sur roues, 250$; SOUFFLEUR à ensilage N.H. avec convoyeur 8' long, 300$; SARCLEUR à maïs 4 rgs avec "frame" 6 rangs, 1,000$; HACHE-PAILLE avec moteur Honda 5 hp, 350$. (514)475-6462.

SYSTÈME D'IRRIGATION 42 barres de tuyau 3", avec pompe PTO, et 15 gicleurs. Tél.:(514) 588-3567.

PORTES DE GARAGE
Résidentielles
Commerciales
Industrielles
Opérateurs électriques
Service d'urgence
Entretien
Réparation
Estimation gratuite
LES PORTES ALAIN BOURASSA INC.
3255, rue Marconi
Mascouche (Québec)
Tél.: (514) 474-4924
Pagette: 854-8841

RÉSERVOIR À LAIT Surge 800 gallons: 5,500$; MAISON modulaire Drummond-Mobile 16'x64', 1988, pour déménager, prix à discuter; CHARIOT à ensilage Fermag à batterie, 1,800$, (514)548-2557, (514)539-1413.

ROTISSEUR A SOYA
Rôtisseur à soya modèle 50 usagé (démonstrateur) ainsi que rôtisseurs neufs de 2 à 12 tonnes. (514)839-3143.

SERRES tunnel à vendre 26x130, 26x100. Tél.: (514) 247-3763.

SOUDEUSE à gaz 4 cylindres Hobart, 250 ampères DC, avec câble de 100'. Tél.:(514) 437-9118

SYSTÈME D'IRRIGATION 3" aluminium avec pompe 3". S'adresser à: tél.:(514) 349-6440.

SYSTEME D'IRRIGATION avec pompe sur P.T.O., 8 tuyaux 4"x30', 20 tuyaux 2"x30', 14 tuyaux 3"x30', 27 gicleurs plus quincaillerie. (514)245-7207.

CLIMAGRO
PlastiTech
MACHINERIE
Gamme complète pour La Plasticulture
PLASTIQUE
Paillis, couvertures, tunnel, brises-vent
IRRIGATION
Gamme complète d'irrigation par aspersion et goutte à goutte. Tuyau aluminium, gicleur, raccord, coude, filtreur, pompe etc. Plan et devis inclus
St-Rémi (514) 454-3961
1-800-667-6279

TANK à fumier liquide Rovibec 3,000 gallons; POMPE à fumier liquide Rovibec pour fosse 12'. Très propre. Tél.: (819) 369-9683.

THERMOSTATS (2) PEC Fason; 7 ECHANGEURS d'air Godro; 40 MANGEOIRES "stainless" 44" (devant cage pouponnière); 2 FANS 12" RPM 3200 Godro; LATTES fibre de verre: 4'x1": 1,000 morceaux, 7'x1": 700 morceaux, 7'x1.1/4": 300 morceaux. (819)849-7912.

TUYAUX NEUFS, USAGÉS
Tuyaux ciment longueur 8' à 24', ponceaux de ferme 1' à 11' diam., réservoirs. Installation, livraison. (514)258-3984.

UNITE de réfrigération 1 1/2 force, complet, pour chambre de 8x12, prix demandé 800$. Pour information (514) 478-4131.

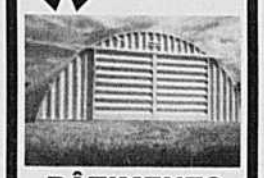
VOITURE "Granby" caoutchouc neuf; VOITURE de parade; ROUES de bicyclette, SLEIGH fine; ATTELAGE; CARABINE Winchester 12 (5 coups pompe); carabine 308 avec télescope. (819)826-6431.

A VENDRE DIVERS

VOITURES à foin (4) 20' long, plancher bois, côtés métal, parfaite condition; pinces et pics pour balles 4x4; ensileuse #488 Dion avec 2 sets de couteaux, neufs; pont neuf, nez à blé d'Inde, pic à foin, bonne condition. Tél.: (514)773-3120

BATIMENTS

BONNE PORTE de garage 10 1/2' large x13' haut, 7 panneaux dont 1 vitré, et toute la ferronnerie, 490$. (514)658-2037.

INDUSTRIES BEHLEN

BÂTIMENTS CURVET
Largeurs disponibles:
26' - 33' - 40' - 50'
- 51' - 62' - 68'
Pour informations, communiquer avec le dépositaire le plus près de chez vous

AMOS
Équipements agricoles Guy Dubé Enr.
(819) 727-9606

CHICOUTIMI-NORD
A.P.L. du Saguenay inc.
(418) 693-9192

COATICOOK
Multi Service JC. enr.
(819) 849-3818

KAMOURASKA
F. Gérard Pelletier inc.
(418) 492-2439

LACHUTE
Polydor Richer et fils inc.
(514) 562-6638

LA GUADELOUPE (BEAUCE SUD)
Ent. Gilles Chagnon
(418) 459-3215

LASARRE-VAL D'OR
Entreprises H. Delisle Enr.
(819) 783-2737

NICOLET
Hervé Lacharité & fils inc.
(819) 293-8676

NOTRE-DAME DU NORD
Centre Laitier
(819) 723-2256

ST-CASIMIR
J.M. Bélanger inc.
(418) 339-2348

ST-CUTHBERT
Équipement D.P.
(514) 836-3487

ST-DOMINIQUE, ST-HYACINTHE
Équipements Daniel Labonté inc.
(514) 773-6589

ST-DONAT, RIMOUSKI
Damase Lepage et fils
(418) 739-4059

ST-POLYCARPE
Bruno Campeau Ltée
(514) 265-3428

ST-URBAIN
Réal Miller Inc.
(514) 427-3185

STE-CLAIRE BELLECHASSE
Marcel Morissette inc.
(418) 883-3388
ou contacter
INDUSTRIES BEHLEN
SANS FRAIS
1-888-271-7074

STRUCTURE D'ACIER
VER-MET
LES SPÉCIALISTES EN STRUCTURE D'ACIER SUR MESURE
BATIMENTS AGRICOLES INDUSTRIELS COMMERCIAUX
Nous sommes ouverts à tous vos projets spéciaux...
STRUCTURE D'ACIER VER-MET
Tél.: (514) 772-6444
Fax: (514) 772-0779
Sans frais 1-888-772-6444

BATIMENTS

TÔLE

Tout pour vos bâtiments agricoles, commerciaux et industriels
NOUVEAU
Produits canadiens disponibles
Vaste choix de modèles, couleurs et calibres
Tôle à rigidité maximale
Capacité de charge supérieure
ÉCONOMISEZ
Spéciaux en inventaire
SERVICE
Estimation gratuite
Livraison sur chantier disponible
Contactez-nous sans frais
Tél.: 1-888-358-6546
Fax: 1-888-358-5932
Lucien Turcotte & Fils
25, des Buttes, Warwick, Qc J0A 1M0

AGRICULTEURS ATTENTION
Achetez directement du manufacturier
AUCUN INTERMÉDIAIRE
TOLE ECONOMIQUE
Vigneault inc
Maximum de Résistance - Imperméable - Beauté durable

★SPÉCIAL★
Sur les couleurs blanc, bleu, vert, rouge, charcoal, gris ainsi que sur le galvanisé. Idéal, économique pour vos bâtiments agricoles.
2471, Route 165, St-Ferdinand (Co. Frontenac) (Qué.) G0N 1N0
FAX: (418) 428-9565
Sans frais: 1-888-428-9921

REVÊTEMENT INTÉRIEUR DE BÂTIMENT
AGRI - FIBRE
Fini la peinture !!!
Optez pour la solution permanente, le fibre de verre avec joints scellés.
- Application en chantier sur contreplaqué & béton
- Durabilité extrême
- Facilité de lavage
- Finition blanche

INNOVEX PRODUITS DE BÂTIMENT INC.
Partout au Québec
Tél.: (418) 728-3979

ISOLATION CÉNO-PRO
ISOLATION EN TOUS GENRES
COUPE FEU ZONOLITE 3300
S'applique directement sur le polyuréthane et permet d'assurer vos bâtiments
(514) 658-6036

GARAGA
PORTES DE GARAGE
Vente, installation
• Résidentiel • Commercial • Industriel
PORTES L.D.G.
Léo de Grandpré, prop.
Tél.: (514) 756-2309

GRANGE À DONNER pour démolition, à défaire le plus tôt possible et à nettoyer, À LAVAL: tél.:(514) 625-2774.

PINTENDRE, 130 Atkinson: bâtiments 40x60, 30x70 ayant servi de cidrerie, résidence, garage double, terrain 309,000 pi.ca., idéal apiculture, CAPITALE RS, B.Crète (418)833-1335.

BATIMENTS

REDRESSEMENT - LEVAGE TRANSPORT BÂTIMENTS
Travaux en toutes saisons. HILAIRE GAGNÉ INC., St-Cyrille, comté Drummond, président Jean-Paul Gagné. (819) 397-2333.

TRUSS (16) d'acier 40' (220'x40'), 270 morceaux 2x6x11.5', 270 morceaux 2x3x11.5', 80 feuilles tôle SuperVic 28 jauges, 23': 9,500$. (819)397-4002

BOIS-MATERIAUX

FAMILLE R. GOUPIL INC.
RECHERCHONS
En tout temps et partout au Québec
- Lots boisés de toutes les sortes comprenant le pin rouge, blanc et gris.
- Coupes de bois complètes ou partielles.
- Coupes d'éclaircissement

Les travaux seront faits rapidement pour libérer vos terrains pour la culture ou autres.
Vous serez payé comptant (au complet) au début de la coupe.
VENDONS
En tout temps du BOIS DE CHAUFFAGE en 16 po., 48 po. et 96 po., ainsi que du bois de sciage peuvent être livrés.
Nous avons plusieurs maisons de campagne et boisés pour la chasse ou autres qui peuvent être vendus ensemble ou séparément de différents prix et grandeurs.
Contactez-nous sans tarder
145, Rang 2, St-Louis-de-Blandford, Québec, G0Z 1B0
Tél.: (819) 364-7388
Conservez cette annonce, elle pourra vous être très utile

Tuyaux neufs ou usagés

Les Spécialistes du ponceau Enr.
(819) 394-2490

BEAU CHENE environ 8,000' de 2" à 3" d'épaisseur, toute largeur, longueur 8' à 12', prix 1.25$/ pi. Tél.:(418) 884-2946.

NOYER TENDRE, St-Ferdinand-d'Halifax, environ 2,900 p.m.p. brut, séché, à l'abri depuis 1993, vente en blocs. Prix à discuter. (514)252-8526, (418)423-7292.

PLASTIQUE POLYBOARD
Feuilles de 4x8, épaisseur 1/8", 1/4", 3/8", 1/2", 5/8", 3/4", elles peuvent être pliées de toutes les façons; aussi disponibles MADRIERS DE PLASTIQUE: 2"x2", 2"x3", 2"x4", 2"x6", 4"x4"x10', planchers lattés de tout genre pour porcs, vaches, veaux, parcs d'engraissement, etc. NOUVEAU: MANGEOIRES moulées pour vaches à 12$ le pi. installées; aussi NICHES à chiens avec mangeoires incorporées. Le tout 100% plastique 1/2" d'épais. FLORENT CHAGNON (1984) INC. St-Dominique. Pagette: (514)261-4273, Rés.: (514)773-3130.

CAMIONS

CAMION Ford cub 1987, diesel, blanc, E350, 6,9 litres, automatique, 14' de boîte, avec bulk tank fixé 500 gallons; idéal pour transport du lait, très propre. (418)735-5049

CAMION Inter Cargo, 5 tonnes (1984), 6 roues, avec boîte en aluminium 18' (ayant servi pour transport d'animaux), inspection faite 30 avril 98; prix: 5,000$. ST-JUSTIN: tél.:(819) 227-2979.

COMMERCE

STATION SERVICE à vendre avec mécanique au 4175 boul. Lévesque, Chomedey. Tél.: (514) 434-0830.

CORRESPONDANCE

CHERCHE femme 30-40 ans, taille mince, qui n'aime pas les bars, pour faire une vie ensemble, savoir aimer et être aimée, amour de la campagne avec des animaux. Homme 32 ans, sans enfant, 5'7", 165 lb, affectueux, suis responsable d'une ferme. Région Windsor, après 18h00. Denis: (819)828-0898

EMPLOIS DEMANDES

DEMANDE EMPLOI: futur étudiant à l'I.T.A. recherche emploi d'été sur ferme laitière avec hébergement dans la Montérégie. Tél.:(514) 776-6081.

JEUNE COUPLE recherche ferme sans relève, peut débuter comme employés, 8 ans d'expérience et diplôme en production laitière. Tél.: (418) 798-8316

REGION 04 NORD. Homme de confiance pour ferme laitière. Travaillant et débrouillard. Denis. Tél.: (819) 373-7351.

FOIN-GRAIN-PAILLE

À VENDRE: 150 tonnes de maïs humide, bon poids. Demandez Réjean: tél: (514) 446-7172.

ACHETE et VENDS foin, paille et ripe.
RENÉ NORMANDIN
Tél.: (514) 347-7714

FOIN-GRAIN-PAILLE

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE. Transport au Québec. Blanchard & Bélisle Enr., St-Hyacinthe. Tél.: (514) 773-1741, (514) 773-3846.

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE première qualité, livraison incluse, Québec et États-Unis. Saint-Bernard, cté St-Hyacinthe. (514)792-3165.
Trans. Serge Potvin Inc.

ACHAT et vente de FOIN et PAILLE balles carrées et rondes. Livraison au Québec. Pierre Marchand, comté Champlain. Tél.: (819) 696-0297.

ACHAT et VENTE de foin et paille. Transport inclus Québec et États-Unis. St-Ours, cté Richelieu: (514)785-5559. RAYNALD OUELLET TRANSPORT INC.

ACHÈTERAIS balles rondes et balles carrées de FOIN. Philippe Simard. Tél.: (514) 478-1516.

FOIN EN CUBES
MASKI CUBE INC.
LOUISEVILLE
MÉLANGE FLÉOLE ET LUZERNE
Tél.: (819) 228-2704
Fax: (819) 228-2705

ACHAT et VENTE de FOIN et PAILLE, Transport au Québec. Donald Joyal Inc. Tél.: (514) 794-2863.

ACHAT et VENTE de foin. Paille et ripe de bois en sac. Transport inclus Québec et États-unis. Tél.: (418)423-4411, 428-3758.

ACHETERAIS foin balles carrées Québec et Ontario, 45 lb et plus, 1re coupe mélange mil et luzerne (luzerne minimum 25%) et 2e coupe luzerne balles carrées seulement 30% et plus. (514)993-8608.

ACHÈTERAIS toutes sortes de foin et paille de toutes qualités partout au Québec et Ontario. Paiement garanti. Ferme Normand Hartley. (819)876-5912, (819)876-2652.

BALLES de foin carrées à vendre 2,75$ la balle. Pour informations: (514) 293-1358.

BALLES RONDES (200) foin sec et enrobé; balles carrées foin et paille. Livré à 500 km de Montréal. Ferme P.Simard (514)478-1516.

BALLES RONDES (400) 4x4 luzerne humide; récolte 1998 disponible 10 juin; balles rondes mil; balles carrées foin sec (chevaux). (418)328-3895

FOIN, PAILLE et RIPE
MAXIFARM INC.
F. Savaria, prop.
Achat et vente
Au Québec et aux USA
Bur.: (514) 655-2858
Rés.: (514) 641-9866

BALLES RONDES 4x4, mil, trèfle à 80%, 2e coupe mil, luzerne; BALLES CARRÉES bonne qualité; RÉCOLTE 1998: balles rondes ou carrées. Tél.:(418) 884-2550

BALLES RONDES enveloppées individuellement (80) 2e coupe, trèfle, poids moyen 500 kg, 53% matière sèche, 16% protéines, possibilité de livraison. Ferme Eldeau Inc. (819)846-4817.

DIRECTEMENT du producteur: vente de foin et de paille pour la nouvelle saison, balles rondes ou carrées, transport disponible. (418)277-2747.

FOIN à vendre très bonne qualité pour chevaux, vaches laitières, boeufs ou moutons, foin ou paille en balles carrées ou rondes; aussi ensilage balles rondes. Livraison si désiré. Donald Caron (418)898-2273.

FOIN, PAILLE et RIPE en sacs. Achat et vente au Québec et U.S.A. Inf.: Rolland Gosselin, St-Lazare-de-Bellechasse. Tél.: (418) 883-3608.

ACHAT ET VENTE DE FOIN ET RIPE EN SAC
Yves Bédard
(514) 244-5463

GRAINS mélangés (orge, blé, avoine) à vendre. Pour informations: (514) 347-6096.

GROSSES balles rondes 4'x54", foin sec 1re coupe, foin demi sec enrobé 2e coupe. Bonne qualité. Tél.: (514) 548-2463, 548-2578.

MAÏS HUMIDE
Et maïs sec. ACHAT et VENTE à l'année. P.E.D. Rainville Inc., 372 route 137, St-Thomas d'Aquin. Tél.:(514) 796-5050.

PAILLE D'ORGE: balles 3x3x8, 100 tonnes. Tél.: (418) 835-0817.

SEMENCE DE SARRASIN 18,00$ sac de 40 kg, quantité 30 tonnes. Tél.: (819) 396-3102.

TRANSPORT S. CHAGNON INC.: Achat et vente FOIN et PAILLE. Tél.: (514) 782-2903.

MACHINES-OUTILLAGE

100 CHARRUES EN STOCK
30 SEMOIRS à grain; 40 VIBROS et cultivateurs; 30 HERSES à disques; 25 SARCLEURS 4 à 12 rgs; 10 CHISELS; 6 PLANTEURS à maïs J.D. Inter 4 à 8 rgs; TRACTEUR J.D. 2140; 2 FOURRAGÈRES Inter 881; PRESSE à foin 570; LANCE-BALLES N.H. MACHINERIE YVON et CLAUDE VINCENT INC., 305 route 122 (sortie 170, aut.20), St-Edmond (Drummond). Rés.:(819) 477-0183.
Bur: (819) 395-4624
Si occupé (819)395-5142

35 doseurs Falcon; PRESSE À BALLES RONDES 5', modèle Claas 600, très propre. Tél.: (418) 248-3421.

A LOUER TRACTEUR Valmet modèle 8550 (1997) 190 hp, muni de conduite arrière, 25$ l'heure. Tél.: (514) 863-0065, (514) 759-2358.

A VENDRE: PRESSE ronde N.H. 640; ENSACHEUSE Pronovost 6200; RÂTEAU N.H. 256; FANEUR Khun 4 toupies; FAUCHEUSE à disques PZ 275T; CAGE de contention Small; ROULEUSE à grain automatique. Tél.: (418) 387-5755.

AGCO-ALLIS 8610 (4x4) cab/air (1996), 108 hp, comme neuf, 1,230 hres, garantie jusqu'en juillet 2000, 46,500$; FORD 5600 cabine, 9,800$; UNIVERSAL 640 (4x4) cab, pelle Alo, 16,500$ et plusieurs autres modèles. (819)364-7490.

ANDAINEUSE à grain ou canola motorisée ou traînée, 15 pi. à 25' large. Tél. (418) 485-6502.

ANDAINEUSE Inter 4000, 12'; CHOPPER Inter; WAGON 4 et 6 roues Normand; DOMPEUR Normand; BOITES ensilage; Inter, Dion; MOTEUR J.Deere 6 cylindres pour batteuse; TREUIL 400 Norse; MIXEUR à ciment avec moteur hydraulique; LAVEUSE à pression Harcher 2,000 lb; FAUCHEUSE rotative Vicon 321 et 281; HERSE à pacage; ROULEUSE à balles rondes 4x4 Deutz; RÂTEAU 3.37 Deutz, spécial; FANEUR Vicon 510, 17', spécial; MANGEOIRE à balles rondes; PLATE-FORME 24x8'avec cylindre, idéal pour transport de balles rondes. Les Équipements J.L. Thibault, Cap St-Ignace. (418)246-5651.

ANDAINEUSE Inter modèle 230 avec conditionneur à foin; aussi FOIN et paille à vendre. Tél.: (514) 472-3665.

ARRACHEUSE à patates Grimm modèle 1500, BOITE à patates 14' en bois; CAMION Ford Cargo 7000 avec boîte 18'. (514)589-5893.

ARRACHEUSE GRIMMS
ARRACHEUSE de pommes de terre Grimms D.R. 1700, avec pont à coton: 14,500$. ST-AMABLE: tél.:(514) 649-0710.

ATTENTION! A qui la chance? Tracteur Ford #2000 agricole prise de force continuelle, un vrai bijou, tout neuf. Il faut le voir, 15,000$ ferme. (514)658-2791.

AUTO-GUIDE modèle Scout complet avec patins; RENVERSEUR d'andains modèle 144 New Holland. Tél.: (514) 659-8627.

BATTEUSE Case 1440 diesel, cabine, propre; VERSATILE 9030 pelle (1993); FORD 8730 (4x4) cab, propre; FORD 6600 cab; FORD 4630 (4x4) cab (1991); FORD 4610 (4x4) cab, pelle; J.D. 3150 (4x4) cab; CASE 5230 (4x4) cab, 900 hres; CASE 995 (4x4) cab, pelle 2255; CASE 885 (4x4) cab, pelle 2255, 2,300 hres; FIAT 100-90 (4x4) cab, pelle, 2,300 hres; FIAT 980 (4x4) cab; M.F. 390 cab; M.F. 699 (4x4) cab; KUBOTA 8950 4x4 cab; KUBOTA 7950 (4x4) cab/air, pelle, 1,900 hres; KUBOTA 6030 (4x4) cab, pelle; ALLIS-CHALMERS 50-50 (4x4) cab, pelle; ZETOR 6340 (4x4) cab, 1,500 hres; INTER 2400 avec pépine.
ÉQUIPEMENTS INDUSTRIELS: BULLDOZER J.D. 450E; PÉPINE Case 580K (4x4) extensible (1990); LOADER Caterpillar 920; SKID LOADER J.D. 170 gaz; VOITURE lance-balles 20; VOITURE ensilage Dion propre; FANEUR N.H. 163; CHARRUE Kverneland, Fiskars; ROUES DOUBLES; TRAILER pitounes; CABINE, SOUFFLEUR. Divers autres équipements. MACHINERIES AGRICOLES YVON ROUSSIN INC., 1 mille au sud autoroute 20, sortie 278. Tél: (418)728-2092, (418)728-4666.

SUCCESSION: Semoir 13 disques 7" roues fer; HERSE 28 disques Oliver; HERSE finir 12'; GRADER 6'; ÉPANDEUR engrais hydraulique Bogballe 225; ÉPANDEUR fumier McCormick bois; CHARRUE Oliver 3 raies 16"; PLANTEUR et arracheur patates 1 rang; PLANTEUR maïs Ford 2 rangs; ARROSEUSE portée 100 gallons "stainless" 26'; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE N.Holland #460; PRESSE J.Deere 14T; RÂTEAU soleil 4 roues; FANEUR Kuhn 11'; MONTE-BALLES 30.1/2'; TRAILER plate-forme 21.1/2'x9.1/2'; MOULIN à faucher M.Ferguson 7'; TRAÎNEAU pour balles; BATTEUSE sur tracteur Cockshutt 422, 7'; ENSILEUR stationnaire PTO; CHARGEUSE à bois sur trailer 16.1/2' sur chenille; SOUFFLEUR 6'; PÉPINE Fordson Major gaz; TRAILER animaux fermé 9.1/2'x4'; PICK-UP Ford (1985), 1/2 tonne, 4 vitesses; PICK-UP Ford 1/2 tonne (pièces); SKI-DOO Sach + trailer; TOILE 22'x15'; RUCHES et équipements. Jour: (819)353-2402, soir: (819)752-5744.

ÉQUIPEMENT À PATATES
(514) 649-7525.

MACHINES-OUTILLAGE

BATTEUSE Case 1440 diesel, cabine, propre; VERSATILE 9030, pelle, 1993; VERSATILE 256, pelle 2 P.T.O., 2 hydrauliques; FORD 7740, 4x4, cabine; FORD 5610, 4x4, cabine; FORD 4610, 4x4, pelle, cabine; FORD 6600, cabine; LANDINI 75, 4x4, cabine; CASE 5230, 4x4, cabine 900 hres; CASE 995, 4x4, cabine, pelle 2255; INTER 844S 4x4, cabine, pelle; INTER 574, 414, 444, 684; J.D. 2755, 4x4, cabine; J.D. 2750, 4x4; J.D. 3140; M.F. 699, 4x4, cabine; M.F. 390 cabine; M.F. 165, pelle, 135; FIAT 980, 4x4, cabine; FIAT 780 cabine; WHITE 2-105, 4x4, cabine; WHITE 2-50; WHITE 700, 4x4, cabine; WHITE 700, cabine; KUBOTA 7950, 4x4, cabine, pelle; KUBOTA 6030, 4x4, cabine, pelle; KUBOTA B20, 4x4, pelle, pépine; ZETOR 6340, 4x4, cabine; PÉPINE Case 580K 4x4, 1990; LOADER Caterpillar 920; SKID LOADER J.D. 170, gaz, PRESSE N.H. 848, pick-up large; PRESSE Glass; PRESSE J.D. 335, comme neuve, VOITURE lance-balles 4 roues; VOITURE ensilage Dion, propre; FANEUR N.H.; ÉPANDEUR N.H. 190, très propre; ÉPANDEUR N.H. 676; SEMEUSE Inter 5100; SEMEUSE M.F. 33; CHARRUES Kverneland, Fiskars; ROUES DOUBLES; TRAILER dompeur 6x10. Divers autres équipements. MACHINERIES AGRICOLES YVON ROUSSIN INC. 1 mille au sud de l'autoroute 20, sortie 278. Tél.: (418) 728-2092, (418)728-4666.

BATTEUSE Inter 1620, 4 RM; TRACTEUR M.F. 3545, 4 RM; BRILLION ou "cultipaker" 12'; HERSE roulettes (40) M.F.; HERSE roulettes (40) Alloway; ARROSEUSE G.White 30'; VIS à engrais; SÉCHOIRS: 370 Tox-O-Wic, 580 Tox-O-Wic; SILOS: 250 tonnes, 500 tonnes; VIS à grain: 6", 8"x41', 8"x51', 8"x60'; ROUES doubles 38. (514)826-3724, (514)990-8375

BATTEUSE Inter 715 au gaz avec table à grain 13 pi., à vendre, très bonne condition. Tél.: (514) 772-5839.

BATTEUSE New Holland TR96, 4 RM, 750 heures; table à grain 971, 18'; table à soya 973, 20', avec un reel à l'air; nez à maïs 974, 8 rangs. Tél.:(514)432-9862, (514)430-9302.

BATTEUSE TR70, moteur V8 cat trans. hydro, roues doubles, nez à maïs 6 rangs, table à grain 13': 25,500$, boîte à grain, 225 minots, vis à engrais: 2,100$; vibro Ber Vac 3 pts 14': 1,000$. (514)783-6129

BATTEUSE White 7300 diesel, nez à maïs 4 rangs et table à grain 13'6", parfaite condition: 9,500$. Tél.:(514) 479-6913

BATTEUSES
J.D. 6620, J.D. 7720 hydro, J.D. 4400, M.F. 540, 550, 750; M.F. 715. PLUS DE 25 AUTRES MODÈLES DIFFÉRENTS.
NEZ À MAÏS
J.D. 4-6-8 rgs. Plus de 20 autres modèles. TABLES À GRAIN et SOYA disponibles. S'adresser aux:
ENT JOCELYN HOULE INC
705 Joseph-Arthur, Joliette
Tél: (514)756-0501-02
Fax: (514)756-6817
25/06

BATTEUX Dion 22x38 sur pneus; LIEUSE à corde Massey-Harris; SEMOIR Cockshutt #12, 13 disques sur roues de fer, boîtes à grains et mil. Tous en bon état, toujours remisés. (514)793-2548.

DÉCHIQUETEUSES
2 MODÈLES
FARMI

Le **CH 150** *pour branches jusqu'à 6" po.*
Le **CH140** *jusqu'à 5-1/2" po.*
(514) 787-2812
S/E de Montréal 875-3906

BOÎTE Dion 3 batteurs 16'; SALLE de traite DeLaval double 4 avec jarres et soigneur automatique; SOIGNEUR Patz avec 100' grosse chaîne. Région Lanaudière. (514)885-3823.

BOÎTE ensilage dompeuse 16'; BOîte ENSILAGE Dion 14', avec toit; 2 SETS de ridelles pour voiture à lance-balles 20'; MANGEOIRE à chopage en métal 24"; CAGE de rétention Small. (418)789-3447.

BOÎTES à ensilage: J.D. 710, Dion 1018, Inter 740; CHOPPER N.H. 36; FAUCHEUSE Hesston P.T. 10. Tél.: (418) 882-0642.

BOÎTES à légumes 40"x48"x40"; récolteuse à carottes Dewulf, 1990, renforcie; pulvérisateur Hardy, rampe 45'; pompe Générale, 40 gallons; M.F. 35 à essence, 1960, propre; souffleur à neige Pronovost P860. Tél.:(418) 828-2487

BULLDOZER Caterpillar D4 avec "winch", 8,500$; CHENILLE Bombardier J5 avec trailer, 6,000$; MACHINE à chantier de VTT ou motoneige, 12,000$. (418)365-5811.

CASSEUSE à 1 rang pour maïs sucré BYRON USA, 22,000$ neuve et 1 usagée à 11,000$, capacité un homme seul 500 douzaines/ heure. Une trentaine de machines vendues ici depuis 10 ans. Bon service de pièces. Location avec option d'achat. Rodrigue Letendre, St-Hyacinthe. (514)774-0864.

CASSEUSE à concombres (24 personnes) 50 pi. de long, refait à neuf. Pour informations: (514) 789-5313.

FAUCHEUSE à foin Inter #1190. Après 16h00, Tél.:(514) 454-3869

MACHINES-OUTILLAGE

CASSEUSE à maïs sucré, 1 rang, capacité de cueillir 600 douzaines/heure, très propre; CAMION à bascule Ford 500 (1975), très propre. Tél.:(514) 267-9645

CHARGEUR M.F. 2,200$; PÉPINE M.F. 1,800$ pouvant s'installer sur tracteur de 45 à 70 hp; TRACTEUR M.F. 35, 3,500$. (819)478-2016.

CHARGEUSE DE BOIS de marque Hardy modèle 850-ST avec remorque 52" large pour tracteur de 25 à 40 forces. (514)263-5829.

CHARIOT motorisé Wic 542 (1997) moteur 9 forces neuf, prix spécial; CHARIOT Agri-Métal 142 second, propre. Tél.:(514) 478-0957, (514) 478-4146.

CHOPPER Gelh #72; presse Inter #435; charrue Inter #450, 3 raies 16", automatique; planteur à maïs Cyclo 400 Inter 4 rangs; souffleuse à neige Inter #80, 7' large; charrue White #508, 4 raies 16" automatique; fileur-faneur New Holland #254. Tél.:(514)826-3352

CHOPPER New Holland 38 avec voiture alimentation Normand. Possibilité de livraison. Donald Caron. Tél.: (418) 898-2273.

CHOPPER New Holland modèle 38; SEMOIR à grain avec coffre à millage et engrais. Tél.: (514) 533-5421.

CLASSEUR à tomates marque TEW incluant (4)cribles, table tournante, (8)tables pour emballage, laveuse, (2)essoreures, convoyeur et différents articles. En très bonne condition. Guy Benoit (514)429-7385.

CLASSEUR Haines à oignons ou à pommes de terre. S'adresser au: (514) 435-2992.

FOURRAGÈRE

N.H. 900, pick-up à foin 7 1/2', Metalert, timon long, tout "clutch", couteaux neufs. Très très propre. Tél.:(418) 885-4555.

PNEUS FAUCHER INC.
145, route 138, Deschambault
G0A 1S0
GOODYEAR
Vente & service de pneus
Roues doubles &
pneus agricoles
Service routier 24 hres
RAYNALD FAUCHER PROP.
Tél. gar.: (418) 286-6703
Fax: (418) 286-4979
1-800-531-6703

COURROIES pour presse à balles rondes 1ère qualité, directement du fabricant, toutes largeurs et toutes longueurs, prêtes à installer. Demandez Claude, après 18h00: (514)793-4168, fax: (514)793-2988.

DEBOULEURS (2) Patz: 98A, 98B; PIPELINE Universel 2", 4 unités de traite, compresseur avec récupérateur d'huile 3 forces; FANEUR à foin N.Holland 162. (514)467-6331.

DECHIQUETEUSE de branches (chipper) fabriquée à partir d'une fourragère Dion munie d'un convoyeur d'entrée, elle est activée par un moteur diesel Caterpillar D330 (2,000 hres). Bon rendement et économique. Montée sur une remorque tandem. Peut être installée à l'arrière d'un J-5. Prix à discuter. (418)629-6676.

ÉCUREUR D'ÉTABLE Houle avec montée de 45', plus transmission et 300' de chaîne. Tél.:(418) 887-3616.

ENSILEUR Inter 720 contrôle électrique 1,200$; souffleur ensilage Ford 150$; arrosoir attelage 3 points 125 gallons avec pompe: 400$; chariot motorisé Wic 52 minots: 500$; 2 videurs de silo Badger 14' et 16' suspendus à 3 câbles: 1,800$. Tél.:(819) 845-3884

ENSILEUSE N.H. 718, 12 couteaux, nez à foin, très propre, 2,2800$. Tél.: (514) 654-8503.

ENSILEUSE N.Idea #767 qui s'adapte sur uni system avec pick-up à foin #866, 7', 2 ans d'usure; PICK-UP à maïs #763, 3 rangs. Les Entreprises R&C Perreault, 28 Amyot, St-Denis-sur-Richelieu. (514)787-2591.

EPANDEUR à fumier J.Deere 680, 3,995$; SOUFFLEUR à ensilage J.Deere 65 avec tuyau, 480$; RÉFROIDISSEUR à lait avec laveuse Wood 2058 litres, 780$; LACTODUC DeLaval 2" (installation pour 40 vaches) et 6 UNITÉS de traite DeLaval, 1,875$; HACHE-PAILLE, 125$; COMPRESSEUR Maspart 5 hp, 890$; NETTOYEUR d'étable Patz (montée droite), 1,085$; VIDEUR à silo Patz, 1,070$; (514)455-3561.

EPANDEUR à fumier liquide Houle, 3,100 gallons, pneus 28L26. Tél.:(819) 849-3894.

EQUIPEMENT (ferme): TRACTEUR D.Brown 1200A; TRACTEUR M.F. Super 90; "CRAWLER loader" Case 450"; PRESSE à foin balles rondes N.H. 848 "fast net"; PRESSE à foin N.H. 273; PRESSE à foin M.F. #9; FAUCHEUSE rotative Vicon 280; RÂTEAU côté N.H.; RÂTEAU-faneur Vicon; WAGON balles rondes; (2)WAGONS petites balles; TOMBEREAU fumier M.F.; POMPE submersible 3.5 hp; VIS grain Westfield 61'x10". Après 17h00 (506)992-2985.

FAUCHEUSE N.H. 495; VIREANDAINS et doubleur N.H. Ford 144-166; RÂTEAU Gehl no 261, N.H. 256; SOUFFLEUR ensilage Inter 56, N.H. 25; ARROSOIR Richarson 800 litres 30' de largeur; CONVOYEUR à balles 52', 80'. (418)723-2127.

MACHINES-OUTILLAGE

EQUIPEMENT DE FERME

TRACTEUR Ford 7710, (1989), 1260 heures avec chargeur Lessard comme neuf; GODET pour palette; ROUES DOUBLES 18.4x34 avec "binders"; SEMOIR Inter 510 24x6; HERSE à disques 52d.; HERSE vibro, rouleau double 12'; CHARRUE Hydreen 3 versoirs. (418)886-2013

EQUIPEMENT pommes de terre complet dont 3 tracteurs, arracheuse Grimmi 2 rangs, convoyeur, etc... Information Alain: (514)586-1316, (514)589-3358.

FANEUR à foin marque Frandant 4 toupies 17 pi. largeur. Pour informations: (514) 798-2357.

FAUCHEUSE N.H. 489; RÂTEAU-FANEUR N.H. 254; PRESSE Inter 435 avec lance-balles. Le tout 5,000$. M. Roussel. Tél.: (418) 248-2685.

FAUCHEUSE New Idea 5212, usagée de seulement 125 hectares, comme neuve, prix à discuter. Tél.: soir (514) 244-5771, (514) 244-8856.

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE Case Inter #8350, 12 pi., doigts courts (1993), excellente condition. Tél.: (514) 635-8257.

FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE New Holland 479 doigts courts, propre, comme neuve; CHOPPER International #10; 12 BUVETTES Houle 1 an d'usage. Tél.:(514) 792-5176.

FOURRAGERE Hesston #71555, 16,000$; WAGON ensilage Badger 12 tonnes tandem, 3,000$; LAVEUSE 3,000 lb 13 forces moteur Honda, 2,300$. (514)429-3763.

FOURRAGÈRE Hesston 2000-100, contrôles électriques, couteaux neufs, pick-up à foin, nez à maïs, 2 rangs, prête à travailler: 3,900$. Tél.:(514)379-5291

FOURRAGERE Inter 781 avec pick-up à foin, en très très bonne condition; aussi 2 VOITURES à ensilage New Holland. (514)375-2128.

FOURRAGERE International 720 avec pick-up à maïs et à foin, en bon état, prix demandé 8,000$. Tél.: (514) 377-1173.

FOURRAGÈRE motorisée Hesston modèle 7650, nez à foin 6', nez à maïs 4 rangs, moteur GM. Jour(819) 362-7301, soir(819) 362-6289.

FOURRAGERE N.Holland 1900 automotrice, excellente condition, métalert, avec ramasseur à foin et nez à maïs 4 rgs; BOÎTE ensilage D.M. 1997, vidage de côté, 18', 15 t.; GRAIN-KART Lucknow 400; CHARRUE Kongskilde 5 raies; SOUSOLEUSE Wil-Rich 6 pattes. Ronald (514)459-4288.

LANCE-BALLES New Holland modèle 70, très peu usagé avec ou sans la presse, toujours remisé à l'intérieur. NICOLET: tél.:(819) 289-2213.

LAVEUSE à pression MS 3000/lb/po.ca. M3040EH à l'eau chaude 7.5 h.p., 1.1/2 an d'usure, prix à discuter. Tél.:(819) 336-4254

LIFT TCM pneumatique Softy 5,000 lb (1996) propane, "fuel free" lift, 1,177 heures, comme neuf, "side shift", prix 14,500$. Jour (418)862-9726, soir (418)862-6309.

MARAICHERS

Semoir, boîtes, sarcleurs, semoir à grain, vibro, salle d'emballage tout équipée. Tél.: (819) 389-5649, (418) 564-8819.

TracTech TRACTEUR
Le détaillant Landini à voir au Québec



Tous les modèles neufs en disponibilité.
Nous avons aussi de l'usagé
en très bonne condition.
P.S.: N'achetez surtout pas sans
nous faire connaître vos besoins.
GARAGE BONIN LTÉE
(514) 787-2812
S/F de Montréal 875-3906

Machinerie agricole usagée
TRACTEURS

J.D. 2350 (4x4) pelle; J.D. 8630 (4x4) cab a/c; Inter 784 (4x4) pelle cab; White Izeki (4x4), cab; White 2-60 (4x4); White 2-70 (4x4) pelle, cab. PLUS DE 50 TRACTEURS USAGÉS DISPONIBLES.

CHISEL PLOW

J.D., M.F., White de 5 à 13 pattes. Autres marques et formats disponibles.

VIBRO

J.D. 960, 24' avec peigne triple arrière; McKee 24' avec rouleau arrière; BerVac 600 26' avec rouleau au centre et arrière.

SOUSOLEUSE

5 Pattes jusqu'à 9 pattes J.D. et I.H; ROUES DOUBLES de toutes grandeurs, pour tracteurs et batteuses. S'adresser aux:

ENT JOCELYN HOULE INC
705 Joseph-Arthur, Joliette
Tél.: (514)756-0501-02
Fax.: (514)756-6817

MIXEUR d'engrais chimique, 4 tonnes; arroseuse Hardy 100 gallons; pneus 30.5x32 à riz et 23.1x30 Dyna torque. Tél.:(514) 456-3714

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Gleaner R52, 2 RM (1993), table à grain 15' flottante, pick-up andains 12', 469 heures. Cause: terre vendue. (418)345-2615.

MACHINES-OUTILLAGE

MOISSONNEUSE-BATTEUSE Inter 1440 (1980) 2,800 heures, table 15', impeccable. Aubaine! 20,000$ négociable. Tél.: (418) 469-2619.

MOISSONNEUSE-BATTEUSE International 1460, (moteur, radiateur, pont de "feader" neufs), 4 rm, nez à maïs 6 rangs, faux de coupe. Tél.:(514)549-2589

MOISSONNEUSES-BATTEUSES "notre spécialité". Toutes les options possibles, 4 roues motrices, garantie de saison, moniteur de perte, ajustement aux champs, etc: J.D. 9600, 9500, 8820, 7720, 6620, Titan I et II 4420, 7700, 6600, 4400, 3300, 55, M.F. 860, 850, 750, 550, 540, 300, INTERNATIONAL 1460, 1440, 1420, 915, 914, 815, 715, 615, 82 remorquée, GLEANER L3, L2, F3, F2; SEMOIRS: 510, M.F. semi-direct; ÉPANDEUR N.Idea en V; TRACTEURS: Inter 1494, Oliver 1370 4 roues, M.F. 65 diesel, Versatile 160; REMORQUES à machinerie; FOURRAGÈRES automotrices et attachements: 5830, 5730, 5820, 5460, etc. LAVOIE ÉQUIPEMENT AGRICOLE INC. (418)247-3773.

LA SOLE

*Ça opère en **JOUAL VERT**, plus qu'une niveleuse. Nivelle et prépare vos champs avec une rapidité incroyable. Égalise jusqu'à 10 acres à l'heure. Peu coûteuse, construite selon vos besoins.*

***La Sole** peut-être utilisée avec 2 ou 1 tracteur.*

Contactez
Laurent Brouillard
CONCEPTEUR
Tél.: (514) 794-2070
(514) 794-2548

MONTE-BALLES en tôle Little Giant; SARCLEUR à maïs 4 rangs; CASSEUSE à maïs 2 rangs. Très propres. Tél.: (514) 799-3839.

MONTE-BALLES Little Giant 36', très bon état; FANEUSE à foin Fahr 17'; 2 FAUCHEUSES New Holland 489 et 479; FAUCHEUSE Massey Ferguson à courroie; RÂTEAU New Holland 256. Tél.: (514) 798-2447.

MOULANGE M.F. capacité 5,000 lb, fonctionne très bien, avec balance électronique qui pourrait être vendue séparément; SILO conique 3 tonnes avec vis 4' et moteur, comme neuf; HACHE-PAILLE Idéale. (514)377-1417.

PARTICULIER: recherche vireur d'andain New Holland, usagé, en bon état. Tél.:(514) 772-2666

PELLE hydraulique sur pneus modèle International #3965. Tél.: (514) 429-2517.

PETIT CRIBLE Kerian pour patates ou oignons, prix 3,500$. Pour informations: (514) 454-6281.

PICOTEUSE M&W 21', 3,500$; PICOTEUSE J.D. 400, 15', 1,200$; SARCLEUR Case-Inter 8 rgs repliable grosse patte, 3,500$; SARCLEUR Case-Inter 4 rgs grosse patte, 3,000$; SARCLEUR 4-6 rgs. Machinerie J-P Benoit (819)392-2405.

PIÈCES USAGÉES DE BATTEUSES

Disponibles dans toutes marques et modèles. ENTREPRISES JOCELYN HOULE, 705 Joseph-Arthur, Joliette, (514) 756-0501, 756-0502

PLANTEURS A MAIS

J.Deere 7000 très propre, 4, 6 et 8 rangs, avec coffre à engrais et à insecticide, J.Deere 7200, 6 rangs, White 5400, 4 rangs; aussi SEMOIR J.Deere 8500 triple boîte, 34' de semences, comme neuf. LES ENTREPRISES JOCELYN HOULE. (514)756-0501.

PRESSE 316 N.Holland avec lance-balles #70 à l'huile; FAUCHEUSE 411 N.Holland avec att. hydraulique sur le 540; ÉPANDEUR à fumier liquide Sarrazin 2,500 gal.; POMPE à fumier Sarrazin. (514)549-4857.

PRESSE À BALLES RONDES 6'x6' New Holland, modèle 852 en très bon état. Idéal pour animaux de boucherie en stabulation libre, 8,500$. Jour: (418)835-8024, soir et fin de semaine: (418)886-2903.

PRESSE à balles rondes M et W 1500 (Krone) 4x5, force exigée au P.T.O. seulement 40, prix 4,900$. Demander Pierre (514)789-0219, (514)789-2933.

PRESSE à balles rondes N.H. 847, 5,600$; 2 WAGONS à foin Roberge pour lance-balles, avec ridelles de fer, roues tandem, 8'x20', 2,400$ chacun; MANGEOIRE en V sur roues 20', 500$. Très bon état. (418)289-2710.

PRESSE à balles rondes New Holland 848, remontée à neuf, peinture neuve: 12,000$; motocyclette Honda modèle Shadow, 750 c.c., 1983, 22,500 km, comme neuve: 3,000$. Tél.:(418)926-2149

PRESSE à balles rondes Welger RP 15S 4x5, en très bonne condition et très propre. Tél.: (514) 537-8176.

PRESSE à foin #128 M.F. avec lance-balles N.H. à courroies: 5,000$, très propre. Tél.:(514) 564-2295.

PRESSE à foin avec lance-balles; PRESSE 276. Lance-balles; VOITURE à foin Normand 8 tonnes; PLATE-FORME Valac. Tél.: (514) 836-2188.

MACHINES-OUTILLAGE

PRESSE à foin Hesston 450 avec lance-balles, en bon état. Tél.: (819) 583-0299.

PRESSE à foin Hesston 4590 avec lance-balles; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE à disques Kuhn G300, 10'; ÉPANDEUR à fumier N.H. 679. (819)392-2918, (819)392-2986.

PRESSE à foin Inter 445 avec lance-balles #15, en très bonne condition; VIDEUR à silo Badger 3 ans d'usure, très bonne condition, ajustable 16'-18' diamètre. (514)263-9036.

PRESSE À FOIN International 435 avec lance-balles; RÂTEAU fileur International 35. Tél.:(514) 375-4552.

PRESSE à foin Massey Ferguson; FAUCHEUSE-CONDITIONNEUSE Massey Ferguson; FILEUR à foin. Le tout pour 700$. Tél.:(514) 793-4897.

PRESSE balles rondes 5' Inter; FAUCHEUSE-conditionneuse P.T. 10; RÂTEAU-faneur; RÂTEAU de côté; CAGE de contention. Bonne condition. Tél.: (418) 837-6814.

PRESSE balles rondes GEHL 1995 modèle 1475 tout équipée, à l'état neuf. Tél.: (418) 882-2559.

PRESSE BALLES RONDES
4x4, Claas modèle Rolant 46, 1 an d'usure, payé 18,000$, veut 11,000$. Tél.: (514) 756-0501.

PRESSE J.Deere 327 avec lance-balles peu usagée, 6,500$; 2 VOITURES lance-balles, 2,000$ les deux; BOL isolé neuf un trou, 150$. Estrie. (514)532-4811.

PRESSE M.F. #12 broches, tension hydraulique, remisée, propre, 350$; POP-UP (monte-balles sur champ); AILES de tracteurs A-Chalmers ou M.Ferguson. (514)581-5213, (819)227-4570.

PRESSE N.H. 320 avec cylindre sur pick-up lance-balles 70 direction hydraulique électrique, 6,500$; PRESSE N.H. 268, plusieurs pièces neuves, 500$. (819)367-3330.

PRESSE N.H. 320, lance-balles, tension hydraulique: 5,500$; RÂTEAUX N.H. 56 et 256; SÉCHOIR à foin Wic: 325$; FAUCHEUSE N.H. 451: 850$. JOLIETTE: (514)756-2764.

PRESSE N.H. 575 avec lance-balles #72, comme neuve, prix 21,000$. Tél.: (514) 798-2182.

PRESSE New Holland 273 lance-balles, excellente condition; VOITURE Normand 24' tandem, (1) Valac 20'; ÉPANDEUR fumier 205 minots. Tél.:(514) 478-4580.

PRESSE New Holland 315 lance-balles; FAUCHEUSE 488 New Holland; RÂTEAU 256 New Holland; FAUCHEUSE Massey à courroie. Tél.: (514) 798-2447.

PRESSE New Holland modèle 570, avec lance-balles modèle 72, hydraulique, comme neuf. Tél.: (514) 447-1972, pagette: (514) 897-9877.

RAMASSEUR à balles New Holland modèle 1034, 120 balles. Tél.: (514) 785-5622.

RATEAU Massey Ferguson #10, 5 barres, bonne condition, prix 600$. Tél.: (819) 848-2335, (819) 848-2320.

RÂTEAUX FILEURS (2) New Holland, modèle 56, très bon état. Tél.:(819) 227-2037

RECOLTEUSE à carottes modèle Univerco, parfaite condition, 11,000$ à discuter. Tél.: (514) 444-7627.

RETOURNEUR d'andains Dion comme neuf, prix 2,500$. RÂteau rotatif 3 points, 4.2 mètres, roues tandem. En Estrie. Tél.: (819) 828-2164.

ROULEUSE à grain seconde Agri-Métal Wic très propre. Tél.: (514) 478-0957 (514) 478-4146.

SARCLEUR à fraises à vendre. Tél.: (819) 263-0266.

SARCLEUR A MAIS

Neuf directement de l'usine, Nous fabriquons 2 à 8 rangs, De première qualité à bien meilleur prix que J.D. ou I.H. Informations: Les Produits R.F.C. Inc., 600 Moeller, park industriel de Granby, (514)372-6459. Soir (514)372-8664.

SCIERIE MOBILE

Norwood 9-13-20 hp Honda, idéal pour fermier ou propriétaire de lot à bois, 1,500 à 2,000 p.m.p./ jour, améliorée, prête à scier, 5,495$ et plus. Cowansville (514)263-6403, Québec (418)871-2248.

SECHOIR à grain GT 780 (1993) avec P.T.O. ou avec moteur électrique. Tél.: (514) 478-0957, (514) 478-4146.

SECHOIR Super B continu 550 volts modoèle 500 SG très propre; RÉCUPÉRATEUR de chaleur. Tél.:(514) 294-2876.

SILO à grain, 240 tonnes, avec plancher perforé; arrosoir Vicon de 600 litres, 27 pieds de rampe. Tél.:(819) 295-3264

SKIDDER Timberjack 230D, 1969, bon état; aussi échangerait pour tracteur dans les 60 forces avec chargeuse à bois. Tél.:(418) 422-2326.

SOUFFLEUR à ensilage J.D. 65, excellente condition, prix 700$. Pour informations: (819) 872-3404.

TABLE À GRAIN 13' International, très propre. Tél.:(514) 246-3770.

MACHINES-OUTILLAGE

SPECIAL

BATTEUSE JOHN DEERE 9600 à roues doubles avec table 918 flexible, 2,020 heures. SPÉCIAL 102,000$ garantie 100%. LES ENTREPRISES JOCELYN HOULE, Joliette (514)756-0501.

STRUCTURES Harvestore (2): 25'x80' avec désileuse Goliath 2, 20'x47' avec désileuse Spartan; 2 CONVOYEURS à courroies Harvestore, longueur 24' (courroies neuves), longueur 120'. Le tout comme neuf; SOIGNEUR robot en "stainless" sur 300' de rail, 3 compartiments Smart Feeder. (514)548-2463.

SUPER SPÉCIAL!

ENROBEUSE de marque Germain, utilisée seulement pour un sac. Cause de la vente: maladie. Pour informations: CENTRE LAITIER LTÉE, Notre-Dame-Du-Nord. (819)723-2256.

SYSTEME d'irrigation Cadman, rouleau 1,200' (4.1/2") canon Niagara, pompe Rovati, 2,000' tuyau 6" et acc., entraînement moteur Honda. Ronald (514)459-4288.

SYSTEME D'IRRIGATION complet avec enrouleur automatique Errimex, "hose" de 4", canon et pompe; PRESSE à balles rondes Deutz-Allis 2-50. (514)346-3293.

TABLE À GRAIN rigide John Deere 216 remisée à l'année, parfaite condition et bien ajustée. Tél.: (514) 885-3544

TABLE à maïs Gleaner, 8 rangs, très bon état: 5,500$; hache-tiges maïs, 6 rangs, Brady, reconstruit à neuf; convoyeur fond de tôle 32' entraînement hydraulique; monte-balles 150', 3 sections dans grange; ST-CÉSAIRE: Tél.: (514)469-4198, cell.: (514)776-0374

TRACTEUR 2555 J.D. (1991) 4 RM, loader 245, A-1, "bucket" à neige et pierre, lame à neige 8', le tout "quick attach". (514)863-0783.

TRACTEUR Belarus diesel 250 A; 2 PNEUS 18.4 x 34. Pour informations: (514) 245-7207.

TRACTEUR Case 1570, 180 forces, air climatisé, mécanique A-1. Tél.:(514) 792-5171

Chaîne d'écureur
Crochets 1" dia., acier trempé,
installation facile et rapide
PRIX SPÉCIAL USINE



Transmission mécanique
Extra robuste $1,995.00



Aussi stalles à jougs de longue durée faites sur mesure selon vos besoins.
LES INDUSTRIES MB
288, rang Saint-Édouard
Iberville, Qc J2X 4J3
Tél. (514) 346-3637 - 1-888-922-7722
Fax: (514) 346-5858

TRACTEUR Case 1594, 4x4; AUSSI pompe à purin avec réservoir 1,500 gallons en bonne condition. Tél.:(514) 548-2849

TRACTEUR Case 5240 (4x4), 1,600 heures; batteuse J.D. 6620, table 16', ramasseur d'andain; prénettoyeur Farm-King 480; charrue semi-portée Overum 4 versoirs automatiques. Tél.:(418) 349-8292

TRACTEUR Case Inter 885, 1987, 4 r.m., cabine A.C., loader 2255: 26,500$; ARROSEUSE 200 gallons: 750$; SARCLEUR à maïs, 4 rangs: 1,150$. JOLIETTE: (514)756-2764

TRACTEUR Case-Inter #275, 4 RM, 30 forces avec pelle, souffleuse à neige, pépine; TARIÈRE J.Deere avec vis 6", 12". (514)477-8408.

TRACTEUR David Brown 1963 diesel refait, 3,500$; MONTE-BALLES à palme 32', 400$; TRAILER 4 chevaux "bumper", refait, 4,000$. Tél.:(514) 439-6197.

TRACTEUR David Brown 65 forces, diesel, pelle, souffleur, treuil à bois, chaîne: 65,000$ (besoin de peinture). Pagette: (514)741-0149, tél.:(514) 270-3375.

TRACTEUR Fiat 4x4 DTH 680, 4,900 heures, 14,000$; M.HARRIS 444 avec pelle, 3,000$; 70 COCKSHUTT (1943) 2,000$; WAGONS, herse, fileur, arroseuse, charrue, lame, épandeur, fendeuse. (819)296-3363.

TRACTEUR Fiat 880, cabine, 2 roues motrices, vitesses rampantes, pneus 16.5x38, 3,950 heures. Tél.: le soir (418) 828-9335.

TRACTEUR hydro 84 Inter; 684 Inter avec loader quick attache; CHARRUE Overum 3 raies; GROBBER Inter 17 dents; SARCLEUR 2 rangs; ÉPANDEUR d'engrais; (2) SEMOIRS Planet 3 points; PLANTEUSE double, brosseuse, crible, coupeuse oignons; REMORQUES 2 ou 4 roues. Tél.: (514)435-3579.

TRANSPALETTE ÉLECTRIQUE peut lever jusqu'à 6.1/2', chargeur 30 ampères 125 volts, idéal pour pomiculteur, distributeur de patates, peut lever jusqu'à 4,000 lb, 1,800$ négociable. Laisser message. (514)661-4158.

MACHINES-OUTILLAGE

TRACTEUR Inter 724 diesel avec loader 1850 double action; MOULIN à faucher ordinaire M.F., Inter, J.D. ou à courroie M.F., Inter, Ford; NIVELEUSE sur 3 pts; REMORQUE 5x10 tandem, PNEUS de tracteur usagés; MONTE-BALLES 36 p. Avant 9h00 matin (514)784-2486.

TRACTEUR Inter 784, 4 RM, cabine, pelle, (1979), en très bonne condition; ÉPANDEUR à fumier Farmhand 350 minots; FAN pour séchoir à foin. Ferme Lasen. (819)357-9063.

TRACTEUR Inter 895 (1992) 4x4, cabine a/c, avec ou sans pelle 2250, 1,325 heures, très propre; FAUCHEUSE N.H. 178. (514)836-7107.

TRACTEUR J.Deere 1630, 3,000 hres; WINCH pour le bois. Tél.: (819) 397-4251, après 18h00.

TRACTEUR Kubota B-4200, état neuf, prix: 8,300$ négociable. Jour: (514) 233-4529, soir: (514)474-0337.

TRACTEUR M.Ferguson #8150, cabine, 4 RM, transmission Dinasheef (1996), 170 hp, seulement 1,150 heures, pneus 20x42 radiale; TRACTEUR Farmall 140 avec sarcleur à jardinage et boîte à engrais chimique. (514)379-2100, cellulaire 531-0441.

TRACTEUR Massey 1947, pneus neufs, moteur neuf avec moulin à faucher, charrue gratte avant + pièces moteur Honda 8 h.p. Soir: (514)564-2695

TRACTEUR White 2-85 cab, 4x4, "power shift", 3,100 heures, excellente condition; FAUCHEUSES-CONDITIONNEUSES Taarup 307; RÂTEAU-FANEUR CR400 JF comme neuf; MONTE-BALLES Little Giant 31' moteur électrique. (514)451-5538.

TRACTEUR: Ford 7740, 2 r.m., pas de cabine, 300 heures, comme neuf. Tél.:(514) 432-9862, (514) 430-9302.

TRACTEUR: Ford 7810, 4 r.m., pas de cabine, 525 heures. Tél.: (514) 432-9862, (514) 430-9302.

VIDEURS (2) de silo Harvestore Goliath pour un silo Harvestore de 25 pi. diamètre, 4,500$ chacun. Tél.: (613) 835-2570.

VOITURE lance-balles 25' avec wagon Normand tandem, pôle télescopique; fan à foin; épandeur N.H. tandem 275 minots; cage de contention Small avec porte automatique; convoyeur 25' de long. Tél.:(418)475-4281

WAGON à ensilage Dion, dessous Roberge, 2 ans d'usage: 4,500$, négociable. Tél.:(514) 826-3601

MAISONS

MAISON 2 étages avec garage triple, bâtiment avec grand terrain, foyer, sous-sol semi-fini, chauffage électrique et bois, St-Alexis: 64,700$. Tél.:(514) 839-6591

MAISON MOBILE Grand Prix 1982, 14'x60' excellente condition, chauffage électrique ou bois, pour déménagement, prix: 22,000$. Tél.:(819) 848-2335, (819) 848-2320.

OCCASIONS D'AFFAIRES

PARTEZ EN AFFAIRES pour un investissement minime. Livraison à domicile, nourriture sèche pour chiens, chats, oiseaux. Rentable, facile, stimulant. (514)462-0056.

OFFRE D'EMPLOI

CHERCHE REPRÉSENTANT des ventes pour promotion de vaches laitières pour Select Sires, région ville de Québec. Les semences proviennent de plus de 1,000 géniteurs. Aider les fermiers à acheter les meilleures génétiques pour leur programme d'insémination artificielle. Faire parvenir votre c.v. jours semaine seulement. Fax: 1-800-268-3120.

ENTREPRISE située à 40 km de Québec, nous recherchons porcher avec expérience pour un troupeau de 330 truies en sevrage hâtil, bon salaire, bon suivi, maison propre. Jour: tél.:(418)475-6641, soir: (418)475-6189.

HOMME DEMANDÉ pour travail dans construction, avec ou sans expérience. Tél.:(514) 357-5377.

NOUS RECHERCHONS
JEUNE AGRICULTEUR pour travailler sur ferme laitière et céréalière. Les principales tâches seront le travail avec la machinerie, leurs réparations, en plus d'un ouvrage minimal avec les animaux. Non fumeur, préférablement avec famille, la maison sera fournie.
IMPORTANT
Expérience requise
(514) 294-3324

HOMME DEMANDÉ pour travailler sur ferme laitière, située dans la région de St-Hyacinthe. Tél.: (514) 795-3861.

HOMME demandé travail permanent, gestion du troupeau pur sang, travail général dans les champs, maison disponible sur place. Tél.:(514) 798-2182

HOMME ou FEMME demandé pour ferme laitière, expérience pour la traite, ouvrage général. Tél.:(819) 224-7619.

OFFRE D'EMPLOI

Opportunité de carrière
HOLSTEIN CANADA
Due à l'expension du programme de classification Canadien, nous sommes à la recherche d'une personne pour le poste de classificateur(trice).
CETTE POSITION VOUS DEMANDERA:
- Excellence connaissance et expérience avec les vaches laitières
- Bonne connaissance du programme de classification
- Bonne Relation Publique
- Dynamique
- Bonne connaissance reliée à l'industrie laitière
- Disponible à voyager
- Être bilingue (non obligatoire)

Si vous voulez faire partie d'une équipe dynamique, S.V.P. faire parvenir votre résumé à:
HOLSTEIN CANADA
A/S Chantal Charette / Tom Byers
P.O. Box 610 - Brantford (Ont.) N3T 5R4
Fax: (519) 756-5878

HOMME ou femme demandé(e) pour travail à l'année sur ferme laitière et porcine, expérience requise dans la traite des vaches, maison disponible, bonnes conditions de travail, disponible 20 juillet 1998. Inf.Yves après 19h00Tél.: (514) 293-4109

HOMME ou FEMME pour travail sur ferme laitière, région de St-Hyacinthe, logis fourni, salaire selon l'expérience. Tél.:(514) 549-2354.

ON DEMANDE couple (vacher) de 30 à 40 ans, avec enfants pour gérer une ferme laitière seulement dans l'étable. Tâches: traire les vaches, régie du toupeau, alimentation, etc..., salaire intéressant, maison disponible. (613)524-2196

RECHERCHE homme avec expérience culture maraîchère pour travaux mécanisés, arrosage, sarclage, irrigation, dépistage, plantation, récolte, réparations mécaniques mineures. Salaire selon expérience. Pour informations: (514)692-4729.

RECHERCHE PERSONNEL (15) coupeurs et emballeurs pour récolte de brocoli, région St-Michel-de-Napierville, période début juillet à fin octobre, rénumération à l'heure ou à la pièce. Pour informations: (514)823-5725 ou (514)454-1201.

ON DEMANDE

**AVONS besoin de tracteurs usagés, de toutes marques, de toutes grosseurs. Payons comptant. Appeler aux: ENTREPRISES JOCELYN HOULE: 1-800-756-0514.

*ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes. PIÈCES TRACTEURS RÉJEAN BÉRUBÉ, 825 RANG MAXIME, Roxton-Pond, J0E 1Z0: (514)372-9527.

ACHÈTERAIS CHAUDIÈRES d'aluminium 2 gallons pour eau d'érable, avec chalumeaux et couvercles. Pour informations: tél.: (418) 453-2145.

ACHÈTERAIS Honda "Big Red" trois-roues 1984-85 en état de marche ou pour les pièces. Jour: (514)671-1216, soir: (514)671-6471.

ACHÈTERAIS réservoir "stainless" horizontal entre 5,000 et 10,000 gallons. Entre 19 h 00 et 22 h 00. Tél.:(418) 582-3103.

ACHÈTERAIS tracteur pépine, chenilles Bombardier, Dion, snowmobiles, tracteurs, loaders et moteur industriel Chrysler Flatet, etc... Tél.: (514) 836-1280.

ACHÈTERAIS tracteurs de ferme de toutes sortes peu importe l'état. Payons comptant. Tél.: (514) 293-2392.

ACHÈTERAIS tracteurs de toutes sortes, brûlés, ou accidentés, pour pièces. ENTREPRISE URGEL PALIN & FILLES, 135 rang Lepage, STE-ANNE-DES-PLAINES, J0N 1H0. (514)478-1311

ACHETONS tracteurs pour pièces.

Vendons pièces tracteurs
Allis-Chalmers, M.F., J.D., Inter, Oliver, Case, Fiat, David Brown.
Équipements St-Pierre Inc.
St-Louis-de-Gonzague, cté Beauharnois. Tél.: (514)371-0920, (514)371-4363.
Sans frais: 1-888-699-0678

Palettes de monte-charge
Qui tourne à 180°, s'installant sur un chargeur pour vider des boîtes de pommes ou autres. (514)796-1313.

PETIT ÉQUIPEMENT de sucrerie, évaporateur 3'x10' environ, chaudières, chalumeaux, perceuse, réservoirs 500 à 1,000 gallons, le tout bon état. (819) 563-4677

PIÈCES USAGÉES TRACTEURS modèle Inter 414, 434, 444, 574, 674, 6-7-824, 844, 633, série 84, 66 et 86, 4210, 5140; Farmall Cub-A-C-M-W4, etc...; Case D.B. 950, 990, 995, 1210, 1494, 1690; A.C. 6080; J.D. 710, 1120, 2120, 2550, 4020; pièces batteuses Inter usagées 715, 915, 1460 axiales, J.D. 8820, 4x4. ACHÈTERAIS TRACTEURS usagés de toutes marques. DANIEL MESSIER: (514)248-4119, fax: (514)248-7478, (soir: (514)296-4394).

RECHERCHE feu de cabane à sucre 30"x8' à 10', avec 1 ou 2 pannes cossées et panne finition. Tél.:(819) 849-7912

POUSSINS-POULETTES

POULETTES rouges Golden Comet et poulettes noires Harco, prêtes à pondre. FERME RONALD BÉLANGER, 7515 Chicot nord, St-Augustin, Mirabel, J0N 1J0. (514)475-8672.

POUSSINS-POULETTES

Centre Avicole Bélanger
POUSSINS pour la ponte et la chair, dindonneaux 1 jour et 4 semaines, oies, canards, cailles, poulettes prêtes à pondre et équipements avicoles pour amateurs. Listes de prix gratuites, ainsi qu'un guide sur la gestion des petits élevages. Service de livraison par nos camions pour le Québec et le Nouveau-Brunswick. CENTRE AVICOLE BÉLANGER, STE-LOUISE, cté L'Islet, G0R3K0. (418)354-2557, fax: (418)354-7709.

COUVOIR SIMETIN
POULETTES prêtes à pondre. Réservez dès maintenant pour vos poussins à CHAIR, POULETTES à ponte rouges, noires ou grises, CANARDS de Barbarie, Pekin ou Rouen, DINDES, FAISANS, PINTADES, PERDRIX, OIES, CAILLES de 1 jour et adultes. 8960 boul. St-Canut, MIRABEL, J7N1P3. (514)258-2404, fax: (514)258-2932.

ÉLEVAGES CARFIO INC.
FAISANS XL, FAISANS CHINOIS, PERDRIX, COLINS GÉANTS, DINDES SAUVAGES, PINTADES, CAILLES GÉANTES. Réservez dès maintenant, vos oeufs d'incubation, poussins d'un jour, gibiers démarrés, pour la ponte, la chair et la chasse. Pour informations: 1113 boul. Salaberry, MERCIER, J6R 2L1: (514)691-0368, fax: (514)691-0392.

SEMENCES

SARRAZIN à vendre, Tél.: à l'heure du midi ou après 18h00. (514) 265-3882

SARRAZIN: à vendre. Tél.:(514) 782-2574

SERVICES

OFFRE MES SERVICES comme bucheron pour coupe de bois, à forfait. Bernard, tél.: (514) 362-9644.

PIERRE DUGAS, M.S.c. Environnement, agronome, technologue professionnel, administrateur agréé, 69 rue Centrale app. 4 , Lasalle, H8R 2J2. Tél.:(514) 367-4657.

SERVICE DE DÉFRICHAGE:
Terre neuve, travaux dans terre noire, pelle équipée d'une débroussailleuse, peigne sur pelle, bull. GEORGES HUTCHISON (514)244-5764.

COFFRAGES M & B enr.
WICKHAM
- Fosse à purin
- Porcherie
- Plate-forme à fumier ronde ou rectangulaire
- Fondation de porcherie
- Mur en béton isolé
- Fondation de tous genres

N'hésitez pas à nous appeler On s'occupera de vous pour les dimensions de vos structures et démarches à suivre
BERNARD PULFER
MARTIN MÉNARD
(819) 398-6365
Cell.: 472-9236

GILLES ROBILLARD
Peintre • Couverture
1-800-265-7749
Lavage • Vissage de toiture
• Sablage au jet avec nacelle
Lanaudière: (514) 753-7749

Technidrain inc.
157, des Érables
Drummondville J2C 1Y2
Plans et devis
- Surveillance de travaux
- Entreposage de fumier
- Liquide et solide
- Drainage de surface
- Cours d'eau municipaux
- Drainage souterrain.

Partout au Québec
Tél. (819) 472-1694

ENTREPRISE DE PEINTURE CLÉMENT ROBILLARD INC.
SPÉCIALITÉS
- Peinture de bâtiments de ferme, intérieur et extérieur Voco
- Vissage de toiture
- Ouvrage garanti

24 ans d'expérience
Information gratuite
Tél.: (514) 756-6305



- Peinture - Blanchissage
- Nettoyage haute pression
- Vissage de couvertures

JOLIETTE:
1(514) 759-4650
1-800-289-2035

SERVICES

Fondations Provinciales inc.
#1 au Québec pour le meilleur rapport qualité/prix



• FOSSE À PURIN • PLATE-FORME
• FONDATIONS DE PORCHERIE

N.B. Nous allons partout au Québec

MARCEL MÉTHOT, chantier
Cell.: (819) 362-5386
Bernard Vigneault, ventes
Tél.: (819) 362-6939
jour et soir
Fax: (819) 362-9430

CONSTRUCTION
MCH
Mario Cossette inc.
— Réservoir circulaire
— Plate-forme
Trois-Rivière (819) 373-3800
Québec (418) 325-3267

TECHNO DRAINS INC.
Réparation de fosses
Produits approuvés
Garantie de 5 ans partout au Québec
(819) 821-2741

SILOS

2 SILOS à moulée Victoria, un 20 tonnes et un 10 tonnes, en très bonne condition. Tél.:(514) 588-5694.

A VENDRE: 2 silos de marque Côté capacité 12 tonnes et 8 tonnes, presque neufs. Tél.:(514) 791-2806.

LES ENTREPRISES GRANBY SILO INC.
240 Route 235
ANGE-GARDIEN
Tél.: (514)293-1443
ACHATS ET VENTES de silos en douves, usagés. Construction, rehaussement, réparation, finition intérieure.
Distributeurs
Val Métal, Bodco
Mach. Bois-Francs
Équip. Victoria
Gallagher

SILO À GRAIN et/ou à moulée second à vendre avec ou sans équipement, très propre. (514)478-0957, (514)478-4146.

SILO Coop 18 x 52 avec videur Val Métal, chariot ensilage Wic 52. Tél.:(418) 322-5532.

SILO en acier Martin usagé, très propre et videur de silo grandeur pour foin, herbe, maïs fourrager; silo 19x60 céréales. 2,000$ complet. Tél/fax: (819)367-2723.

SILOS CONIQUES: 3, de marque Côté, en aluminium, capacité 25 tonnes, hauteur 40 1/2' , diamètre 8 1/2'. Tél.:(514)592-1420

AGRI-SILO INC.
Pour être bien informé ! ! !
- Construction silo neuf et usagé.
- Rehaussement, déménagement.
- Réparation intérieur & extérieur.
- Vente d'équipements **Patz**

Videur • convoyeur • mélangeur
neuf - usagé
Harold Pulfer
111, 8e rang St-Germain de Gratham
Tél.: (819) 395-2154



NEUFS ET RECONDITIONNÉS AVEC PIÈCES NEUVES D'ORIGINE
LE SEUL CONCESSIONNAIRE AUTORISÉ AU QUÉBEC
- Plus de 800 structures montées
- 50 années d'expérience
- Suivi alimentaire
- Financement disponible

HARVESTORE DU QUÉBEC
DIVISION
R. VIENS
EQUIPEMENT INC
999, rue Marcoux,
Granby, Qc
Tél.: 1-800-361-9891
(514) 378-9891
Fax: (514) 375-4352

SILOS













SILOS





TERRES A LOUER

FERME À LOUER 60 arpents, Hemmingford, maison et grange. Tél.:(514) 247-0317.

FERME PORCINE, maternité à louer capacité 225 truies, permis 366, pouponnière chambrée neuve et cages maternité surélevées. St-Nazaire, tél.:(819) 392-2095.

TERRES DEMANDEES

ACHETEURS SÉRIEUX pour fermes laitières, porcines, grande culture, terre à bois, érablière, commerciale. ÉGALEMENT fermettes, maisons de campagne. D. Blaser, courtier. (514)942-8793

JE SUIS à la recherche de fermes laitières à travers le Québec pour clients européens.
PAUL-ÉMILE SIMONEAU
MAXUM 100 CENTRE. (819)359-2776.

JEUNE COUPLE recherche ferme laitière 35 kg/jour, location avec option d'achat, avancement de financement requis. Régions St-Hyacinthe, Bois-Francs, Drummondville. (819)478-9113

RECHERCHE terre à bois à bûcher, environ 50 milles autour d'Acton Vale, payé comptant. Tél.: (819) 858-2894.

SPÉCIALISTE dans la vente de fermes, plus de 30 années d'expérience. AGRI IMMEUBLES PROVINCIAL COURTIER IMMOBILIER, SERGE FONTAINE, GÉRARD CHASSÉ: (514)771-4799.

VENDRE votre ferme est l'affaire d'un spécialiste. Alors contacter LES INVESTISSEMENTS
CEGO LTÉE
COURTIER AGRÉÉ: (514)453-6742
Pierre Violet, agent Agréé
(514)453-2876

Recherche terre à bois
ACHETEUR:
- coupes de bois
- plantations
- érablières
- fermes avec roulant et /ou autres

Payons comptant
S.R. Forêts
(514) 863-5335
Sylvain Trépanier
conservez cette annonce en tout temps

TERRES A VENDRE

A 30 MINUTES au nord de Montréal (banlieue de St-Jérome) à 10 minutes de l'autoroute 15, fermette 22 arpents avec étang, 1/3 cultivable, petite sucrerie neuve, grande maison 51/2 avec verrière, logement 31/2 adjacent, garage, écurie, poulailler. Idéal pour gentleman farmer, chevaux, horticulteur maraîcher, table champêtre, plusieurs possibilités. Jour (514)438-2653, (514)562-2844.

A ST-PIERRE-DE-BROUGHTON: 250 acres boisées, 150 en érable, accès à l'année. PAUL GAGNON COURTIER: tél.:(418) 424-3811.

A STE-URSULE: ferme comprenant 100 arpents de terre cultivable, 40 arpents de bois, maison, garage, étables. Tél.:(819) 377-3600.

A VENDRE dans la région de Drummond au 4100 route 255 à St-Lucien, ferme de 165 arpents dont 70 drainés, 30 boisés, 65 excellente pour culture maraîchère ou autres, maison et garage construction 1980, grange-étable 40x150 dont 58 attaches, silo 20x60 avec débouleur, nettoyeur, fosse à purin, terre et emplacement pouvant être vendus séparément. Le tout en très bon état. Possibilité de financement par le vendeur. (514)794-2070, fax: (514)794-2548.

A VENDRE ou À LOUER ST-HUBERT, ferme horticole, 75 arpents, 5 serres, 10,000 pi.ca., vente directe, possibilité de 3 façades commerciales, beaucoup potentiel. (514)445-3315.

A vendre, cause retraite: VAUDREUIL SOULANGES: domaine agricole seul tenant, en opération, traversé par une rivière, culture céréalière, 936 arpents, maison, garage et machinerie. Pour rendez-vous seulement: (514)424-1124.

TERRES A VENDRE

A VENDRE: LAVERLOCHÈRE (Témiscamingue) ferme de bovins de boucherie, 779 acres (terre drainée) incluant bâtiments, roulant et animaux. Tél.:(819) 765-3345

A VENDRE: terre 240 arpents avec maison de 7 ans et bâtiments, très beau site, près du Lac St-Mathieu. Pour informations: (418)898-2576.

BELLE FERME LAITIÈRE centre du Québec, place 55 vaches, 50 jeunes; équipement de traite complet, 2 silos 18'x60', hangar 40'x100' neuf, 200 arpents terre très productive. Amenez votre quota et roulant. Tél. + fax: (819) 826-3158.

BELLE TERRE 232 arpents dont 200 semés en orge, et 32 arpents boisés, possibilité d'obtenir aussi maison ancestrale, plus 2 silos à grain, 150 tonnes chacun, bâtiments, coût additionnel de 125,000$.88,000 P.C. dont un duplex/cottage, grange-étable, remises, peuvent être vendus séparément; 2 lots voisins. Contactez JULES LACHANCE, GÉRARD DESCHENEAUX, S.I.J. INC: tél.: (514)759-3856..

DANVILLE: ferme laitière 855 acres, quota 47 kilos/ jour, 125 Holstein pur sang enregistrées, machinerie, bâtiments récents, 3 maisons.
AYER'S CLIFF: 168 acres environ, maison neuve, ruisseau, plusieurs remises, très bien situé.
STANSTEAD: 73 acres environ, écurie 15 stalles 60x85 3 étages, partie convertie en logement, vue superbe.
RÉGION CHÂTEAUGUAY: ferme laitière, 215 arpents, troupeau 80 Holstein, machinerie, quota, 32 kilos/ jour, maison brique, très bons bâtiments...
HATLEY: environ 100 acres, très belle vue, ch. Hatley Centre.
ST-FÉLIX: ferme laitière, environ 425 acres, quota 35 kilos/ jour, 131 Holstein, machinerie, très bons bâtiments, maison récente.
BURY: bergerie, 200 têtes, bâtiments, machinerie, 225 acres.
URGENT, URGENT: besoin urgent de fermes laitières pour clients qui paient comptant. RE/MAX D'ABORD, CHANTAL BURCHETTE, ANDRÉ OUIMETTE: Tél.:(819) 822-2222.

DURHAM-SUD: ferme porcine 225 truies, terre 225 arpents, dont 25 boisés, bâtiments et machinerie en bon état. Tél.:(819) 858-2667.

EN ESTRIE 30 minutes Sherbrooke, ferme 110 acres, érablière 2,500 entailles, 45 acres prairie, pacage, reste boisé, aussi un lot 52 acres bois mou mature. Tél.: (819) 657-4567.

ÉRABLIÈRE 5,000 entailles, équipement et tubulure neuve, cabane à sucre, logement moderne, pas endommagée par le verglas. Tél.:(514) 460-5235.

ÉRABLIÈRE de 7,500 entailles, tout équipée à neuf + plantation d'épinettes rouges (36,000 arbres plantés en 1990), et plantation de pins, le tout très bien situé. Tél.: (418) 428-9687.

FERME 45 arpents, partie boisée, deux bâtisses neuves 24x80 et 20x80 clôturées, tout équipée pour élevage d'autruches.Tél.: (418) 337-6866

FERME AVICOLE
3 POULAILLERS équipés B.B.Q. Terre 30 arpents, sans quota, sans maison, VENTE RAPIDE! 165,000$. Échangerais pour maison sans hypothèque. Jour: (514)233-4529, soir: (514)474-0337.

FERME BIOLOGIQUE 75 acres, culture maraîchère et élevages diversifés. Grange, machinerie, serre, kiosque de vente, gite touristique. Tél.: (418)443-2335

FERME PORCINE 215 truies avec pouponnière et engraissement. 974 ch. Grande Ligne, St-Valérien. Tél.:(514) 549-2210

FERME PORCINE à St-Nazaire d'Acton, maternité chambrée 150 truies, très bonne génétique, 90 acres en culture dont 60 drainées, machinerie complète, gros poste de séchage, maison neuve. Tél.: (819) 392-2467.

FERME PORCINE ET TERRE
600 porcs engraissement, 235 acres, 170 cultivées, soigneur, génératrice, équipement lactosérum tous récents. Maison, grand garage, atelier. Estrie: près de Windsor, aubaine! Tél.:(819) 845-7552

FERME PORCINE: 2 engraissements, 850 porcs, terre 34 hectares dont 25 cultivables. Résidence, garage, remise et génératrice. C.A. conforme.(819)478-0670

FERME: 108 acres (69 boisés, 12 cèdres cultivés, 27 pâturage) 5 minutes Magog. Revenus sur 4/5 mois. Résidence 1985, 3 c.c., machinerie, équipements si désiré, 2 hangars, 5 puits surface, etc... Richard Hawley, 819-868-6666 Re/max D'abord inc.

FERMETTE 7,000 poulets à Ste-Christine-de-Bagot, 5 acres, prix: 99,900$. Tél.:(819) 858-2580

ISLE VERTE, 293 rang de la Montagne: ferme de 195 acres dont 150 en culture avec maison, remise à machinerie, grange-étable. Tél.:(514) 773-5660

LAC ST-JEAN
FERME laitière de 35 kg. /jour de m.g. le tout A1. P. Trottier, courtier.Tél.:(418) 543-5410

TERRES A VENDRE

LANORAIE face au fleuve, terre 150 arpents, 2 étables, entrepôt, belle maison, cabane à sucre, terres en location disponibles. Tél.: (514) 887-2782.

MIRABEL: ferme avicole 30,000 poules, 2 poulaillers, terre 10 arpents, machinerie, maison victorienne: 375,000$. F.GÉLINAS, Formule-1. Tél.: (514) 537-8312.

POINTE-FORTUNE: ferme 157 arpents: 65 culture, 65 terre à bois, érablière, ruisseau, 27 zoné blanc, chalet, grange: 185,000$. Tél.: (514) 333-1918.

PRÉCIEUX-SANG: ferme 250 arpents dont 150 boisés, grange-étable, maison 2 logements.
THURSO: ferme de 320 acres dont 200 en culture, bons bâtiments, maison rénovée.
STANSTEAD: ferme de 150 arpents avec grange-étable, équipement en place, maison.
ST-PIE: ferme 25 arpents avec bâtiment de 30'x350' plus emplacement bord de l'eau avec maison, peut être vendu séparément.
ST-VALÉRIEN: ferme porcine, engraissement de 1,300 porcs, terre de 120 acres dont 70 en culture, bonne maison.
STE-GERTRUDE: ferme laitière quota 19,2 KG/J, terre 140 arpents en culture, maison.
ST-JUSTIN: ferme porcine, pouponnière 1,300 porcs, poulailler de 15,000 p.c. poulets à griller sans quota, terre 65 arpents, bonne maison.
ST-HUGUES: ferme porcine engraissement de 4,000 porcs, terre de 132 arpents dont 100en culture drainée, bonne maison.
CONTRECOEUR: ferme d'élevage d'autruches, avec équipement complet, terre de 120 arpents drainée, bonne maison.
FORT-COULONGE: ferme laitière quota 23 KG/J, terre de 300 acres en culture, bonne maison.
DRUMMONDVILLE: ferme laitière quota 27,3 KG/J, terre de 230 acres en culture, bonne maison.
ST-HERMAS: ferme laitière quota 48,1 KG/J, terre de 230 arpents cultivable drainée, fosse, bonne maison.
CANTONS DE L'EST: ferme laitière quota 49 KG/J, troupeau pursang, terre de 105 acres drainée, bons bâtiments, fosse, maison. AGRI-IMMEUBLES PROVINCIAL COURTIER SERGE FONTAINE GÉRARD CHASSÉ:(514) 771-4799

PRÈS DE LACHUTE ferme 180 acres, 25% boisé, bâtiments, maison rénovée 1990, financement privé disponible. GROUPE-SUTON SYNERGIE, FRANCINE THIBEAULT: (514)562-8497.

Bas du Fleuve, 30 min. de Rimouski. Maison 30 x 33, 4 c.c. poulailler, hangar, terre 120 acres, possibilité culture biologique, petits fruits ou autre. Micro climat. Idéal "Gentleman Farmer".
Sylvie Plante, La Capitale Cité
(418) 653-1236

RÉGION BROMONT-ORFORD: Plus ou moins 95 acres, zoné blanc, avec chemin privé, prix 58,000$. Tél.:(819) 566-6257

RÉGION de Drummondville: ferme céréalière de 200 hectares, séchoir à grain, 500 tonnes d'entreposage. Paul-Emile Simoneau, MAXUM 100 CENTRE. (819)359-2776

RÉGION LANAUDIÈRE: plusieurs fermes et fermettes selon vos besoins, porcherie 500 u.a., 3 porcheries, 2 silos en béton, belle résidence: 525,000$. ALAIN LAVALLÉE, La Capitale Rive-Nord: 1-800-667-8495.

RIVE-SUD 10 minutes Trois-Rivières, terre 105 arpents, petite partie en bois avec ou sans maison, étable froide 32'x135', rallonge 28'x135', 20' libre en hauteur équipée pour animaux de boucherie ou autre; terre 59 arpents qui touche au Lac St-Paul avec cabane à sucre 20'x50', 350 entailles. (819)233-4058.

ROUGEMONT: fermette biologique 57 arpents, 2 maisons + 1 logement, équipement pour boucherie, congélateur, réfrigérateur, atelier de menuiserie, équipement, garage avec équipement, grange-étable, remise à machinerie en métal, érablière commerciale, capacité 100 personnes. Tél.:(514) 467-4734

ROUGEMONT: verger (Chemin Petite Caroline) site exceptionnel, 45 arpents, vendeur motivé. Helsa Richard inC. courtier, RICHARD DROUIN agent. Tél.:(514) 539-1832

ST-BERNARD-DE-LACOLLE: 206 arpents, 125 en culture, partie drainée, terre franche et noire, boisé, bâtiments, silos, maison. Convient pour céréales, horticulture, élevage.
ST-BERNARD-DE-LACOLLE: 293 arpents dont 50 terre noire drainée. Balance friche et boisé. 25 arpents bordent l'autoroute 15. Excellent potentiel pour établissement de serres. Demandez Jean-Guy Monette (514)462-4414, SUTTON-ACTION COURTIER.

ST-BLAISE: ferme 494 arpents carrés, en totalité ou possibilité de 4 lots distincts dont 1 lot avec bâtiments de ferme, entreposage de grain ou ensilage, avec ou sans machinerie, belle maison rénovée. Entre 20h00 et 21h30: (514)291-5383.

TERRE 19 acres boisées avec résidence 3 c.à.c., secteur Bon-Conseil. PRIX POUR VENDRE. Beaucoup d'inclus. DENIS MORIN, Century 21 Agence DC+ Inc., Drummondville. Tél.:(819)474-1818

TERRES A VENDRE

ST-FABIEN-DE-PANET, comté de Montmagny: directement du propriétaire, 284 acres dans un même bloc dont 171 boisées, érablière, possibilité d'environ 15,000 entailles, 113 culture, très bons bâtiments, remise 40x80 archidôme, grange-étable froide 35x75, grange-étable laiterie 70x55, maison 2 étages, 4 c.à.c., en brique rénovée. Inf.:(418) 249-2931, après 18h00.

ST-FRANÇOIS-DU-LAC: terre à bois avec érablière, cabane à sucre équipée, hangar à machinerie, garage, et revenus immédiats, rivière passe sur le terrain: 115,000$.
RECHERCHE TERRE AVEC QUOTA, 200 ACRES, RAYON DE 30 MILLES DE DRUMMONDVILLE.
ST-CYRILLE-DE-WENDOVER: terre 26 acres, avec victorienne 4 étages, haut plafond, boiserie d'origine, grenier aménageable. DENIS MORIN, Century 21 Agence DC+ Inc., Drummondville. (819)474-1818.

Faites affaire avec la spécialiste de la nature

Sylvie Plante
La Capitale Cité Inc.
Tél.: (418) 871-2973
(418) 653-1236

ST-LAZARE-DE-BELLECHASSE: belle ferme de 269 arpents dont 149 boisés, vacherie équipée de 116'x56', grange 45'x85', porcherie 40'x152' pour 800 porcs, silos à grain et moulange, remise à machinerie sur structure d'acier 50'x120' et 2 bonnes maisons. Tél.:(418)883-2384.

TÉMISCAMINGUE - Ai plusieurs fermes à vendre: laitière, culture de céréales ou élevage de bovins. ROGER THÉRIEN COURTIER IMMOBILIER. (819)622-2184.

TERRAIN 31.45 arpents St-Louis-de-Terrebonne, partie boisée en maturité, pruche, épinette, sapin, pin, intéressant pour développement futur. Tél.:(514) 435-7717, (514)435-2778.

TERRE environ 90 acres, 50 acres boisées, balance cultivée, zoné blanc, près d'Asbestos. Tél.: (819) 879-4986.

TINGWICK, BOIS-FRANCS: 3 '0 acres dont 100 acres en culture 1 100 acres en pâturage, étable d 60 attaches. Nombreux bâtiments dont un garage de 45' sur 100'. Ferme bien située, sol d'excellente qualité au drainage naturel et agricole. Bovine, céréalière ou laitière. Résidence rénovée 6 c.c. ROGER DULUDE RE/MAX D'ABORD INC.: (819)879-4034.

VENDS FERME OVINE
Sud de Victoriaville, 170 hectares (60 hectares bois), 550 brebis, maison confortable 200 m.c., bâtiments 1,800 m.c. et machinerie, récents, vue panoramique. Tél.: (819)382-2242, fax: (819)382-2913.

VILLEROY: FERME 258 arpents dont 180 en culture, hangar 30'x100', étable 36'x240' à comble français, construite en 1986 avec fosse en ciment 1992, pour 85 unités animales, maison: 255,000$. ROGER PRUD'HOMME: (819)373-8010.

ENCANS

ATTENTION CULTIVATEUR
Je suis acheteur de ferme au complet, de troupeaux, roulant ou si vous voulez faire encan, je suis à votre disposition. Appelez-moi il me fera plaisir de vous rencontrer.
BERTRAND PELLETIER
ST-OCTAVE-DE-METIS
Cté Matane
(418)775-4966
Cell.: (418)725-9013.

ATTENTION CULTIVATEUR
JE suis toujours "ACHETEUR" de terres avec roulant de ferme au complet quel que soit l'endroit au Québec. Paierais argent comptant.
ALBERT BRETON
Encanteur licencié
INVERNESS, cté Mégantic
Tél.: (418)453-2681.

ATTENTION CULTIVATEUR
Vous désirez vendre privément ou par encan. Nous vous offrons un service complet à un prix compétitif. S'adresser à: SERVICE D'ENCANS
LÉO DASTOUS
167 Dubé, LAURIERVILLE, cté Lotbinière, G0S 1P0: (819)365-4419.

ATTENTION! ATTENTION! CULTIVATEURS
Si vous désirez vendre votre ferme au complet ou votre troupeau et roulant ou vendre par encan. Contactez-moi. Il me fera plaisir de vous rencontrer. Estimation gratuite.
FERNAND CARDIN
Encanteur licencié
175 Route 132 ouest
ISLE VERTE
Résidence: (418)898-2576
Cell.: (418) 725-8495.

ENCANS

ENCAN
Pour
FERME CYRANO INC.
286 chemin St-Cyr
DANVILLE
Cté Richmond
Mardi 23 juin à "MIDI"

SERA VENDU: 67 têtes d'animaux Holstein dont 38 pur sang avec papier, comprenant: 31 jeunes vaches dont 14 pur sang incluant quelques fraîches, quantité dues sous peu; 3 taures dues sous peu; 20 taures dont 13 pur sang prêtes à être saillies; 13 génisses d'élevage dont 10 pur sang âgées de 1 à 10 mois.
Ce troupeau est sous contrôle laitier P.A.T.L.Q. Rég . avec une moyenne de: **6,998 kg (15,428 lb), 3.92% g, 3.38% protéine.**
*** Ces animaux proviennent ou sont saillis par I.A.**

MACHINERIE: tracteur Ford 7710, 4 x 4, diesel, servodirection, moteur neuf, 4 sorties hydrauliques, pneus 16.9 x 24 et 18.4 x 38 avec roues doubles, cabine avec radio, chaîne à glace; tracteur White 1370, 4 x 4, diesel, servodirection, chargeur frontal KMW avec pelle à gravel, pic à balles rondes double Pronovost; tracteur Universel 445 diesel, servodirection, barrage de roues, 1 sortie hydraulique; tracteur Ford 8N pour pièces; tracteur à gazon Canadian 36" de coupe; presse N.H. 315 avec lance-balles N.H. 70 avec contrôle électrique; faucheuse rotative Kuhn 281; faneur Fahr 17'; tourne-andain N.H. 144; râteau N.H. 258 avec dents de caoutchouc; moulin à faucher N.H. 451, 7' att. 3 pts; 2 voitures Normand tandem avec panier en métal 20'; 4 convoyeurs à foin 40, 48, 54 et 70'; convoyeur à foin 36' fond tôle; fourragère N.H. Super 717 avec nez à maïs 2 rangs et ramasseur d'andain 770W; 2 voitures Dion avec boîte à ensilage Dion; souffleur à silo Gehl 99; semoir à grain M.F. Multiflow, 15 disques; semoir à maïs Monosem 4 rangs; herse à disques Oliver 28 disques sur roues; vibroculteur Futura 5220, 11'; charrue Overum 4 versoirs déclencheur automatique ajustable; épandeur à fumier N.H. 675 tandem, 2 rouleaux, panneau à fumier liquide; épandeur à fumier liquide Côté 1,000 gallons, roues tandem; vis à grain Brandt 6" x 45' sur p.t.o.; arroseuse S-M 100 gallons, 32' jet; génératrice Victoria 18,000 watts sur roues; souffleur à neige BLR 596, 8'; remorque à 2 roues; rouleau de fer 12'; débroussailleuse Wood M5, 4'; épandeur à engrais chimique att. 3 pts; niveleuse avant pour tracteur; herse à finir 12' réversible; salon de traite Surge 4 stalles avec barrières action pneumatique, oeil magique, unités de traite Lactoduc, compresseur Alamo 100 avec moteur 5.5. h.p; réservoir à lait Surge 800 gallons avec lavage automatique et récupérateur de chaleur; 2 chaînes d'alimentation 88 et 156'; système d'alimentation Farmatic FR à 6 compartiments avec moteur 5 h.p., minuterie raccordée à 4 silos et un malaxeur; silo à grain Westeel Rosco, 84 tonnes, plancher en croix, fan, vis et moteur; silo en bois 12 x 28 avec vis et moteur; 2 vis avec moteur 4" x 12 et 24'; vis 4" x 20'; débouleur et vis de déchargement pour silo hermétique; 9 éventails électriques 16"; 2 fans à foin; chariot à ensilage Bodco; hache-paille Wic avec moteur Honda 8 h.p.; balance hydraulique 3,000 lb; 2 carcans auto.; taille-sabot; presse hydraulique 80 tonnes avec 2 cylindres; press-drill; soudeuse Westinghouse 235 ampères; compresseur à air; laveuse à pression; 2 scies à chaînes; enclume; et d'autres articles trop long à énumérer.

Inf.: (819) 839-2201
AUSSI À VENDRE PRIVÉMENT: une ferme 353 acres app. dont 300 en culture, drainées, bonne maison et 2 étables, très beau site. Pour informations: (514) 266-0670.

CONDITIONS: comptant
Ou prêt de banque
Pour informations ou demande de crédit, s'adresser à l'encanteur

ENCANS
JULES CÔTÉ INC.
1274 rue Sud
COWANSVILLE
Tél.:(514) 266-0670
(514) 263-4480
Cell.: (514) 531-0450
Fax: (514) 263-8448

VENTE PAR ENCAN
Au
GARAGE NAP NADEAU
169 rue Notre-Dame nord
ST-MÉTHODE, cté Frontenac
Dimanche 14 juin à 13 h 00

SERA VENDU: tracteur Case 1394, 4 x 4; tracteur Kubota 26 h.p.; génératrice Homelite 7,500 watts; camion Dodge 1 tonne; boîte de camion en acier; aérateur et un rouleau à pelouse; déchaumeuse; émondeuse hydraulique; scie alternative; cloueuse à bois; fusil de chaleur; scies mécaniques; pompe à eau; fusils à peinturer; équipement de grimpage; chaufferette; compacteur; scie à béton avec chariot; étalage de magasin; comptoir; établi; réservoir; soudeuse; et beaucoup d'articles trop long à énumérer.

CANTINE SUR LES LIEUX
CONDITION: argent comptant
Pour informations: (418) 422-5887

ALBERT OU LUC BRETON
ENCANTEURS
INVERNESS
(418) 453-2681
(418) 453-2271
Fax: (418) 453-2281.
À votre disposition pour tout genre d'encan.

ENCANS

FERME EMPIRE VALLÉE
244, 3e rang sud
ST-CHARLES
(514)467-0759
(514)464-5206

ACÉRICULTURE: Bombi de Bombardier 1,400 heures, 4 cylindres, pompe 2" Briggs et Stratton à gaz; HERSE à finir Inter 12'; ROUES doubles 16.9x30 avec crochets; HITCH attache-rapide série 2, M.F.; POMPE arrosage 3 pistons; CHARRUE Kongskilde traînante #6000 avec pièces; ÉPANDEUR à fumier solide New Idea #245 avec pont neuf; NIVELEUSE Bush Hog 8', 2 cylindres hydro; MOULIN Ford 7'; FAUCHEUSES Kuhn FC 350G 12' (1991), FC 300G 10' (1987); CONVOYEURS Valmetal (1992), 16' 24", moteur 1.1/2 h.p; HACHE-PAILLE AgriMetal moteur 11.0 h.p. Honda; SOIGNEUR Wic 52, moteur 5.5. Honda; 2 POMPES à purin Idéal 4" et 2"; TRANSMISSION Idéal #6000; PIC TOE de 41.1/2' J.Deere; MONTÉE de nettoyeur Houle 70', transmission Lajoie; CHAÎNE Idéal 140'x3" et 250'x2" + coins; INTÉRIEUR d'étable 74' Idéal 2" de tuyaux avec 220' Bodco 2" tuyaux avant; 39 BOLS a eau Bodco; VIDEUR Patz 98B, 16', moteur 5 h.p.; 3 BARRIÈRES électriques AgriMetal; BARRIÈRE électrique Wic; MANGEOIRE à balles 24'; 2 MANGEOIRES ensilage 20'x50"x18"; MANGEOIRE ensilage 19'x45"x18"; MANGEOIRE ensilage 24'x4'x17"; MANGEOIRE à balles rondes; 3 VOITURES Dion presque neuves, modèle 1018SE, 4 batteurs, train Normand 8 roues, 12 tonnes, modèle 4390; ENVIRON 100 TONNES maïs ensilage; HACHE balles rondes AgriMetal modèle 5500H.

PRÉAVIS D'ENCAN
Pour
FERME PIER-LIS INC.
(Yves St-Pierre, prop.)
1050 rang 10
LAURIERVILLE
Vendredi 3 juillet à 11 h 00
Dispersion complète "Pierre"

90 têtes d'animaux Holstein de qualité pur sang ou à pourcentage classifiées et contrôlées.
PROD.: 7,733 k.g., 3.94% gras, 3.39% prot. MCR: 161-170-172
Mélangeur AgriMétal 800 k.g., neuf; soigneur AgriMétal 544, neuf; 2 silos 18 x 65 et 12 x 55; 2 silos à grain 90 T avec plancher perforé; réservoir en vrac De Laval 800 gallons; lactoduc Universel 2"; 5 unités de traite Westfalia avec retrait et main Bio-Milk.
Tous les détails dans votre édition du 25 juin.
Pour catalogue, informations s'adresser au propriétaire: **(819) 365-4302** ou à l'encanteur.

DANIEL PAUL-HUS
ENCANTEUR BILINGUE
635 rue Papineau
ST-HYACINTHE
Tél.:(514) 773-5660

ENCAN

VENTE DE PRODUCTION HOLSTEIN PUR-SANG ET NIP
Au Local des encans de la ferme inc.
Sortie 133, rte Trans-Canadienne, St-Hyacinthe, Qué.
Vendredi le 19 juin 1998 à 13h00

Si vous avez des consignations, nous vous demandons de le faire le plus tôt possible.

En plus des consignations nous avons un troupeau de 30 vaches et 14 génisses de 2 à 10 mois enregistrées. Production de plus de 10,000 kg. 5 vaches sont fraîches et les autres vêlent de juillet à décembre 1998.

Renseignements
Les Encans de la Ferme 1984 inc.
C.P. 570, 140, Martineau
St-Thomas d'Aquin, Qué.
J0H 2A0
Tél.: (514) 796-2612
Fax: (514) 796-2298

VENTILATION NATURELLE
ferme laitière & porcine
- Panneau rigide en acier
- Panneau rigide en toile
- Rideau isolé en toile
- Cheminée avec ventilation de l'entretoit

Fabriqué selon vos besoins pour rénovations & bâtiment s neufs

VADEX LTEE

Tél.: (514) 793-2146
Fax: (514) 793-2147

ENCANS

ENCAN
Pour
Ferme M & Y Gamelin
(Prop.: Mario & Yvon Gamelin)
355, rang Haut de la Rivière, Pierreville, Cté Yamaska
Samedi le 27 juin 1998 à 9h30 a.m. précises

SERA VENDU: Un excellent troupeau Holstein de 70 têtes P.S. à pourcentage contrôlé avec une moyenne de 7765 kilos à 4.8 3.27 et avec des productions allant jusqu'à 11 000 kilos.

CE TROUPEAU COMPREND 36 VACHES DONT: 14 fraîches vêlées de avril à juin - 3 dues en juillet - 10 dues de août à octobre et les autres en tout temps de l'année - 31 taures, 11 d'entre elles sont gestantes pour juin à octobre et les autres sont ouvertes. Les taureaux utilisés sont: Leadership, Leader et de jeunes taureaux.

ÉQUIPEMENT LAITIER & D'ÉTABLE: 1 Pipeline Surge stainless, 2 po., inst. pour 60 vaches, 6 unités de traite surge, 2 compresseur ALAMO 100 + 1 Bulk Tank Zéro 500 gal. avec lavage autom., 4 balances de contrôle Thrue-test modèle 102 avec tubes de rechange. 1 chariot de traite, 1 classeur 2 compartiments, 1 tank eau chaude 40 gals., 1 an d'usage. 1 chaufferette 4800 watts, 1 tableau de régie Deschêsnes neuf, 1 breumeuse à mouche neuve, 1 fan d'aération 4 pl, Dynavent comme neuve, 7 fans d'étable 16 po. avec thermostat 2 vitesses, 2 entrées d'air 24 po. avec corridor, stalles d'étable pour 75 têtes. 2 backstores 12 x 12, 40 buvettes Houle neuves 1 an d'usage, 1 chariot à ensilage Proulx à batterie avec chargeur, 2 chariots à moulée Val-Métal, 1 rouleuse Formatic électronique, 5 compartiments avec 300 pi de rail, 3 ans d'usage, 4 silos à grains de marque Victoria, 3 ton., 6 ton.,10 tons., 30 ton. avec vis et moteurs. 1 silo Supérieur 16 x 70 avec videur Suprême suspendu. 1 videur Val-Métal 18 pi. suspendu, 1 nettoyeur Houle 80 pi de montée à gauche modèle à trust avec 420 pi de chaîne comme neuf, 1 convoyeur à foin 60 pi. avec geer-box, 2 ans d'usage.

MACHINERIE: 1 faucheuse rotative New-Holland #415, 12 pi. atts 3 pts 1 an d'usage, 1 presse New-Holland #570 avec lance-balles, tansion à l'huile, full équip. 3 ans d'usage, 1 fourragère New-Holland 890 avec nez à maïs, 2 rangs et pick up à foin modèle 900. 2 voitures à ensilage DION avec train 4 roues, sur gros pneus dont 1 neuve modèle 1018 SE en acier 20 pi. 4 batteurs, 4 voitures à foin 3 = 8 x 24, 6 roues tandem, 1 = 8 x 21 4 roues avec ridelle. 1 épandeur New-Holland 791 tandem avec porte arrière comme neuf, 1 blower Dion modèle éléphant, 1 arroseuse 150 gal., atts 3 pts 32 pi. de rampe, 1 semoir INTER 13 disques avec boîte à millage. 1 râteau fileur soleil parfaite condition. 1 lame niveleuse 9 pi. avec cylindre de marque LEPINE, atts 3 pts., 1 tank à fuel 500 gal. 14 poteaux ajustables, neufs, engrais de ferme, 2000 balles de foin de luzerne 18% de protéines frais du 28 mai 1998 et quelques autres articles.

CAUSE DE L'ENCAN: Abandon de l'industrie laitière.

CONDITIONS: argent comptant ou prêt banquaire.

Tente et cantine sur les lieux.

Information: propriétaire 514-568-3919/3399

LES ENCANS ANDRÉ PARENTEAU INC.
432, route 122, St-Germain-de-Grantham, Cté Drummond J0C 1K0
Tél.: (819) 395-4150 • (819) 395-4466
toujours heureux de vous servir
Tente et cantine sur les lieux

ENCAN
Sur la ferme de
André Bourgeois & Françoise Morin
1975 Chemin St-Georges,
St-Télesphore, Qc, Cté Soulanges
(3 milles nord-est de St-Télesphore
9 milles sud-est de Ste-Justine)
Samedi le 20 juin 1998 à 11h00 a.m.

TRACTEURS: New Holland 7740 SLE, 4X4, cabine, air, pneus 18.4X38, 500 hres (comme neuf) garantie transf. - M.F. 3060, chargeur avant Hardy 105 DL, attache rapide, 4X4, cabine, air, pneus neufs 18.4X30, 3700 hres, très propre - chargeur à patin New Holland L 250, à essence (Skid Steer / Bob Cat) avec lumières, 2 ans d'usure, 270 hres comme neuf.

MACHINERIE: 2 faucheuses conditionneuses Ford 535, dont 1 pour pièces - cultivateur triple K, Kongskilde 16-1/2' avec rouleau arrière, dents ens. - charrue Kverneland 3X18, hyd. - 2 boîtes à gravité sur wagon - 2 épandeurs à fumier, 1-New Idea, tandem, 1-Patz modèle 181 - 2 moulanges, 1- J.D. 700 800, 1- Watona 95 - semeuse M.F. 33, 17 drilles simples avec coffre à mil - charrue M.F. 3 versoirs, 14" hyd.

SILOS & VIS À GRAIN: 4 silos à moulée, 1- 2.5 tonnes avec vis flexible 27' approx. (contrôle de moulée autom.), 1- 10 tonnes avec vis flexible 12' approx. & moteur, 1- Vict. 7 tonnes, 1-Vict. 7.7 tonnes (installé avec vis flexible 60'X3-1/2" avec déchargeur autom. - 3 vis à grain Westfield, 1-Brand 7" x 45' approx. 1- 7"X30' approx., 1- 6"X45' approx. - vis à grain Westfield 60X38 toutes sur roues - 2 vis à grain Westfield 3"X10' dont 1 avec moteur.

CAMIONS & TRACTEURS: GM 1994 SIL Verado 2500, moteur 6.5, diesel, turbo, autom. cabine allongée, boîte 8', air climatisé, 4 pneus neufs, 130,00 km. - camion Mazda 1988, B2200, cab Plus, 4 cyl. à vitesses, 206,000 km - tracteur à gazon Ford LS35, hydrostatique (1 an d'usure - (comme neuf).

ANIMAUX: 11 Émeus (petites autruches) 1 an, 2 mâles, 9 femelles.

DIVERS: Remorque à animaux 20'X7', attache fifth wheel, pneus 22.5x16 - remorque dompeuse Couture, 5'X10' comme neuve - petite remorque dompeuse en acier (pour motoneige) 4'X8' - 2 génératrices, 1- Winco sur remorque, 15,000 KW, 1- Suzuki 3000 AD portative - laveuse à pression M-S LP15R - médicamenteur à eau pour animaux - élévateur à foin 24' avec moteur neuf 3/4 hp - élévateur à fond de tôle Little Giant 40' approx. - 2 mangeoires à animaux sur wagon, 1- 16', 1- 20' - 2 wagons à foin avec plate-forme de 16' - 15 mangeoires pour porcs - balance & abreuvoirs ajustables pour porcs - 3 ventilateurs Ventec en fibre de verre, vitesses variables - ventilateurs d'étable avec thermostat - 6 abreuvoirs chauffantes Smale - barrière diff. long. dont plusieurs Smale - chariot à moulée, 2 en fibre de verre - access pour broches élect., petits poteaux de fer - moteurs élect. - grinder Makita - 2 scies mécaniques dont 1 Stihl 017-1025 - scie Dewalt - outils de jardin & d'étable - coffre de plastique pour boîte de camion - cabine de camion en fibre de verre - 3 trimmeuses à gazon, 1-Stihl FS76, 1 élect. - 1-Weed Eater - également quelques articles de maison.

Cause de la vente: terre vendue.

Conditions: comptant ou chèque avec carte d'identité.

Cantine

GILBERT LANTHIER (TI-ROUGE)
ENCANTEUR BILINGUE
Ste-Anne de Prescott Ontario
Tél. & Fax.: (613) 674-5479
Bienvenue à tous !

ENCANS

Encan de consignation
Samedi, 4 juillet 1998 à 11h00
pour
Dépôt Machinerie inc.
1875 rang St-Édouard,
St-Simon, sortie 145 autoroute 20

Sera vendu: équipement de tout genre comprenant plusieurs tracteurs, charrues, vibro, roulettes, plusieurs équipements à foin, à ensilage, pompes à purin et réservoirs de différentes marques et grosseurs etc.

N.B.: Pour annoncer votre machinerie contactez nous avant le 16 juin 98.

Les Machineries Dépôt Inc.
1-514-798-2980
798-2922
ou
Marc Graveline
Encanteur
200, Barreau
St-Barnabé Sud
cté St-Hyacinthe
Tél.: (514) 792-6284

RAPPEL D'ENCAN
pour
M. Côme Asselin
1328 rang Fraser,
Beauceville Est
Samedi le 13 juin 1998 à 11h00

Sera vendu: un bon troupeau de 30 vaches Simmental et Limousin.
Roulant et équipement de manutention d'animaux.
Voir TCN du 4 juin pour tous les détails.
Pour informations s'adresser aux propriétaires
(418) 774-6484
ou à l'encanteur

Les Enchères
René Houde inc.
437, rang 2 nord
Bromptonville
Tél.: (819) 846-6267
Cell.: (819) 820-4013

ÉQUIPEMENT DE POMMES DE TERRE

PRÉ-AVIS D'ENCAN
Mardi le 21 juillet 1998
Sur la ferme de
M Yves Giguère & Louiselle Gagné
1094 rang St-Aimé,
St-Lambert, Cté Lévis
Tout l'équipement pour la production de patates sera vendu.

Les encans Boulet inc.
ALFRED BOULET
St-François Montmagny
Tél.: (418) 259-7086
***Achat & vente de ferme complète ou en partie partout au Québec**



Michel Wazir
Conseiller financier
PLACEMENTS, REÉR, ETC.
3000, rue King Quest
Sherbrooke QC J1L 1Y7
(819) 573-6002 ou 1 800 561-3718
MIDLAND WALWYN

ENCANTEURS

Les bonnes décisions ne se prennent pas à la légère
- **Que doit t'on faire**
- **Quels décisions prendre**
- **De quel façon liquider**
- **Vendre privément ou par encan**

Pour toutes les réponses à vos questions adressez-vous en toute confiance à des experts

ENCANS JULES CÔTÉ INC.
1274, rue Sud, Cowansville, Québec
Tél.: (514) 266-0670
(514) 263-4480
Cell.: (514) 531-0450

Vous planifiez vendre privément ou par encan, nous vous offrons un service complet: évaluation, préparation à un prix compétitif.
Les Enchères René Houde
554, chemin Giroux
Bromptonville (Québec)
J0B 1H0
Tél.: (819) 846-6267
Cell.: (819) 820-4013
«Laissez mon expérience travailler pour vous.

BONJOUR
Si vous désirez vendre votre troupeau et votre roulant par encan ou privément, contactez-moi, il me fera plaisir de vous servir.
André Parenteau encanteur
St-Germain
(819) 395-4150

ENCANTEURS

ENCAN
Disponible pour tous genres d'encans d'animaux, machineries, succession, antiquité, faillitte, etc.
Estimation gratuite
ENCAN MAURICE RAINVILLE INC.
Frais d'appel acceptés
Tél.: (514) 796-2179
(514) 771-2240



À votre disposition pour vendre privément ou par encan: roulant de ferme, animaux, machineries, etc.
Contactez
MARC GRAVELINE
Encanteur
St-Bernabé-Sud
(514) 792-6284
Denis Leblanc, secrétaire
(514) 792-6247

Vous désirez vendre par ENCAN ou privément? Consultez-moi!
★ DANIEL PAUL-HUS



ENCANTEUR BILINGUE
Acheteur de:
- Troupeau
- Roulant
- Ferme complète

(514) 773-5660
Cell. (514) 497-5894
Fax: (514) 773-3744
Nos encans sur Internet
http://www.ntic.qc.ca/~dpaulus
e mail: dpaulus@ntic.qc.ca
635, rue Papineau, St-Hyacinthe (Québec) J2S 7J5
Mes CLIENTS me RECOMMANDENT à leurs AMIS.

Des ristournes chez Citadelle

Yves Charlebois

Les 2 700 membres de la Coopérative de producteurs de sirop d'érable Citadelle se partageront 2 003 689 dollars de ristourne pour la récolte de 1997.

C'est ce qui ressort de l'assemblée générale annuelle qui s'est tenue le 3 juin dernier à Victoriaville. Ainsi, les producteurs recevront 20 ¢ de plus pour chaque livre de sirop qu'ils ont livré chez Citadelle au printemps 1997 à titre de ristourne. De ce montant, 51 % sera payé comptant et 49 % sera versé sous forme de capital privilégié de la coopérative.

Pour cette récolte, les membres avaient reçu comme paiement un montant de 1,90 $ à titre de prix moyen pondéré. La moyenne du reste de l'industrie au Québec se chiffre à 1,86 $.

À son siège social de Plessisville, la coopérative recevra de ses membres plus de dix millions de livres d'ici la fin de la date maximale de réception fixée au 15 juin. Selon la directrice des communications, Nathalie Libersan-Laniel, le volume sera à peu près le même que l'an passé. La coopérative comptait ce printemps 107 nouveaux membres, et de ce nombre plusieurs possèdent des érablières de taille respectable.

Pour alimenter en sirop les trois filiales de Citadelle situées à Auclair dans le Témiscouata, à Sherbrooke et à Restigouche au Nouveau-Brunswick, la coopérative achète le sirop de près de 1 000 producteurs non-membres tout au long de l'année, selon les besoins des clients. Toujours est-il que près du tiers de la production québécoise passera par Citadelle cette année.

L'assemblée générale annuelle a attiré un nombre record de 200 membres. On a ainsi réélu sans opposition au poste de président René Arès, de vice-président Michel Nadeau et d'administrateur Marcel Landry.

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

UPA L'Union des producteurs agricoles

AGENT À LA MISE EN MARCHÉ

Fédération des producteurs de bovins du Québec

Sous la direction du directeur de mise en marché, agit à titre de secrétaire et/ou de personne-ressource auprès des divers comités de mise en marché et de négociation dans la préparation et le suivi technique de ces réunions; assiste aux réunions et rédige les comptes rendus; est responsable de certains dossiers reliés à la mise en marché, présente divers rapports et effectue des recommandations; assiste le directeur dans l'élaboration et la rédaction des règlements et conventions reliés au plan conjoint; participe aux activités des Tables filières et conseille les producteurs de bovins.

EXIGENCES :

- Diplôme universitaire de 1er cycle en agronomie;
- Trois (3) années d'expérience, notamment à titre de secrétaire de comités ou dans le domaine de la commercialisation;
- Maîtrise de logiciels de bureautique, dans un environnement Windows;
- Fortes aptitudes pour les communications écrites et orales;
- Fortes aptitudes pour les relations interpersonnelles;
- Capacité de travailler en équipe;
- Maîtrise de l'anglais oral.

Nous offrons un salaire compétitif conforme à l'application de la convention collective en vigueur, de même qu'une gamme complète d'avantages sociaux.

Si ce défi vous intéresse, veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'adresse suivante avant le 30 juin 1998, en indiquant le numéro de recrutement **B122.05.98.5**

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
Direction développement et gestion des ressources humaines
555, boul. Roland-Therrien, Longueuil, Québec, J4H 3Y9
Télécopieur : (514) 463-5203

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous. Seuls les candidats retenus seront contactés.

OFFRE D'EMPLOI

CONSEILLER OU CONSEILLÈRE EN GESTION AGRICOLE

2 postes disponibles

Les syndicats de gestion agricole de Lacona et Richmond-Wolfe vous offrent la possibilité de relever un défi à la hauteur de vos capacités. Nos membres sont propriétaires d'entreprises agricoles d'avant-garde parmi les plus dynamiques dans leur milieu. Nous sommes chacun donc à la recherche d'un conseiller ou d'une conseillère qui aura la responsabilité, par différentes recherches et analyses, de guider les membres dans leur prise de décision concernant les investissements, le financement et l'orientation de leur entreprise. Il ou elle devra aider à l'implantation de systèmes d'information et de gestion appropriés à chacun des membres. Il ou elle aura la charge d'organiser et d'animer différentes réunions d'information du syndicat.

EXIGENCES:
- diplôme universitaire en agro-économie
- une expérience pertinente en gestion agricole est bien sûr un atout

La compétence, le dynamisme, l'initiative et un fort penchant pour la relation d'aide caractérisent bien les gens intéressés à ces postes.

LIEU DE TRAVAIL: SGA Lacona : Napierville
SGA Richmond-Wolfe: Windsor

Le salaire et les avantages sociaux seront fixés selon la politique en vigueur dans les SGA. Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae et leur relevé de notes avant le 19 juin 1998, à l'adresse suivante:

FSGAQ
a/s de M. Bernard Belzile
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4H 3Y9
fax: (514) 679-1879 **courriel: fsgaq@fsgaq.qc.ca**

GROUPE Dynaco
Coopérative agroalimentaire

Figure de proue de l'industrie agroalimentaire québécoise avec des ventes de 100 millions de dollars et près de 700 membres, Groupe Dynaco, coopérative agroalimentaire dont le siège social est à La Pocatière, offre à une clientèle diversifiée sur un vaste territoire, des produits et services dans les domaines suivants : production animale et végétale, meunerie, machinerie agricole, produits pétroliers, centres de rénovation et transport du lait. Il cherche à combler le poste devenu récemment vacant de

DIRECTEUR GÉNÉRAL OU DIRECTRICE GÉNÉRALE

Sous l'autorité du conseil d'administration, vous serez responsable de la réalisation de la mission et des objectifs de la Coopérative, ce qui exige notamment de définir et proposer une vision stratégique et des plans d'action, de gérer l'amélioration continue et le changement, de gérer les relations avec les membres, le conseil d'administration, le milieu coopératif et les partenaires, d'adapter, produire et mettre en marché des produits et services conformes aux besoins de la clientèle, de mobiliser les quelque 240 employés et employées et d'assurer un rendement optimal des opérations et des actifs, dans un contexte de consolidation et d'expansion modérée.

La personne recherchée pour ce poste stratégique a fait ses preuves comme gestionnaire. Titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle, elle a acquis plus de dix années d'expérience diversifiée dans plusieurs secteurs d'activité pertinents, connaît le milieu agroalimentaire et a développé des affinités avec le milieu coopératif. Au mitan de sa carrière, elle se sent prête à relever un défi d'envergure qui offre en contrepartie des compensations très concurrentielles.

Si cette opportunité de carrière dans un milieu agréable correspond à vos attentes, veuillez poser votre candidature par l'envoi d'une lettre de présentation accompagnée d'un curriculum vitae à monsieur Michel Paquet, c.r.i., avant le **20 juin 1998** à l'adresse ci-dessous.

Mallette Maheu, services-conseils
Société en nom collectif
Place-Iberville-IV
2954, boulevard Laurier, bureau 400
Sainte-Foy (Québec) G1V 4H5
Télécopieur : (418) 653-2458

Nous respectons le principe de l'équité en emploi

Le Groupe Mallette Maheu
Associé à l'organisation mondiale Arthur Andersen

Caisse populaire St-Albert
1245, rue Principale, St-Albert-de-Warwick (Québec) J0A 1E0

La Caisse populaire St-Albert possède un actif de 40 MS. Elle gère un portefeuille de 20 MS en crédit agricole. Elle emploie 12 ressources et dessert 2 500 membres répartis dans 2 points de service.

CONSEILLER SERVICE AUX ENTREPRISES AGRICOLES N-8
(PERMANENT - TEMPS COMPLET)

Les enjeux
- Établir et maintenir une relation d'affaires efficace avec les membres entrepreneurs agricoles.
- Saisir les occasions d'affaires et assurer un service rapide et de qualité dans une perspective de rentabilité.
- Collaborer à l'élaboration et à la réalisation du plan d'affaires.

La raison d'être de ce poste est d'effectuer la prospection, d'identifier et de développer de nouvelles occasions d'affaires, de solliciter le membre entrepreneur agricole actuel et potentiel, de conclure la vente des services de crédit agricole et de services d'épargne. Le titulaire conseille le membre, analyse les demandes de financement et en détermine les conditions, produit ses recommandations selon les politiques en vigueur chez Desjardins et dans une perspective de rentabilité. Il assure le développement et l'entretien d'une relation personnalisée avec le membre entrepreneur agricole et demeure à l'affût de l'amélioration de la qualité du service offert. Il exerce un suivi sur l'évolution des prêts et formule ses recommandations sur les mesures les plus efficaces de recouvrement. Il est responsable du développement continu de ses compétences et contribue au développement de l'équipe. Finalement, il représente la Caisse et le Mouvement Desjardins auprès de la population.

LE PROFIL DE COMPÉTENCES RECHERCHÉ

Formation et expérience
Ce poste requiert normalement un baccalauréat en agronomie jumelé à quatre (4) années d'expérience en services financiers aux entreprises agricoles. Cependant, le candidat déjà à l'emploi du Mouvement Desjardins, occupant présentement une fonction de conseiller aux entreprises agricoles et ne répondant pas aux exigences de formation devra s'engager à compléter le certificat en crédit commercial pour décembre 2002.

Connaissances
Connaissance approfondie des produits et services reliés au service aux entreprises agricoles.
Connaissance approfondie de la finance, comptabilité, fiscalité, lois et règlements et de l'actualité agricole.
Connaissance approfondie des procédés reliés à la fonction.
Très bonne connaissance du milieu agricole.

Compétences relationnelles
- Être orienté vers le membre actuel et potentiel
- Savoir négocier
- Posséder une bonne maîtrise de soi
- Être autonome
- Faire preuve d'intégrité et de confiance
- Posséder de bonnes capacités interpersonnelles
- Obtenir des résultats
- S'orienter vers l'action
- Faire preuve de perspicacité en affaires
- Savoir gérer efficacement son temps

Les conditions de travail
La rémunération offerte se situe, pour un poste de catégorie N-8, dans une échelle variant entre 37 024 $ et 48 282 $ et comprend un régime complet d'avantages sociaux.

Toute personne intéressée à poser sa candidature pour ce poste devra faire parvenir son curriculum vitae incluant ses copies de diplômes ou d'attestations d'étude, au plus tard le 26 juin 1998, à :

Louis Du Pont, *conseiller senior en dotation*
Fédération des C.P.D. du centre du Québec
2000, boul. des Récollets, C.P. 1000, Trois-Rivières (Québec) G9A 5K3

Desjardins pour s'aider soi-même

CARRIÈRES ET PROFESSIONS

Offres d'emplois
Service d'emploi agricole

EMPLOIS EN PRODUCTION PORCINE

Exigences Formation et/ou expérience

— St-Bernard, 8$/h, maison fournie, été (env. 55 h/sem), hiver (30 h/sem.), pouponnière hâtive, remplacement 1 fin de sem./2 et période de vacances, lavage, travaux aux champs, utilisation de la machinerie agricole (offre 98-003)

— St-Elzéar, 400$ brut, poss. de maison fournie, responsable d'un engraissement, travaux de maintenance (offre 98-017)

— St-Elzéar, 8$/h (à disc.), poss. de chambre et pension, temps partiel à l'année, aide à une maternité (160 truies) et un engraissement (850 porcs)(offre 98-016)

— St-Malachie, 300$ net (à disc), possibilité maison fournie (200$/mois), 1 fin de sem./2, responsable d'une maternité de 200 truies et temps partiel en production laitière payé à l'heure (offre 98-020)

EMPLOIS EN PRODUCTION LAITIERE

Exigences Formation et/ou expérience

— St-Georges-de-Windsor, 450 à 500$ brut, poss. de logement, avec la traite et la machinerie agricole (offre 97-217)

— Ste-Hénédine, 375 à 400$ brut, maison fournie, 1 fin de sem./2, aide à la traite, utilisation de la machinerie agricole (offre 98-010)

— Région Beauce et Estrie, entre 7$ et 10$/h selon exp., emploi d'été (juin à août, selon température), bonne capacité physique, ramasser roche, manipuler balles de foin, utilisation de la machinerie agricole

Cette chronique est rendue possible grâce à la collaboration de votre Fédération de l'UPA de la Beauce, partenaire dans la création d'emplois

Si intéressé, faites parvenir votre C.V. à :
Service d'emploi agricole
Fédération de l'UPA de la Beauce
2550, 127e Rue, Saint-Georges (Qc) G5Y 5L1
Fax : (418) 228-3943
N.B. : La forme masculine est utilisée pour alléger le texte.

Employeurs : Évitez des dérangements inutiles.
Nous avons peut-être l'employé que vous recherchez!
- Service de recrutement et de sélection de main-d'oeuvre
- Vérification des références
- Confidentialité assurée
- Diffusion dans une chronique d'emplois
- Banque de candidats(es)

Conseiller en agroenvironnement à Montmagny

Le comité provisoire du Club agroenvironnemental est à la recherche d'un conseiller en environnement.

Relevant du conseil d'administration, le titulaire du poste aura à faire les tâches suivantes :
- élaborer des plans agroenvironnementaux de fertilisation pour la clientèle du club;
- donner des conseils sur la régie des champs.

Exigences :
D.E.C. en agriculture avec de l'expérience pertinente en fertilisation

Lieu de travail :
Le bureau est situé à Montmagny et la clientèle est répartie dans les paroisses voisines. Le salaire et les avantages sociaux seront fixés selon la politique du club.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le **24 juin 1998** à :
SGAM
a/s Club agroenvironnement
124 boul. Taché ouest, C.P. 323
Montmagny (Québec)
G5V 3S6

UPA *L'Union des producteurs agricoles*

DIRECTEUR RÉGIONAL
Fédération de l'UPA de l'Estrie

Sous l'autorité du directeur général de l'Union, et travaillant sous la direction du conseil d'administration de la Fédération régionale, le directeur régional coordonne et dirige les activités de la Fédération régionale dans le cadre des politiques générales de l'UPA. Il contribue par son travail à soutenir la Fédération dans son positionnement en regard des grands enjeux et du développement du syndicalisme agricole et forestier dans la région. Il assume la direction du secrétariat de la Fédération, prépare et assiste aux réunions du conseil exécutif et du conseil d'administration, rédige les procès-verbaux et met en application les décisions prises par les dirigeants de la Fédération. La gestion du personnel et l'administration financière de la Fédération relèvent de sa responsabilité. Il assure aussi le lien entre les niveaux d'exécution provincial et régional.

Habile gestionnaire et communicateur, vous possédez une formation universitaire de premier cycle, ou l'équivalent, ainsi qu'une solide expérience de travail dans les domaines agricole et forestier. Vous êtes familier avec les organisations démocratiques et le fonctionnement d'un conseil d'administration. Capable de leadership, vous êtes également habile à résoudre des problèmes tant au niveau de la gestion interne qu'à celui du développement de l'agriculture en région.

LIEU DU TRAVAIL : Rock Forest

Nous vous offrons un salaire à la mesure de vos compétences et de votre expérience en plus d'une gamme complète d'avantages sociaux.

Les personnes intéressées sont priées de faire parvenir leur curriculum vitae avant le 26 juin 1998 à l'adresse ci-dessous en indiquant le numéro de recrutement suivant: **B123.98.2**

UNION DES PRODUCTEURS AGRICOLES
Direction développement et gestion des ressources humaines
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil Qc J4H 3Y9.
Télécopieur : (514) 670-6810 ou 463-5203

Nous offrons des chances d'emploi égales à tous. Seuls les candidats retenus seront contactés.

OUVERTURE DE POSTE AU PATLQ :

AGENT DE RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT

Nature du poste : En collaboration avec les membres de l'équipe technique et les agents de développement en région, le titulaire du poste priorise, analyse et développe les services requis par la clientèle du PATLQ et par les agents du service à la clientèle. Il valorise et vulgarise les nouveaux systèmes de gestion des troupeaux laitiers du Canada (Vision 2000). Il traduit en concepts tout nouveau service technique requis permettant ainsi à l'équipe de programmation informatique de le concevoir.

Exigences minimales : Bac. en agronomie, maîtrise souhaitable
5 années d'expérience dans un poste de même nature

Compétences requises : Très bonne connaissance des systèmes informatiques
Capacité supérieure d'analyse et de synthèse
Bilinguisme obligatoire
Aptitudes pour les communications verbales et écrites
Disponibilité pour les déplacements
Leadership, esprit d'équipe, capacité d'adaptation rapide

Date du début : Sur entente, le plus tôt possible. Salaire à discuter.

Si vous êtes intéressé(e), veuillez faire parvenir votre curriculum vitae à l'attention de : Annik Perron avant le 3 juillet 1998.
Fax : (514) 398-7963

LECTURE

Louis Hémon
Maria Chapdelaine



Maria Chapdelaine (2)

Un jaloux dit à demi-voix:

—Et qui va être un foreman à trois piastres par jour ? C'est le bonhomme Laliberté...

Mais il disait cela plus par moquerie que par malice, et finit par rire aussi.

Toujours les mains dans les poches de son grand manteau, se redressant et carrant les épaules sur la plus haute marche du perron, Napoléon Laliberté continuait à crier très fort.

—Un arpenteur de Roberval va venir dans la paroisse la semaine prochaine. S'il y en a qui veulent faire arpenter leurs lots avant de rebâtir les clôtures pour l'été, c'est de le dire.

La nouvelle sombra dans l'indifférence. Les cultivateurs de Péribonka ne se souciaient guère de faire rectifier les limites de leurs terres pour gagner ou perdre quelques pieds carrés, alors qu'aux plus vaillants d'entre eux restaient encore à défricher les deux tiers de leurs concessions, d'innombrables arpents de forêt ou de savane à conquérir.

Il poursuivait:

—Il y a icitte deux hommes qui ont de l'argent pour acheter les pelleteries. Si vous avez des peaux d'ours, ou de vison, ou de rat musqué, ou de renard, allez voir ces hommes-là au magasin avant mercredi ou bien adressez-vous à François Paradis, de Mistassini, qui est avec eux. Ils ont de l'argent en masse et ils payeront cash pour toutes les peaux de première classe.

Il avait fini les nouvelles et descendit les marches du perron. Un petit homme à figure chafouine le remplaça.

—Qui veut acheter un beau jeune cochon de ma grand-race ? demanda-t-il en montrant du doigt une masse informe qui s'agitait dans un sac à ses pieds.

Un grand éclat de rire lui répondit.

—On les connaît, les cochons de la grand-race à Hormidas. Gros comme des rats, et vifs comme des écureux pour sauter les clôtures.

- Vingt-cinq cents ! cria un jeune homme par dérision.

—Cinquante cents !

—Une piastre !

—Ne fais pas le fou, Jean. Ta femme ne te laissera pas payer une piastre pour ce cochon-là.

Jean s'obstina.

—Une piastre. Je ne m'en dédis pas.

Hormidas Bérubé fit une grimace de mépris et attendit d'autres enchères; mais il ne vint que des quolibets et des rires.

Pendant ce temps les femmes avaient commencé à sortir de l'église à leur tour. Jeunes ou vieilles, jolies ou laides, elles étaient presque toutes bien vêtues en des pelisses de fourrure ou des manteaux de drap épais; car pour cette fête unique de leur vie qu'était la messe du dimanche elles avaient abandonné leurs blouses de grosse toile et les jupons en laine du pays, et un étranger se fût étonné de les trouver presque élégantes au cœur de ce pays sauvage, si typiquement françaises parmi les grands bois désolés et la neige, et aussi bien mises à coup sûr, ces paysannes, que la plupart des jeunes bourgeoises des provinces de France.

(suite la semaine prochaine)

REVUE DES MARCHÉS

Ne prenez pas de risques inutiles

Faites confiance au service New Holland

Seuls les mécaniciens New Holland ont la formation et les **qualifications requises** pour réparer vos équipements issus de la nouvelle technologie. Méfiez-vous du garagiste du coin qui prétend être capable de réparer toutes les marques les yeux fermés. Sous des apparences d'économie se cachent peut-être plusieurs problèmes éventuels.



VOLAILLES

Volailles vivantes

Semaine se terminant le 14 juin 1998
Prix aux producteurs au Québec

POULETS(1)

1,65 kg vivant et moins	1,185 $
1,66 kg à 1,70 kg vivant	1,205 $
1,71 kg à 1,75 kg vivant	1,215 $
1,76 kg à 1,80 kg vivant	1,220 $
1,81 kg à 1,85 kg vivant	1,210 $
1,86 kg à 2,10 kg vivant	1,180 $
2,11 kg à 2,35 kg vivant	1,200 $
(Prix de référence)	
2,36 kg à 2,50 kg vivant	1,180 $
2,51 kg à 3,00 kg vivant	1,170 $
3,01 kg vivant et plus	1,270 $

DINDONS(1)

Dindon gril moins de 5,4 kg vivant	1,48 $
Dindon 5,4 kg à 9,0 kg vivant	1,46 $
Dindon plus de 9,0 Kg vivant	1,57 $

Prix aux producteurs en Ontario
POULETS(2)

1,84 à 1,95 kg	1,20$
(Prix de référence)	
2,65 à 3,2 kg	1,24$

Semaine se terminant le 7 juin 1998
POULES (Ontario)(2)

Moins de 2,3 kg	17-25 ¢
2,3 kg et plus	63-70 ¢

POULES (Québec)

Moins de 2,3 kg(2)	24 ¢
2,3 kg et plus(3)	55 ¢

Prix fournis par:
(1) Fédération des producteurs de volailles du Québec
(2) Agriculture et Agro-Alimentaire Canada
(3) Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation du Québec

OEUFS D'INCUBATION

Prix des oeufs d'incubation de poulet à chair (base poussin)

Québec	36,15 ¢
Ontario	36,30 ¢

OEUFS

Prix des oeufs. Semaine du 8 juin 1998

	Producteurs Québec
A-Extra Gros	1,30 $
A-Gros	1,30 $
A-Moyens	1,24 $
A-Petits	0,77 $
A-Pewee	0,23 $
B	0,50 $
C	0,30 $

LAIT

Péréquation avril 1998 FPLQ

	Prix par composant: Matière grasse $/kg	Protéine $/kg	L.a.s. $/kg	Valeur d'un hl de référence (2) $/hl
Marché intraquota	5,1648	8,3756	1,1876	52,16
Marché mondial(1)	1,6171	1,816	1,8203	22,01

PRIX MONDIAL
JUIN 1998

Prix par composant

	Matière grasse $/kg	Protéine $/kg	L.a.s $/kg	$/hl(2)
Marché mondial(1)	1,6943	2,8467	1,2090	22,10

(1) Prix pour volume produit au-delà du seuil de tolérance en surproduction. - (2) Hectolitre de référence:

Matière grasse	3,60 kg/hl
Protéine	3,20 kg/hl
L.a.s.	5,70 kg/hl

PRODUITS LAITIERS

Beurre, lait en poudre
Prix en vigueur à partir de fév. 1998:

Prix de soutien du beurre 1re catégorie selon la Commission canadienne du lait: 5,3927 $/kg.

Marché de Montréal, prix du gros au détail-pains (moyenne hebdomadaire) 6,03 $/kg.

Poudre de lait écrémé: ventes de 25 sacs ou plus. Pulvérisée. Canada 1re catégorie, sacs 4,52 $/kg. Aliments du bétail: —

Poudre de lait de beurre, animale: - Poudre de lait de beurre comestible, pulvérisée 3,23 $/kg.

Poudre de lactosérum (petit lait de fromage) comestible, pulvérisée 0,71 $/kg. Animale 0,65 $/kg.

BOIS

Prix moyens de vente des scieries aux grossistes à Montréal (taxes non incluses) le 5 juin 1998.

		($/1 000 p.m.p.)
2 X 4 po L/A (vert)	construction/standard:	N.D.
	utilité:	N.D
2 X 4 X 8	colombage:	N.D

Source: Ass. des manufacturiers de bois de sciage du Québec.

CHÈVRES

Vente du 8 juin 1998

	Qté	$	
Chèvres/boucs	68	30,00-146,00	
Chevreaux	86	20,00-96,00	(environ 2,00 $/lb pour les bons)

Source: Les Encans de la Ferme, St-Hyacinthe.

FRUITS ET LÉGUMES

Prix de gros au détail à Montréal le 5 juin 1998

BETTE A CARDE: 21,00/12
BETTERAVE: 12,00-15,92/12 x 2 lb; med 9,00/25 lb; lge 9,75/25 lb
CAROTTE: 3,10/10 lb, 15,75/10 x 5 lb, 13,13/24 x 2 lb; jbo 22,25/50 lb
CHOU: vert, med, 14,00/40 lb; lge 13,00/50 lb
CONCOMBRE: de champ 42,75/72; de serre petit 7,00/12, moyen 9,00/12; lge 10,00-10,25/12
EPINARD: 9,50-9,75/12 x 6 oz, 10,50-12,25/ 12 x 10 oz, 10,50/8 x 16 oz
LAITUE: Boston-hydro 12,00/12, 15,75-18,52/24; feuille de chêne hydro 12,00-13,48/12; raddicchio rouge 15,00-18,25/7 lb
OIGNON: rouge à mariner 12,75/10 x 2 lb, 17,00/25 lb; jbo 19,58/25 lb; espagnol 12,13-19,50/25 lb; blanc 13,00-17,50/10 x 2 lb; jaune 13,17-15,77/10 x 5 lb, 13,17-15,68/24 x 2 lb, med 2,58/10 lb; med 14,25/50 lb; lge 2,58-3,40/10 lb, 14,33/50 lb
POIREAU: 6,75/12, 8,00/12 x 3
RADIS: 5,88/30 x 6 oz
RUTABAGA: lavé, 8,00-9,62/10 x 5 lb; med 7,33-9,57/50 lb
TOMATE: hydro-rouge 20,17-21,05/15 lb; 18,05-20,50/5 kg sur tige; de serre: orange, sur tige, 19,95-25,00/5 kg, rose 27,00-29,48/15 lb, rouge 22,50/12 x 4, jaune sur tige 21,23-25,00/5 kg
Source: Infohort, Agriculture & agroalimentaire Canada.

N.B.: (À partir du 15 juin et quel que soit le jour de la semaine, pour obtenir par télécopieur ou boîte vocale le prix des fruits et légumes offert aux producteurs et transigé à Montréal, faites appel à INFO-PRIX: (450)679-0530.)

Prix de la pomme tardive à l'état frais — Récolte 1997

	Variétés	Prix minimum payé aux producteurs
À compter du 13 avril 1998		
Pommes à atmosphère contrôlée	Toutes les variétés tardives pour les pommes destinées en sac	9,50$ le boisseau Canada Fantaisie
	Toutes les variétés tardives pour les pommes destinées en cell-pack et tray-pack	13,00$ le boisseau Canada fantaisie

Prix minimum de la pomme de transformation tardive - récolte 1997

Suite à une réunion du comité de prix le 27 avril dernier, le prix minimum pour la pomme de moindre qualité et pour le jus standard demeure à 0,06 $ la livre ou 2,52 $ le minot de 42 livres FAB le producteur. Le prix minimum pour le jus opalescent, sauce et à peler demeure à 0,0825 $ la livre ou 3,47 $ le minot de 42 livres FAB le producteur.

Le prochain comité de prix de la pomme destinée à la transformation sera déterminé selon la demande des parties.

Source: Fédération des producteurs de pommes du Québec.

Prix suggérés semaine passée et semaine du 3 au 10 juin 1998, pommes de terre du Québec, fixés en collaboration avec l'Ass. des Emballeurs de pommes de terre du Québec

Catégorie: ronde, blanche, lavée, Canada #1

	Grossistes-Distributeurs (livré entrepôt)		Producteurs-emballeurs (à la ferme)	
	Sem. passée	Sem. à venir	Sem. passée	Sem. à venir
5 lb	1,08	1,08	0,85	0,85
10 lb	1,60	1,60	1,35	1,35
20 lb	2,95	2,95	2,66	2,66
50 lb	N.D.	N.D.	N.D.	N.D.
Jumbo	8,50	8,50	7,15	7,15

Vrac (livré au poste d'emballage) au 100 lb

	Sem. passée	Sem. à venir
Blanche	9,75	9,75
Rouge	N.D..	N.D

PROVENDES

Prix de fermeture au 8 juin 1998
Prix de vente des céréales fourragères ($/t.m.)

	Centres rég. St-Jean & St-Hyacinthe	Québec
Blé	174,05	176,73
Avoine	140,00	—
Orge	147,10	149,97
Maïs no 3	151,77	155,11
Fève de soya	308,67	—

Prix de vente des ingrédients à Montréal ($/t.m.)

Son de blé	122,50
Gru de blé	108,00
Tourteau de soya 48 %	293,46
Tourteau de canola 34 %	199,24
Luzerne désydratée	235,00

Bourse de Chicago ($US/boisseau)

		Fermeture 5 juin 98	Variation	Haut (contrat à terme)	Bas
Maïs:	juillet	2,37	0,06	2,43	2,36
	sept.	2,40	0,07	2,46	2,39
Fève de soya:	juillet	6,16	0,13	6,24	6,11
	août	6,05	0,13	6,16	6,03

Source: Section des études et de l'analyse de marché Agriculture + agroalimentaire Canada

Bourse de Winnipeg ($can/tm) le 1er juin 98

	Juil.	Sept.	Nov.	Janv.
Canola:	415,00	378,00	375,50	381,00

Source: FPCCQ

Valeurs de remplacement ($/t.m.) le 5 juin 1998

	St-Hyacinthe/Québec
Maïs américain (rail)	177,15
Maïs ontarien (rail)	169,80
Fève de soya	341,45
Blé	171,80
Orge	157,70
Avoine	173,80

Source: FPCCQ

Options
Fermeture en date du 5 juin 1998 ($US/boisseau)

Maïs	Chicago	Calls	Puts
N8 - 2,30	2,37	0,085	0,0175
N8 - 2,40		0,03375	0,06625
N8 -2,50		0,0125	0,1425
N8 - 2,60		0,00375	0,235
U8 -2,30	2,3975	0,175	0,08
U8 - 2,40		0,13	0,1325
U8 - 2,50		0,0975	0,2
U8 - 2,60		0,0725	0,275
U8 - 2,70		0,055	0,355
Z8 -2,20		N.D.	0,05625
Z8 - 2,30		0,2225	0,0925
Z8 - 2,40	2,43	0,175	0,1425
Z8 - 2,50		0,14	0,2075
Z8 - 2,60		0,11	0,275
Z8 - 2,70		0,0875	0,35
Z8 - 2,80		0,07	0,43
Z8 - 2,90		0,0575	0,5175
H9 - 2,50	2,51	N.D	0,1825
H9 -2,70		0,125	0,31
Fève de soja	**Chicago**	**Calls**	**Puts**
N8 - 5,75		0,415	0,0025
N8 - 6,00		0,1825	0,02
N8- 6,25	6,1625	0,04625	0,13375
N8 - 6,50		0,01	0,3475
N8 - 6,75		0,00375	0,59125
U8 - 5,75	5,865	0,28	0,165
U8 - 6,00		0,185	0,32
U8 - 6,25		0,1275	0,51
X8 - 5,50		0,45	0,135
X8 - 5,75	5,8225	0,3275	0,255
X8 - 6,00		0,235	0,42
X8 - 6,25		0,18	0,6
X8 - 6,50		0,135	0,8
X8 - 6,75		0,1025	1,015
X8 - 7,00		0,085	1,23875
F9 - 6,00	5,8875	0,305	0,41
F9 - 6,25		0,2325	N.D.
F9 - 6,50		0,19	N.D.
F9 - 7,00		0,145	N.D.

Janvier = F Avril = J Juillet = N Octobre = V
Février = G Mai = K Août = Q Novembre = X
Mars = H Juin = M Septembre = U Décembre = Z
Source: FPCCQ

BOVINS

Vaches de réforme

	Lundi 8 juin 98	Semaine 1er juin 98	Semaine précédente
ENCANS VIVANTS DU QUÉBEC (1)	**52,81**	**51,36**	**53,11**
Prix vivant ÷ 45% de rendement carcasse (2)	*117,36*	*114,13*	*118,02*
PRIX CIBLE ÉU ET ONTARIO (1)		**52,29**	**53,34**
Prix vivant ÷ 45% de rendement carcasse (2)		*116,20*	*118,53*
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE DU QUÉBEC (2)			
Catégorie 4A		**118,50**	**116,00**
4B, 5A et 5B		**107,50**	**115,00**
ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE DU WISCONSIN (2) (3)		**115,29**	**117,33**

(1) Unité: $Can/100 lb vif, (2) Unité: $Can/100 lb carcasse
(3) Prix majoré de 5% pour tenir compte du mode d'abattage.
Sources : FPBQ, AMPAVQ, USDA, OCA

Taureaux de réforme

	Semaine 1er juin 98	Semaine précédente
ENCANS PUBLICS DU QUÉBEC		
Prix moyen	**62,00**	**65,50**

Unité: $CAN/100 lb vif *Source: FPBQ, AMPAVQ*

Veaux laitiers

ENCANS PUBLICS	Semaine 1er juin 98	Semaine précédente
Bons mâles au Québec (B)	**155,50**	**158,00**
Moyens mâles au Québec (M)	**118,50**	**117,00**
Bonnes femelles au Québec (B)	**178,50**	**170,50**
Veaux «Divers» au Québec (D)	**55,00**	**49,50**
Bons mâles en Pennsylvanie et Wisconsin (100-120 lb)	**138,79**	**159,88**
Bonnes femelles en Pennsylvanie et Wisconsin (90-120 lb)	**197,15**	**203,81**
Veaux d'abattage en Pennsylvanie et Wisconsin	**43,00**	**38,10**

Unité: $Can/100 lb vif
Sources : USDA, FPBQ,Collaborateurs: Bic, Danville, Gatineau, La Guadeloupe, Lac-à-la-Croix, Princeville, Québec, St-Chrysostome, Ste-Marie, St-Léon, St-Norbert, St-Stanislas, St-Théodore.

Veaux de grain du Québec

ENCHÈRE ÉLECTRONIQUE	Lundi 8 juin 98	Semaine précédente
Nombre	**187**	**1 238**
Prix moyen (1)	**141,50**	**138,00**
Écart de prix (1)	**137,00-144,50**	**126,00-143,00**

(1) Poids carcasse estimé: 340-380 lb. Catégorie A2, Carcasse chaude avec peau, Centre du Québec
Unité: $Can/100 lb carcasse *Source : FPBQ*

PRIX OPTIMAL	1er juin	8 juin	15 juin	22 juin
Prix moyen	**179,29**	**176,55**	**178,54**	**178,80**

Unité: $Can/100 lb carcasse *Source : FPBQ*

Veaux lourds d'abattage de l'Ontario

ENCANS PUBLICS Catégorie 451-600 lb	Semaine 1er juin 98	Semaine précédente
Nombre	**215**	**228**
Prix moyen (1)	**75,38**	**78,77**
Prix vivant/61% rendement carc. (2)	**123,57**	**129,13**

(1) $Can/vif, (2) $Can/carc. *Source : OCA*

Veaux de lait lourds

MARCHÉ DE LA CÔTE EST DES ÉU (1)

	Semaine 1er juin 98	Semaine précédente
Nombre	**6,679**	**7,880**
Prix moyen (2)	**237,61**	**237,08**

(1) Poids carcasse estimé: 220-280 lb.
(2) Carcasse chaude avec peau livrée à l'abattoir
Unité: $Can/100 lb carcasse *Source : USDA-IA, Tél.: (515) 284-4460*

Veaux d'embouche

	Semaine du 1er juin 98		Semaine précédente	
ENCANS (1)	**ONTARIO**	**ALBERTA**	**ONTARIO**	**ALBERTA**
Bouvillons				
400-500 lb	**109,80**	**133,64**	**119,94**	**132,71**
500-600 lb	**112,17**	**125,33**	**115,94**	**127,19**
600-700 lb	**103,35**	**118,19**	**108,77**	**117,37**
700-800 lb	**103,79**	**108,76**	**105,18**	**107,05**
800-900 lb	**101,34**	**98,20**	**100,53**	**97,54**
Taures				
400-500 lb	**102,92**	**116,01**	**111,21**	**116,44**
500-600 lb	**102,73**	**113,40**	**107,44**	**113,54**
600-700 lb	**99,19**	**109,85**	**100,28**	**107,78**
700-800 lb	**98,74**	**102,68**	**96,81**	**101,27**

(1) Encans publics et spécialisés en saison,
Unité: $Can/100 lb vif *Source : Canfax*

MARCHÉ À TERME - CHICAGO

Fermeture des contrats	Lundi 8 juin 98	Lundi précédent	Année précédent
Août 98	**74,500**	**74,100**	**76,050**
Sept. 98	**74,575**	**74,075**	**75,925**
Oct. 98	**74,800**	**74,500**	**76,400**
Nov. 98	**75,625**	**75,300**	**77,850**
Janv. 99	**76,000**	**75,800**	**78,800**

Unité: $US/100 lb vif *Source : CANFAX*

Bouvillons d'abattage

QUÉBEC

AGENCE DE VENTE

	Semaine du 1er au 5 juin 98		Semaine précédente	
Prix des bouvillons et taures abattus de toutes catégories (1)				
	Nombre	Écart de prix (1) (2)	Nombre	Écart de prix (1)
	1367	**151,00-161,25**	**1369**	**152,00-161,00**
Prix moyen		**(156,88)**		**(159,48)**
Chargements complets de bouvillons A1-A2 abattus				
	Nombre	Écart de prix (1) (2)	Nombre	Écart de prix (1)
	483	**156,25-161,25**	**833**	**158,25-161,00**
Prix moyen		**(157,78)**		**(160,01)**

Jeudi 4 au 8 juin 98

Chargements complets de bouvillons A1-A2 (1)

	Nombre	Écart de prix (1)
	560	**155,50-160,00**
Prix moyen		**(158,75)**

(1) Transport aux frais de l'abattoir
(2) Ces écarts de prix peuvent inclure des lots dont l'abattage a été retardé.
Unité: $Can/100 lb carc. *Source: FPBQ, (514) 679-3882*

MARCHÉS RÉFÉRENCES

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ONTARIO

	Semaine 1er juin 98 Écart de prix(1)	Semaine précédente Écart de prix(1)
Bouvillons A1-A2	158,00-160,00	157,00-160,00
Taures A1-A2	157,00-160,00	156,00-159,00

(1) Transport aux frais du producteur
Unité: $Can/100 lb carc. *Source : CANFAX*

VENTES DIRECTES AUX ABATTOIRS DE L'ALBERTA

	Semaine 1er juin 98	Semaine précédente
Bouvillons A1-A2		
Prix moyen (1)	**84,32**	**84,80**

(1) Poids vif moins 4% (freinte) et transport aux frais de l'abattoir.
Unité: $Can/100 lb vif *Source : CANFAX*

MARCHÉS PUBLICS DE L'ONTARIO

	Semaine 1er juin 98	Semaine précédente
Bouvillons A1, 1 000 lb et +		
Prix moyen	**91,69**	**90,62**

Unité: $Can/100 lb vif *Source : CANFAX*

MARCHÉ D'OMAHA

Bouvillons mixtes «Choice and Select»	Lundi 8 juin 98	Semaine précédente
Écart de prix	**63,00-64,00**	**62,50-63,50**

Unité: $US/100 lb vif *Source : Commodity News Service, Chicago*

MARCHÉ À TERME - CHICAGO

Fermeture des contrats	Lundi 8 juin 98	Lundi précédent	Année précédente
Juin 98	**64,325**	**64,950**	**63,450**
Août 98	**65,925**	**66,325**	**63,175**
Oct. 98	**65,325**	**65,975**	**66,850**
Dec. 98	**67,100**	**66,900**	**69,500**
Fév. 98	**68,400**	**68,225**	**70,450**

Unité: $US/100 lb vif *Source : Chicago Mercantile Exchange*

PRIX DE GROS DU BOEUF DE L'OUEST EXPÉDIÉ À MONTRÉAL

	Semaine 1er juin 98	Semaine précédente	Année précédente
Bouvillons A1	**171,00**	**171,00**	**166,00**

Unité: $Can/lb carc. froide *Source : CANFAX*

PRIX DES ABATS-EST DU CANADA

	Semaine 1er juin 98	Semaine précédente	Année précédente
	118,86	**116,81**	**126,53**

Unité: $Can/bouvillon *Source : CANFAX*

Répondeur Agriculture Canada: (514) 496-4872

Les équipements agricoles les plus vendus sur la planète

NEW HOLLAND

PORCS

Prix de pool
Semaine se terminant le 5 juin 1998

	Québec	Ontario	Alberta	4 marchés US
POOL ($/100 kg)	162,65	167,21	—	—
POOL ($/100 lb)	73,78	75,85	—	—
an. préc. ($/100 kg)	204,00	206,05	—	—
ann. préc. ($/100 lb)	92,53	93,46	—	—
Ind.de classement[1]	108,59	107,90	—	—
ann. préc.	108,16	107,70	—	—
Revenu de vente ($/100 kg)				
à l'indice	176,62	180,42	—	168,00
année précédente	220,65	221,92	—	210,81

(1) préliminaire
Source: Encan électronique du porc

Volume de porcs abattus (Têtes)
Semaine se terminant le 29 mai 1998

	Québec	Ontario	Alberta	4 marchés US
Abattages	105 256	73 375	—	N.D.
an. préc.	101 324	71 329	—	N.D.

Source: Encan électronique du porc

Porcelets québécois

Région	Prix le plus élevé par porcelet* (poids moyen 30 lb)
Beauce	45,89$
Nicolet	45,89$
Lanaudière	44,89$
St-Hyacinthe	47,89$
Québec	45,89$
Laurentides	44,89$
Bas St-Laurent	41,89$
Mauricie	44,89$
Côte du Sud	44,89$

Prix fournis par le comité des naisseurs de ces régions.
** Porcelets issus de truies F1 n'incluent pas de prime pour le statut sanitaire ou pour le transport.*

Prix du porcelet selon la grille de prix.
Semaine se terminant le 5 juin 1998

Prix du porcelet à 33 1/2 lb: 49,88 $

Prix des kg supplémentaires: 1,22 $/kg

Porcelet issu d'un troupeau moyen (truies F1, verrats pur sang, troupeau de 150 truies).
Reste à négocier les primes pour: la génétique; le statut sanitaire; le volume; les conditions de marché.

Suggestion des prix des reproducteurs du Québec (sur le P.E.G. et vendus à la ferme d'élevage).

Sujets	Indice	Prix
Truies de race pure	Base 100	400 $
Verrats de race pure	Base 100	700 $
Truies hybrides	contrôlées	275 $

Source: Société des éleveurs de porcs du Québec.

TOUS LES ACHETEURS SE DOIVENT D'EXIGER LE CERTIFICAT SANITAIRE ET LE CERTIFICAT D'ÉPREUVE OFFICIELLE DU CDPQ CHEZ LEUR FOURNISSEUR.

Prix des truies de réforme

Ontario	105,94 $
États-Unis	108,14 $
Prix le plus élevé rapporté par un abattoir québécois la semaine dernière:	112,54 $/100 kg plus 5 $ par tête pour le transport

Marché à terme — Chicago (U.S.$)

Porcs vivants	Haut saisonnier	Bas saisonnier	8 juin 1998	Jeudi précédent
Juin 98	73,700	55,250	62,950	61,800
Juil. 98	71,750	55,300	62,575	60,800
Août. 98	69,700	53,025	59,425	57,925
Oct. 98	66,000	50,575	53,650	52,825
Déc. 98	58,500	50,450	53,500	52,475

** Prix sont sur une base carcasse, rdt 74 %.*

AGNEAUX

Encan de St-Hyacinthe du 8 juin 1998

Catégorie	Nombre	Écart de prix ($/lb)	Prix moyen $/lb)
de lait moins 49 lb	111	1,24-1,68	1,47
de lait 50 lb et +	197	1,30-1,71	1,55
léger moins de 79 lb	133	1,05-1,72	1,52
lourd 80-94 lb	42	1,32-1,70	1,50
lourd 95 lb et +	10	1,18-1,52	1,44
brebis et béliers	94	0,30-1,00	0,63

Source: F.P.A.M.Q.

Marchés publics de l'Ontario le 1er juin 1998

Catégorie	Écart de prix ($/100 lb)
50 lb et moins	132,00-170,00
50 à 79 lb	126,09-149,56
80 à 94 lb	119,55-137,34
95 à 109 lb	123,04-138,52
110 lb et plus	85,00- 97,00
de lait	125,00-143,00

Source: Agriculture Canada (514) 496-4872

LAPINS

Lapins vivants livrés à l'abattoir
Prix à compter du 15 janvier 1998

- 2,4 kg	2,75 $/kg
- 2,4 à 2.49 kg	2,76 $/kg
- 2.5 à 2,59 kg	2,77 $/kg
+ 2,6	2,78 $/kg
animaux de réforme	1,92 $/kg

Source: Syndicat des producteurs de lapins du Québec (SPLQ)
Convention de mise en marché du lapin de chair 1996

SIROP D'ÉRABLE

Prix par classe selon les achats présentement effectués au Québec, en vigueur le 9 juin 1998

Classe (moyenne)	Prix	% par classe (1997)
AA	2,40 $	20 %
A	2,30 $	29 %
B	2,20 $	24 %
C	2,10 $	14 %
D	2,00 $	13 %
Prix moyen pondéré:	2,23 $	100 %

Note: Le pourcentage de la production par classe varie d'une année à l'autre. Si vous vendez uniquement une classe de sirop, cela peut influencer votre prix moyen pondéré (toutes classes confondues).

Pour plus de renseignements: 1-900-451-1112

Source: FPAQ

BOVINS

Bovins en engraissement aux É.-U.: la remontée de prix s'annonce laborieuse

Ann Fornasier

FPBQ

Pour le deuxième mois consécutif, le rapport sur les inventaires de bovins en engraissement aux États-Unis affiche une diminution du nombre de bovins en engraissement par rapport à l'an dernier (2 % de moins en mai 1998 versus mai 1997) ce qui représente, à priori, de bonnes nouvelles.

Cependant, le rapport révèle par ailleurs que le nombre de bovins prêts à être mis en marché au cours des prochains 120 jours, est de 18 % et 20 % supérieur au niveau de l'an dernier et à la moyenne des cinq dernières années respectivement.

Tout compte fait, la remontée des prix anticipée en 1998 s'annonce plus laborieuse que prévu. D'autant plus que depuis le début de l'année, le poids des bouvillons se maintient à des niveaux extrêmement élevés (32 lb de plus en moyenne qu'à pareille date l'an dernier) et qu'on se dirige vers la période de l'année (mi- avril à septembre) où les poids atteignent traditionnellement leurs plus hauts niveaux.

Selon les analystes du marché, il demeure envisageable d'anticiper une remontée des prix dans les 70 $US/100 lb vif, tard cet été ou à l'automne. Sur nos marchés, ces prévisions pourraient se traduire par des prix avoisinant les 160$/100 lb carcasse (en tenant compte de la reprise anticipée de la valeur du dollar canadien par rapport à la devise américaine : ¢US/ $CA: 73).

Cette prévision demeure conditionnelle à un écoulement régulier de l'offre et à des poids d'abattage "raisonnables".

Une consultation publique sur les pesticides

L'avant-projet de règlement du Code de gestion des pesticides fait l'objet, depuis le 2 juin dernier, d'une consultation publique. Une quarantaine d'associations et d'organismes qui s'intéressent à la gestion des pesticides sont invités à présenter des mémoires au ministère de l'Environnement et de la Faune du Québec jusqu'au 18 septembre prochain.

Le règlement en question vise essentiellement à établir des normes relatives à la vente et à l'utilisation des pesticides. À cette fin, il rendra obligatoires certaines pratiques permettant de diminuer les risques pour l'environnement et la santé humaine particulièrement lors de l'entreposage et de l'utilisation des pesticides.

Des coûts additionnels

Dans sa version actuelle, les coûts pour se conformer au nouveau Code sont évalués à 8,8M$ dans les deux années suivant l'entrée en vigueur du Code, et à 7M$ annuellement par la suite. Ces coûts, prévoit le ministère de l'Environnement, seront répartis entre les 36 000 entreprises visées, soit environ 32 000 exploitations agricoles et 4125 entreprises détentrices d'un permis de vente ou d'utilisation de pesticides. Ces estimations toutefois, concède le Ministère, pourront être précisées à la lumière des commentaires qui seront reçus dans le cadre de la consultation.

Rappelons qu'une version provisoire du Code de gestion des pesticides avait été publiée en 1989, suite à l'adoption de la *Loi sur les pesticides*, en 1987. Initialement, le Code devait comprendre et des normes réglementaires et des recommandations d'usage. Le document a été considérablement réduit et ne comporte actuellement qu'une version strictement réglementaire. Les recommandations ont plutôt été incluses dans les divers guides de bonnes pratiques diffusés par le Ministère, au cours des dix dernières années.

Le Ministère entend inclure dans son règlement certaines dispositions sur le bon fonctionnement des équipements servant à l'application des pesticides. On exigera aussi la présence, sur les lieux d'application, d'équipements d'urgence pour intervenir en cas de fuite ou de déversement de pesticides. Les systèmes d'approvisionnement de l'eau servant à la préparation de la bouillie devront être munis de dispositifs anti-retour.

Le Code prévoit aussi une série de dispositions s'appliquant à l'entreposage en réservoir ou en citerne. Les exigences sont adaptées à la taille des entreprises et surtout aux quantités entreposées. Ainsi, par exemple, dans le cas des pesticides de classes 1,2 et 3, aucun entrepôt ne sera autorisé dans la zone inondable (sauf entreposage temporaire), ni dans l'aire d'alimentation d'un puits municipal, ni à moins de 50 m d'un plan d'eau.

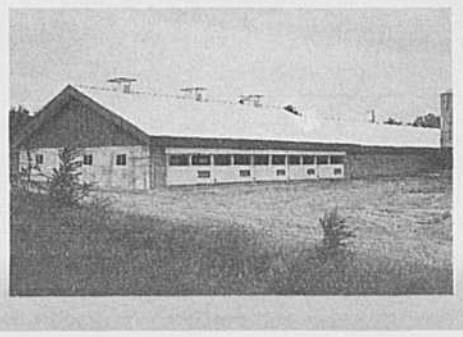
Le Code prévoit en outre une zone de protection pour limiter à une certaine distance l'application de pesticides autour des puits qui alimentent des réseaux d'aqueduc ou des établissements isolés. Selon le Ministère, le Code devrait engendrer des coûts pour le secteur agricole dans le cas des puits desservant un réseau et d'un débit supérieur à 75 mètres cubes par jour. Les coûts varieront selon que le puits est situé en zone culltivable ou non, selon la rentabilité de la culture, de sa dépendance à l'usage des pesticides et de la valeur de la culture de remplacement.

De plus, pour éviter l'exposition des humains aux résidus provenant de la dérive des pesticides, une zone de protection a été établie pour les endroits les plus fréquentés. Ces bandes de protection atteignent 15 mètres dans le cas des pulvérisations sur les arbres fruitiers; la norme touchera davantage les producteurs de pommes dont les vergers sont situés en milieu urbain. Dans le cas d'une rivière ou d'un lac, cette distance sera de 30 mètres.

Le Code réglementera aussi l'application de pesticides dans les bandes riveraines. Le Ministère reconnaît que cette mesure sera surtout ressentie dans les cultures requérant d'importantes applications de pesticides, notamment les fruits, les pommes de terre, le maïs et le soja. En assumant que toutes les superficies protégées soient en culture, le Ministère évalue la perte moyenne annuelle à 300$ par exploitation agricole. Mais puisque en pratique il est peu probable que les superficies protégées en bandes riveraines soient toutes en culture, le Ministère estime que ces coûts seront vraisemblablement inférieurs.

Le Code propose des normes minimales qui seront applicables à l'ensemble du Québec. Mais, dans les secteurs de l'entretien paysager et de l'extermination (incluant la fumigation), les municipalités qui veulent imposer des normes plus sévères pourront mettre de l'avant leurs propres règlements. ***I.P.***

CONSTRUCTION ACTON VALE
CONFIEZ VOTRE CONSTRUCTION À DES GENS D'EXPÉRIENCE!



MURS SANDWICH
Béton/isolant/béton
Ce procédé supérieur de construction de porcheries et d'étables développé chez **Acton** est proposé en différentes épaisseurs et finitions extérieures.
La nouvelle façon de construire des porcheries à toute épreuve!

PANNEAUX DE VENTILATION NATURELLE
Simples et économiques d'opération, ils assurent à vos animaux un confort optimum en leur procurant une meilleure qualité d'air.
Quand c'est simple et bien fait, ça ne manque pas!

FOSSES À PURIN
Béton coulé en continu et vibré. Armature résistante. Garantie de 5 ans sur la structure.
Fini les problèmes, les fosses Acton sont solides, étanches et durables!

AUTRES PRODUITS
- Planchers en lattes de bétons
- Enclos de béton

CONSTRUCTION ACTON VALE LTÉE
794, route 139 N. (C.P. 1241)
Acton Vale, Qué. J0H 1A0
Tél.: (514) 546-2797
1-800-946-2797

COÛTS DE PRODUCTION DANS LA PORC

La firme Malette Maheu donne raison au MAPAQ

Jean-Charles Gagné

L'étude sur les coûts de production des fermes porcines de type naisseur-finisseur a été correctement effectuée, selon les paramètres établis par le MAPAQ. C'est la conclusion livrée par la firme Mallette Maheu dans un rapport remis au ministre Guy Julien, à la fin mai.

La firme Mallette Maheu a en effet estimé que «l'échantillon de 43 fermes était suffisant et représentatif des fermes porcines naisseur-finisseur ayant de 70 à 300 truies». «Dans l'ensemble, les principes comptables retenus étaient appropriés et appliqués correctement», a-t-elle poursuivi. Enfin, «le traitement des données a été effectué adéquatement», a-t-elle noté.

On se souviendra que Québec a décrété des compressions de 17,50$ par porc sur le revenu stabilisé à la suite de cette enquête réalisée en 1994-1995.

Pertinence de s'entendre sur la méthode

Le rapport ne constitue pas pour autant une douche froide pour les éleveurs. Car la firme Mallette Maheu a aussi précisé que les coûts de production peuvent varier selon l'approche retenue sans toutefois invalider les principes comptables appliqués dans chaque cas.

«Une autre approche aurait pu donner un coût de production plus approprié pour les éleveurs», a fait valoir le président de la Fédération des producteurs de porcs du Québec, Clément Pouliot, le 8 juin. La Fédération dénonce toujours le fait que le MAPAQ ait choisi unilatéralement la méthodologie pour l'enquête effectuée en 1994.

La firme Mallette Maheu avance que les principes peuvent être acceptables sans avoir fait l'objet d'un consensus. «Il pourrait être opportun que la Fédération et le MAPAQ établissent d'un commun accord le niveau de confiance désiré de l'échantillon, la population visée, les principaux principes et la méthode de validation du traitement des données», signale le rapport. Une tierce partie pourrait conseiller les parties en cas de désaccord, suggère-t-on.

Par ailleurs, Mallette Maheu n'a pas voulu dire si l'approche retenue par le MAPAQ garantissait un revenu net positif aux éleveurs comme le prévoit la loi sur l'assurance stabilisation. Selon M. Pouliot, elle a invoqué que cela ne faisait pas partie de son mandat.

Vite ! Un nouveau coût de production !

Après analyse, le comité de suivi sur l'évolution financière des fermes porcines était d'avis qu'une firme indépendante enclenche le plus rapidement possible l'élaboration d'un nouveau coût de production, a dit M. Pouliot. Une opération qui pourrait prendre deux ans. Ce comité créé par le ministre Julien en pleine crise de l'industrie porcine travaille déjà pour obtenir le consensus évoqué par la firme Mallette Maheu, a-t-il dit. Ce comité est formé de représentants du MAPAQ, de la Fédération des producteurs de porcs, de l'UPA, de la Société de financement agricole et de la Régie des assurances agricoles.

Entre-temps, le comité suivra de très près des indicateurs fournis par la Fédération des syndicats de gestion agricole, par la Société de financement agricole et par les marchés boursiers. En cas de détérioration, le comité recommandera les mesures d'intervention appropriées au ministre Julien.

Jacques Renaud a quitté l'encan électronique

Jacques Renaud, directeur de l'encan électronique depuis sa création, a dû quitter son poste, le 29 mai dernier. Il deviendra consultant externe pour la Fédération à compter de juillet. Il effectuera alors la surveillance et l'inspection de la qualité dans les abattoirs au nom des éleveurs de porcs. Nul doute que «sa connaissance du domaine et sa crédibilité auprès de l'industrie porcine» lui faciliteront la tâche, a dit le président Clément Pouliot.

La réaffectation de M. Renaud s'inscrit dans la vaste restructuration amorcée par la Fédération des producteurs de porcs afin de regrouper la section syndicale et l'encan électronique sous une seule direction. À l'avenir, l'encan électronique n'aura donc plus besoin d'un directeur, mais d'un responsable comme c'est le cas pour la promotion, la recherche, etc. **J.C.G.**



Fédération des producteurs de lait du Québec

Transactions des quotas de lait

Juin 1998

Système centralisé de vente des quotas
Québec, Nouvelle-Écosse

Prix fixé		**18 001,00$** ▶
	Nombre	**Quantité kg de m.g./jour**
Offres de vente réussies	**89**	**849,8**
Offres d'achat réussies	**291**	**844,0**
Vente par la réserve		**0,0**
Achat par la résevre		**5,8**
Offres totales de vente	**109**	**987,2**
Offres totales d'achat	**470**	**1 457,9**

Détails de l'encan

Ventes Nombre	Ventes Quantité en kg de m.g./jour	Ventes Cumulatif	Prix offerts $/kg de m.g./jour			Achats Nombre	Achats Quantité en kg de m.g./jour	Achats Cumulatif
15	149,7		0		16 800	46	174,8	
20	149,9	299,6	16 801	à	17 470	65	214,9	
24	257,9	557,5	17 471	à	17 700	44	158,0	
30	292,3	849,8	17 701	à	18 000	24	66,2	
0	0,0	849,8		18 001		1	0,3	644,0
14	93,5		18 002	à	18 600	95	220,8	643,7
4	27,7		18 601	à	19 000	73	217,5	622,9
2	16,2		19 001	à	20 000	100	335,3	405,4
0	0,0		20 001		et plus	22	70,1	

Prix des quotas dans les autres provinces. Juin 1998

		Ontario	I-P-É	N-Brunswick	Manitoba	Saskatchewan	Alberta	Colombie-Britannique
Quota consommation	litre	---	---	---	---	---	---	---
Quotas produit	kg de m.g.	---	---	---	---	---	---	---
Quota non produit	kg de m.g.	---	---	---	---	---	---	---
Quota unique	kg de m.g./jour	---	---	---	---	---	---	---

n/d : non disponible

Agrométéo

En collaboration avec :
Environnement Canada
Environnement Québec

La chronique
du Conseil Québécois des Plantes Fourragères

Les pâturages, une technique de pointe!

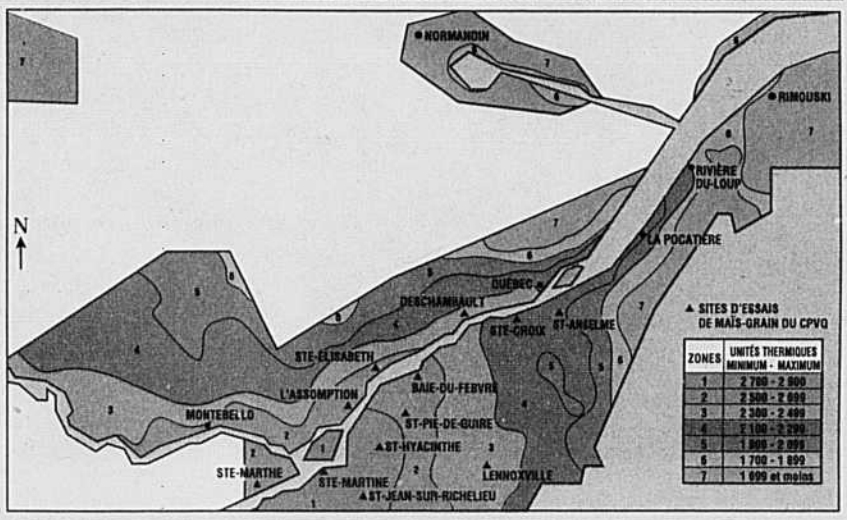
Les pâturages ont longtemps été les enfants pauvres des productions végétales. Heureusement, les mentalités ont bien évolué au cours des dernières années. Plusieurs fermes laitières et de bovins de boucherie ont effectué un virage majeur dans la régie des pâturages. Les résultats des réseaux d'essais conduits par le MAPAQ dans plusieurs régions démontrent que les techniques de paissance en rotation et en bandes sont maintenant mieux maîtrisées.
Un choix de plantes adaptées, un plan rigoureux de paissance et la réallocation des surfaces récoltées ou pâturées en cours de saison, sont autant de moyens pour minimiser, sinon éliminer, le traditionnel problème de pénurie d'herbe en juillet. Une régie de paissance rigoureuse basée sur la hauteur de l'herbe contribue à maintenir une qualité d'herbe insurpassable par l'ensilage ou le foin.
L'équipement pour les systèmes de paissance contrôlée des animaux s'est grandement amélioré et nécessite beaucoup moins de travail d'installation et d'entretien, que ce soit au niveau des clôtures ou des systèmes d'abreuvement.
Avec des pâturages intensifs, il devient primordial d'établir un programme alimentaire adapté à la qualité exceptionnelle de l'herbe, sans quoi les performances animales, la santé du troupeau et les gains économiques potentiels ne seront pas au rendez-vous.
Une bonne régie des pâturages, c'est une chaîne de transformation qui doit tenir compte du sol, des espèces végétales, de l'équipement, du cycle de croissance des plantes, et des besoins des animaux. Pour y arriver, il faut y croire et y mettre les efforts. C'est ce qu'ont fait plusieurs éleveurs.
Qui est prêt à les suivre ?

La saison 1998
La mise à l'herbe a été particulièrement précoce en 1998 en raison du départ rapide de la végétation et des faibles précipitations. Cependant, le temps sec s'est prolongé et la croissance de l'herbe a été ralentie, voire stoppée. La situation semble vouloir se rétablir (au 3 juin). Si les conditions d'humidité continuent à s'améliorer, on assistera à une flambée de croissance, et par conséquent on aura de l'herbe trop longue. La baisse de qualité et, par voie de conséquence de consommation d'herbe, favorisera la paissance sélective des parties les plus tendres et laissera beaucoup de refus.
L'observation est donc de mise, et il faut viser une paissance à une hauteur de 15 à 20 centimètres. Si on est dans l'impossibilité de respecter cette hauteur cible, il vaut mieux réduire les surfaces dédiées à la première paissance et récolter quelques parcelles plus avancées en stade sous forme de foin ou d'ensilage. Les parcelles pâturées quant à elles, bénéficieront d'une fauche des refus en juin de façon à redémarrer le cycle végétatif des plantes par l'élimination des inflorescences.

Bonne saison de paissance!

Jean-Noël Couture, agronome
MAPAQ - Chaudière-Appalaches

CARTE DE DISTRIBUTION DES UNITÉS THERMIQUES MAÏS



ZONES	UNITÉS THERMIQUES MINIMUM - MAXIMUM
1	2 700 - 2 900
2	2 500 - 2 699
3	2 300 - 2 499
4	2 100 - 2 299
5	1 900 - 2 099
6	1 700 - 1 899
7	1 699 et moins

DONNÉES MÉTÉOROLOGIQUES HEBDOMADAIRES ET CUMULATIVES PAR RÉGION AGRICOLE

Région #	Stations météorologiques	Semaine du31 mai au 6 juin 1998						Données cumulatives 1998			
								Degrés-jours de croissance (5°C et +)		Unités thermiques maïs effectives	
		Temp. moy. (°C)	Écart de la normale (°C)	Temp. max. (°C)	Temp. min. (°C)	Précipit. totale (mm)	Jours de précipit. (0,2 mm et +)	depuis 1er avril	écart de la normale	Cumul.	Écart de la normale
1	La Pocatiere	10.7	-2.7	16.9	1.6	20	4	(M)	(M)	(M)	(M)
	Mont-Joli	8.9	-3.1	13.8	1.7	16	4	(M)	(M)	(M)	(M)
	Saint-Clement	7.6	-4.4	14.5	-2.0	38	5	(M)	(M)	(M)	(M)
2	Lac-a-la-Croix	6.6	-6.9	16.0	-3.0	51	6	(M)	(M)	(M)	(M)
	Normandin	6.4	-6.8	12.4	-3.6	47	5	(M)	(M)	(M)	(M)
	Peribonka	6.9	-6.3	13.0	-6.5	41	5	(M)	(M)	(M)	(M)
	Saint-Ambroise	6.3	-6.5	12.5	-5.0	46	6	(M)	(M)	(M)	(M)
3	Baie Saint-Paul	10.5	-2.8	17.0	0.5	18	4	(M)	(M)	(M)	(M)
	Sainte-Foy	10.7	-3.7	20.3	3.8	18	3	(M)	(M)	(M)	(M)
4	Arthabaska	10.6	-3.7	22.0	4.0	29	5	(M)	(M)	(M)	(M)
	Nicolet	12.8	-2.6	22.4	6.7	14	2	(M)	(M)	(M)	(M)
	Saint-Guillaume	12.5	-3.6	23.0	5.0	24	4	(M)	(M)	(M)	(M)
	Louiseville	12.0	-3.4	22.0	3.0	27	3	(M)	(M)	(M)	(M)
	Saint-Narcisse	11.2	-3.9	22.5	1.5	29	4	(M)	(M)	(M)	(M)
	La Perade	11.0	-3.6	22.0	2.5	24	3	(M)	(M)	(M)	(M)
5	Ditton	8.9	-5.1	20.6	0.4	27	6	(M)	(M)	(M)	(M)
	Richmond	10.7	-4.2	21.5	2.5	48	6	(M)	(M)	(M)	(M)
	Saint-Ludger	9.0	-4.4	20.0	0.0	41	6	(M)	(M)	(M)	(M)
	Stanstead	9.1	-6.6	19.8	1.2	43	6	(M)	(M)	(M)	(M)
7	Angers	11.9	-3.1	25.0	2.5	35	3	(M)	(M)	(M)	(M)
	Maniwaki	11.0	-3.6	20.1	2.9	20	4	(M)	(M)	(M)	(M)
	Shawville	12.0	-3.2	26.5	4.0	30	3	(M)	(M)	(M)	(M)
8	La Sarre	5.3	-7.3	12.0	-4.5	27	5	(M)	(M)	(M)	(M)
	Roquemaure	5.6	-10.2	12.0	-2.0	47	5	(M)	(M)	(M)	(M)
	Ville-Marie	7.7	-6.4	14.0	1.0	69	5	(M)	(M)	(M)	(M)
11	New-Carlisle	9.9	-2.2	17.2	3.0	47	4	(M)	(M)	(M)	(M)
12	Saint-Prosper	8.8	-4.4	21.5	-2.0	34	5	(M)	(M)	(M)	(M)
	Montmagny	10.8	-3.2	18.0	3.0	27	6	(M)	(M)	(M)	(M)
	Saint-Ephrem	9.2	-4.5	22.5	0.0	30	5	(M)	(M)	(M)	(M)
	Saint-Flavien	9.7	-4.5	20.5	0.5	37	5	(M)	(M)	(M)	(M)
14	L'Assomption	12.9	-3.3	25.8	3.6	27	3	(M)	(M)	(M)	(M)
	Saint-Jacques	12.5	-3.6	24.0	3.5	36	2	(M)	(M)	(M)	(M)
15	Mont-Laurier	10.2	-3.7	19.0	2.5	26	5	(M)	(M)	(M)	(M)
	Saint-Benoit	13.3	-3.1	26.5	4.0	23	2	(M)	(M)	(M)	(M)
16	Farnham	12.1	-4.0	22.5	4.5	37	3	(M)	(M)	(M)	(M)
	Saint-Amable	13.2	13.2	25.5	6.0	29	4	(M)	(M)	(M)	(M)
	St-Hyacinthe (ST	13.3	-3.8	22.6	6.5	25	5	543	144	523	62
	Coteau-du-Lac	13.2	-2.8	26.0	5.0	31	3	(M)	(M)	(M)	(M)
	Sabrevois	12.9	-4.0	22.0	4.5	41	3	(M)	(M)	(M)	(M)
	Lacolle	12.6	-3.8	23.0	6.0	33	3	(M)	(M)	(M)	(M)
	St-Polycarpe	13.4	-4.1	26.0	5.0	29	4	(M)	(M)	(M)	(M)
	Sainte-Martine	14.7	-1.7	28.5	8.0	32	2	(M)	(M)	(M)	(M)

Prévisions agricoles détaillées ... 5 jours!



Météo «à la carte»
Pour 25 régions au Québec
1 900 565-4000
sur répondeur, **seulement** 0,95$ la minute



Météo «conseil»
Nos météorologues à votre service
1 900 565-4455
frais de 1,95$ la minute

Environnement Canada Environment Canada

Au service de l'Agriculteur et Agricultrice

On a toujours besoin de fruits et de légumes pour les plus démunis

Isabelle Paradis

Faut-il attendre les catastrophes pour être généreux? Les plus démunis ont pourtant des besoins pressants à longueur d'année. C'est pourquoi La maison du partage Youville, située dans le quartier Pointe-Saint-Charles à Montréal, fait appel à la générosité des producteurs pour l'aider à compléter ses approvisionnements. Ce centre de dépannage alimentaire et vestimentaire offre, entre autres, des paniers d'épicerie aux personnes dans le besoin qui habitent les quartiers Pointe-Saint-Charles, Saint-Henri et la Petite Bourgogne, dans le sud-ouest de la métropole.

La Maison du partage reçoit la majorité de ses denrées de l'Accueil Bonneau, un organisme de charité qui agit en quelque sorte à titre de distributeur pour les centres de quartier. Le centre reçoit aussi quelques denrées de l'organisme Moisson Montréal. Mais, selon la responsable Caroline Tremblay, ces distributeurs n'ont pas toujours suffisamment de légumes et nous manquons fréquemment de pommes de terre, de carottes et d'oignons. La Maison du partage dispose d'un camion et peut aller chercher des légumes dans un rayon de 60 kilomètres de Montréal.

Les producteurs qui souhaiteraient faire des dons de légumes ou de fruits à cet organisme de charité peuvent communiquer avec Mme Caroline Tremblay de la Maison du partage d'Youville au numéro suivant 514-935-9846.

FAUT L'ESSAYER

Demandez une démonstration chez le concessionnaire de votre région :

ALMA
Équipement J.M.A.R. inc.
AMQUI
C.A.C. de la Matapédia
BEAUPORT
Trudel & Piché (Beauport) inc.
CAP-SANTÉ
Trudel & Piché inc.
CHICOUTIMI
Gobeil Équipement (1987) ltée
CHOMEDEY, LAVAL
Longus Équipements inc.
DALHOUSIE STATION
Fernand Campeau & fils inc.
HUNTINGDON
Équipements Bonenberg inc.
IBERVILLE
Équipement Inotrac inc.
LA POCATIÈRE
Groupe Dynaco
LENNOXVILLE
Équipements B. Morin inc.
MASKINONGÉ
Équipement G. Gagnon
MIRABEL
J. René Lafond inc.
NAPIERVILLE
S.C.A. du sud de Montréal
NICOLET
New-Holland Nicolet-Yamaska
PARISVILLE
C.A.R. de Parisville
PLAISANCE
Équip. de ferme Papineau Ltée
POINTE-AU-PÈRE
Garage Daniel Lévesque inc.
RIVIÈRE-DU-LOUP
Équipements agricoles KRTB inc.
SAINT-AGAPIT
Machinerie Jean Roy
SAINT-ANSELME
Unicoop, Coop agricole
SAINT-GUILLAUME
Machinerie C.H. inc.
SAINT-HYACINTHE
Équipements Inotrac inc.
SAINT-MICHEL
S.C.A. du sud de Montréal
SAINTE-MARIE-DE-BEAUCE
Unicoop, coop agricole
SAINTE-MARTINE
S.C.A. du sud de Montréal
SAINT-NARCISSE, CTÉ CHAMPLAIN
Trudel & Piché inc.
SAINT-THOMAS DE JOLIETTE
Raymond Lasalle inc.
SAINT-VALLIER
Unicoop, Coop agricole
VICTORIAVILLE
S.C.A. des Bois-Francs
WOTTON
Équipement Proulx & Raîche inc.

NEW HOLLAND

Les équipements à foin les plus vendus au Québec

Chacun des douze disques de la barre de couple (15,5') est un module indépendant qui se répare ou se remplace facilement et rapidement



Découvrez les avantages de notre nouvelle faucheuse-conditionneuse automotrice à disques Modèle Discbine HN340

- Moteur Genesis de 166 cv ultra-performant
- Transmission hydrostatique
- Pour une économie maximale de carburant, un ordinateur contrôle la vitesse de la table de coupe même si le moteur baisse de régime
- Le dispositif d'inversion assisté permet de dégager les bouchons à partir du siège du conducteur
- Les rouleaux de conditionnement s'enlèvent facilement lorsque les récoltes à faucher n'ont pas besoin d'être conditionnées

www.newholland.com/na/

NEW HOLLAND

Grâce à leurs qualités exceptionnelles, nos équipements à foin sont les plus vendus au Québec!

DOSSIER SPÉCIAL

VOLUME 16 NO 3
Semaine du 11 au 17 juin 1998

LA TERRE DE CHEZ NOUS

Deuxième Cahier

LES AGRICULTRICES

SOMMAIRE

Éditorial de la présidente.....34

Une transformation réussie.....34

Messages de l'UPA et du ministre Guy Julien.....35

Femmes et développement
Une approche novatrice.....36

Accès au financement et entrepreneurship au féminin.37

Témoignage
Une louve dans la bergerie...38

Deuxième conférence internationale des agricultrices.....38

Trois générations de femmes sur une même ferme.....39

Les école ménagères agricoles
Un bref historique.....40

La soirée Saturne
Revaloriser le rôle des agricultrices.....41

L'agricultrice de l'année.....42

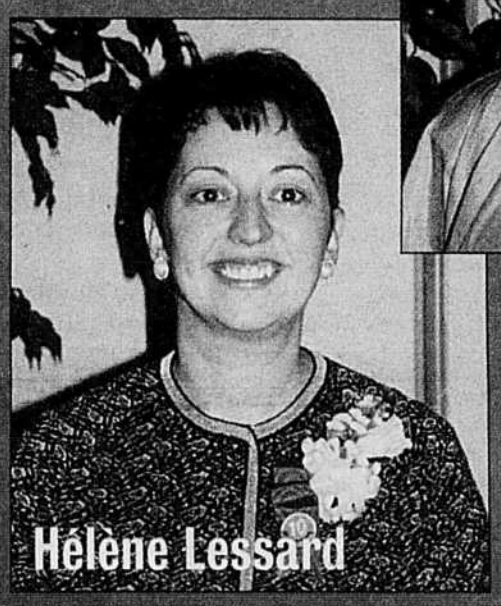
L'entrepreneure de l'année...43

La jeune agricultrice de l'année.....44

Les syndicats en action....45-46



Diane Bouchard
L'AGRICULTRICE DE L'ANNÉE



Hélène Lessard
L'ENTREPRENEURE DE L'ANNÉE



Manon Jolin
LA JEUNE AGRICULTRICE DE L'ANNÉE



Monique Lebel
BOURSE D'EXCELLENCE



Lise Tanguay-Labrecque
BOURSE D'EXCELLENCE

Nous saluons la femme en agriculture, une partenaire indispensable!

«Invitation spéciale à venir visiter notre ferme de recherche»
Pour informations: Tél.: (819) 362-8823

SEMICAN

SEMENCES FOURRAGERES
- Trèfle Charlie
- Luzerne Horizon Guardman
- Luzerne Excel

CÉRÉALES
- Orge Nadia
- Blé Consens
- Soya Frisquet

INOCULANTS BIOTAL
- Super Sile
- Super Foin
- Biotal-Plus
- Biocharge

CLICHÉ RÉPÉTÉ À ÉCLAIRAGE DIFFÉRENT, EN RAISON DU TEXTE IMPRIMÉ SUR FOND GRIS OU DE COULEUR.

Agricultrices une force motrice

Les agricultrices, force vive du syndicalisme agricole, ont témoigné d'une énergie exemplaire dans la réalisation de nombreuses activités régionales. Une année de travail au coeur de notre planification stratégique où chacune d'entre nous avons rassemblé nos forces afin de promouvoir notre profession.

Exercer notre profession d'agricultrice exige un cumul de nombreuses tâches et responsabilités. À cela s'ajoutent nos tâches et nos responsabilités en tant que mère. Lorsque la flamme du syndicalisme agricole brûle en nous, nous assumons nos tâches et nos responsabilités de militantes, de leaders. Comme le dit si bien la chanson : On perd sa vie à vouloir la gagner ! Tout ce temps passé à chercher du financement; tout ce temps à s'assurer du renouvellement des membres basé sur une cotisation volontaire, et bien avons-nous encore le temps de faire du syndicalisme agricole ? Malgré cette force, cette volonté et cette énergie déployées, avons-nous encore les moyens de faire du syndicalisme agricole ?



Diane Montour, présidente de la Fédération des agricultrices du Québec

Si l'identification de nos faiblesses faisait grandir nos forces, j'avoue que le temps et l'argent nous manquent. Dès que nous affirmons haut et fort nos forces, l'écho nous répond doucement et régulièrement nos faiblesses.

La vitalité de notre organisation, de notre union, réside essentiellement sur l'équilibre de nos forces qui la nourrit. L'équilibre des forces repose assurément sur l'équité des chances. L'équité des chances reconnaît moins spécifiquement notre diversité.

Voilà pourquoi je crois toujours au syndicalisme agricole. La reconnaissance des besoins particuliers et le partage des forces et des faiblesses doivent primer. Et si c'était ça la liberté d'agir collectivement.

Une transformation réussie

*Suzanne Dion**

Lorsque je m'entretiens avec des agricultrices engagées dans les diverses associations agricoles, je suis parfois surprise, en les entendant parler des difficultés qu'elles rencontrent dans leur profession, de ne pas entendre chez elles la satisfaction de la réussite. Il est très clair qu'elles ne détiennent pas encore les leviers qui seraient nécessaires à leur entière participation à la construction de l'avenir de l'agriculture et à leur plein épanouissement comme individu et comme groupe.

Cependant, je ne peux m'empêcher de penser à l'extraordinaire transformation qu'elles ont réussie pendant les dernières années.

Elles sont nombreuses à posséder des entreprises

Au tournant des années 80, lorsque j'ai commencé à travailler avec elles, il y avait un peu plus de mille femmes détentrices de titres de propriété dans les entreprises agricoles : il s'agissait, pour un grand nombre, de veuves qui gardaient l'entreprise à leur nom en attendant que leur fils prennent la relève. Aujourd'hui, elles sont 11 872 propriétaires ou copropriétaires, d'après les données du MAPAQ.

Ce changement est intervenu grâce à l'accès des femmes à la prime à l'établissement dont les fondatrices des syndicats d'agricultrices actuels avaient fait leur principale revendication. Ce changement majeur en a amené bien d'autres.

Elles exercent un pouvoir de décision plus clair

Lors de l'enquête menée en 1981 dans La Terre de chez nous, il était ressorti que les femmes exerçaient un pouvoir important sur l'organisation du travail dans l'entreprise, un pouvoir d'influence sur l'orientation de l'entreprise et peu ou pas de pouvoir sur les décisions qui engageaient l'avenir de l'agriculture. Bref, plus les décisions étaient importantes par leurs conséquences, moins les femmes y avaient de poids.

Les changements à ce niveau sont difficiles à mesurer. J'ai parfois entendu des gens se moquer des femmes qui étaient allées chercher la prime à l'établissement et qui n'avaient pas plus d'influence qu'avant dans l'entreprise. Des femmes l'ont même affirmé, semble-t-il. Ces remarques me surprennent parce que, déjà dans les résultats de l'enquête de 1981, on pouvait percevoir chez les productrices agricoles reconnues une augmentation de leur pouvoir sur les décisions de plus grande envergure.

Il faut convenir qu'affirmer bien haut son pouvoir n'est pas le meilleur moyen de l'exercer, et les agricultrices sont très sensibles à l'image de leur mari. Il faut savoir aussi que beaucoup de femmes exerçaient une influence importante dans les entreprises, même avant de détenir un pouvoir légal de prise de décision. Tous les vendeurs d'intrants vous confirmeront cela. Il me semble que ce qui a changé sur ce plan depuis l'accès des agricultrices à la propriété est surtout lié au fait qu'elles exercent ce pouvoir plus clairement, plus naturellement et qu'elles ont la possibilité d'intervenir pour éviter des choix qui ne leur conviendraient pas du tout.

Elles peuvent davantage assurer leur sécurité

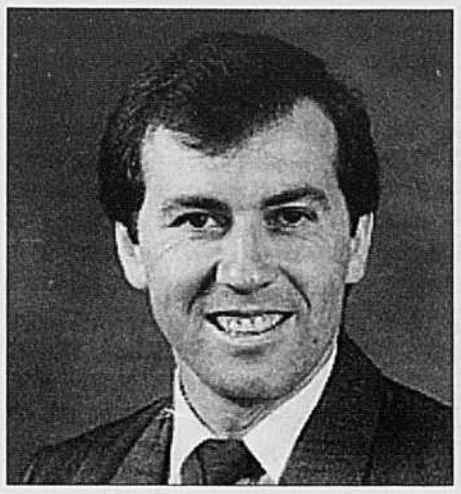
Une des pionnières des comités de femmes en agriculture, mariée en communauté de biens, nous faisait rire d'un sujet qui lui tenait particulièrement à cœur : " Mon mari a besoin de ma signature pour vendre l'entreprise, disait-elle, mais après, il peut aller acheter le pont de Québec et je n'ai rien à dire !"

Les choses sont différentes maintenant. Si certaines agricultrices propriétaires laissent leur mari prendre beaucoup de décisions concernant l'entreprise parce qu'ils se sont divisé les tâches ainsi, elles pourraient intervenir dans les situations majeures. Dans le cas où le couple éclaterait, elles n'auraient pas à s'en remettre à la justice pour obtenir une partie des actifs qu'elles ont contribué à développer. Assurer cette sécurité faisait partie des préoccupations majeures de celles qui ont initié le mouvement. Elles ont considérablement augmenté leur présence dans le monde agricole J'ai personnellement assisté à plusieurs congrès de l'UPA où il n'y avait qu'une femme déléguée : Janine Bourque de la Beauce. À cette époque, les femmes ne comptaient que pour 4,13 % des producteurs agricoles reconnus.

SUITE À LA PAGE 35



De l'ombre à la lumière



Christian Lacasse,
1er vice-président de l'UPA

«Autres temps, autres moeurs», dit l'adage bien connu. Une observation qui s'applique on ne peut mieux à l'évolution des femmes en agriculture, qui n'a de cesse de se confirmer. La lecture de la plupart des textes contenus dans ce cahier spécial montre bien que les femmes sont patiemment passées de l'ombre à la lumière. Épouses autrefois, femmes en agriculture il y a deux décennies, agricultrices aujourd'hui, le vocabulaire qui les désigne est à l'image du changement qui s'est opéré.

Longtemps contenue, la sphère d'influence féminine s'est étendue, prenant une généreuse ampleur. D'un pouvoir tacite au sein de la ferme, les femmes sont parvenues à un pouvoir de plus en plus explicite dans les entreprises et... leurs entreprises. Les chiffres en témoignent, ceux du MAPAQ, qui confirment l'affirmation de leur nouveau statut et ceux de la Société de financement agricole, qui révèlent leur volonté entrepreneuriale montante. Elles travaillent d'arrache-pied à la recherche du temps perdu et du chemin à refaire.

Plus présentes dans le monde agricole, elles y posent même de nouveaux jalons. De la moins militante à la plus militante, elles se plaisent à dire, avec raison, qu'elles nourrissent l'agriculture d'une réflexion et d'une façon de faire différente, placées toutes les deux sous le signe de la complémentarité, héritage remodelé du «compagnonnage» d'autrefois. L'agriculture leur doit pour beaucoup de se renouveler, notamment au chapitre des productions nouveau genre qui débordent des créneaux traditionnels.

Dans l'ensemble, si on les questionne, elles ne se trouvent pas pour autant satisfaites. Longtemps encore, savent la plupart, elles devront pour ainsi dire «se lever de bonne heure». Car des embûches se dressent toujours sur leur route et bien des terres restent encore en friche. Les institutions financières, par exemple, confirme une étude rapportée dans ces pages, n'en sont encore qu'à l'orée de l'ère de la femme entrepreneure au moment d'octroyer du financement.

Nous-mêmes du syndicalisme agricole où en sommes-nous? La question doit préoccuper l'institution qui est la nôtre, que nous soyons homme ou femme. Certes, les femmes sont davantage en vue dans les entreprises agricoles, tant au chapitre de l'organisation du travail que de la prise de décision, mais quelle place occupe-t-elle par rapport au devenir de l'agriculture, là où se font les choix qui définissent le futur probable de la chose agricole?

Il reste des lieux de pouvoir à investir dans notre société, des lieux où s'exerce encore la division sexuelle des rôles sociaux. Quand ces lieux seront occupés de façon pleinement égalitaire, quand le leadership s'y conjuguera aussi bien au féminin qu'au masculin, les femmes seront alors parfaitement passées de l'ombre à la lumière. À cet égard, nous avons, tous autant que nous sommes, une responsabilité collective.

Continuez à prendre votre place !



Guy Julien, ministre de l'Agriculture, des Pêches et de l'Alimentation du Québec

C'est toujours un grand plaisir pour moi de partager avec vous, agricultrices et future relève féminine du Québec, certaines réflexions qui me tiennent à cœur et qui vous rejoignent.

J'ai pu observer personnellement le leadership que vous exercez indubitablement dans toutes les sphères du monde agricole. La récente conférence sur l'agriculture et l'agroalimentaire de Saint-Hyacinthe a d'ailleurs permis à plusieurs d'entre vous d'affirmer leurs points de vue avec conviction, de démontrer leur capacité d'anticipation et de prouver que vous êtes prêtes à relever les défis du troisième millénaire.

Au fil des dernières années, vos compétences et vos qualités en gestion vous ont donné accès aux postes d'administratrices d'entreprises prospères qui rayonnent dans leur milieu et parfois même bien au-delà. Les données de la fiche d'enregistrement des entreprises agricoles le confirment : en 1993, 8,3 % des entreprises agricoles étaient gérées en totalité ou en partie par une femme. Aujourd'hui, en tant que propriétaires et surtout actionnaires, vous participez à la prise de décision dans 37 % des entreprises agricoles du Québec.

L'année dernière, dans ces mêmes pages, je vous avais fait part de ma préoccupation à l'endroit de la relève féminine en agriculture, encore insuffisante à mon avis. D'après le nouveau « Profil de la relève agricole » réalisé en 1997, plus de 12 % des personnes identifiées par leurs parents pour prendre la relève sont des filles, ce qui représente une amélioration encourageante de près de 4 % par rapport au pourcentage de 1995.

De plus, on constate que la relève féminine mise beaucoup sur sa formation : 58 % d'entre elles optent pour une formation de niveau collégial ou universitaire, comparativement à 35 % de la relève masculine. Qui plus est, les programmes de formation en agriculture sont souvent privilégiés par les filles : en 1996-1997, le quart de la clientèle du programme « Gestion et exploitation d'entreprises agricoles » était constitué de filles. Un an plus tard, en 1997-1998, c'est le tiers de cette clientèle qui est féminin. Voilà un résultat dont je suis très fier.

Continuez à prendre votre place, mesdames les agricultrices et futures agricultrices, non seulement en affirmant votre leadership dans vos entreprises, mais aussi en influençant les orientations de votre secteur et en rayonnant dans votre milieu. Les femmes de tous les secteurs économiques du Québec peuvent s'inspirer de votre exemple.

SUITE DE LA PAGE 34

Les femmes n'avaient souvent pas accès aux activités de formation ni aux mesures incitatives financières qui leur étaient rattachées. J'allongerais beaucoup trop mon propos si je faisais état des gestes de discrimination face aux agricultrices que j'ai alors observés.

Bien qu'il reste beaucoup à faire à ce chapitre, bien que les organismes agricoles ne soient pas encore à l'aise avec la participation des femmes, bien que celles-ci pourraient apporter une contribution plus importante si on le leur permettait, on se sent maintenant dans l'obligation de leur faire une place minimale.

C'est tout de même un progrès! C'est certainement aussi à ce chapitre que les progrès les plus importants restent à faire alors que les agricultrices représentent plus de 10% des producteurs agricoles reconnus comme tels.

Complètement invisibles il y a 20 ans, même si le succès des entreprises agricoles reposait souvent sur leurs épaules, celles que l'on appelait alors des femmes en agriculture sont devenues agricultrices, des professionnelles beaucoup mieux reconnues.

Elles ont obtenu une partie de la reconnaissance qu'elles recherchaient

Les femmes qui ont amorcé ces changements, dont la majorité avait alors la trentaine ou la jeune quarantaine, ont transformé le paysage de l'agriculture familiale. Leurs filles et leurs fils s'établissent maintenant dans des conditions totalement différentes qui respectent davantage une réalité agricole très ancienne : l'agriculture s'est toujours faite à deux et à plusieurs, jamais en solitaire.

Pour réussir à apporter au milieu agricole toutes leurs richesses, pour exercer dans ce secteur le leadership nécessaire, les filles de ces pionnières devront entreprendre un autre travail de transformation, celui de rendre aussi naturel dans les organisations le travail de complémentarité qui se vit dans les entreprises familiales.

* consultante

Abonnez-vous

LA TERRE
DE CHEZ NOUS

Le seul hebdomadaire agricole d'expression française d'Amérique.

Au service de l'agriculteur québécois depuis plus d'un demi-siècle.

Publié le jeudi de chaque semaine.

Il vous suffit de remplir le coupon et d'y joindre un chèque ou mandat de poste à l'ordre de:
La Terre de chez nous
Maison de l'UPA
555, boul. Roland-Therrien
Longueuil (Québec)
J4H 3Y9

Je désire m'abonner à *La Terre de chez nous* pour:
Québec 1 an: 33,36$ - 2 ans: 57,51$ - 3 ans: 79,37$ o
Taxes incluses

NOM_____
ADRESSE_____
_____
Code postal_____
TÉL.:_____
Ci-joint
la somme de:_____$_____
Signature

No TPS: R 121851323 No. TVQ: 1006112605

Une approche novatrice du développement

N.D.L.R. Nous vous présentons le texte d'une conférence prononcée par le président de la Société de financement agricole du Québec, M. Michel R. Saint-Pierre, au cours de la Journée des agricultrices du 11 décembre, dans le cadre d'Agri-vision 1997. L'événement se tenait à Saint-Hyacinthe. Les propos tenus par M. Saint-Pierre, à cette occasion, témoignent éloquemment du chemin parcouru par les agricultrices québécoises pour prendre leur place au sein de leur industrie.

Michel R. Saint-Pierre *

Il n'y a pas si longtemps, la question de la place des femmes dans l'entreprise agricole suscitait encore beaucoup de polémiques, au sein de la communauté agricole et alimentaire, et des débats souvent passionnés. Mais le temps passe et les mentalités changent. Aussi, il m'apparaît tout à fait approprié, dix ans après l'adoption d'une politique favorable à la reconnaissance de la contribution féminine en agriculture, de jeter un regard en arrière pour voir le chemin parcouru.

De la colonisation à aujourd'hui

Mais avant de parler des dix dernières années et des tendances actuelles, j'aimerais situer la contribution des femmes dans un contexte historique plus large. Je suis un amateur d'histoire, particulièrement de l'histoire de la société québécoise, et certaines lectures m'ont beaucoup appris sur la contribution des femmes en agriculture. Je pense, entre autres choses, à la description qu'en fait Jean Provencher dans son magnifique récit intitulé Les quatre saisons dans la Vallée du Saint- Laurent. Cette œuvre, qui a d'abord été éditée en quatre tomes, un pour chaque saison, avant d'être regroupée, dépeint de façon fort élogieuse et avec beaucoup de détails le rôle des femmes sur la ferme au cours de la période de 1750 à 1850. Ce rôle était quasi héroïque, car, sans aucune véritable reconnaissance, la femme assumait presque toutes les tâches, autant agricoles que connexes, d'autant plus que son mari devait s'absenter une partie de l'année pour les chantiers. C'est ainsi qu'en plus d'accoucher d'un enfant par année, la femme devait traire la vache, tisser, filer et coudre, baratter le beurre, faire le savon du pays, pour ne nommer que quelques tâches souvent oubliées, les autres, comme la cuisine et l'éducation des enfants, allant de soi. Pour Jean Provencher il n'y a pas de doute que la femme était le pivot de la famille et de la petite entreprise agricole qui assurait sa survie.

Même si au cours du siècle dernier, la vie rurale s'est quelque peu adoucie et les tâches des femmes autant que celles des hommes se sont allégées, le rôle de pivot des femmes et son leadership discret ne se sont pas atténués. Je me souviens fort bien de mes années d'études en agronomie alors que durant l'été je travaillais pour une conserverie qui faisait produire des légumes à forfait. Il était déjà clair, à cette époque qui remonte au milieu des années 60, que, dans la plupart des cas, c'était la femme qui prenait la décision lorsque venait le temps de parler du contrat de production. Les vendeurs de machinerie vous diront la même chose, car s'ils voulaient « clore » la vente, c'est la femme qu'ils devaient convaincre. Elle était plus instruite, connaissait mieux le budget et avait sans doute une vision plus globale des enjeux, l'homme contribuant davantage de son énergie physique. Malgré cela, la contribution féminine recevait très peu de considération et de reconnaissance. Lorsqu'un vendeur peu avisé demandait à parler au « boss », sa femme montrait généralement le champ ou l'étable pour indiquer que son mari s'y trouvait. Aujourd'hui, elle va dire : « C'est moi ». Les temps changent...

Pour ce qui est des établissements, 31 % des personnes ayant obtenu une subvention étaient des femmes et leur scolarité moyenne était de 14,5 années.

En écrivant l'histoire des 60 ans de la Société de financement agricole et de l'organisme qui l'a précédé, l'Office du crédit agricole, nous avons découvert des documents qui en disent long sur la mentalité de l'époque,et là, je parle d'une époque récente, soit le début des années 70. En effet, les normes et règlements en vigueur d'alors nous apprennent que la femme célibataire n'était pas admissible au crédit agricole et que la femme mariée l'était, mais sur la base de la solvabilité de son mari. On pouvait même lire, dans quelques rapports d'évaluation, que la requérante ne passait pas le « test du tracteur » et qu'en conséquence son prêt était refusé. C'était il y a 25 ans.

L'année 1986 marque une étape déterminante dans la reconnaissance des femmes, car l'élargissement de la prime à l'établissement aux femmes partenaires ou collaboratrices, comme on disait à l'époque, a permis à des milliers d'entre elles d'acquérir au minimum 20 % de l'entreprise et de voir reconnue leur contribution, non sans une certaine résistance de la part de quelques maris. Même si cette reconnaissance fut acquise au prix de subventions (et que ce n'est pas toujours dû à la grandeur d'âme du conjoint), le résultat n'en est pas moins que la glace a été brisée et que, dorénavant, les femmes ont droit au chapitre. Elles sont des agricultrices.

Situation aujourd'hui

Cette réalité est très concrète, et je dirais même qu'à cet égard j'ai l'impression que les agricultrices du Québec ont un pas d'avance sur celles des autres régions de l'Amérique du Nord et peut-être même des autres sociétés occidentales.

Les chiffres démontrent avec éloquence cet accès des femmes à la propriété des entreprises agricoles. Ainsi, au cours de la dernière année, la Société de financement agricole a consenti des prêts à plus de 5 000 entreprises comptant, en moyenne, 1,7 exploitant. Or, 21 % de ces exploitants étaient des femmes et celles-ci détenaient en moyenne 37 % des parts des entreprises financées. Pour ce qui est des établissements, 31 % des personnes ayant obtenu une subvention étaient des femmes et leur scolarité moyenne était de 14,5 années. Cinquante-trois pour cent d'entre elles possédaient un diplôme en agriculture. Autre donnée intéressante : au cours de l'actuelle décennie, plus de la moitié des diplômés en agronomie étaient des femmes.

Une approche novatrice du développement

Au-delà des chiffres, il est permis de faire certaines observations sur le modèle de développement agricole préconisé par les femmes. Je fais ces énoncés sous toute réserve car je n'ai pas de données chiffrées pour les appuyer. Néanmoins, en observant les nombreuses demandes de financement que nous traitons, on peut constater que les femmes empruntent deux voies bien distinctes dans leur entreprise.

La première voie, et sans doute la plus importante, est la participation dans une entreprise conjointe avec l'époux ou le compagnon. Ce modèle prend diverses formes au fur et à mesure que l'entreprise se développe et qu'elle intègre d'autres partenaires. Dans ce type d'entreprise familiale, la participation de la femme, autant aux opérations qu'à la propriété, a évolué depuis une dizaine d'années. Relativement à la propriété, la participation féminine était généralement minoritaire il y a dix ans, la femme ne possédant souvent que 20 % des parts de l'entreprise afin de satisfaire aux exigences de la prime à l'établissement. Cependant, on constate, qu'au cours des dernières années, de plus en plus de couples sont partenaires à « 50-50 ». Sous l'influence, sans doute, de la génération des 30 ans qui s'est côtoyée dans les écoles mixtes et qui partage des valeurs nouvelles, dont celle de l'égalité des sexes. Par ailleurs, même si les tâches dévolues aux deux partenaires ne sont pas les mêmes, on accepte beaucoup mieux aujourd'hui le fait que s'occuper de la gestion et de la comptabilité c'est également faire de l'agriculture, alors qu'autrefois il fallait absolument chausser les bottes pour le prétendre.

La deuxième voie qu'empruntent les femmes pour faire de l'agriculture est celle de la petite entreprise autonome, engagée dans une production moins traditionnelle et axée vers des marchés locaux plutôt que vers des marchés de masse comme c'est le cas pour les productions traditionnelles.

Un de mes professeurs, lorsque j'étudiais aux Hautes Études Commerciales, disait toujours que « c'est dans l'adversité qu'on est le plus imaginatif » et cela semble se vérifier car, pour une bonne part, les femmes qui empruntent cette voie ont été moins privilégiées sur le chapitre du transfert d'entreprise. En effet, comme une étude récente l'a démontré, on considère moins souvent les femmes dans le processus de transfert, de sorte qu'elles en sont quittes pour développer leur petite entreprise avec des moyens financiers plus modestes mais beaucoup d'imagination. Cet axe de développement est en train de transformer le portrait de l'agriculture québécoise. En effet, les femmes qui s'y engagent sont responsables d'une diversification des productions et recherchent une valeur ajoutée, soit par la transformation de leur production ou par la vente directe de celle-ci. Je n'ai pas de chiffres pour le démontrer, mais j'ai la forte impression que l'agrotourisme c'est largement l'affaire des femmes. Leur participation était d'ailleurs très importante lors du dernier colloque sur l'agrotourisme qui s'est tenu à Coaticook les 13 et 14 novembre dernier. À cet égard, je me permets une petite publicité en disant que la Société de financement agricole contribue à sa façon à cette diversification de l'économie agricole et rurale en finançant, depuis l'élargissement de son cadre juridique, il y a deux ans, de très nombreux projets de diversification, de transformation à la ferme et d'agrotourisme. En outre, on retrouve beaucoup d'activités du genre dans les créneaux de l'agriculture à temps partiel, et le rythme de nos activités dans ces nouveaux créneaux dépasse toutes nos prévisions car il est de l'ordre de 100 millions de dollars par année.

Je voudrais terminer cette présentation, d'une part en soulignant de nouveau l'importante contribution des femmes dans le développement de l'agriculture du Québec et leur rôle prédominant dans la diversification du paysage agricole et, d'autre part, en les assurant de notre appui dans les nombreuses initiatives qu'elles entreprendront.

** président*
Société de financement agricole

L'accès au financement freine l'entrepreneurship féminin

Loïc Hamon

Les institutions financières doivent changer d'attitude et modifier leurs pratiques afin de permettre aux femmes entrepreneures, de plus en plus nombreuses, d'avoir un meilleur accès au financement et ainsi de contribuer pleinement à la nouvelle économie.

C'est le principal constat que fait le Groupe de travail sur l'entrepreneuriat féminin dans le rapport « Entreprendre au féminin » qu'il a déposé, l'automne dernier, au ministère de l'Industrie, du Commerce, de la Science et de la Technologie du Québec, MICST.

Formé entre autres de représentantes du milieu financier et présidé par Me Nicolle Forget, administratrice de société, le groupe de travail avait reçu pour mandat de se pencher sur l'accès au financement, aux réseaux d'influence et aux postes décisionnels pour les femmes entrepreneures. Pour ce faire, il a mené une série de consultations en 1997 en plus de colliger les études traitant du sujet.

Une force montante

Malgré l'absence de donnée ventilée par sexe et la « frontière » mal définie entre entrepreneures et travailleuses autonomes, parmi lesquelles se retrouvent les productrices agricoles, le groupe de travail a pu confirmer que l'entrepreneurship est en forte progression depuis quelques années.

Ainsi, le nombre d'entreprises dirigées par des femmes est passé de 121 400 à 150 100 entre 1991 et 1994, soit un taux de croissance de 23,7 % très supérieur à celui de l'ensemble des entreprises pour la même période, qui n'est que de 3 %. Les entreprises dirigées par des femmes sont généralement de plus petite taille et plus récentes. On les retrouve dans des secteurs d'activités traditionnels soit les services, le commerce de détail, la restauration et l'hôtellerie. Quant aux travailleuses autonomes, les statistiques révèlent que leur nombre à plus que triplé entre 1976 et 1996, passant de 45 000 à 149 000, alors que le nombre d'hommes travailleurs autonomes n'a pas tout à fait doublé pendant cette période. « Ces données montrent que l'entrepreneuriat féminin se développe à un rythme tel que les années 90 sont considérées comme l'ère de la femme entrepreneure. Les institutions financières, comme le démontrent les nombreuses études réalisées récemment, s'intéressent de plus en plus à cette force montante.

Moindre recours au financement

Selon les diverses études auxquelles s'est référé le groupe de travail, les entrepreneures font en général moins appel aux institutions financières et sont plus enclines à utiliser leurs épargnes personnelles. De même, elles auraient tendance à agrandir leur entreprise au rythme des bénéfices plutôt qu'en contractant un emprunt. Selon les entrepreneures consultées par le groupe de travail, l'appréhension face au refus ou à l'entrevue avec le directeur des comptes, la crainte de subir l'humiliation du cautionnement du conjoint, la méconnaissance du crédit commercial ou des programmes gouvernementaux ou tout simplement, le souci de s'autofinancer, expliqueraient cet état de fait. Le groupe de travail a aussi fait ressortir que l'image de chasse-gardée masculine accolée au capital de risque, comme le Fonds de solidarité, tient surtout du fait qu'elles sont moins présentes dans les secteurs manufacturiers privilégiés par ces sources de financement.

Taux de refus plus élevé

Toutefois, l'essor de l'entrepreneuriat féminin est aussi freiné par des facteurs extérieurs conclut le groupe de travail, notamment par un accès moindre au financement. Les études auxquelles se sont référées les auteures du rapport, notamment celle de l'Association des banquiers canadiens, démontrent que le taux de refus des prêts reste, malgré une certaine amélioration, plus élevés pour les entreprises dont le propriétaire est une femme (23 %) par rapport aux hommes (14%). Selon l'auteur de l'étude, Thompson Lightstone, cet écart peut s'expliquer par les caractéristiques des entreprises féminines, où se retrouve une plus forte concentration d'entreprises du secteur des services, petites, récentes et dont le propriétaire à moins de 30 ans; autant de catégories qui affichent un taux d'approbation inférieur à la moyenne. Martine Marleau, auteure d'une seconde étude, portant sur le « sexisme financier », et réalisée pour le compte de la Fédération canadienne de l'entreprise indépendante, fait quant à elle un rapport direct entre le sexe du demandeur et le taux de refus de crédit.

Service personnalisé

Pour les femmes consultées, la décision relève aussi du lien de confiance développé avec le responsable du crédit. Il leur apparaît donc important de se faire connaître de l'institution financière. Elles déplorent de ce fait la forte rotation de personnel à la direction des comptes de institutions financières. Les qualités que les entrepreneures recherchent chez les directeurs de comptes sont la compétence, la sensibilité et la capacité de comprendre sans avoir à suivre aveuglément les critères de financement. « Au chapitre des services à la clientèle, les femmes ont clairement exprimé qu'elles désiraient un service plus personnalisé », souligne le rapport.

Conditions de crédits moins avantageuses

Les études démontrent également que les entrepreneures, lorsqu'elles obtiennent un prêt, jouissent de conditions de crédit moins avantageuses. Dans l'étude de Martine Marleau, on constate que les directeurs des comptes demandent aux femmes chefs d'entreprise des taux d'intérêt plus élevés qu'aux hommes, jusqu'à un point de différence. Thompson Lighstone note également qu'on exige plus souvent des entreprises appartenant exclusivement à des femmes de fournir des garanties personnelles, des sûretés ou des biens. Elle sont aussi plus susceptibles de se faire demander d'obtenir le cautionnement de leur conjoint. « Cette situation semble découler toutefois directement de leur avoir net moins élevé et de leurs sources de revenus beaucoup plus restreintes», note-t-il. Ce qui apparaît curieux aux yeux du groupe de travail puisque selon d'autres études, les entreprises dirigées par des femmes possèdent des caractéristiques de stabilité et des capacités de remboursement équivalentes à celles de la moyenne des entreprises qui se diversifient dans d'autres secteurs d'activités que les leurs.

Cinq priorités

Le rapport formule cinq grandes priorités à l'intention des milieux financiers privé et public, touchant l'accès au financement, aux réseaux d'affaires, la formation et la promotion, ainsi que le suivi statistique des femmes entrepreneures. S'en suit une série de recommandations, dont la première est de former les responsables du crédit à la réalité de l'entrepreneurship féminin. On suggère aussi fortement aux institutions financières de réviser leur pratique qui consiste à demander le cautionnement du conjoint !

On invite aussi les institutions prêteuses à répondre, par du maillage ou des nouveaux produits, aux besoins des chefs d'entreprise. Le groupe de travail demande notamment au gouvernement d'autoriser la SDI à intervenir dans des fonds de financement de projets entreprenariaux féminins et à financer elle-même les projets novateurs mêmes s'ils ne sont pas dans des secteurs desservis traditionnellement.

> « Les mesures utilisées pour évaluer la performance des entreprises des femmes entrepreneures, principalement financières, ne seraient pas suffisantes pour englober la définition qu'elles donnent de cette performance. Ainsi, ni les assertions des banques selon laquelle elles ne font pas de discrimination à l'égard des entreprises appartenant à des femmes, ni la perception qu'ont les femmes des difficultés rencontrées pour obtenir du financement ne sont fausses. C'est plutôt la définition que chacun se donne du succès, définition basée sur sa propre réalité et en des termes propres aux caractéristiques de cette réalité. »

Au cours des années,
elles ont fait la différence.

La **Régie des assurances agricoles du Québec**
est fière de souligner le travail de toutes les
femmes entrepreneures agricoles
qui contribuent quotidiennement à l'essor
du secteur agricole québécois.

? 1 800 749-3646

Régie des assurances agricoles
Québec

Québec

CONCOURS « CHAPEAU LES FILLES »

Une louve dans la bergerie

Sophie Pouliot, étudiante finissante en Gestion et Exploitation agricole au Cégep de Lévis-Lauzon a remporté une bourse de 500 $ dans le cadre du concours « Chapeau les filles » offert par le ministère de l'Éducation. Ce concours a comme objectif : « d'inciter les jeunes filles et les femmes à s'inscrire et à persévérer dans des programmes de formation technique conduisant à des professions où l'effectif féminin constitue moins du tiers de la main-d'oeuvre »

Dans le cadre du concours, l'étudiante devait rédiger un texte spécifiant pourquoi elle a choisi de s'inscrire dans un programme conduisant à un « métier » non traditionnel. Elle devait aussi expliquer comment elle entend s'y prendre pour faire une réussite de sa carrière.

Voici donc le témoignage de Sophie Pouliot qui intéressera sûrement les lecteurs et lectrices de la Terre de chez nous

Sophie Pouliot *

L'agriculture c'est ma passion. Mon père possède une ferme laitière au Lac-Saint-Jean et, enfant, je le suivais sur les tracteurs, dans les champs et dans l'étable. À 12 ans je trayais déjà les va ches et je connaissais le pedigree des 120 bêtes de l'entreprise. À l'adolescence, j'ai même fait un marché avec ma mère : je ne participais pas aux travaux ménagers mais, en échange, je travaillais à l'étable toutes les fins de semaine. J'adorais l'agriculture. Malgré l'énorme intérêt que je portais à ces activités, il était clair dans la tête de mes parents que le successeur éventuel pour prendre la tête de la ferme familiale devait être mon frère, de quatre ans mon cadet. Cette propension est malheureusement encore très fréquente de nos jours en agriculture : on a tendance à exclure les filles de la transmission du patrimoine.

J'ai donc grandi dans l'idée que je ne serais jamais la relève de l'exploitation agricole. J'ai abandonné l'idée et je me suis dirigée vers les sciences humaines au cégep, puis j'ai fait un baccalauréat en biogéographie à l'Université Laval. À la suite de ces études, j'ai travaillé pendant près de trois ans dans ce domaine jusqu'au jour où je me suis rendu compte que je n'étais vraiment pas passionnée par ce travail. Mon rêve d'exploiter une entreprise agricole était toujours présent dans ma tête.

L'agriculture étant de plus en plus sophistiquée de nos jours, je ne pouvais pas me permettre de me lancer dans ce projet sans suivre des cours en gestion agricole. Le fait qu'il y ait une majorité de garçons dans cette discipline ne me dérangeait pas beaucoup. Je suis convaincue que je suis faite pour ce métier et les études sont pour moi un moyen d'arriver à mes fins. Je m'attendais, par contre, à ce qu'étudier dans un domaine non-traditionnel pour une femme demande d'avoir la couenne dure, d'être entêtée (comme quoi certains défauts peuvent devenir des qualités) et de me battre contre les préjugés que la société véhicule. À l'automne 1997, à l'âge de 26 ans et malgré des dettes d'étude, j'ai décidé de retourner sur les bancs d'école au cégep.

L'agriculture, une chasse-gardée masculine

L'agriculture demeure encore aujourd'hui une chasse-gardée masculine, j'ai eu l'occasion de m'en rendre compte assez tôt : le programme de « technique de gestion et d'exploitation agricole » contient deux étés de stages d'études dans une entreprise agricole. Remplie d'optimisme, de bonnes intentions et consciente de mon expérience sur une exploitation laitière, je me suis présentée chez des agriculteurs pour mes stages d'été. J'ai dû essuyer trois refus. Les prétextes, pleins de sous-entendus, mettaient souvent en cause le manque de force physique chez les femmes. Les gros bras valent-ils mieux que l'expérience ? Là où le bât blesse, c'est lorsque qu'on refuse de prendre une stagiaire parce que la conjointe de l'agriculteur (avec lequel il faudra passer plusieurs heures par jour) se sent menacée. Difficile de se faire mettre des bâtons dans les roues de la part d'une autre femme. À la quatrième tentative, j'ai enfin trouvé un agriculteur qui a bien voulu accepter que je travaille avec lui. Quant aux cours théoriques et pratiques, il faut (les filles) quelques fois « remettre les gars à leur place » et rappeler aux professeurs d'employer le terme agricultrice et non seulement agriculteur. L'agriculture est un domaine très complexe. L'exploitant(e) agricole doit constamment prendre des décisions : achats d'équipement, diversification des cultures, agrandissement des bâtiments, amélioration du troupeau, etc. Il est donc primordial d'acquérir des outils pour être concurrentiel et productif et, c'est en partie par l'entremise des cours en gestion d'entreprise agricole que j'y parviendrai. Il est important d'obtenir et de posséder une entreprise agricole à moi seule. Je ne veux pas devoir passer par l'entremise d'un conjoint ou d'un partenaire pour garantir mes compétences et ma réussite. C'est un sentiment d'indépendance très fort. C'est bien connu, les gérants de banque font souvent moins confiance aux femmes d'affaires qu'à leur pendant masculin.

Granola ou extra-terrestre ?

Je veux exploiter une entreprise maraîchère et avoir un élevage d'agneaux. Les défis seront de taille, car j'ai l'intention de faire de l'agriculture biologique. Lorsque je dis à mes collègues que je veux pratiquer ce type d'agriculture, je passe souvent pour une granola ou une extra-terrestre... mais je crois fermement qu'il est possible de produire des produits agroalimentaires de qualité et qu'il y a un marché qui se développe de ce côté. D'après moi, pour réussir dans ce domaine il faut être très informée et se tenir continuellement à jour. On doit aussi avoir une vision de l'agriculture en la comparant à un écosystème, c'est-à-dire que tous les éléments qui le composent sont interdépendants. Je suis consciente que les objectifs visés ne seront pas faciles à réaliser. Je crois par contre que je possède les qualités nécessaires pour y arriver. Je possède l'esprit d'entreprise, j'aime avoir un pouvoir décisionnel et les responsabilités ne m'effraient pas. Je jouis aussi d'une très bonne forme physique qui me permettra de pouvoir travailler durant de longues périodes (car il ne faut pas s'attendre à prendre de vacances en forte saison et ne pas compter ses heures de travail). Enfin, je suis très curieuse et j'ai une grande ouverture d'esprit, qualités importantes dans un milieu assez conservateur, qui me permettront d'expérimenter des nouvelles techniques d'agriculture. J'aimerais aussi m'engager plus tard dans une cause qui me tient à coeur, comme dans un mouvement d'agricultrices pour faire avancer la cause des femmes en agriculture, ou faire partie d'une association en agriculture biologique pour promouvoir ce mouvement. Finalement, je crois que les femmes ont une grande place à prendre en agriculture. Historiquement les femmes ont toujours été près de la terre, au cours des dernières années elles ont par par contre été écartées des responsabilités et des décisions. Je ferai le métier d'agricultrice avant tout pour moi, mais je suis consciente que mon orientation peut avoir des retombées positives à long terme. Ce que je recherche est une qualité de vie et je suis fermement déterminée à y accéder. En plus d'en bénéficier moi-même, je suis certaine que mon conjoint et mes enfants pourront s'épanouir dans ce contexte.

** étudiante en gestion et exploitation d'entreprises agricoles*
Cegep Lévis-Lauzon

La deuxième conférence internationale des agricultrices

Victor Larivière

À Washington, du 28 juin au 2 juillet 1998, se tiendra la Deuxième Conférence Internationale des Agricultrices, parrainée par le Conseil interministériel des femmes mis en place par le président Bill Clinton et à l'invitation du département de l'Agriculture des États-Unis. Cette rencontre, dont le thème est Planifier pour le nouveau millénaire, a pour objectif de favoriser les échanges entre les femmes de tous les milieux de vie et de toutes les communautés agricoles en lien avec les experts, ceux qui élaborent les politiques, développent des stratégies et appliquent les recommandations permettant d'améliorer la situation des agricultrices à travers le monde.

Le programme préliminaire prévoit des conférences et des échanges sur trois grands thèmes, soit les affaires agricoles (usage de la technologie, approche coopérative, travailleurs saisonniers, usage de la terre et propriété) l'économie agricole (comment devenir entrepreneur, accès au capital, et création de marchés à l'aide de réseaux de coopératives) et la communauté rurale (comment alléger les problèmes dus au vieillissement, solutions à la garde des enfants, éducation des enfants issus de familles engagées dans le travail saisonnier, formation à distance et télémédecine pour les communautés isolées).

Les organisations à but non lucratif pourront présenter en kiosque de l'information et des ateliers sur leurs activités en rapport avec l'ensemble des sujets d'intérêt pour les agricultrices et le monde rural. Une vingtaine de déléguées canadiennes se rendront à Washington pour l'occasion, dont quelques unes de la Fédération des agricultrices du Québec, de la Quebec Farmers Association et de l'Association des collaboratrices en affaires. Leur participation sera financée par Agriculture et Agroalimentaire Canada et le secrétaire d'État de ce ministère, Gilbert Normand, les accompagnera les 28 et 29 juin en plus de prononcer une conférence à cette occasion. La première Conférence Internationale des Agricultrices se tenait à Melbourne en Australie en 1994 et avait réuni 850 délégués d'une trentaine de pays. Cette première rencontre portait essentiellement sur les énormes conséquences de la globalisation de l'agriculture. Les conclusions de cette première conférence ont été publiées dans un document intitulé, Women in Agriculture: Farming for our Future. Pour plus d'information sur cet événement d'importance, on peut s'adresser à:

Second International Conference on Women in Agriculture
Room 206-W, Jamie L. Whitten Building
14th and Independence Avenue, S.W.
Washington, D.C. 20250
Tél.: (202) 720-4356
Fax: (202) 205-3658
Email;
http://www.rurdev.usda.gov/rd/icwa/back.html

Trois générations de femmes à la Ferme Johel

Loïc Hamon



La ferme avicole d'Hélène Chevrier-Miron à Sainte-Cécile-de-Milton

SAINT-HYACINTHE - « Pour les garçons, la voie d'accès à l'entreprise agricole demeure la ferme familiale mais pour les filles, c'est autre chose, le réflexe n'est pas encore automatique. C'est pourquoi les parents, et surtout les mères, devrait inculquer à leurs filles dès leur plus jeune âge l'idée qu'elles peuvent être partie prenante et même propriétaire unique d'une entreprise agricole. »

Ce mot d'ordre, qui aurait déjà tout son sens dans la bouche d'une fille d'agriculteur, prend encore du relief lorsqu'il est lancé par une fine « fleur de l'asphalte », comme se décrit elle-même Hélène Chevrier Miron, associée dans une ferme avicole dans la région de Saint-Hyacinthe, dans laquelle sont engagées trois générations de femmes de la même famille ! Mme Chevrier Miron a raconté son expérience, exemplaire à plusieurs égards, lors d'une conférence portant sur l'importance de la relève agricole prononcée en décembre dernier, à Saint-Hyacinthe, dans le cadre d'Agri-Vision.

S'acheter une ferme à 45 ans !

Issue d'une famille de cinq enfants, Mme Chevrier Miron est née à Toronto de parents québécois. Sa mère s'installe plus près de sa famille, à Montréal, après le décès subit de son père, employé du CN. Elle avait cinq ans. « Lorsque j'étais jeune, ma mère m'envoyait passer l'été à Saint-Lazare, près de Vaudreuil, sur la fermette de mes grands-parents maternels. J'ai conservé de cette époque des souvenirs merveilleux qui sont à l'origine de ce rêve qui n'a jamais cesser de m'habiter: vivre un jour à la campagne ! »

En 1973, après une divorce, et avec seulement 125 $ en poche en 1973, elle décide de se retrousser les manches et trouve du boulot dans une compagnie de transport d'explosifs. Elle amasse ses sous et, huit ans plus tard, à l'âge de 45 ans, elle s'achète une ferme avicole à Sainte-Cécile-de-Milton. Elle était enfin « arrivée chez elle ! »

Propriétaire unique

C'est en mai 1980 qu'elle s'établit en tant que propriétaire unique de son entreprise avicole. Mme Chevrier Miron n'était cependant pas au bout de ses peines puisqu'il lui a fallu une autre année pour obtenir son prêt de la Société de financement agricole et l'autorisation de la Commission de protection du territoire agricole. « J'ai repris la ferme là où son propriétaire l'avait laissée, c'est-à- dire avec deux poulaillers, 3400 mètres de quota et une production annuelle de quatre élevages de poulets. J'ai appris sur le tas et avec l'aide de personnes-ressources et de patience, j'ai acquis l'art de produire du poulet. Aujourd'hui nous en sommes à six élevages et demi par année et ce, avec les mêmes bâtiments. » Au cours des années, Mme Chevrier Miron a investi dans le renouvellement des équipements et a fait installer deux nouveaux systèmes d'alimentation automatique pour les oiseaux en plus de refaire le revêtement extérieur des poulaillers, qui seront d'ailleurs bientôt reconstruits à neuf.

La relève arrive

En 1988, sa fille Jocelyne quitte la ville à son tour et vient la rejoindre avec ses deux enfants, Marc et Geneviève. « Une autre qui avait peu de connaissances dans la production de poulet... » a- t-elle narré. Avec le temps, celle-ci a cependant pris une plus grande place dans l'entreprise où elle s'occupait du plus gros du travail. Mme Chevrier Miron veillait de son côté à la dernière tournée du soir, à l'entrée des poussins et la sortie des poulets et à la gestion de l'entreprise. « Depuis le premier jour, je ne me suis jamais couchée sans aller faire mon tour au poulailler et le dimanche reste encore ma journée pour m'occuper de mes poulets. »

Une femme engagée

L'arrivée de sa fille lui a permis de s'engager davantage au syndicat de base des Quatre Cantons, dont elle est aujourd'hui présidente, au Syndicat de la volaille et à la Coopérative avicole de Saint-Damase, dont elle fut présidente pendant neuf ans. Elle siège également au comité consultatif d'agriculture de la MRC Haute-Yamaska, à la Fédération de l'UPA de Saint-Hyacinthe et au nouveau Conseil du développement du bioalimentaire de la Montérégie de la Société montérégienne de développement.

Avec un tel parcours, il n'est pas surprenant qu'elle ait reçu quelques honneurs comme celui d'Agricultrice de l'année en 1992, Femme de l'année en agriculture du Gala de la Rose d'or du Salon de la Femme et la médaille du 125e du Canada. « Ces reconnaissances m'ont donné de l'énergie et du dynamisme pour continuer à m'impliquer davantage dans la cause des agricultrices. »

Une société mère-fille

En 1993, Mme Chevrier Miron est arrêtée par la maladie, sa fille Jocelyne prend alors les guides de l'entreprise. Après réflexion, la mère et la fille décident, en novembre de la même année, de procéder au transfert de ferme et de former une société mère-fille pour l'année suivante. « Nous ne sommes pas passées par les sentiers battus, ce ne fut pas un transfert ordinaire ! »



Un transfert entre femmes: la grand-mère Hélène à droite, la fille Jocelyne à gauche, la petite fille Geneviève au centre.

Pendant que Mme Chevrier Miron refaisait ses forces, sa fille faisais ses devoirs pour réussir l'examen qui allait lui donner l'équivalent du secondaire cinq qui la rendrait éligible à la prime d'établissement. Les futures associées ont fait faire des études de faisabilité, en commençant par préparer le dossier pour la demande de financement, qui a nécessité plusieurs rencontres avec le comptable, le fiscaliste et le directeur des prêts à la Société de financement agricole. Tout fut cependant prêt pour la date prévue. Le 1er avril 1974, la Ferme Johel S.E.N.C. était née.

Un vent de fraicheur

« Après cette date, un grand vent de fraîcheur est passé sur la ferme. La venue d'une relève, surtout une femme avec la tête pleine de nouvelles idées, ça a brassé un peu beaucoup ! »

Dans une première étape, l'entreprise s'est diversifiée avec l'ouverture d'un kiosque de fruits et légumes dont plusieurs sont cultivés sur place. Progressivement, de nouveaux produits agricoles se sont additionnés. L'ajout d'une unité réfrigérée a permis de vendre également des produits laitiers. La clientèle, composée de villégiateurs et de gens de passage, a triplé depuis les débuts.

L'entreprise s'est ensuite spécialisée dans la production et la mise en marché de poulet de grain.

« Un marché qui, à notre grande surprise, fonctionne au-delà de nos espérances, a souligné Mme Chevrier Miron. Depuis trois ans, on exploite cette production sur le quota et on envisage augmenter la production de poulet de grain selon la demande de la clientèle. » En 1997, le poulet de gril, le poulet de grain, et la vente au kiosque représentaient respectivement 80 %, 17 % et 3 % du chiffre d'affaires de l'entreprise. L'objectif une répartition de 40 % - 40 % - 17 % avec un 3 % restant pour la vente de produits transformés.

Troisième génération

La fille de Jocelyne, Geneviève a mis la main à la pâte très tôt. À l'âge de 15 ans, elle a commencé à travailler sérieusement au jardinage et au kiosque, où elle s'est initiée à la vente et à l'approche clientèle. « Elle envisage de rester avec nous sur la ferme et de continuer sa formation, a raconté la fière grand-maman. Dans un an ou deux, elle compte s'inscrire à l'Institut de technologie agricole de Saint-Hyacinthe. Elle s'intéresse pour le moment à la culture en serres, tomates, concombres et fleurs en pot. Ces produits nous permettraient d'ouvrir le kiosque plus tôt et de le fermer plus tard en saison. Cela augmenterait la variété de nos produits. Geneviève à également un bon sens des affaires, on en fera sûrement un jour le ministre des finances de la Ferme Johel. »

Les pommes ne tombent jamais loin du pommier...

LES ÉCOLES MÉNAGÈRES AGRICOLES

Donner des femmes à la terre

*Christine Larose **

Saviez-vous que les premières écoles d'enseignement ménager ont été agricoles ? Car c'est en milieu rural que l'important courant québécois de l'enseignement ménager a son origine, plus précisément en pays de colonisation. Avec le XXe siècle, ce mouvement servira à lutter contre l'exode rural. La première école ménagère agricole, celle de Roberval, nous fera connaître ce type d'enseignement.



PHOTO: ARCHIVES TCN

Une première école ménagère agricole qui trace la voie

C'est à l'initiative de M. Élisée Beaudet, député fédéral du Saguenay, que Monseigneur Racine, premier évêque de Chicoutimi, confie aux Ursulines de Québec la tâche de fonder une première maison d'enseignement ménager au lac Saint-Jean. La colonisation y avait débuté 30 ans plus tôt. Une immense forêt avec quelques petits villages, où les habitations sont reliées par des sentiers plutôt que des routes, voilà le portrait. C'est donc à Roberval en 1882 qu'est fondée la première école ménagère, non seulement au Canada mais au monde. Car ce n'est que quelques années plus tard que s'ouvriront des écoles du même genre en Allemagne, Suisse, France et Belgique. L'école de Roberval servira de support à la colonisation, ses élèves formeront le noyau solide des mères de famille sachant retenir sur la terre leurs maris et leurs fils.

L'enseignement agricole est difficile à implanter en pays de colonisation parce que les gens se mesurent à un rude pays où l'on a besoin de tous les bras. Les Ursulines ne veulent pas donner l'instruction qu'elles dispensent à Québec car cela détacherait imperceptiblement de la terre, ces filles de cultivateurs. Née et élevée à la campagne, la directrice de la nouvelle école, mère Saint-Raphaël, perçoit le danger d'une instruction trop poussée, dans une région où les femmes ont à partager avec leur mari ou leur père la lourde tâche du défrichement et celle de la culture de terres entièrement neuves. Tout en développant les esprits, il faut diriger les goûts vers la tâche ardue qu'elles auront à accomplir et mettre l'accent sur le travail manuel qui leur est habituel. Convaincue que la femme est « l'âme » de la famille et consciente de la vie difficile qui attend les futures femmes de colons, mère Saint-Raphaël croit qu'il leur faut former des « femmes vaillantes, qui sauront être les compagnes fidèles des agriculteurs ».

Au début, les Ursulines offrent le programme régulier d'une académie de filles, auquel elles ajoutent des matières ménagères et agricoles. Une telle surcharge n'est possible que lorsque les élèves sont pensionnaires; les jours de congé et les heures de loisir y passent ! En voici un aperçu : l'entretien de la maison et du linge, l'art culinaire, l'initiation à la fabrication du beurre et des petits fromages. De même que les tâches usuelles d'une bonne fermière : la culture du jardin et des fruits, les soins de la basse-cour et la science pratique de l'agriculture. En comparaison, à l'académie des filles de Chicoutimi, les matières agricoles et domestiques sont enseignées depuis des années mais de façon plus théorique et moins intensive.

Les travaux agricoles intéressent les filles, mais elles semblent préférer l'horticulture et l'apiculture. L'industrie laitière et l'aviculture sont également populaires. Les Ursulines de Roberval croient en l'importance de l'enseignement agricole, car « la femme de cultivateur bien formée peut aider son époux de ses conseils et le remplacer au besoin dans la surveillance du personnel».(1) Selon elles, il est important d'imprégner de vie rurale l'esprit de toute jeune fille, et cela même en milieu urbain, afin que tous apprécient le rôle primordial des ruraux dans la société. D'ailleurs, le mouvement de l'enseignement ménager rejoindra la ville en 1904.

L'école ménagère de Roberval se développe rapidement, tout en s'assurant l'appui du clergé et du gouvernement, tous deux convaincus de l'importance d'une telle éducation féminine. En 1895, elle possède déjà une ferme, une laiterie, une boulangerie, des métiers à tisser et un poulailler. Les Ursulines ont un amour de la terre et des travaux de la ferme très développé. Dès les premières années, leurs succès agricoles sont tels que les juges du « Mérite Agricole » les récompensent par une médaille d'argent en 1896.

L'effet d'entraînement

En 1905, les religieuses de la Congrégation Notre-Dame fondent une autre école ménagère agricole à Saint-Pascal de Kamouraska. Le programme est dit « classico- ménager » car il intègre les sciences domestiques aux matières d'intérêt général. Il est reconnu par le Département de l'instruction publique en 1911, à la demande des deux grandes écoles ménagères. Le gouvernement juge l'expérience de ces deux écoles si intéressante, qu'il accepte d'inscrire dans le programme des écoles primaires, une adaptation de cet enseignement. Dès lors, la majorité des couvents de la province se transforment en écoles ménagères primaires ! Cette reconnaissance lance le mouvement des écoles ménagères rurales.

Entre 1905 et 1935, apparaissent une quinzaine d'écoles ménagères, dont la responsabilité sera assumée par le ministère de l'Agriculture, puis par le Département de l'Instruction publique. Le mouvement tend à s'élargir, rejoignant entre autres les jeunes filles et les femmes qui ne fréquentent plus l'école. Les Cercles de Fermières, qui s'organisent à Chicoutimi, en 1915 avec l'aide des anciennes élèves de l'école ménagère de Roberval, s'avèrent un moyen d'y parvenir. Le ministère de l'Agriculture soutient un personnel de conférencières qui enseignent les arts domestiques à des groupes de femmes rurales, autant francophones qu'anglophones regroupées dans les Women's Institutes et Homemakers' Clubs. En 1923, il met sur pied le Service d'économie et d'arts domestiques, dont la direction est confiée à l'agronome Alphonse Désilet. L'objectif est de faire la promotion de l'apprentissage des tâches domestiques auprès des femmes, par des conférences, des démonstrations dans les Cercles de Fermières, dans les expositions artisanales. On voit là l'intérêt de l'État à rendre les femmes de milieu rural conscientes de leur mission.

À partir de 1937, l'abbé Albert Tessier fera évoluer l'enseignement ménager vers l'éducation familiale, soit un programme de culture féminine qui tienne compte des besoins de maintien de la famille. Il s'agit d'assurer la survie de la famille, tant urbaine que rurale, en revalorisant auprès des jeunes filles de tous les milieux leurs fonctions essentielles d'épouses et de mères. On cherche à retenir à la maison les citadines, de plus en plus attirées par le marché du travail. L'enseignement ménager s'urbanise dans sa pensée et dans sa clientèle.

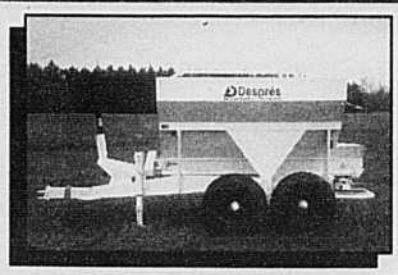
** historienne*

(1) Nicole Thivierge. Histoire de l'enseignement ménager-familial au Québec 1882- 1970. Québec. Institut québécois de recherche sur la culture, 1982, p70.

Sources : - Nicole Thivierge. Histoire de l'enseignement ménager-familial au Québec 1882-1970. Québec, Institut québécois de recherche sur la culture, 1982. 475p.

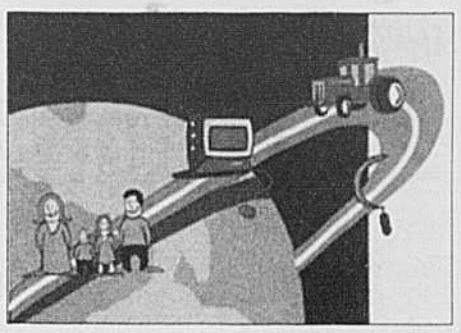
- Commission d'étude sur la formation des adultes. L'éducation des adultes au Québec depuis 1850 : points de repère. Québec, Gouvernement du Québec, 1982, 161p. Annexe 1.

- Service de l'enseignement ménager agricole. Deuxième congrès provincial de sciences ménagères et d'éducation familiale : tenu à l'école ménagère provinciale de Montréal, du 29 mai au 1er juin 1934. Québec, Département de l'Instruction publique. 1934, pp. 62-69.

TANNÉ D'ATTENDRE
2 JOUR$
l'épandeur
LOUÉ
par votre
vendeur d'engrais ?
TANNÉ D'ATTENDRE
et DE PAYER
pour faire épandre
VOTRE CHAUX ?
LA SOLUTION

pour engrais, chaux et cendre.
Sauvez du temps
et économisez
avec
Ateliers Després INC
1234, rue De l'Église
Val-Alain (Québec)
(Autoroute 20, sortie 261)
Tél.: (418) 744-3340
Fax: (418) 744-3460

LA SOIRÉE SATURNE

Une façon de revaloriser le rôle des agricultrices



Victor Larivière

À chaque automne, la Fédération des agricultrices organise un gala pour honorer les lauréates des différents concours tenus dans chacun des syndicats régionaux et nommer les gagnantes au niveau provincial, soit l'agricultrice de l'année, l'entrepreneure de l'année, la jeune agricultrice de l'année et les deux bourses d'excellence en formation. Selon Léna Rouillard, directrice générale de la coopérative Agrinove et fortement impliquée à la FAQ, la soirée Saturne qui couronne le gala annuel est l'occasion toute désignée pour mettre en valeur le travail des agricultrices. C'est aussi pour l'ensemble de la profession un moment fort pour se trouver des modèles et être reconnue par ses pairs.



Lena Rouillard

Comme cette rencontre regroupe des dirigeants de l'UPA, de la Fédérée, des ministères, des institutions financières et un grand nombre de décideurs du milieu agricole, Léna Rouillard y voit une occasion privilégiée pour les agricultrices d'occuper la place qui leur revient. Elle a constaté avec d'autres que les femmes se retrouvent de plus en plus à des postes clés et qu'on reconnaît leur compétence. C'est le cas de Guylaine Gosselin, à titre de directrice générale à la Fédération des producteurs de lait et Lise Beauchamp, à la deuxième vice-présidence de cette même fédération, Marie-Claire Lafrenière, présidente de la Fédération des producteurs de volailles, Desneiges Pépin, présidente de la Fédération des producteurs d'agneaux et moutons et membre de l'exécutif de l'UPA, Martine Mercier, présidente du Syndicat des producteurs d'oeufs d'incubation, Denise-Poirier-Rivard à la présidence du Syndicat des producteurs de chèvres et les trois présidentes des fédérations régionales de l'UPA de la Rive Nord, de Lanaudière et de la Gaspésie, soit, dans l'ordre, Jacinthe Gagnon, Annette Coutu et Nicole Lapointe.

Les femmes ont pris leur envol

Cette présence de plus en plus marquée de femmes au sein du syndicalisme agricole fait dire à Léna Rouillard que les agricultrices ont pris leur envol, mais qu'elles ont encore un bon bout de chemin à faire. Selon elle, la Fédération des agricultrices joue un rôle pertinent comme lieu de formation syndicale, économique et politique tout en permettant de tisser des réseaux avec le monde agricole dans son ensemble. À l'intérieur de la FAQ, fait-elle remarquer, il y a encore un grand nombre de femmes dont on ne connaît pas le potentiel et qui attendent l'occasion propice pour le mettre en valeur.

Dans l'ensemble de la société, on retrouve de plus en plus de filles qui vont chercher une formation plus poussée dans un grand nombre de domaines. En formation agronomique, souligne Léna Rouillard, les filles sont maintenant plus nombreuses que les garçons. Il y a encore du chemin à faire pour les techniques, mais le rattrapage est en train de se faire et les femmes sont sur la bonne voie pour prendre leur place, conclut-elle.



MME DIANE BOUCHARD

L'organisation au service de la diversité

Gaétan Nadeau

Lorsque Mme Bouchard visita le rang des Moreau à Saint-Pamphile, en 1983, elle ne se doutait pas que sa vie allait chavirer. Un peu tout de même, parce qu'elle n'hésite pas à dire que sa première visite de ce coin de pays l'y aura fermement attachée. Elle prend maison, puis mari. Elle deviendra dès 1984 co-propriétaire de la Ferme Claude Dupont et Diane Bouchard.

La ferme laitière abrite 36 vaches Suisse, 24 bouvillons et 12 veaux de grain. C'est là la principale production. Mais on trouve aussi des poules, des canards, des cailles, des lapins, des agneaux, des montons, des chèvres, des chats, un chien, un poney et un cheval. Ces derniers sont mis à contribution pour une activité à laquelle tient particulièrement Mme Bouchard, les vacances à la ferme pour les 6-12 ans.

Les deux cadets de la famille Dupont-Bouchard apportent leur collaboration pour recevoir cinq semaines par année des groupes d'enfants, au nombre de huit, qui viendront participer, pendant une semaine aux activités de la ferme. Une étudiante trouve, par la même occasion, un emploi d'été. C'est même un peu plus que de l'immersion dans le monde agricole. Les journées sont émaillées d'activités culturelles et sociales, de responsabilisation, de compréhension de l'environnement et même d'apprentissage de l'anglais. Bref, une semaine sur la ferme Dupont-Bouchard c'est à l'image de Mme Bouchard: l'organisation dans la diversité. Visiblement, Mme Bouchard adore ces quelques jours d'été où tout dans la nature concourt au bien-être des gens. Notre aubergiste n'avait pourtant rien pour l'attacher au monde agricole. Née, en 1948, au sein d'une famille ouvrière de Jonquière, elle ne retrace aucune sensibilité familiale pour les choses de la terre. Elle constitue l'exception familiale.



Diane Bouchard

À ses activités purement agricoles, Mme Bouchard associe une incessante implication syndicale: membre fondatrice du Comité des agricultrices de l'Islet-Sud, membre de l'exécutif du Syndicat des agricultrices de l'Islet-Sud, représentante des agricultrices et administratrice au Comité de base de l'UPA. Elle a toujours apporté sa collaboration à l'équipe du journal Agriculturelle.

Voilà une vie bien remplie, dirons-nous. Mais non, il faut encore ajouter la formation académique que Mme Bouchard va chercher bon an, mal an. Grossesses et travail à la ferme ne l'auront pas empêché d'aller chercher un A.E.C. à l'Institut de technologie agricole de La Pocatière. En 1993, elle terminait une formation de 150 heures en agriculture biologique. Depuis 1987, à chaque année, elle fréquente les bancs de l'école pour améliorer ses compétences dans plusieurs domaines.

Pour l'avenir, elle entrevoit la possibilité d'une ferme forestière, un secteur dominant dans l'Islet-Sud. Ce qui pourrait représenter une avenue intéressante pour son fils de 23 ans. L'aînée poursuit des études en travail social à l'Université Laval.

Mme Bouchard qui fut nommée agricultrice de l'année pour le secteur Côte-du-Sud, en 1997, s'estime comblée par le style de vie qu'elle s'est donné. Le plaisir de gérer au plus près son environnement, de profiter des paysages, des saisons, des relations personnelles avec plus d'intensité, c'est ainsi qu'elle décrit son quotidien

BOURSE D'EXCELLENCE

Une femme des plus actives

Yves Charlebois

Lise Tanguay-Labrecque de Saint-Césaire s'est méritée en 1997 la bourse d'excellence en formation de la Fédération des agricultrices du Québec. Pour mériter ce prix, le jury tient compte de la motivation à étudier et de la réussite de chacune des candidates.

Mme Tanguay-Labrecque est retournée sur les bancs d'école pendant cinq ans, à raison de deux jours par semaine, à l'ITA de Saint-Hyacinthe afin d'obtenir des attestations d'études collégiales en production animale et végétale. Notre lauréate indique qu'à un certain moment elle a poursuivi ses études collégiales en même temps et au même endroit que son fils.

Sur sa ferme qui s'étend sur plus de 85 hectares, Mme Tanguay-Labrecque a continué, en plus de ses études, à faire la traite de ses 40 vaches laitières ainsi qu'à voir à la gestion du troupeau. La comptabilité de la ferme et l'entretien général de la laiterie n'étaient pas laissés pour compte pour autant. Pour elle, son plus grand défi aura été de réussir ses études sans mettre de côté la bonne marche de la maison et de la ferme. Mme Tanguay-Labrecque ne s'est pas limitée à des attestations d'études collégiales. Elle a également touché à des cours d'informatique. Aujourd'hui, la gestion de son entreprise est informatisée. Et tant qu'à étudier, pourquoi pas un cours de réanimation cardiaque ! Aujourd'hui, sa formation se continue par les fins de semaine, mais ce sont pour elle des activités de loisirs.



Lise Tanguay

Ne croyez pas qu'elle s'asseoit maintenant sur ses lauriers. Elle entreprend son deuxième mandat à titre de conseillère municipale paroisse de Saint-Césaire en plus d'occuper le poste de présidente du Cercle des fermières de son village.

Retournez-les propres...
...à un site de récupération désigné
RINCER RINCER RINCER RECYCLER
Pesticides Herbicides Insecticides
Rincer c'est recycler!
INSTITUT POUR LA PROTECTION DES CULTURES

HÉLÈNE LESSARD

« De l'asphalte à la terre »

Lucie Charest

« Ce que ça change dans ma vie, lance Hélène Lessard, rien. Rien sauf que j'ai maintenant l'impression que mon travail est reconnu ». Hélène Lessard est un petit bout de femme de 31 ans qui n'a pas froid aux yeux. Qui n'a pas peur non plus de trimer fort pour avancer dans la vie et faire sa place. Pourtant, cette fille « d'asphalte » comme elle dit, car elle est née à Granby, a mis de nombreuse années à se démarquer de son mari auprès des agriculteurs du Témiscamingue, sa région d'adoption.

Il faut savoir que Hélène a connu Christian Barrette alors qu'il faisait ses études à l'Université de Sherbrooke. C'est ainsi qu'elle a pris mari, donc pays. « Je n'avais aucune formation en agriculture lorsque je suis arrivée au Témiscamingue, dit Hélène. Pourtant, il a bien fallu que j'apprenne, car mon conjoint et moi avons repris en 1990 la ferme familiale qui était en fonction depuis quatre générations ».

La ferme a une superficie de 120 hectares. À l'achat, l'endettement était de 230 $/hl, aujourd'hui, il est inférieur à 75 $. De même, le volume de lait est passé de 1350 hl à 2850 hl en moins de 5 ans avec un troupeau de 53 vaches Holstein et deux Jersey. Parmi les tâches qu'effectuait Hélène sur la ferme, on peut parler tant de traite des vaches que d'alimentation, de travail aux champs, de comptabilité, de gestion de payes, de négociation des prêts. Non seulement, Hélène s'est impliquée dans l'entreprise au point qu'elle et son mari se sont associés en 1996, en incorporant la ferme laitière dont Hélène est devenue présidente, mais elle a contribué à de nombreux changements qui ont permis à l'entreprise d'améliorer son efficacité. L'installation d'une salle de traite usagée, l'alimentation à la balle ronde et les pâturages intensifs en bandes ainsi qu'une serre-étable pour vaches en lactation, qui a été construite en collaboration avec Agriculture et Agroalimentaire Canada, font partie de ces changements.

Très impliquée dans le milieu...

Parallèlement, Hélène s'est impliquée dans nombres d'organismes de la région. Ces expériences lui ont permis de découvrir ses points forts et de les exploiter plus encore. Seule femme de la région à travailler au développement de la CUMA, elle s'est ainsi familiarisée avec les coopératives et a parfait ses connaissances en machinerie agricole. L'AFEAS de Lorrainville, la halte-garderie/prématernelle Aux petits lutins ont également pu profiter de la grande motivation dont déborde Hélène. En étant chargée de cours pour le Collège de l'Abitibi-Témiscamingue, la Commission scolaire Lac-Témiscamingue et la Commission scolaire Lac-Abitibi elle a pu vérifier son sens de la communication en enseignant Agri-Compta II.



Hélène Lessard

... et dans dans la transformation à la ferme

En 1996, Hélène a eu l'idée de mettre sur pied une fromagerie en utilisant le lait de leur troupeau. « À l'époque, je trouvais que la mise en marché du lait éloignait les producteurs des consommateurs ». Pour lancer sa fromagerie, elle a vu à toutes les étapes, du plan d'affaires, en passant par les démarches auprès des banquiers, des inspecteurs et du ministère de l'environnement jusqu'aux appels d'offres pour les équipements ainsi qu'a la préparation des plans et à l'exécution des travaux. En 1996, 22 000 kg de fromage en grains, assaisonné, cheddar et cheddar de lait cru ont été fabriqués. Aujourd'hui, ses fromages sont distribués dans la région ainsi qu'en Abitibi. La fromagerie fait partie du circuit touristique agro-alimentaire de l'Abitibi-Témiscamingue, un groupe de l'Université rurale qui se tenait à Rouyn-Noranda en 1997 est venu en visite discuter avec Hélène de la diversification d'une petite entreprise en milieu rural.

Hélène dont le dynamisme et le sens de l'innovation sont la marque de commerce a abattu un travail monstre depuis son arrivée dans la région. Elle avoue cependant qu'elle a dû abaisser ses exigences personnelles et arrêter de penser qu'elle était la superwoman du siècle pour concilier vie familiale et entreprise. Pour elle, le titre d'agricultrice-entrepreneure de l'année à l'échelle provinciale est un gros « boost » de motivation. « J'ai toujours plein de projets. Mon travail est toujours le même, sauf que là, on s'en est aperçu. Il n'y a pas si longtemps, conclut-elle, si un voisin avait besoin d'emprunter une « wagin », mon accord ne suffisait pas, il fallait l'autorisation de mon mari. »



À la Société de financement agricole, on fait affaire avec plus de 20 000 entreprises.

Les producteurs et productrices nous consultent pour leurs projets d'investissement, leur plan d'affaires, l'achat ou la vente d'une ferme, leurs états financiers...

En 1996-1997, on a accordé plus de 6750 nouveaux prêts, pour un montant de 547 millions de dollars. Et tous ces millions ont été investis dans l'économie de nos régions.

On contribue au développement de l'agriculture et à la vitalité des régions... et VOUS en profitez!

SOCIÉTÉ DE FINANCEMENT AGRICOLE

En affaire avec vous

Québec

GROBER

Foie de petit veau, place aux femmes

GROBER INC.
Expert en élevage de veaux de lait remercie sa distinguée clientèle féminine

GROBER
beaucoup plus qu'un lait... un savoir-faire

* Également disponible, lait pour agneaux, chevreaux et poulains

222, chemin des Fiefs,
Beaumont (Québec) G0R 1C0
Tél.: (418) 837-3392

La jeune agricultrice de l'année

Le plus beau métier au monde

Jean Doyon

Reconnaissance et valorisation du travail à la ferme, accomplissement personnel, condition féminine et stéréotypes : voilà autant de thèmes récurrents dans les propos de Manon Jolin, productrice porcine de Saint-François-Xavier-de-Brompton, dans les Cantons de l'Est. Élue « Jeune agricultrice de l'année » en 1997, la jeune femme a apprécié ces quelques instants de gloire mais, de son aveu même, la partie est encore loin d'être gagnée pour les femmes en agriculture. Surtout lorsque celles-ci se risquent à sortir des sentiers battus...

Acquise en février 1990, l'entreprise compte 1100 truies, une pouponnière de 1200 porcelets et utilise la technique du sevrage hâtif depuis 1994. Comme le conjoint de Mme Jolin, qui est technicien en alimentation, travaille à l'extérieur toute la semaine, c'est à la jeune productrice qu'incombe la responsabilité de la gestion générale de l'entreprise dont notamment la régie du troupeau (insémination, vaccination), l'approvisionnement, la gestion de la main-d'oeuvre ainsi que les tâches administratives. Les décisions importantes relatives à l'entreprise sont prises conjointement.

Dans la gestion de l'entreprise, la régie du troupeau revêt beaucoup d'importance. « C'est à partir du roulement du troupeau que la majeure partie des décisions se prennent, confie Mme Jolin. Je vois au suivi de la vaccination, à l'hygiène des bâtisses et toutes les données sont ensuite compilées par ordinateur, ce qui nous permet d'avoir une vue globale des progrès accomplis et des améliorations à apporter. »

Interrogée quant aux raisons qui l'ont motivée à poser sa candidature au titre de « Jeune agricultrice de l'année », Manon Jolin déclare sans ambages que c'était avant tout pour se faire plaisir. « Je voulais aussi montrer aux autres de quoi j'étais capable ainsi que pour encourager d'autres femmes à ne pas avoir peur de s'impliquer à fond en agriculture. Je voulais également démontrer qu'il est possible pour une femme seule de se démarquer et de créer sa propre entreprise agricole.



Manon Jolin

Le titre que j'ai remporté n'a pas changé ma vie mais je crois que bien des gens ont compris qu'être une femme et gérer son entreprise étaient deux notions tout à fait conciliables. »

Depuis l'année dernière, Mme Jolin est invitée à donner des conférences sur la place des femmes en agriculture. « J'aime bien rencontrer d'autres femmes et discuter avec elles des réalités qui se vivent à la ferme. Dernièrement, j'ai livré un court témoignage devant de jeunes femmes assistées sociales et cet échange m'a beaucoup apporté sur le plan humain. Le métier d'agricultrice est sans doute un des plus beaux métiers du monde. » On ne la contredira pas...

BOURSE D'EXCELLENCE

Dynamique, elle aime s'engager et apprendre

Danielle Brabant

Monique Lebel aime apprendre, a toujours été intéressée par l'agriculture et voulait pouvoir discuter avec son mari de tous les aspects de la ferme laitière dont elle est copropriétaire avec lui depuis dix ans à l'Isle-Verte. Pour pallier son manque de connaissances en régie des sols et en alimentation, elle s'inscrit au cours de perfectionnement en production animale à l'ITA de La Pocatière en 1991 et obtient son attestation d'études collégiales en 1994 après trois ans de cours par correspondance assortis d'une rencontre par semaine avec l'enseignant.

Tout un programme quand, en plus de la traite et de la comptabilité de la ferme, on est conseillère municipale - et à ce titre responsable de plusieurs comités -, intervieweur à temps partiel pour Statistique Canada, vice-présidente du comité de liturgie de sa paroisse et mère de quatre enfants alors âgés de 8, 11, 13 et 17 ans. « J'avais un agenda très structuré et les enfants m'ont beaucoup aidé. Mais il faut être très motivé pour faire ça, parce que contrairement aux jeunes qui suivaient le cours, je n'avais pas juste ça à faire. » Que non ! Pourtant, Monique Lebel a pris le temps de les aider en comptabilité, forte de son expérience sur la ferme et de ses cours en comptabilité informatisée. Cela ne l'a pas empêchée d'obtenir la meilleure moyenne pour l'ensemble des cours !

Partout où elle s'engage, elle se perfectionne. Elle a suivi des cours de couture, de tricot, de crochet, de tissage (qu'elle a aussi enseigné), de cuisine, de céramique, de premiers soins, en plus d'un cours sur le rôle et la responsabilité de l'élu municipal et de ses nombreuses activités dans différents organismes, par exemple au conseil d'administration du Cercle des fermières pendant 12 ans, dont quatre ans à titre de présidente.

Les défis, elle connaît. Elle et son mari, Daniel Gagnon, ont reconstruit la ferme quand elle a brûlé en 1987. À ce moment-là, ils ont choisi des Holstein plutôt que des Jersey, plus difficiles à trouver. Ils ont aujourd'hui 70 têtes, dont 30 vaches laitières, le reste étant constitué de génisses. « À ce moment-là, le lait était payé à la quantité, pas selon les protéines dans le lait, plus abondantes avec la Jersey. »

Aujourd'hui, grâce à sa formation, elle dispose de plus d'outils pour planifier le développement de l'entreprise et assurer sa rentabilité, avoir une meilleure régie de production et mieux comprendre les programmes de fertilisation des sols. La bourse d'excellence en formation qui lui a été octroyée en octobre dernier s'ajoute à d'autres distinctions, comme celle de Famille de l'année au Québec accordée en 1994 par le Cercle des fermières. Une famille où le goût de l'agriculture se transmet. Sa fille aînée est aujourd'hui technicienne agricole et le cadet aujourd'hui âgé de 14 ans parle de prendre la relève...



Monique Lebel

CHEZ NOUS LA FEMME EN AGRICULTURE OCCUPE UNE PLACE IMPORTANTE.

VENEZ RENCONTRER UNE DE NOS DIRECTRICES DE COMPTES AGRICOLES.

Francine Croft, agronome, Alma
Margo Bélair, Coaticook
Joyce Blackburn, agronome, Coaticook
Hélène Cliche, agronome, Lévis
Josée Brassard, agronome, St-Hyacinthe
Claire Lemieux, agronome, St-Hyacinthe
Linda Martineau, agronome, St-Jean-sur-Richelieu
Louise Richard, agronome, St-Rémi
Hélène Gaulin, Victoriaville
Stéphanie Landry, agronome, Victoriaville
Manon Duguay, Valleyfield

1-800-363-3967 sans frais partout au Québec.

BANQUE ROYALE

Abitibi-Témiscamingue

Les besoins prioritaires des agricultrices

Le Syndicat des agricultrices de l'Abitibi-Témiscamingue a été très actif en 1997. Le sondage sur les besoins des agricultrices, mené avec la participation financière de la Fédération de l'UPA et du MAPAQ régional, a été notre plus grande réalisation. Le résultat fut un succès, si on en juge par le taux de réponse qui a été de 41,8 %, ce qui est excellent pour une enquête par la poste, et supérieur à l'objectif qui était de 25 %. Des 735 questionnaires envoyés, 307 agricultrices ont donc fait savoir quels étaient leurs besoins.

Les quatre besoins jugés les plus prioritaires identifiés par les répondantes sont, dans l'ordre, le besoin de vacances, un salaire régulier, la réduction de la tâche et une formation en comptabilité. Ces résultats semblent donc indiquer un essoufflement des agricultrices de la région. Elles ont besoin de vacances, elles voudraient réduire leur charge de travail dans leur entreprise agricole mais elles voudraient, en contrepartie, avoir un salaire plus régulier. De plus, l'enquête a révélé qu'elles veulent quand même mettre les efforts nécessaires pour promouvoir et valoriser leur profession puisque, dans le sondage, 77 % d'entre elles ont affirmé se considérer agricultrice.

Autre réalisation, les dîners-causeries. Ce mode de rencontre est de beaucoup préféré aux réunions administratives. Les agricultrices échangent entre elles sur leur vécu, leur vision de l'avenir, et en repartent remplies d'enthousiasme et de projets. Pour certaines, c'est le temps de prendre un nouvel élan et, pour d'autres, de concrétiser leur implication comme agricultrice.

L'année 1997 fut également couronnée d'un grand succès lorsque Mme Hélène Lessard de Lorrainville, propriétaire d'une fromagerie, fut nommée agricultrice entrepreneure provinciale.

Bernadette Jobin, présidente

Bas-Saint-Laurent

Agricultrice : une présence incontournable

Syndicat des agricultrices du Bas-Saint-Laurent (UPA)

Au cours de l'année 1997-1998, qui n'est pas encore terminée, le Syndicat des agricultrices du Bas-Saint-Laurent a procédé au lancement d'un recueil « D'hier à aujourd'hui, en passant par elles » qui relate le parcours du SABSAL depuis dix ans. Dans ce même élan, une soirée-gala a couronné le tout.

Nos actions, au jour le jour, tendent vers la valorisation de la profession et la fiscalité versus la famille agricole (services de garde). En ce qui a trait à nos activités, nous avons organisé, comme depuis les trois dernières années, un voyage de prospection pour les agricultrices intéressées à se diversifier dans leur entreprise et par le fait même à participer au développement de leur région. Aussi, dans plusieurs écoles, des agricultrices ont fait de la prévention auprès des jeunes du primaire et nous continuerons d'en faire pour la prochaine année.

Ce ne sont pas toujours des actions ou des activités qui ont une grande visibilité, mais c'est sur le terrain que la force des agricultrices se remarque et que leur présence est de ce fait incontournable.

Yolaine Martin, présidente

Beauce

« Tant que la ville aura besoin de manger... il lui faudra la campagne pour la nourrir »

C'est dans cet esprit que le Syndicat des agricultrices de la Beauce valorise l'agriculture et la profession auprès des jeunes dans les écoles secondaires depuis les dernières années. On y intervient bien sûr en soulignant l'importance de l'agriculture en termes d'impact économique, d'emplois, mais aussi en insistant sur la diversité des professions qui s'y rattachent : ingénieurs, mécaniciens, techniciens, agronomes, quincailliers, notaires, comptables, nutritionnistes, chercheurs, économistes...

Les représentantes du syndicat de même que les enseignants sont, à chaque reprise, emballés par l'intérêt que manifestent les étudiants lors de ces rencontres. Les agricultrices impliquées savent communiquer l'apport à la société des agriculteurs et agricultrices par le fruit de leurs efforts.

Le Syndicat des agricultrices de la Beauce s'implique pour une onzième année consécutive au Gala de l'agricultrice de l'année où l'on peut, par cette occasion, souligner la contribution des agricultrices à l'agriculture et à leur milieu.

En plus d'oeuvrer dans la valorisation, le syndicat projette de réaliser des interventions en prévention des accidents à la ferme. Les élèves des écoles primaires seront la clientèle cible. On souhaite les sensibiliser à l'importance d'un environnement sécuritaire et augmenter leur vigilance face aux dangers potentiels sur la ferme.

Rita Martel, présidente

Centre du Québec

L'accession des femmes au pouvoir

Dans le cadre de sa dixième année d'activités, le Syndicat des agricultrices du Centre du Québec a choisi comme thème principal l'*accession des femmes au pouvoir*. Au cours de l'hiver, quatre rencontres ont été organisées sur ce sujet afin de sensibiliser les agricultrices à l'importance d'être présentes au niveau décisionnel et des documents de support étaient remis aux participantes (avantages et inconvénients du pouvoir et liste des organismes, guide sur la tenue d'assemblées). Des sessions de formation ont été offertes : *Conduite préventive de tracteur, Initiation à Internet, Sortir gagnant / gagnante d'une négociation, Écrire pour qu'on vous lise.* Nous avons aussi débuté la présentation du diaporama de « Prudo et Casse-Cou » dans plusieurs écoles du primaire afin de sensibiliser les enfants des villes et de la campagne à la sécurité sur la ferme. Divers objets promotionnels ont été offerts. Vingt mille napperons sous le slogan « L'achat chez nous, du pouvoir pour nous » sont distribués gratuitement dans les restaurants du territoire. Des stylos disant qu'*un pays n'a pas d'avenir sans agriculture,* des jeux de cartes sur la prévention des accidents et des chandails polo faisant la promotion de notre nouveau logo sont à vendre. Ces articles ainsi que des casquettes, des tasses et des pancartes en coroplax pour afficher dans les kiosques sont disponibles au secrétariat (819-395-4728). Un voyage a été organisé dans la région de l'Estrie (visite des mines de cuivre de Capelton et du vignoble Le Cep d'Argent). Quatre parutions de la revue Agri-Elle ont été remises aux membres et l'édition de septembre a été diffusée à plus de 4000 exemplaires sur le territoire. Des articles ont paru régulièrement dans les hebdos locaux et des kiosques ont été tenus lors de différentes activités: journée de la femme à Drummondville; journée champêtre à Sainte-Perpétue.

Pour l'an prochain, les administratrices du syndicat veulent valoriser le travail des femmes dans les entreprises en soulignant la valeur économique de celui-ci. Les dossiers de la prévention des accidents sur la ferme auprès des jeunes et de l'achat chez nous seront aussi priorisés. Une nouvelle édition du Répertoire des agricultrices (document qui décrit le profil des agricultrices de notre région, soit leur formation et leur cheminement professionnel) est également en cours.

C'est grâce au dynamisme de son conseil d'administration que le SACQ peut réaliser ses projets et être aussi présent dans son milieu.

Ça bouge au Centre du Québec

Suzanne Demers, secrétaire

Côte-du-Sud

Un virage important

Le Syndicat des agricultrices de la Côte-du-Sud entreprend un virage important dans son existence qui l'amènera à aller chercher l'expertise des femmes de tous les milieux, peu importe leur scolarité et leur implication dans l'entreprise.

Nous voulons, à l'aube de l'an 2000, que notre syndicat, composé de femmes, soit au service des femmes.

Au nombre des réalisations à son actif, le syndicat compte un encan, un colloque, des cours, des visites de fermes, des soirées d'information, un dîner conférence, une table champêtre, un repas retrouvailles...

Le grand projet du syndicat, à court terme, est de travailler à se faire connaître de toutes les agricultrices de la Côte-du-Sud.

Lise Saint-Onge, présidente

Estrie

Une pleine reconnaissance des agricultrices

Le Syndicat des agricultrices de l'Estrie existe depuis une dizaine d'années. Il vise la reconnaissance de la contribution économique des agricultrices, la valorisation des femmes en agriculture en tant que professionnelles, la création d'un sentiment d'appartenance et d'un lieu d'échanges et de concertation pour les femmes en agriculture ainsi que la pleine reconnaissance en tant qu'agricultrices à part entière des femmes collaboratrices, c'est-à-dire celles dont le conjoint est le propriétaire unique de l'exploitation agricole.

Les principales activités du syndicat des agricultrices se concentrent actuellement, faute de moyens financiers adéquats, sur la distribution du programme « Prudo et Casse-Cou à la ferme ». Ce programme vise principalement à sensibiliser les familles oeuvrant dans le domaine agricole à la sécurité des enfants et leur donner une formation en ce sens. Notons cependant que notre organisme a auparavant offert à ses membres de la formation sur les structures de l'UPA et sur les façons de sortir gagnante d'une négociation.

Il est aussi important de rappeler que les femmes en agriculture de l'Estrie sont au nombre de 1106 selon les données de la Direction régionale du MAPAQ. De ce nombre 644 oeuvrent au sein d'une société, deux en coopérative, 74 en copropriété, 91 sont des exploitantes uniques et 295 sont en compagnie.

Le Syndicat des agricultrices de l'Estrie est convaincu du rôle important que peuvent jouer les femmes en agriculture entre autres au niveau de la revalorisation de l'image de l'agriculture en matière de protection de l'environnement.

Diane Côté, présidente

Gaspésie

Nouveau départ

La Fédération régionale de l'UPA de la Gaspésie entreprend des démarches pour redynamiser son syndicat d'agricultrices qui n'a pas tenu d'activité au cours de la dernière année. Les dernières rencontres des responsables ont permis d'envisager une reprise pour l'hiver prochain.

De nouvelles personnes sont prêtes à relever le défi, affirmait en entrevue téléphonique la présidente de l'UPA, Nicole Lapointe.

V.L.

Lanaudière

Publication, prévention, relève féminine agricole

Un portrait de l'évolution du travail des femmes en agriculture, leur implication professionnelle et syndicale ainsi que l'histoire de l'UPA et du Syndicat des agricultrices de Lanaudière, tel est le contenu du livre « Entre la Mémoire et l'Oubli ». Tout en étant facile à lire, ce livre éveille la curiosité, fait naître un sentiment d'appartenance, provoque une réflexion sur l'agriculture par une écriture poétique. Étant donné la demande croissante et pour faciliter la distribution du volume, nous avons fait appel au service du Groupe Géagri.

Dans le but de retrouver le milieu agricole à travers des rencontres sociales, le syndicat a aussi organisé des soirées de quilles furent très appréciées de tous.

Le dossier Prévention a fait l'objet de deux rencontres dans Lanaudière depuis le début de l'année. Des exemples concrets ont stimulé les échanges entre les participants(tes) et, à leur demande, ce dossier aura un suivi. Le syndicat insiste également sur l'importance de penser aux filles, comme relève potentielle de la ferme familiale, « relève féminine agricole ». Le Syndicat des agricultrices de Lanaudière a choisi de continuer son travail sur les dossiers jugés importants.

Lucie Goyette, secrétaire

Mauricie

Favoriser la visibilité des agricultrices

Le Syndicat des agricultrices de la Mauricie est fier des activités réalisées au cours de l'année 1997-1998 à partir de son plan d'action. Le syndicat se veut avant tout un agent d'information et de communication auprès de ses membres ainsi qu'auprès de la clientèle féminine agricole.

Cette année, le syndicat de la Mauricie a réalisé trois numéros du journal « Inform'elle » afin de faire connaître ses activités. Un des objectifs du syndicat est de promouvoir la santé, le bien-être, le respect et l'harmonie en agriculture.

Il a aussi réalisé une journée loisirs tout en augmentant nos connaissances sur l'aménagement paysager et la floriculture. Le syndicat veut de plus réaliser de la formation sur la vie syndicale, les techniques et l'économie. Il a déjà organisé une journée d'information sur les placements, un cours de conduite de tracteur ainsi qu'une journée-conférence sur la « Prévention et Sécurité à la ferme »

Il veut, en outre, valoriser l'agriculture dans son milieu de vie et organise à cet effet son 5e gala « Hommage à l'agricultrice de l'année » qui se tiendra le 19 septembre 1998 à Louiseville. Il favorise finalement la visibilité des agricultrices dans les instances décisionnelles tant dans le milieu agricole qu'au sein de la structure économique régionale.

Françoise Cossette, présidente

Outaouais-Laurentides

Formation et information avant tout

Les agricultrices d'Outaouais-Laurentides, durant ce récent mandat, ont initié plusieurs activités de formation et d'information soutenant les objectifs de la planification stratégique 1997 - 2000.

Les dossiers de la « valorisation professionnelle » et de la « consommation et achat chez nous » ont été principalement remarqués lors de la tenue du congrès national Holstein à Laval, en mars dernier. En effet, à l'invitation de M. Guy Charbonneau, président de cette organisation, nous avons participé à l'accueil dans notre région des délégués et invités à cet événement par la préparation de 200 paniers-cadeaux remplis de produits régionaux transformés par nos agricultrices et offerts par Holstein Laurentides.

Le dossier de la formation professionnelle a tenu une place privilégiée par notre participation à l'élaboration et mise sur pied de sessions de « Toi, moi et la loi » sous l'habile compétence de Me Danielle Lafleur. Cette formation comporte de nombreux éléments d'information juridique qui facilitent à tous une réflexion, compréhension et préparation aux démarches légales que comporte l'évolution personnelle, familiale et entrepreneuriale des dirigeantes et dirigeants d'entreprises.

Enfin, l'approche de la clientèle scolaire est de plus en plus active sur notre territoire tant au niveau primaire, secondaire que collégial : c'est avec fierté que nos agricultrices sont les porte-étendards et porte-parole de leur profession en présentant aux jeunes tous les aspects reliés à notre secteur d'activités économiques.

Micheline Dyotte-Bourgeois, présidente

Québec

PRÉVENTION DES ACCIDENTS

Près de 1200 enfants impliqués

Le Syndicat des agricultrices de la région de Québec (SARQ) a débuté ses activités par le lancement de son diaporama sur la prévention des accidents à la ferme « Prudo et Casse-Cou à la ferme ». Ce diaporama s'adresse aux enfants de 1er et 2e cycle des écoles primaires du milieu rural et a pour but de sensibiliser les enfants aux différentes sources de danger et d'accidents sur nos entreprises agricoles et les comportements sécuritaires pour les prévenir.

Différents moyens de promotion du diaporama ont été utilisés (entrevues radiophoniques, journaux, conférences, SIMA, Coalition canadienne sur la sécurité agricole, etc...) et jusqu'à maintenant, près de 1200 enfants de notre région ont participé à un atelier de prévention.

Le diaporama sera disponible en version anglaise dès l'automne pour les régions et provinces anglophones. Il est inscrit au 11e grand prix francophone d'éducation pour la santé du Groupe de Recherche en Éducation pour la santé (GREPS) de France.

Chaque année, les agricultrices suivent différents cours de formation (technique de production, gestion des ressources humaines, gestion financière, etc...). Leurs choix se sont orientés cette année sur la gestion des conflits, le code civil et le testament. Des visites à la ferme sur l'élevage des chèvres et des brebis (fabrication de fromage et de savon) ont permis de mieux connaître ces productions, les possibilités de développement de l'agrotourisme et de la valorisation des produits locaux.

Différents cours de formation s'annoncent pour l'automne et nous souhaitons intéresser de plus en plus d'agricultrices à participer à nos différentes activités axées sur la valorisation de la profession, la relève agricole féminine, la consommation et l'achat des produits de chez nous.

Francine Bergeron, présidente

Saguenay-Lac-Saint-Jean

Une participatin remarquable

On peut situer la naissance du comité régional des femmes en agriculture au 4 décembre 1984 alors que 98 femmes de la région Saguenay-Lac-Saint-Jean élurent leur premier conseil d'administration.

Ces dernières années, le chemin que les agricultrices ont parcouru aura contribué à faire émerger une nouvelle profession, à créer une association syndicale reconnue tout en modifiant juridiquement la forme des entreprises.

Le syndicat était fier de fêter l'an dernier son 10e anniversaire de fondation en tant que syndicat. Cette année, nous nous sommes impliquées dans différents dossiers qui nous tenaient à coeur. Par exemple, en septembre, nous avons assisté à une session sur le leadership. Des personnes ont assisté aux conférences agricoles du MAPAQ.

Nous avons monté un dossier de prévention des accidents sur la ferme en association avec le MAPAQ pour pouvoir donner des cours aux jeunes. Une agricultrice du secteur siège au CRÉA et nous informe sur l'évolution de ce dossier. Nous avons demandé un cours en conduite de tracteur pour les agricultrices.

Il est sur le point de commencer. Il y a à toutes les années, l'opération galetage, qui vient en aide aux agricultrices dont la ferme a été incendiée. Notre agricultrice de l'année est Mme Henriette Tremblay qui s'est impliquée beaucoup dans le monde agricole.

Félicitations à celle-ci ! Nous avons une rencontre avec une stagiaire venant d'Afrique qui voulait voir comment fonctionnaient les structures des organisations de femmes.

La participation des femmes dans presque toutes les activités est remarquée. Nous nous associons aux différentes activités pour promouvoir le syndicat des agricultrices. Nous avons comme priorité le membership et nous espérons que de plus en plus de femmes se joindront à nous pour augmenter notre visibilité.

Diane O. Gilbert, présidente

Saint-Hyacinthe

Mettre en valeur les produits régionaux

Le Syndicat des agricultrices de la région de Saint-Hyacinthe consacre une partie importante de son temps à une action: l'*Aventure gustative en Montérégie*. Depuis quatre ans, lors de l'exposition agricole de Saint-Hyacinthe, nous organisons un repas gastronomique mettant en valeur les produits de notre région. Quatre cents convives partent à l'aventure de ce que notre région recèle en produits des plus savoureux.

Au cours des années, les syndicats affiliés à notre fédération régionale ont augmenté leur engagement dans ce projet. Cette implication des affiliés concrétise une volonté d'entreprendre une démarche collective afin de promouvoir diverses productions. Cet engouement nous a permis de faire de l'Aventure gustative, l'activité la plus importante de promotion des produits agricoles de la Montérégie.

En plus de cette événement mobilisateur, le syndicat s'investit dans deux autres activités destinées à sa principale clientèle: les agricultrices. Quelques jours après l'Aventure gustative, nous animons une journée des agricultrices à l'exposition agricole de Saint-Hyacinthe. L'autre événement est la journée régionale nouvellement intégrée à Agri-Vision, activité mobilisant massivement les agricultrices et agriculteurs de la Montérégie. Pour souligner notre dixième anniversaire, la journée régionale a été l'occasion de mettre en valeur les dix agricultrices de l'année (1988-1997) et de reconnaître Mme Mariette Bréniel agricultrice de la décennie.

Manon Côté, présidente

Saint-Jean-Valleyfield

Malgré le verglas...

C'est en 1997, à l'occasion de notre 5e anniversaire, que le Syndicat des Agricultrices de Val-Jean tenait son 1er Gala. Le travail et l'implication de sept agricultrices oeuvrant dans six productions différentes ont été soulignés. Un tirage au sort a favorisé Mme Dominique Rigaux qui fut nommée l'agricultrice de l'année pour Saint-Jean-Valleyfield. Nous sommes présentement à préparer notre 2e Gala qui se tiendra le premier samedi d'octobre.

Cet hiver, malgré le verglas et ses conséquences, une trentaine d'agricultrices ont suivi le cours « Toi, moi, la loi » d'une durée de 30 heures. Puis il y eut aussi une journée de partage sur « Les jeunes et le travail à la ferme ». Nous avons apporté notre appui à nos syndicats de base pour leurs activités de prévention portant sur les maux de dos.

Enfin, je me dois de vous parler du travail important qui est fait pour la sécurité de nos enfants. Outre nos trois modules portant d'abord sur les tracteurs, pièces rotatives et vêtement adéquats, ensuite sur les animaux et finalement sur l'étable et la prévention des incendies, nous sommes à adapter ces modules et à ajouter un quatrième module abordant la question des pesticides afin de mieux rejoindre les enfants de nos maraîchers.

La sécurité de nos enfants vivant en milieu agricole nous tient énormément à coeur et nous souhaitons en rejoindre le plus grand nombre possible. Apportez-nous votre collaboration en nous faisant la demande d'une formation.

Gisèle Marleau, présidente

inc.

Aucune autre banque n'est mieux intégrée aux entreprises d'ici.

BANQUE NATIONALE
il faut penser autrement

Qu'est-ce que TU fais en FIN de SEMAINE ?

DAKOTA

Choisis le terrain de tes passions et pars à sa conquête en Dakota. Capacité de charge et de remorquage numéro un. Espace intérieur imbattable. Seul V8 de la catégorie. Confort et tenue de route étonnants.

Camions Dodge

Sans limites, sans frontières